

Det Kongelige Danske Videnskabernes Selskab

Historisk-filologiske Meddelelser, bind **33**, nr. 3

Dan. Hist. Filol. Medd. **33**, no. 3 (1952)

LES TEMPS
DU VERBE FINI (INDICATIF) EN
FRANÇAIS MODERNE

PAR

H. STEN



København

i kommission hos Ejnar Munksgaard

1952

DET KONGELIGE DANSKE VIDENSKABERNES SELSKAB udgiver følgende publikationsrækker:

L'Académie Royale des Sciences et des Lettres de Danemark publie les séries suivantes:

	Bibliografisk forkortelse <i>Abréviation bibliographique</i>
Oversigt over selskabets virksomhed (8°) (<i>Annuaire</i>)	Dan. Vid. Selsk. Overs.
Historisk-filologiske Meddelelser (8°)	Dan. Hist. Filol. Medd.
Historisk-filologiske Skrifter (4°) (<i>Histoire et Philologie</i>)	Dan. Hist. Filol. Skr.
Arkæologisk-kunsthistoriske Meddelelser (8°)	Dan. Arkæol. Kunsthist. Medd.
Arkæologisk-kunsthistoriske Skrifter (4°) (<i>Archéologie et Histoire de l'Art</i>)	Dan. Arkæol. Kunsthist. Skr.
Filosofiske Meddelelser (8°) (<i>Philosophie</i>)	Dan. Filos. Medd.
Matematisk-fysiske Meddelelser (8°) (<i>Mathématiques et Physique</i>)	Dan. Mat. Fys. Medd.
Biologiske Meddelelser (8°)	Dan. Biol. Medd.
Biologiske Skrifter (4°) (<i>Biologie</i>)	Dan. Biol. Skr.

Selskabets sekretariat og postadresse: Ny vestergade 23, København V.
Selskabets kommissionær: EJNAR MUNKSGAARD's forlag, Nørregade 6, København K.

L'adresse postale du secrétariat de l'Académie est:

Ny vestergade 23, Copenhague V, Danemark.

Les publications sont en vente chez le commissionnaire:

EJNAR MUNKSGAARD, éditeur, Nørregade 6, Copenhague K, Danemark.

Det Kongelige Danske Videnskabernes Selskab

Historisk-filologiske Meddelelser, bind **33**, nr. 3

Dan. Hist. Filol. Medd. **33**, no. 3 (1952)

LES TEMPS
DU VERBE FINI (INDICATIF) EN
FRANÇAIS MODERNE

PAR

H. STEN



København

i kommission hos Ejnar Munksgaard

1952

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Avant-propos	3
Introduction	5
Chapitre I. Le présent	11
Chapitre II. Le futur	53
Chapitre III. Le conditionnel	68
Chapitre IV. Le passé simple	95
Chapitre V. L'imparfait	125
Chapitre VI. Le passé composé	184
Chapitre VII. Le futur antérieur	201
Chapitre VIII. Le conditionnel passé	206
Chapitre IX. Le passé antérieur	213
Chapitre X. Le plus-que-parfait	218
Chapitre XI. Les temps surcomposés	228
Chapitre XII. Les périphrases	231
A. La périphrase avec <i>aller</i>	231
B. La périphrase avec <i>venir de</i>	241
Bibliographie	244
Index	249
Additions	262

Avant-propos.

Tout le monde s'apercevra combien notre dette envers Kr. Sandfeld est immense. En effet c'est notre cher maître qui nous a appris à laisser les systèmes et les considérations théoriques se dégager de l'observation des faits. Ce nous serait un grand honneur si on voulait bien regarder notre travail comme une sorte de continuation des grandes monographies sur la syntaxe française publiées par Sandfeld. Il ne s'agit pourtant que d'un essai. Nous nous rendons compte nous-même de la foule de lacunes que présente notre livre – lacunes que Sandfeld aurait mis des années à combler avant de se décider à faire imprimer un ouvrage sur les temps du français. Nous n'avons pas la patience de Sandfeld. Mais nous croyons par le présent travail donner *quelque chose*. Et nous avons été encouragé par des amis et collègues à oser donner ce quelque chose. M. R.-L. Wagner a bien voulu montrer son intérêt en lisant le livre sur épreuves et en me faisant part de ses précieux commentaires. M. Wagner nous pardonnera peut-être de ne pas avoir cité (dans les Additions) toutes les remarques suggestives qu'il nous a fournies : Puisque nous ne prétendons pas avoir épuisé le sujet nous espérons avoir l'occasion d'une discussion franche et profitable. Nous sommes très reconnaissant aussi à MM. André Fermigier et Jacques Teynier, lecteurs à l'Université, et à nos compatriotes, MM. Ole Olesen et P. K. Hyllested pour leur collaboration utile et intelligente, ainsi que de l'obligeance qu'ils ont eue à nous aider dans la correction des épreuves. M. Hyllested s'est chargé en outre de l'élaboration de l'index. M. Palle Spore a corrigé toutes les épreuves et vérifié les citations des auteurs avec un soin méticuleux. Nous tenons à exprimer notre gratitude à tous ceux qui nous ont ainsi offert leur amical secours. De même nous présentons nos respectueux remerciements à la direction de la Fondation Carlsberg pour la subvention accordée à notre travail.

Copenhague, juillet 1952.

H. Sten.

Introduction.

La catégorie du temps appartient en propre au verbe. Il y a des propositions sans verbe (phrases nominales, constructions «absolues») où le temps n'est par conséquent pas exprimé. Évidemment de telles phrases se trouvent très souvent dans le voisinage de phrases «ordinaires» qui nous renseignent bien sur le temps de l'action *La même catastrophe: là-bas, sur la grasse terre noire, sous la fumée, du sang et des cris; ici, entre les maisonnettes de brique rouge, de la lumière, tout juste de la lumière et des suées. Mais c'était la même catastrophe* (Sartre, *Mort* 9-10). *A peine mes camarades à leurs pupitres . . . le directeur entra* (Radiguet, *Diabole* 8). Et on peut dater par autre chose que des formes verbales *6 juin 1606. — Naissance, à Rouen, de Pierre Corneille* (Classiques Larousse, Corneille, *Cinna*, par Lejeune p. 4).

Il n'est pas superflu de parler des temps de l'infinitif, pour ce problème on peut renvoyer à Sandfeld, *Infinitif* §§ 11-13 et passim (voir index, Temps). Il va sans dire que l'infinitif passé est indispensable s'il faut justement l'opposer à un infinitif présent *on ne peut pas être et avoir été* (Guilloux, *Pain* 159). Il y aurait long à dire sur certains emplois de l'infinitif prétérit dans d'autres langues que le français. Nous ne traiterons pas ces questions ici. Le participe aussi peut exprimer l'antériorité. Mais c'est le verbe fini et surtout l'indicatif qui présente la plus grande richesse de formes temporelles. Il serait commode d'avoir en français les équivalences des mots anglais *time* et *tense*. On sait que les notions exprimées par ces termes ne se recouvrent pas tout à fait: On n'a qu'à voir l'exemple suivant où le «present time» est indiqué au moyen de trois «tenses» différents *N'était cette douleur au cœur qui me semble vivante, je sombrerais dans des rêveries vagues* (Saint-Exupéry, *Pilote* 98). Et des temps comme le

présent et le futur peuvent souvent indiquer des actions qui en fait ont eu lieu dans le passé. Est-ce à dire que les «tenses» n'ont rien à voir avec «time»? Nous ne le croyons pas. Nous pensons au contraire que les temps de la grammaire servent avant tout à exprimer des notions temporelles. C'est aussi l'opinion de Brunot-Bruneau: «La notion de temps s'est peu à peu dégagée de la notion d'aspect» (Précis p. 374) «les temps français tendent à ne plus exprimer que la notion de temps» (p. 394). Certes, invoquer des autorités ce n'est pas apporter des preuves. Mais il ne faut pas oublier qu'il y a des cas nombreux de concordance parfaite entre «tense» et «time» *Je jure que l'esprit de Christian, que son âme Étaient (Se reprenant avec terreur) sont les plus grands* (Rost., Cyr. IV 10 (183-84))¹. *Il s'appelle Rodrigue, dit M. Guillet . . . Ou plutôt, dit M. Guillet . . . quel chagrin je cause! Ou plutôt, il s'appelait Rodrigue* (Gir., Juliette 41). *Moi, je suis secrétaire, c'est-à-dire que j'étais secrétaire* (Duh., Conf. 79). Même s'il y a discordance, un temps grammatical «impropre» (le terme est sans doute impropre) peut évoquer le «temps véritable» («time») *On m'a dit que son amant était Jacques Blisson, vous savez, le secrétaire de Brossard, disait Maléna, changeant le futur en présent pour voir ce qu'elle éprouverait plus tard en entendant accouplés mon nom et le nom de Gladys* (Gir., Combat 205-06). Giraudoux dit «présent». Mais *était* ce n'est pas un présent, c'est un imparfait; on peut dire qu'il équivaut à un présent et qu'il a été imposé par une loi mécanique de «concordance des temps». Mais ce n'est toujours pas un présent, on ne songe même pas (du moins nous l'espérons) à l'appeler «présent de l'indicatif deuxième forme». Pourtant, exception faite du présent, l'imparfait est sans doute mieux indiqué ici qu'un autre temps pour exprimer le «present time». On peut trouver singulier de vouloir affirmer que les «tenses» sont là pour indiquer «time» et admettre en même temps que chaque «tense» peut s'employer pour toutes sortes de «time». Mais il y a des métaphores dans la langue. Le présent historique en est une. L'imparfait «d'irréel» aussi, c'est sans doute une métaphore morte, mais nous pensons que c'est une métaphore. Il y a des savants qui préfèrent dire que c'est la tâche

¹ Il est de notre devoir de signaler que M. Brun-Laloin s'est servi de cet exemple pour appuyer une conception de l'imparfait qui ne cadre pas tout à fait avec ce que nous soutenons ici (R. Ph. fr. 41,78). Mais ce n'est évidemment pas la première fois qu'on a tiré des conclusions différentes des mêmes faits.

du grammairien de trouver un «dénominateur commun» p. ex. pour les sens de passé et d'irréel de l'imparfait. Nous disons et nous le répéterons qu'un tel point de vue est extrêmement raisonnable, mais en revanche nous voudrions demander l'indulgence pour ceux qui se contentent de constater qu'une forme peut avoir des fonctions assez différentes qui doivent pourtant être apparentées — et qu'il faut en chercher la filiation. Vendryes a dit, au sujet d'une discussion entre Clédat et Yvon (sur les emplois du futur antérieur) «vous avez raison tous les deux» (R. Ph. fr. 40, 29–30). Nous croyons que ces sages paroles peuvent s'appliquer à plus d'une des controverses actuelles. Les deux conceptions sont deux manières de voir la même chose. Et c'est peut-être plus: ce sont deux vérités d'égale importance. Être tourmenté par le désir d'arriver à une définition qui embrasse tout (et qui souvent doit être très abstraite), c'est reconnaître l'aspect stable de la langue qu'il serait vain de nier. Se contenter de constater la filiation des fonctions différentes, c'est, peut-être, contribuer à l'explication des changements linguistiques (qui sont, eux aussi, une réalité).

Nous avons dit que la catégorie du temps appartient en propre au verbe, et, en effet, on ne voit guère d'autres formes linguistiques indiquant des notions temporelles. Mais il y a des mots comme *hier*, *bientôt*, les dates, etc. «nous datons beaucoup plus par des compléments que par les formes temporelles» (Barbelenet dans R. Ph. fr. 41,89). On emploie surtout le présent au lieu du futur si on ajoute *bientôt*, *demain*, etc. — ou dans des phrases comme *attendez-moi, j'arrive* (Le Bidois I 424–25). Si on dit *Louis XIV meurt en 1715* la date n'est pas sans utilité pour nous empêcher de nous méprendre sur le sens du présent. Ce sont justement ces circonstances qui permettent l'extrême négligence à observer la concordance entre «tense» et «time». Car on peut utiliser les «tenses» à d'autres fins. Rappelons les judicieuses paroles de M. Yvon (R. Ph. fr. 42,151–52) «Le sujet parlant populaire n'est pas un grammairien; il se soucie peu du système verbal régulier du français et des imperfections qui s'y trouvent, et il ne songe même pas à y remédier; au moment où il parle, il veut exprimer le plus fortement, le plus efficacement possible sa pensée et son sentiment. Et pour cela, il n'imagine rien, mais profitant de l'imprécision, de la complexité de sens qui existe dans toute expres-

sion, il adapte au besoin du moment des procédés qui lui sont familiers, qu'il emploie pour les actions ordinaires de sa vie». On dit souvent que tel ou tel tour a été créé parce qu'il répondait à un besoin. C'est sans doute vrai; mais besoin ne veut pas toujours dire chose indispensable. C'est que les hommes ne sont jamais contents de leur sort, et s'ils ne peuvent pas se procurer des choses nouvelles ils tâchent au moins de tirer le plus grand profit de celles qu'ils possèdent déjà. Donc, s'ils peuvent négliger sans danger (profitant aussi de ce que la précision a été obtenue par d'autres moyens) le sens temporel des formes, ils n'hésitent pas à le faire pour insister sur les valeurs affectives ou — pour mieux dire — les valeurs modales. Les temps peuvent prendre des valeurs modales. Mais ceci ne veut pas dire qu'ils soient des modes. Il n'y a pas que les modes pour exprimer les modalités de la pensée, il y a les verbes modaux, il y a le ton (Brunot, *Pensée* 513), pourquoi pas aussi les temps? Il se peut que des temps finissent par devenir des modes, mais ils passent sans doute d'abord par l'étape de «véritables modes»: De même qu'on donne facilement raison à M. Foulet que «l'infinitif est fréquemment traité en vieux français comme un véritable substantif» (*Petite syntaxe de l'ancien français* § 312) à condition de dire qu'un mot comme *dîner* n'est pas un véritable substantif mais un substantif tout court, de même on pourrait admettre avec Clédat que p. ex. «le futur antérieur est un véritable mode» (*R. Ph. fr.* 20,266) si on comprend par cela que la forme a encore un tout petit pas à faire avant de devenir un mode. Et tant que les formes comme le conditionnel et le futur antérieur garderont des fonctions temporelles il sera plus naturel de dire que ces temps sont susceptibles de prendre aussi des valeurs modales.

Le passé simple et l'imparfait sont des temps. Mais ce qui les sépare c'est une différence d'aspect. Il faudra donc traiter non seulement des valeurs temporelles et modales des «tenses», mais aussi de quelques problèmes d'aspect. Et ceci nous mène à parler du groupement des verbes selon leur «Aktionsart». Il est sans doute utile de distinguer entre des verbes «perfectifs» (pour lesquels l'action n'a pas eu lieu si elle n'est pas portée à son terme, p. ex. *tuer*) et des verbes «imperfectifs» dont l'action s'effectue vraiment dès qu'elle a commencé, sans avoir besoin d'attendre la fin, p. ex. *jouer*). Mais il faut rappeler d'abord que Wackernagel

a déjà dit «Ich will nur bemerken, dass manche Verben weder perfektiv noch imperfektiv sind» (Vorlesungen I 156) (D'ailleurs il se trouve plus de distinctions dans Hanckel, *Die Aktionsarten im Französischen* et encore plus dans Schossig, *Verbum, Aktionsart und Aspekt in der Histoire du Seigneur de Bayart par le loyal serviteur*, Z. R. Ph., Beiheft 87, p. 209). Ensuite: de même que la distinction entre des substantifs numératifs et des substantifs massifs n'est pas trop absolue (*des sucres, manger du curé*) de même on n'a tout juste que le droit de dire que «généralement parlant» tel ou tel verbe appartient «plutôt» à l'une ou à l'autre des catégories. C'est donc avec raison que Hanckel se contente de distinguer entre «Verben mit imperfektivischer Tendenz» et «Verben mit perfektivischer Tendenz» (31–32). jouer est un verbe imperfectif (31)? Oui, p. ex. dans *il joue au bridge*. Mais *il m'a joué ce tour*? Souvent ce n'est pas le sens du verbe seul qui importe, mais le sens du verbe + ses compléments de différentes sortes (comp. p. ex. Schossig p. 215–16). Nous verrons que plusieurs des emplois spéciaux p. ex. de l'imparfait s'expliquent par un conflit entre «aspect» et «Aktionsart». Il y a une «case» qui s'appelle «imparfait de tentative» («Imperfectum de conatu»). Il s'agit dans ce cas simplement d'un verbe «ordinairement» perfectif qui est traité comme s'il était imperfectif.

Nous dirons encore deux mots avant de passer à l'étude des formes: Ces formes, il faudra leur donner des noms, ne serait-ce qu'à titre d'étiquettes. Quels noms faut-il choisir? Évidemment il serait très bien de trouver des dénominations qui correspondent exactement aux fonctions des formes. Mais sera-t-on jamais d'accord sur les valeurs des formes? Un certain pessimisme sur ce point est du moins admissible, et il est peu souhaitable que chaque conception individuelle apporte une nouvelle terminologie. Il sera donc encore mieux d'employer des étiquettes vides de sens. Nous trouvons que la méthode de Damourette-Pichon de parler de *savez, saviez, saurez*, etc. est excellente: on sait toujours de quoi il s'agit. Mais après les justes critiques qu'on a faites depuis longtemps des termes traditionnels, on pourra peut-être considérer ceux-ci également comme des mots vides de sens. Ils ont l'avantage d'être compris par tout le monde. Mais il faut les regarder en premier lieu comme des étiquettes. Et les étiquettes doivent être fixes, c'est-à-dire qu'on ne peut pas donner le même nom

à deux formes différentes et qu'on ne peut pas donner deux noms à la même forme. Ceci devrait sembler évident, ce devrait être un principe fondamental en grammaire, et pourtant ce principe n'est pas toujours observé, témoin la singulière invention des grammairiens connue sous le nom de «conditionnel passé deuxième forme». Nous comprenons bien ce qu'on entend par là: que certains emplois de *l'eussiez su* équivalent à ceux de *l'auriez su* (encore faut-il dire: à quelques-uns des emplois de *l'auriez su*) et qu'il «ne faut pas confondre ces emplois avec d'autres fonctions de *l'eussiez su*», mais ce qu'on dit c'est que *eussiez su* égale *auriez su* et qu'il ne faut pas confondre *eussiez su* avec *eussiez su*. Il nous est difficile de ne pas dire: Ça ne tient pas debout! Nous reviendrons sur la question.

Les étiquettes nous permettent donc de prendre une à une les formes temporelles pour décrire dans le détail ce qu'elles signifient. Il est temps maintenant de commencer cette étude.

Chapitre I.

Le présent.

Quoi qu'on pense du système des temps on ne saurait nier que le présent indique souvent des faits qui sont contemporains du locuteur, comp. justement des combinaisons avec en ce moment *la mère n'aime pas qu'on chante en ce moment* (Maurois, Cercle 95) *Vous ne m'aimez pas en ce moment* (Anouilh, N. P. N. 118). en ce moment-ci *La preuve d'amitié intacte, et comment dire? de non-éloignement que tu me donnes en ce moment-ci* (Romain, Verdun 215). en ce moment-là *Non, tu n'inventes pas en ce moment-là* (Bernstein, Soif II (2) 4). dans ce moment *dans ce moment il n'est pas dans son beau* (Géraldy, Duo I 2 (5)) (pour à ce moment + prés. voir p. 19 et pp. 24, 32-33, 47)¹. D'autres exemples *Vous partez? — Voici mon frère qui vient* (Grevisse § 714) *Je suis fatiguée* (Maurois, Cercle 27) *Ce point que je regarde est sans doute une maison d'hommes à dix kilomètres sous moi* (Saint-Exupéry, Pilote 103).

Mais on peut se demander avec Jespersen (Philosophy of Grammar 258) «what is the present time?» Le «maintenant» peut correspondre à des durées de temps assez variées, comp. *he is hungry — he is ill — he is dead*. Le tour même *en ce moment* est d'ailleurs fort loin d'avoir toujours le sens «momentané» *il m'a dit . . . «Notre amour est la seule chose à quoi je tiens en ce moment» «En ce moment?» Qu'est-ce que tu crois? Tu crois qu'il ne parlait que de la minute présente?* (Mauriac, Thérèse 94). Jesper-

¹ *en (à) ce moment* n'est pas «combiné» avec le verbe fini dans des cas comme *Avec la meilleure volonté du monde, il est impossible de voir en lui en ce moment ni le monstre naissant de la légende, ni le Messie marqué du sceau divin* (Gaxotte 358) *Un portrait de Boilly nous le représente à peu près à ce moment* (356).

Il va sans dire que nous avons affaire à tout autre chose dans *Mais vous êtes à ce moment de votre admirable carrière où . . .* (Duh., Voyage 33).

sen rapproche les sens différents de *here* (*in this room* — *in this house* — *in this town*) qui ont ceci de commun que le lieu où se trouve le locuteur est situé dans la localité plus ou moins vaste qu'on a en vue. De même *we* indique plusieurs personnes dont au moins celui qui parle. Comp. Damourette et Pichon «l'actualité présente, celle du *moi-ici-maintenant*» (Des mots à la pensée V 168, d'après Eugène Minkowski).

Ce qui importe c'est donc que le «point» mathématique de «maintenant» se trouve compris dans la période de temps où se déroule l'action¹. Celle-ci peut même être suspendue au moment où on parle. Qu'on nous permette de citer une phrase dite par une dame danoise sur un bateau à mi-chemin entre Aarhus et Copenhague «Pour le moment je suis à Aarhus». Cela peut paraître amusant si on y regarde de près, mais personne n'y fait attention, et si on regarde d'encore plus près on trouvera que c'est tout à fait «logique», cela veut dire évidemment «Pour le moment je suis domiciliée à Aarhus» ou «j'ai une situation à Aarhus». Ce n'est pas plus singulier que si on dit, p. ex. le soir, *je me lève à dix heures du matin*. Si on dit *Pierre chante bien* il se peut qu'il ne chante pas en ce moment et même la phrase *comme il chante bien!* peut être proférée surtout pour constater que d'après ce qu'on entend maintenant P. doit être un bon chanteur (on peut rappeler que les substantifs d'agents en *-eur* varient aussi en ce qui concerne le degré de permanence: *Le célèbre danseur X a visité Paris . . . pendant le bal elle a regardé les danseurs*). Comp. les deux sens de *vous buvez trop* mentionnés par Martinon 338. Le présent d'un verbe comme *fumer* a souvent une valeur non-momentanée *Je peux fumer? — Ah, vous fumez aussi?* (Aveline, Vie 33) *Prenez un cigare. — Je ne fume pas* (Sartre, Sursis 80). Brun-Laloire distingue (R. Ph. fr. 41,60–61) entre *cet oiseau vole* «un oiseau (quelconque, mais déterminé) exécute l'acte de voler, un vol déterminé» et *l'oiseau vole* «est un être volant». Si cet auteur ajoute «(ne pas confondre avec: peut voler, p. ex. vole en 1 heure de A à Z)» nous tenons à dire qu'on voit bien la différence mais que la langue au moins confond les deux (ou les trois) cas, puisqu'elle emploie *vole* partout. De là on arrive facilement aux vérités plus ou moins éternelles *la terre tourne au-*

¹ «N'importe quel «présent» n'exprime réellement qu'une seule chose: une action qui implique la minute présente psychologique» (De Boer 194).

tour du soleil — cinq et quatre font neuf (Grevisse § 715,2) *Rien n'est plus monotone qu'une catastrophe; il commençait à s'y habituer* (Sartre, *Mort* 116) *Mais était-elle libre désormais, ce qui s'appelle libre?* (Plisnier, *Mères II* 39) *Mais la politique enseigne aux hommes à se dominer* (Chevallier, *Clochemerle* 75, vérité éternelle?) *Les souvenirs de l'enfance ne sont pas, comme ceux de l'âge mûr, classés dans les cadres du temps* (Maurois, *Cercle* 13). On voit que nous comprenons ces emplois du présent de la même manière que Jespersen (*Philosophy* 259). Nous n'éprouvons pas beaucoup le besoin de parler de «zeitloses Praesens». Nous ne voyons pas de différence de principe entre *je demeure à Paris* et *la terre tourne autour du soleil*, ni même entre *je me lève à dix heures du matin* et *cinq et quatre font neuf* (cette dernière phrase peut être considérée aussi comme un exemple de présent d'habitude).

Damourette et Pichon affirment catégoriquement que dans les propositions complétives après des verbes au passé l'imparfait est la règle même s'il s'agit d'actions qui sont encore actuelles (V 188 ss.). Pas besoin de citer les exemples apportés par ces auteurs¹, on ne peut les analyser de façon plus fine. Nous ajouterons cependant les phrases suivantes (où il est question justement de vérités éternelles — ou au moins de faits ayant un caractère assez permanent) *Je croyais connaître l'ignorance d'Esparbès. Comme j'en étais loin! Du point de vue religieux, c'est ahurissant. Ce soir, à 6 heures 35, il ne savait pas encore que l'Eglise croit à la Virginité de Marie!!!* (Bloy, *Mendiant* 126) *Mr Hoover, entrepris par un de nos agents de propagande, découvrait que l'Algérie, la Tunisie sont des colonies françaises* (Gir., *Suzanne* 150) *Est-ce le même qui prétendait que le cerveau sécrète la pensée comme le foie la bile?* (*Mercure*, août 1950 p. 577) *dès qu'il se trouvait seul, il songeait qu'en attendant on a le temps de réfléchir* (Maup., *Pierre* 193) *Elle connaissait mal les enfants, ne savait pas qu'ils comprennent ou déforment presque tout ce qu'ils entendent* (Maurois, *Cercle* 48). Il est légitime de penser que des mots comme *souvent, toujours* favorisent la non-concordance *Devant la placidité de Mahaut il se disait que les gens en colère ont souvent cet air calme* (Radiguet, *Bal* 183) *Il savait par expérience que les spécia-*

¹ Nous parlons surtout des exemples où la concordance n'a pas lieu et pour lesquels il faut trouver par conséquent des explications spéciales pour justifier l'emploi du présent.

listes de politique extérieure prévoient toujours d'inévitables conflits (Martin du Gard, Thibault III 157). Voici un exemple de présent après un imparfait évoquant « présent (ou « future ») time » *Vincent serait furieux s'il savait que je suis au courant de ses affaires* (Gide, Faux-Monn. 43). Damourette et Pichon auraient sans doute su démêler avec finesse les conditions spéciales qui ont déterminé le choix du présent dans chacun de ces exemples. Mais même en dehors de tels cas les règles de la concordance sont moins rigides que ne le disent ces auteurs, d'après le témoignage d'un Français compétent, M. Wagner (Phrases hypothétiques pp. 324–25, voir surtout la note 1, très importante si on veut se mettre en garde contre des affirmations exagérées de Damourette et Pichon). Sans doute le présent et l'imparfait expriment souvent des nuances différentes, comp. Barbelenet (R. Ph. fr. 41, 101) « On peut dire quand il s'agit de vérités générales: « Galilée a démontré que la terre tourne — ou tournait — autour du soleil ». Mais pour être libre la construction n'est pas indifférente. Employer l'imparfait c'est évoquer la découverte de Galilée; employer le présent c'est formuler une vérité devenue évidente et permanente après avoir nommé celui à qui on en est redevable ». Ce sont des nuances subtiles sans doute, mais ce serait trop commode si on pouvait écarter tout problème gênant en disant « Voilà qui est bien subtil ! » Il y a des cas où la raison du choix est évidente, il y en a d'autres où la différence tend à s'effacer, comp. la juxtaposition des deux temps dans *Je n'ai pas dit que vous n'étiez pas étudiante. Je n'ai même pas dit que vous n'êtes pas une élève de mon ami le professeur Martz, de Nancy* (Duh., Voyage 155). Il y a d'ailleurs ceci d'intéressant que si on admet la théorie de Damourette et Pichon — que l'imparfait est la règle dans ces propositions et qu'il faut des conditions spéciales pour se servir du présent (seulement il faut convenir qu'il y a une très grande variété de ces conditions spéciales, caractère absolu de l'affirmation, besoin de ne pas altérer un texte (*Nous sommes loin du temps où La Bruyère disait que tout est déjà dit* (Gide), etc.) — il faut admettre aussi que dans ce cas c'est l'imparfait qui est la forme non-marquée, tandis que le présent est « merkmalhaltig ». Et on a tant de plaisir à déclarer que c'est justement le présent qui est la forme non-marquée. Mais nous avouons que nous ne trouvons rien de singulier à ce qu'une certaine forme d'une certaine caté-

gorie soit en général «merkmallos» tout en gardant la possibilité d'être «merkmalhaltig» dans des cas spéciaux. Pourtant il ne nous est pas défendu de consoler ceux qui n'aiment pas abdiquer du droit d'appeler le présent le temps non-marqué par excellence: Un peu après le passage cité plus haut Barbelenet continue: «Il y a dans l'emploi de l'imparfait du style indirect — au lieu du présent — le désir de s'affranchir d'une réalité extérieure en la réduisant à n'être qu'une conception plus ou moins fondée d'une autre personne, donc une intervention de notre esprit». Voilà qui ressemble à une conception de l'imparfait comme d'une forme marquée dans ce cas aussi. Parfois on peut contenter tout le monde.

Pour les relatives au contraire Damourette et Pichon admettent V 244 qu'elles ne subissent pas la loi de concordance. Ce qui constituait des cas spéciaux (pourtant fort nombreux) dans les exemples qu'on vient de lire est ici régulier «la relative . . . peut se présenter librement soit au toncal, soit au noncal». Si on emploie souvent le présent dans un contexte qui est, par ailleurs, entièrement au passé, c'est qu'on parle de faits de caractère assez permanent — et très fréquemment le *qui* + prés. est un simple qualificatif au même titre qu'un participe¹. *Je m'arrêtai donc tout à fait pour m'accouder au parapet qui domine la Seine* (Duh., Conf. 18) *Je reconnus l'aveugle que l'on amène là chaque soir* (67) *je jetai sur lui des brassées de fleurs qui ne s'ouvrent que le soir* (Gir., Suzanne 110) *Quand je les retrouvai sous leurs tentes, ils célébraient les music-halls, où des femmes nues dansent parmi les fleurs* (Saint-Exupéry, Terre 102) *elle m'accueillait avec tout ce qui reconforte du galop et de la soif* (Gir., Combat 37) *Sans doute, les troubles qui me vinrent de cette période extraordinaire furent d'une sorte qu'on n'éprouve jamais à cet âge* (Radiguet, Diable 5) *Je n'éprouvais pas cette angoisse qui précède et mûrit le chagrin* (Europe, déc. 1949, p. 105) *L'univers de Sagon se limitait à la manivelle qui commande la trappe coulissante, à une certaine poignée du parachute dont l'emplacement le préoccupa, et au sort technique de son équipage* (Saint-Exupéry, Pilote 62–63) *lequel savait trouver les accents de bonhomie qui plaisent aux foules* (Chevallier, Cloche-

¹ Et *celui qui* + prés. peut équivaloir à un substantif d'agent en -eur: *Tout le haut clergé était là, les cardinaux en robes rouges, le bas clergé aussi, les ermites du mont Ventoux . . . tous, tous, jusqu'aux donneurs d'eau bénite, et celui qui allume, et celui qui éteint — il n'y en avait pas un qui manquât* (Daudet, Lettres 91).

merle 77) *Ce n'était pas une famille qu'on réveille avec des chants d'oiseau* (Gir., Bella 20) *C'était pourtant un de ces jours où rien n'arrive* (Gir., Suzanne 9) *Thérèse elle-même se félicitait de ce qu'il était un homme avec lequel on peut causer* (Mauriac, Thérèse 106) *c'était un objet qu'on emmène avec soi* (Plisnier, Héloïse 96) *dont les réflexes, oiseau qui s'envole, lézard qui fuit, ne fonctionnaient jamais* (Gir., Suzanne 64) *La sévérité de la police réduisait à cette extrémité ceux qui ne savent se coucher tôt* (Radiguet, Bal 24). On trouve aussi le présent du subjonctif *C'était la seule heure où l'on entende les cloches sonner dans Paris* (Gir., Bella 30). Donc, les complétives admettent peut-être un usage un peu exagéré de l'imparfait — mais peut-on vraiment parler d'exagération en traitant des tours ordinaires d'une langue? — du moins c'est une question qui a préoccupé les Français eux-mêmes: nous ne croyons pas que ce soit moins «logique» de dire *vous avez dit que j'étais là?* que *vous avez dit que je suis là?* mais enfin la première phrase pourrait donner à entendre que la personne en question n'est plus là. Les relatives ont la tendance à user de l'exagération inverse — si exagération il y a. On serait plus que vététilieux si on s'arrêtait à la phrase *Je m'arrêtais donc tout à fait pour m'accouder au parapet qui domine la Seine*: c'est un parapet qui ne disparaît pas du jour au lendemain, il existe sans doute encore. Mais dans *Thérèse elle-même se félicitait de ce qu'il était un homme avec lequel on peut causer* on pourrait penser qu'il serait tout aussi légitime de dire *avec lequel on pouvait causer*. Si on se sert du présent c'est qu'on veut dire *il était un homme-avec-lequel-on-peut-causer* ou «un de ces hommes avec lesquels on peut causer». De même *la sévérité de la police réduisait à cette extrémité ceux qui ne savent se coucher tôt*. Comp. aussi *Tu ne comprends pas que j'étais une morte qui veut enfin toucher des arbres* (Anouilh, N. P. N. 82). Voici un exemple assez intéressant en ce qu'on continue à se servir du présent dans ce qui suit la relative *Puisque nous n'étions plus, Dutertre, le mitrailleur et moi, que trois promeneurs à travers champs, qui rentrent lentement sans avoir trop à relever le col, car véritablement il ne pleut guère* (Saint-Exupéry, Pilote 158). Nous croyons qu'il est permis de parler d'une vraie exagération là où il est question d'une situation bien concrète *En vérité, M. Darzac avait l'air d'être le secrétaire de mon jeune ami et agissait en tout comme quelqu'un qui n'a rien à lui refuser* (Leroux, Mystère 104).

Il nous semble que *comme quelqu'un qui n'a rien à refuser à personne* se comprend un peu mieux que *comme quelqu'un qui n'a rien à lui refuser*.

On a déjà remarqué que plusieurs des relatives citées constituent une sorte de comparaison. Cette fonction est très nette dans les exemples suivants *Avait-elle l'air d'une femme qui va se tuer dans deux heures?* (Berr-Verneuil, Miss France IV 1) *Cela ressemblait à la minute qui suit l'effondrement d'une maison* (Romains, Verdun 54) *il nous joua le coup du monsieur qui tombe de sommeil* (Leroux, Mystère II 137) *elle allait couvrir, pareille à un feu sournois qui rampe sous la brande* (Mauriac, Thérèse 57) *Rumelles entra du pas d'un homme qui n'a jamais une minute à perdre* (Martin du Gard, Thibault III 153) *Hitler écarta les bras en silence, comme un homme qui déplore que l'événement vienne lui donner raison* (Sartre, Sursis 58) *Elle eut une sorte de frisson, comme quelqu'un qu'on éveille en sursaut* (Plisnier, Héloïse 17). Et il est assez naturel de mentionner ici les propositions comparatives «proprement dites» *M. Dumont, à qui on avait apporté une camomille, la buvait à petites gorgées, comme on déguste une liqueur* (Aveline, Vie 38) *Sa tante la guettait sur le seuil et, comme font les sourdes, parlait sans arrêt* (Mauriac, Thérèse 50) *Pas plus qu'un dieu ne regarde sa servante, je ne prêtai d'attention à cette vieille fille* (107) *sans que les jeunes filles songeassent plus à bouger que ne bouge le chasseur lorsqu'à l'approche d'un vol, il fait le signe du silence* (48).

Dans ses cours Sandfeld a fait une mention spéciale du tour *faire celui qui ne comprend pas*; on peut en voir des exemples dans les Propositions subordonnées § 59: *Augustine faisait celle qui ne comprend pas* (Zola) *Je faisais celle qui n'entend pas* (Gyp). Pour l'explication de ce présent il pensait qu'un autre facteur pourrait intervenir: il s'agirait d'une locution figée, comp. *Ils faisaient celui qui ne comprend pas* (P. Mille, cit. *ibid.*). On sait qu'il y a beaucoup de locutions figées *je restais des semaines entières sans voir âme qui vive* (Daudet, Lettres 51) *il n'y avait plus âme qui vive* (Simenon, Fenêtre 179), en outre *n'importe, peut-être, coûte que coûte, vaille que vaille*, etc. Il va sans dire que les constructions *faire celui qui ne comprend pas* et *âme qui vive* rentrent bien dans les catégories de relatives citées plus haut: *celui qui ne comprend pas* c'est au fond la même chose que *celui qui allume* et *âme qui vive* c'est *âme-qui-vive* ou «âme vivante». Mais les deux combinaisons se

prêtent extrêmement bien à devenir des locutions figées. D'ailleurs une toute petite addition peut rendre la situation si concrète qu'on préfère ne pas se contenter de la forme figée *il me quitta, faisant celui qui ne m'avait pas entendu* (Leroux, *Mystère* 23). Il faut dire que s'il n'y avait pas eu le *me* ce serait ici non le présent mais le passé composé qui serait la forme figée: *faisant celui qui n'a pas entendu*. Voir plus bas pp. 186-87.

Les interrogatives («percontatives») subissent d'après Damourrette et Pichon (V 183) la loi de concordance; pourtant leurs exemples (du moins pour le français moderne) sont rares, et, comme les complétives, ces sortes de propositions admettent aussi le présent *Je savais exposer «comment» doit être l'homme. Et non «qui» il doit être* (Saint-Exupéry, *Pilote* 215).

Nous allons maintenant illustrer les cas spéciaux de l'emploi du présent (nous croyons avoir assez fait pour les vérités éternelles).

Habitude, coutume, type *je me lève à six heures* (Grevisse § 715). Nous avons déjà mentionné cet emploi p. 12. Il consiste à indiquer qu'on a fait une action (assez régulièrement) plusieurs fois avant le moment où on parle et qu'on le fera plusieurs fois après, mais le plus souvent l'action est suspendue justement au moment où on parle, ce qui n'empêche pas que le point de «maintenant» se trouve compris dans la durée de l'action (action interrompue il est vrai). *une belle qui se fait enlever tous les six mois* (Daudet, *Lettres* 19) *nous jouons le 31 de chaque mois* (Aveline, *Vie* 36) *Elle descend chaque semaine à Lausanne pour se faire teindre* (164). On peut signaler les phrases introduites par *quand* *Quand un hasard éveille l'amour, tout s'ordonne dans l'homme selon cet amour, et l'amour lui apporte le sentiment de l'étendue* (Saint-Exupéry, *Pilote* 104) *Quand l'homme a besoin, pour se sentir homme, de courir des courses, de chanter en chœur, ou de faire la guerre, ce sont déjà des liens qu'il s'impose* (105) *Quand vous n'êtes pas là et quand nous sommes couchées, il y a un autre monsieur* (Maurois, *Cercle* 27).

Il faut remarquer que lorsqu'il s'agit d'habitude, etc. le présent de *avoir* et de verbes similaires peut prendre le sens ingressif *Et vous avez aussi vos enfants à même la terre? — Evidemment, Mr Banks. Le démon qui se nourrit de nouveau-nés ne peut baisser sa queue à moins d'un mètre* (Gir., *Supplément* sc. 1 (143)).

On peut parler de présent gnomique dans *Je ne veux plus plaire aux hommes. On dit ça* (Anouilh, N. P. N. 103). Mais c'est aussi une sorte de présent d'habitude. De même les maximes, les règles de conduite *Mais l'étendue ne se trouve pas. Elle se fonde* (Saint-Exupéry, Pilote 105) *Mon lieutenant . . . ça ne se prête pas, un chronomètre* (188) *on ne traite pas sa famille à l'anglaise* (Maup., Pierre 180) *Vous êtes un salaud! On prévient!* (Saint-Exupéry, Pilote 45) *Des époux qui divorcent n'habitent pas la même maison* (Plisnier, Mères III 465) *Ici on ne fume pas* (Sartre, Sursis 189). Donner des règles de conduite équivaut évidemment le plus souvent à donner des ordres; c'est pourquoi on peut trouver de bons exemples de ce phénomène dans le livre de Mlle Wainstein, L'expression du commandement dans le français actuel p. 42 *On ne dit pas: je ne veux pas, quand on a ton âge . . . A votre âge, on ne se permet pas de boutade*, etc. Pourtant c'est de manière indirecte qu'on exprime des ordres par ce moyen: On veut convaincre l'interlocuteur qu'il faut faire telle ou telle chose parce que tous les hommes sensés font comme cela¹, comp. *Force-toi un peu — on se force* (Mauriac, Thérèse 91–92).

Dans des cas pareils, il est possible de mettre le présent avec à ce moment *D'habitude, à ce moment précis (le train siffle, dans quatre minutes il entre en gare) Jeanne avale, debout, la dernière goutte de son café au lait* (Bory, Aglaë 10) *Les mots que l'on prononce à ce moment-là* (L. Daudet, Ciel de feu 10) *A ce moment-là* (∴ quand on emploie l'alexandrin d'action) *l'action avance dans toute sa vitesse* (Barrault, Phèdre 57). Comp. *Comprendre quoi? Ce qui se passe à ces moments-là dans ces fragiles petites carcasses?* (Anouilh, N. P. N. 309).

A ce moment se combine très souvent avec le présent dans un autre cas, à savoir les indications scéniques *A ce moment, arrivent cérémonieusement, en cortège, sept invités* (Mirbeau, Affaires I 9) *A ce moment un seigneur très élégant . . . entre dans la loge* (Rost., Cyr. I 2 (16)) *A ce moment la porte du bureau donnant sur les studios s'ouvre* (Deval, Une tant belle fille II 2 in fine) *A ce moment, lady Karrigan a comme un léger frisson* (Deval, Tovaritch III p. 29) *A ce moment — entre Ernestine Muche* (Pagnol, Topaze I 1) *A ce moment, Jacques, qui s'est avancé à travers les tables s'approche de lui* (Pagnol, Fille du puisatier 74). *En ce moment* se rencontre aussi

¹ ou ont l'habitude de faire cela.

En ce moment toutes les servantes tombent subitement à genoux (Maeterlinck, Pelléas V sc. unique) *En ce moment un jeune homme entre rapidement sur la place* (Meilhac-Halévy, Carmen I 1) *En ce moment cinq ou six femmes à droite réussissent à forcer la ligne des factionnaires* (I 9) (à côté de *Le jeune homme, à ce moment, tire de sa poche un billet* (I 1) *A ce moment paraissent les cigarières* (I 4)).

Il y a d'autres choses à remarquer pour les indications scéniques: Le présent de *aller* + inf. peut être «perfectif» (comp. *il alla dîner*)¹ *Elle va prendre une chaise et revient s'asseoir* (Becque, Corbeaux I 1) *Il se lève, va prendre son chapeau, s'en coiffe et se dirige vers le fond* (Court., Bou. II 4) *André . . . en un clin d'œil va se blottir dans le bahut* (II 1) *Fred va ouvrir, John et James entrent* (Sartre, P. resp. 76) *Elle se signe, ramasse le bracelet et va ouvrir. Des hommes avec des fusils* (140). On peut trouver ce phénomène aussi dans des textes «ordinaires» *Pendant qu'elle va chercher une bouteille, le garçon s'installe à une table de renforcement* (Chevalier, Clochemerle 119).

Mais *va* + inf. peut correspondre aussi à il allait parler, mais: *Il va parler à M. Beulemans, mais Suzanne le retient* (Fonson-Wicheler, Mariage I 2) *le meurtre va s'accomplir* (Court., Bou. II 4) *il va parler, mais* (Deval, Age de Juliette III (29)) *Elle lui donne une petite tape et va sortir. Il la suit des yeux. Il hésite, quand elle est près de la porte il la rappelle* (Anouilh, N. P. N. 44) *Antigone ne répond pas. Elle va sortir. Il l'arrête* (176).

Mais souvent on se sert d'un autre tour pour rendre plus clair ce dernier sens *Elle va pour sortir lentement. Elle se retourne* (Anouilh, N. P. N. 28) *Elle va boire. Il la regarde sans rien dire. La Mère, va pour sortir* (89) *Il va pour sortir à gauche* (Fonson-Wicheler, Mariage III 6) *Albert, effaré, va pour aller à la table de Plowier* (Bernard, Café II 13), voir aussi Bissell, Propositions p. 490 et Sandfeld, Inf. § 307. La construction se trouve aussi en dehors des indications scéniques comme on peut le voir chez Sandfeld *Madame Lavenette va pour parler, il ne lui en laisse pas le temps* (Gyp).

Comp. en outre *Il fait un geste pour entrer* (Sartre, P. resp. 20) *Il se lève et fait un mouvement pour partir* (136) *Martha fait un geste pour parler* (Camus, Malentendu III 1 (80)) (quel geste?).

¹ Sans doute le présent a souvent l'aspect «imperfectif». On sait que ses emplois ressemblent beaucoup à ceux de l'imparfait. Mais il ne faut pas le dire de façon trop absolue. Comp. Clédat (R. Ph. fr. 38,128) «Lorsqu'on répond à une proposition *j'accepte*, cela ne veut pas dire *je suis en train d'accepter*».

Faut-il établir une nouvelle catégorie, le «présent scénique»? Évidemment nos subdivisions sont quelque peu artificielles. D'autre part on ne voit guère comment on pourra s'en passer si on veut décrire dans le détail quel est l'emploi d'une forme. On dira qu'il faut bien réduire au minimum le nombre des catégories. A laquelle des catégories déjà existantes peut-on comparer le «présent scénique»? Est-ce un présent historique? Le présent historique peut se combiner avec *à ce moment*. Le présent historique peut être «perfectif». Mais il ne s'agit pourtant pas d'un récit. Ces indications ne sont pas destinées à être récitées. Elle contiennent plutôt des instructions pour les acteurs (comp. *Ce qui suit doit être dit conformément aux indications* (Brioux, Couvée II 11)), ce serait donc une sorte d'impératif et les indications de M. Barrault et de M. Dullin (Collection Mises en scène) ne font que renchérir sur les indications de Corneille et de Racine. Pourtant il y a les pièces radiophoniques où, croyons-nous, on «récite» ces indications («présent radiophonique»?). Et les auteurs, Corneille et Racine compris, ont tout de même fait imprimer leurs pièces, avec les indications mises par eux-mêmes. Est-ce qu'il faut dire tout simplement que le présent est la forme non-marquée? (quel autre temps pourrait-on bien employer dans ces cas? Et pourtant il y a p. ex. le futur, voir plus tard pp. 55-56). Nous pensons qu'il y a un peu de tout, le présent tient du caméléon (comp. la phrase *comme il chante bien!*). Mais on peut penser aussi à nos réactions devant un tableau: Imaginons que nous nous trouvons devant un tableau représentant p. ex. Louis XIV ou un épisode de la Guerre de Trente Ans (que signifie d'ailleurs «représenter» sinon «rendre présent»?). Ne trouverait-on pas naturel d'entendre des propos comme «il a l'air majestueux, ce roi», «voilà comme il s'amuse, ce lansquenet au fond». On voit de ces réactions même dans la littérature (que ne trouve-t-on pas dans la littérature française?): José et Baba contemplent un Boudin représentant «trois femmes debout en crinoline blanche» et «un monsieur âgé en pantalon beige et à nez rouge assis sur une chaise de plage verte» *Le vieux monsieur n'est pas poli, disait Baba. Il devrait se lever. — Si ce sont ses filles, disait José, il aurait rudement tort. — Comme le vent souffle, disait Baba* (Gir., Combat 141). Pour l'emploi de l'imparfait voir p. 170, de *va* + inf. p. 237. M. Høybye nous a fait la communication intéressante que lorsqu'il

doit faire le récit d'un film qu'il a vu, il le fait d'instinct au passé, mais s'il s'agit d'une pièce de théâtre le présent est tout aussi inévitable. Il est vrai qu'il faut ajouter «en danois»: M. Fermigier nous affirme qu'en français on emploierait le présent dans les deux cas. Néanmoins il faut attacher une grande valeur psychologique aux habitudes linguistiques de M. Høybye. Il nous paraît facile d'en entrevoir les raisons: Les films on les voit un nombre de fois restreint, généralement une seule fois, c'est vraiment du passé. Pour les pièces de théâtre, surtout les œuvres classiques, on s'attend à les revoir, on en a peut-être une belle édition dans sa bibliothèque qu'on peut à tout moment prendre et regarder avec plaisir — tout comme on peut regarder un tableau qui est toujours là. On peut donc parler aussi de «vérités éternelles» (ou même de présent d'habitude). Les titres-indications des tableaux sont généralement rédigés en style nominal *Sacre de Napoléon*, *Enterrement de village*, *La Liberté guidant le Peuple*, etc. (style qui peut se retrouver dans les indications scéniques *Sortie de Roth et de Fouettard* (Court., Bou. I 1 in fine) *Boubouroche*, *abattant une carte* (ibid. au début)). Pourtant le présent s'emploie aussi *Éléazar préfère la mort au crime de violer la loi* (Gros, Larousse XX s. III 56) *Vénus commande à Vulcain des armes pour Enée* (Boucher, ibid. VI 1072) — à côté de *Vénus demandant à Vulcain des armes pour Enée* (Van Dyck, ibid.). Il paraît que le présent est mieux indiqué pour les titres sous les photographies (p. ex. dans des publications relativement éphémères) *Le Président Herriot enrichit sa collection de pipes* (France-Illustration 23/9 1950). Avec tout le respect dû à M. Herriot, il semble que le fait d'enrichir sa collection de pipes se prête moins bien à la solennité du style nominal.

Il convient de ranger ici également le présent de l'analyse littéraire (Sensine 8). On peut en voir des exemples un peu partout dans Des Granges, Grands Écrivains. Notons surtout *Nous citons la scène où Rodrigue fait au Roi le récit de la bataille contre les Maures* (184). Cette phrase montre bien la parenté (pour ne pas dire identité) entre présent scénique, description de tableaux et analyse littéraire. De même il faut traiter ici de ce qu'on pourrait appeler «la voix qui parle toujours». Dès qu'un auteur a mis sa pensée par écrit il continue à nous parler, même après sa mort. Il nous enseigne chaque fois que nous le consultons. *Dans le*

Panegyrique de saint Bernard, prononcé à Metz en 1653, Bossuet expose successivement la vie privée, puis la vie apostolique du saint (Des Granges, Grands Ecrivains 252) *Bourdaloue ne recommande pas une charité passive, mais la connaissance des pauvres* (269) *Dans cette lettre comme dans la suivante, Mme de Sévigné donne surtout une impression de mouvement* (299) *En somme, Montaigne trouve le français assez riche comme vocabulaire* (Dauzat, Génie 289). Le verbe *écrire* lui-même peut s'employer de cette façon *Pourquoi Zola, dans la Débauche, écrit-il . . . ?* (Dauzat, Génie 253).

Si nous avons parlé si longuement du présent scénique, ce n'est pas que nous ayons un plaisir spécial à «inventer» une nouvelle catégorie, mais nous avons voulu démontrer que les difficultés que nous avons eues pour «caser» cet emploi sont dues au caractère changeant du présent (c'est bien la variété dans l'unité). Il y a même des cas où il ne semble pas absurde de penser à un «présent historique» *Le rideau qui avait commencé à tomber se relève peu à peu* (Gir., Guerre II 14) *Ernestine sort par là où elle était venue* (Pagnol, Topaze I 2) *Les têtes qui s'étaient relevées se recouchent* (Rost., Cyr. IV 1 (144)). L'emploi du plus-que-parfait dans des circonstances pareilles sera étudié dans un autre chapitre (p. 220). Citons, pour finir, un exemple où le présent (*dit*) indique un fait passé même par rapport à ce qui se passe sur la scène *Tout ce qui précède, Fifine le dit en tournant le dos à son mari* (Brieux, Couvée II 2).

Le discours direct se met au présent — évidemment quand il s'agit d'actions se déroulant au moment du discours du locuteur accidentel: *Il dit «Je suis malade»*. Au discours indirect (après un verbe au passé) le même rapport s'exprime par l'imparfait *Il disait qu'il était malade*. C'est ici le locuteur permanent, le superlocuteur (l'auteur) qui compte. Il en est de même pour le discours indirect libre: *Il se fâcha; il était malade, il avait bien le droit de se faire dorloter*. Mais que cette tripartition (pour laquelle quelques grammairiens préfèrent d'ailleurs les termes discours direct — proposition complétive — style indirect) ne rende pas compte de toutes les gradations possibles voilà qui ressort des exemples suivants de «monologue intérieur» *M^{me} Lacaze s'empara avidement du billet, je ne commande plus à mes mains* (Sartre, Sursis 116) *Il la tâta: rien ne sèche jamais dans ce putain de pays* (Sartre, Mort 9) *Il regardait crier toutes ces couleurs: même si j'en*

avais le temps, même si j'y avais la tête, comment voulez-vous peindre avec cette lumière (10) Sarah soupira et se tut. Sa bonté inemployée la gonflait comme un gaz. Ils ne veulent pas qu'on les aime (23) Sarah haussa les épaules. «Il joue la comédie, il est jaloux parce que j'ai voulu porter le ballot de la vieille (23) il était vrai et les bateaux de Claude Lorrain n'étaient pas vrais: les tableaux, ce sont des rêves (30) Est-ce qu'ils savent que Paris est pris? Est-ce qu'ils y pensent? Ils marchaient tous à la même allure pressée, l'écume blanche de leurs regards le frôlait au passage. Ce ne sont pas les vrais, pensa-t-il; ce sont les sosies (31). comp. encore lui périssait d'ennui loin de ses fusils, de ses chiens . . . et puis cette femme si froide, si moqueuse, qui ne montre jamais son plaisir, qui n'aime pas causer de ce qui est intéressant (Mauriac, Thérèse 63-64). Il y a peut-être plutôt de l'imagination que du monologue (mais la différence n'est pas grande) dans *Et à New-York? Gomez n'a pas le sou, peut-être qu'il vit avec une femme; ce sera le malheur et la honte jusqu'au bout. Il ouvrirait la dépêche, il dirait «Nom de Dieu». Il se tourne vers une grosse blonde aux lèvres bestiales qui fume une cigarette, il lui dit: «Ma femme rapplique, c'est un coup dur!» Il est sur le quai, les autres agitent leurs mouchoirs; il n'agit pas le sien, il regarde la passerelle d'un air mauvais (Sartre, Mort 21) Le sosie de Gomez avait pris l'autobus. . . . J'arpentais Paris, la rue Royale est déserte, la place de la Concorde est déserte (31).*

Il y a d'autres occasions de «présenter» à l'imagination des actions même passées ou futures *Dans le Dominicain qui prie il est une présence dense. Cet homme n'est jamais plus homme que quand le voilà prosterné et immobile. Dans Pasteur qui retient son souffle au-dessus de son microscope, il est une présence dense. Pasteur n'est jamais plus homme que quand il observe. Alors il progresse. Alors il se hâte. Alors il avance à pas de géant, bien qu'immuable, et il découvre l'étendue. Ainsi Cézanne immobile et muet, en face de son ébauche, est d'une présence inestimable. Il n'est jamais plus homme que lorsqu'il se tait, éprouve et juge. Alors sa toile lui devient plus vaste que la mer (Saint-Exupéry, Pilote 105-06). A remarquer la combinaison du présent avec à ce moment dans *Commençons par numéroter les mouvements: un, repasser la lame du rasoir et profiter de ce que les jambes me sont inutiles à ce moment-là (Morand, L'homme pressé 66) A ce moment, l'absurde, à la fois si évident et si difficile à conquérir, rentre dans la vie d'un homme (Camus, Sisyphe 74).**

Le présent peut servir à indiquer des actions futures. Mais il faut noter que, même dans son emploi « ordinaire », ce temps peut nous suggérer quelques idées sur l'avenir: si je dis *Pierre joue* on entend ordinairement qu'il ne s'arrête pas tout de suite, au contraire *Pierre jouera* peut indiquer qu'il ne joue pas encore — à moins qu'on dise *Pierre jouera encore longtemps*. On pourra mentionner aussi le sens du verbe *attendre*: Dans *Comment . . . tu n'es pas habillé? Ramon nous attend à dix heures* (Sartre, Mort 10) on n'a pas voulu dire que Ramon commencera à attendre à dix heures, le sens est « R. attend maintenant que nous venions à dix heures » (Comp. *Il attend que vous alliez le voir* (Anouilh, N. P. N. 16)). De même avec l'imparfait *On attendait sous peu la cérémonie* (Sartre, Mort 137), ici *sous peu*, qui marque bien quelque chose de futur, porte non sur *attendait* mais sur *la cérémonie*: on attendait que la cérémonie se fît sous peu. Le sens est autre dans *Dépêche-toi, dit Ritchie. Ramon n'aime pas attendre* (Sartre, Mort 11). Il faut rappeler ce que nous avons dit p. 8–9 sur l'« Aktions-art », pour expliquer les phénomènes suivants — et nous voudrions aussi anticiper un peu pour dire quelques mots sur ce qu'on appelle « Imperfectum de conatu » (il y a d'ailleurs aussi un Praesens de conatu, Blatt § 212, comp. fr. *je meurs de faim, je tombe de fatigue*, etc.). Une phrase comme *il se noyait* s'explique, n'est-ce pas, de cette façon « Il essayait de se noyer, il était près de se noyer, mais heureusement on lui a porté secours de sorte que de fait il ne s'est pas noyé ». Si, il s'est noyé. Il a fait l'action de se jeter ou de tomber dans le fleuve, de commencer à couler, à perdre la respiration, cela s'appelle *se noyer*. Et cela finit souvent par la mort. Mais parfois cette dernière phase de l'action peut manquer (on est arrivé à temps), et c'est dans ce cas qu'on a coutume de dire que l'action *se noyer* n'a pas eu lieu, et on aurait raison si ce verbe était partout et toujours perfectif. Mais qui le dit? Les grammairiens, ou même un vague sentiment linguistique? La langue, elle, semble au moins se refuser à admettre une telle conception simpliste.¹ Elle considère que l'action de se noyer

¹ On peut même dire que s'il fallait prendre à la lettre l'aspect « accompli » du participe passé on ne comprendrait pas bien l'utilité du *Secours aux noyés*. Comp. *Je suis comme un noyé qui se soignerait lui-même pour se rappeler à la vie* (Aveline, Vie 168), et le jeu de Giraudoux dans *La Folle de Chaillot Un noyé. Mon premier noyé. Je suis le nouveau sauveur du pont de l'Alma!* (50) *Puisqu'il n'est pas noyé* (51) *Rejetez-le dans la Seine. Attendez qu'il soit vraiment noyé* (52).

commence déjà au moment où le malheureux a plongé (ou même au moment où il a quitté sa maison avec la ferme résolution de se jeter à l'eau) et tout ce qui se déroule en ce laps de temps est une manifestation aussi réelle que celle que nous trouvons dans *il joue*. Prenons justement une phrase comme *ils jouaient au bridge*. Cette action se termine ordinairement par le gain d'un robe. Mais si on est interrompu avant? On ne dirait sûrement pas qu'on n'a pas joué au bridge, qu'il s'agit d'un imparfait de tentative (on pourrait bien, en certains cas, dire qu'on a seulement essayé de jouer au bridge, mais ce serait pour d'autres raisons). On voit bien en quoi consiste la différence: *jouer* est «ordinairement» considéré comme un verbe «imperfectif» tandis qu'on regarde «généralement» *se noyer* comme un perfectif. La distinction a sa valeur, mais nous avons vu que la langue possède des moyens pour passer outre.

Retournons au présent. Dans *Je ne divorce plus!* (Gér., Do, mi, sol, do II 2 (22)) le sens n'est évidemment pas «Voilà que j'ai déjà divorcé trois fois, maintenant j'en ai assez», mais «Jusqu'ici j'ai été en instances de divorce, mais maintenant je renonce». *Divorcer* est un verbe perfectif, n'est-ce pas? ce qui impliquerait qu'on commence seulement à divorcer quand on reçoit le document des autorités. On sait qu'il n'en est rien. On peut considérer que l'action de divorcer commence dès qu'on est tombé d'accord — ou dès la première brouille (la durée des actions verbales est dilatable presque à l'infini). Et même si on ne va pas jusqu'au bout, même si on se réconcilie on a effectivement fait l'action de divorcer. Comp. encore *Vous savez que la petite Romilly divorce?* (Maurois, Cercle 121) *Des époux qui divorcent n'habitent pas la même maison* (Plisnier, Mères III 465) *On ne s'épouse plus alors?* (Gér., Do, mi, sol, do II 3 (24)) *Si vous êtes en danger, je ne m'exile plus* (Fauchois, Dame aux gants verts II (26)) *A quoi bon m'exciter puisque je pars?* (Maurois, Cercle 126) *Il l'abandonne, Médée* (Anouilh, N. P. N. 362). Nyrop trouve (Fransk Verslære § 43) que les vers de Hugo

Il se pâme
Il rend l'âme
Il réclame
un abbé

constituent un sacrifice à la rime: Mieux aurait valu intervertir un peu l'ordre des actions. C'est possible, mais est-ce que *rendre l'âme* ne pourrait pas être aussi «dilatable» que p. ex. *se noyer?* *mourir* est souvent «imperfectif» *J'en meurs déjà* (Mauriac, Thérèse 89) — le mot *déjà* se combine justement volontiers avec l'imparfait. — Même le passé simple de *mourir* n'indique pas nécessairement une «action» momentanée *Elle mourut lentement, sûrement* (Gir., Suzanne 14).

Nous croyons aussi avoir à faire à un présent dans toute la force du terme dans la phrase si souvent entendue dans le métro *Vous descendez, monsieur?* M. Marouzeau dit (Précis de stylistique française 141) que ce n'est pas un présent, le sens est: est-ce ici la station où vous avez l'intention de descendre? Pourtant le *avez* de cette paraphrase est bien un «vrai» présent. On dira que «avoir l'intention de descendre» n'est pas la même chose que «descendre». Mais si, du moins la langue l'entend ainsi. Quand commence-t-on à descendre? Au moment où les portes s'ouvrent? évidemment c'est un point de vue. Mais on peut «dilater»: On commence à descendre quand le train a quitté la station avant celle où on a l'intention de «descendre» au sens strict. On replie son journal, on se lève, si on était assis (l'action de se lever fait aussi partie de celle de descendre) et on cherche à gagner la sortie (on sait que c'est là un procédé assez sage, aux heures d'affluence). L'action de descendre n'est pas finie, mais elle se déroule. Il est peut-être singulier que le fait de se trouver devant une porte de métro, le regard rêveur et la pensée ailleurs, soit justement une des phases du «descendre», mais on descend effectivement à ces moments-là, du moins la langue le veut ainsi. La comparaison si intéressante que fait M. Marouzeau avec le futur (140) «Vous descendez, monsieur? Réponse: Non, mais je descendrai (entendez: ce n'est pas ici que je descends normalement, mais je descendrai pour dégager la sortie, quitte à remonter ensuite)» montre une autre interprétation possible du présent. Mais nous avons déjà vu que la même forme peut réunir plusieurs nuances (comp. *comme il chante bien!*, *vous buvez trop*).

Il est bien vrai que dans les cas que nous venons de mentionner, le verbe fini au présent nous donne quelques renseignements sur l'avenir. Si je «descends» (c'est-à-dire me trouve devant la sortie) cela veut dire que lorsque le train s'arrêtera je descendrai,

c'est-à-dire mettrai fin à cette action. Et pour cette raison un «je viens» (ou «j'arrive») peut s'interpréter de deux façons «je fais déjà l'action d'arriver parce que j'ai quitté ma maison pour me rendre au lieu où on m'attend» ou «j'arrive tout à l'heure». Dans ce dernier sens on commence à pouvoir parler vraiment de prés. remplaçant le futur. Il s'agit d'une légère exagération, comme le montre aussi le *tout à l'heure*. Mais c'est pourtant plutôt un cas-limite entre les tours traités jusqu'ici et l'emploi «futural» pur. Comp. ce que dit Clédât (R. Ph. fr. 35,23) à propos de «il part» «il part à l'instant, à la minute»: «Pour exprimer avec plus de force la proximité d'une action, plutôt que de dire qu'elle vient d'avoir lieu ou qu'elle va avoir lieu, on dit qu'elle a lieu; plutôt que d'indiquer simplement et véridiquement qu'elle est à peine faite ou imminente, on la dit présente, encore en train de se faire ou déjà commencée». Le même auteur ajoute que «le présent ne peut pas marquer ainsi la proximité de l'action avec n'importe quel verbe. On ne dirait pas «il gémit» au sens de «il vient de gémir» ni de «il va gémir». Il est nécessaire que le verbe exprime une action de l'espèce momentanée et non de l'espèce continue». Il y a donc encore lieu de parler de «Aktionsart»: un verbe «perfectif» est traité comme s'il était imperfectif, comp. *vous partez déjà*. C'est accompagné d'indications un peu plus précises que l'emploi futur n'offre pas de doute («Une précision d'époque, à l'aide d'un adverbe de temps, d'une indication de jour, de mois . . . est nécessaire pour donner au présent la valeur de futur» (Dauzat, Génie 171) *Nous décollons dans trois quarts d'heure* (Saint-Exupéry, Pilote 118) *Dis-lui que je viens dans cinq minutes* (Mau-rois, Cercle 260) *Je prends le train de huit heures* (Aveline, Vie 166) (d'ailleurs *le train part à 3 heures* peut avoir deux nuances «présent d'habitude» et «futur»). Aussi avec *tout à l'heure* *Nous partons seulement tout à l'heure* (Anouilh, N. P. N. 339). Le présent peut indiquer une action future comme chose qui est déjà décidée (quelques-uns des exemples cités l'ont déjà démontré). Quelquefois on serait tenté d'y voir un «vrai» présent, comp. des cas comme *il divorce*, etc. (p. 27). Mais s'il y a des indications de temps il semble naturel de parler de «présent pour le futur»¹ *Le mariage a lieu dans trois jours* (Gide, Faux-Monn. 124)

¹ comp. le futur dans *en vous avouant que demain je ne déjeunerai pas ici* (Duh., Cécile 169).

Ce soir, vous ne dînez pas avec votre maman (Maurois, Cercle 19) — *nous déjeunons à midi* peut présenter les mêmes nuances que *le train part à trois heures* (Martinon 340). Chose déjà décidée. Mais par qui? Dans *L'an prochain je prends deux mois de vacances* (Marouzeau, Précis 140) c'est moi qui décide, dans *Et puis Manuel rentre lundi, il faudra que je lui rende son appartement* (Sartre, Mort 11) ce sont les circonstances, dans *Car il est clair que les Etats-Unis sont les vainqueurs assurés dans le conflit qui se prépare* (Europe, déc. 1949 p. 70) c'est le destin. Comp. «« Dans cinq ans je prends ma retraite » peut signifier soit que dans cinq ans je serai mis à la retraite du fait de la limite d'âge, soit que je suis bien décidé à la prendre dans cinq ans, même si je n'y suis pas obligé » (Dauzat, Génie 171).

Très souvent le présent a un caractère nettement subjectif (menace, promesse, etc.), ainsi dans les alternatives *fais quelque chose de laid ou je te tue* (Anouilh, N. P. N. 280) *tais-toi ou je t'assomme* (352) *Je veux mes cent francs ou je prends la valise* (Sartre, Mort 19). Comp. Wainstein pp. 111–12: *N'avance pas trop près ou je cogne — Allez! des excuses! ou je vous gifle! — Ouvrez, ou je casse tout! — Crie pas, ou tu as deux balles dans la peau*, etc. Les alternatives sont une sorte de conditionnelles («si tu ne fais pas quelque chose de laid je te tue»), ce qui nous autorise à mentionner ici des phrases comme *Si tu fais un pas, je bois* (Anouilh, N. P. N. 333). Dans ces cas on affirme l'action comme chose tellement sûre que l'interlocuteur fera mieux de prendre garde.

Le présent peut prendre un caractère impératif *Je ne te demande pas d'être obséquieux — Tu mets sur les lèvres, en entrant, un sourire tout à fait impersonnel et tu l'y oublies; pendant ce temps-là tu peux penser à ce que tu veux* (Sartre, Mort 13). On peut dire aussi que c'est une sorte d'instruction, comme les exemples de M^{lle} Wainstein (p. 83 ss.) *Le premier de chaque groupe est responsable. Vous avancez à dix mètres au moins les uns des autres. Il faut partir en quatre groupes* (Malraux) *Si je siffle, tout le monde se rabat sur Barca. Compris? — Compris* (id.).

On peut se servir du présent pour demander ce qui doit être fait *On reste ici? demanda-t-elle* (Sartre, Mort 55) *Ils arrivaient au Dôme. On entre? dit-il* (Maurois, Cercle 144) *Je lui dis de venir ici?* (Anouilh, N. P. N. 63) *Je vous sers?* (328) *Je tire votre lit sur la galerie? demanda Anna* (Aveline, Vie 93) *Je monte, madame?*

(Simenon, Fenêtre 24) Il semble qu'un malentendu soit parfois possible *Enfin, qu'est-ce que je fais? — Des sottises! — Je te demande ce que je dois faire* (Court., Bou. I 1).

Le présent indiquant des actions futures est de règle dans les conditionnelles introduites par *si* *Si vous êtes fatigué demain, ne montez pas à la consultation* (Aveline, Vie 168) *Si jamais Maurice sait ça, qu'est-ce que je vais prendre* (Sartre, Sursis 248) *Si tu te maries, puisque tu veux te marier, je servirai de bonne à ta femme* (Anouilh, N. P. N. 79) *Si cet homme entre ici, si je le vois en face, je ne pourrai peut-être plus vous aimer* (304) *Je mourrai si on ne me la donne pas* (Daudet, Lettres 66) *Si par hasard cela ne vous plaît pas, je vous ferai changer le plat* (Romains, Verdun 153). Ici encore on peut constater le sens ingressif de verbes comme avoir *Si tu as le job, tu pourras les faire venir, dit Ritchie* (Sartre, Mort 12). Généralement parlant le présent indique une action qui pourra se réaliser, il est donc plutôt «potentiel»; il y a l'imparfait pour l'«Irrealis». Mais comme on verra plus tard il n'est pas possible de distinguer ces deux sortes de conditions (n'y en a-t-il d'ailleurs que deux?) seulement par des formes verbales, comp. *si je joue cœur je gagne = si j'avais joué cœur j'aurais gagné* (Martinon 341). *Comme si* peut se combiner avec le présent, voir p. 140 (nous avons préféré ne pas le prouver ici puisqu'il ne s'agit pas justement d'un présent au sens de futur).

Tandis que le futur n'est guère admis après le *si* conditionnel (pour les exceptions voir pp. 66–67) il est parfaitement à sa place après le *si* interrogatif (p. 65). Pourtant même dans ce cas le présent peut indiquer des actions futures: M. Foulet a signalé l'existence de phrases comme *je ne sais s'il vient dimanche* au sens de «je ne sais si son plan, connu de tel ou tel qui pourrait me renseigner, comporte dès aujourd'hui sa venue pour dimanche» (voir R. Ph. fr. 35,58). Mais Clédat ajoute à propos de cette valeur du présent qu'elle ne dépend pas de la conjonction «employé pour un futur prochain, le présent peut, comme le futur lui-même, prendre la valeur purement énonciative, «il vient demain de bonne heure», ou la valeur nettement affirmative: «la chose est décidée, il vient demain»».

Nous citerons pour finir l'étude du présent «futural» un cas où ce temps indique bien un fait passé, mais où son emploi est analogue à celui du futur mentionné pp. 61–63 *On peut penser que*

cette opinion s'accorde difficilement avec celle qu'il professe huit ans plus tard dans Illusions perdues (Mercure de France janv. 1950, p. 69).

Le présent peut servir à indiquer des actions passées. Mais comme pour le sens futur il convient d'écarter les cas où ce temps ne fait qu'évoquer le passé, où l'action du verbe est bien présente. Le présent ne remplace pas le passé dans *je sors de l'ambassade de Serbie* (Martin du Gard, Thibault III 153) *Longue conversation avec Douviers, qui sort avec moi de chez les parents de Laura et m'accompagne jusqu'à l'Odéon* (Gide, Faux-Monn. 122). Ici le sens de *sortir* est «dilaté». Quand a-t-on fini de sortir? Quand on passe par la porte de son hôte? Oui, c'est ce que dit le bon sens. La langue dit autre chose: Peut-être n'aura-t-on fini de sortir qu'au moment où on rentre chez soi. *Donner* est considéré comme un verbe perfectif, mais que veut dire *un vieux monsieur donnant le bras à une jeune dame* (Meilhac-Halévy, Carmen I 1) *Lignière entre au parterre, donnant le bras à Christian de Neuville* (Rost., Cyr. I 1 (8))? On croit qu'on a vite fini de donner le bras à quelqu'un. Mais ce pourrait être une action qui dure assez longtemps et qui ne s'arrête que lorsqu'on reprend son bras. De même *envoyer*: *Dites d'abord si c'est maman qui vous envoie?* (Gide, Faux-Monn. 457). On peut dilater le sens d'un verbe, on peut aussi ne pas le faire, comp. *C'est Pitteaux qui vous envoie . . . Oui, c'est Pitteaux qui m'a envoyé* (Sartre, Sursis 136–37) *J'arrive* peut donc signifier selon les cas «Je fais l'action d'arriver parce que j'ai quitté ma maison pour me rendre au lieu où l'on m'attend (et je serai là bientôt)» ou bien «je fais l'action d'arriver parce que je suis effectivement rentré à la maison, je dois encore mettre un peu d'ordre avant de pouvoir dire que j'aurai fini d'arriver». Comme ailleurs plusieurs interprétations du présent semblent possibles. La phrase de Martinon (339) *qu'est-ce que j'apprends? on me dit que vous n'êtes pas nommé* peut s'entendre ainsi «on a commencé à m'apprendre que — mais pour un esprit obtus comme le mien il faut du temps pour vraiment se rendre compte de ce qu'on dit» ou bien «Qu'est-ce qu'on me dit de toutes parts?», mais il pourra peut-être s'agir aussi d'un présent remplaçant le passé, comp. *je viens d'apprendre que*. Peut-être. Mais ce n'est pas tout à fait sûr. Nous avouons qu'il nous a été difficile de trouver des exemples qui montrent avec

évidence que nous avons à faire à un emploi du présent «exagérant» pour le passé — c'est-à-dire où on ne peut pas, avec quelque bonne volonté, appliquer l'analyse tant (trop?) de fois faite par nous, analyse qui s'impose pour des cas comme *Roger, les journaux vous apprendront ce soir le coup qui me frappe* (Plisnier, Mères III 414). Pour le sens «futural» c'est bien: *je pars demain*. Mais *j'arrive hier???* (comp. Clédât dans R. Ph. fr. 35,24). Il y a sans doute des cas comme *Je le quitte à l'instant* (Gide, Faux-Monn. 176). Pourtant ce sont plutôt des cas-limites (comp. p. 28). Même dans *Comment! on t'offre une place de chroniqueur dans un bon journal de Paris, et tu as l'aplomb de refuser* (Daudet, Lettres 37) il est loisible de penser au sens dilaté des verbes: L'offre tient peut-être encore, et Daudet a écrit (ou fait semblant d'écrire) La Chèvre de M. Seguin justement pour inviter le pauvre Gringoire à revenir sur sa décision, à ne pas refuser définitivement.

Puisque nous avons parlé si longuement du sens dilaté des verbes, il nous sera peut-être permis de traiter ici d'un phénomène spécial: Un verbe peut accaparer le sens d'un verbe indiquant l'action qui serait la continuation logique de la première action *Vous entrez un moment?* (Plisnier, Mères III 110). On pourrait dire que c'est une brachylogie pour *vous entrez pour rester un moment*, mais il faudra toujours chercher à expliquer cette brachylogie: on fait comme si l'action d'entrer ne finissait qu'au moment où on part. De même *Calendal y va, lui. Il s'y installe tout seul pendant trente jours* (Daudet, Lettres 203). (On voit que c'est l'indication temporelle (linéaire) qui nous impose cette analyse — et qu'il ne s'agit pas justement d'un présent remplaçant le passé.¹)

Nous avons déjà dit qu'on peut «présenter» des actions passées *Un jour vous disparaîsez. On sait pourtant que vous n'avez pas quitté la ville. On vous cherche. Vous vous cachez. Enfin . . .* (Anouilh, N. P. N. 12). *On suppose le lecteur moins impatient que Tafardel de connaître l'endroit où Bathélemy Piéchut projette d'installer un morceau de sobre architecture* (Chevallier, Clochemerle 17) (ne sommes-nous pas près du présent scénique?). On connaît le présent historique, dont M. Marouzeau donne l'exemple suivant *A ce moment arrivent deux individus. Je les reçois, je leur*

¹ comp. *Elle s'assit un instant* (Aveline, Vie 251).

expose la situation; ils m'écoutent, et l'instant d'après, ils s'éclipsent (Précis 138). On voit que dans ce cas aussi on trouve à ce moment, comp. *A ce moment, les ânes arrivent sur la plate-forme* (Daudet, Lettres 33), *Balzac, qui n'est point encore à ce moment-là l'auteur de la Comédie humaine* (Mercure, janv. 1950 pp. 71-72) *A ce moment d'Arlandes entend, dans le haut de la machine, un bruit strident* (Lenôtre, Nos Français 19) (mais *en ce moment le ballon passe au-dessus de Chaillot* (18)). Nous savons quelle est la valeur de ce présent: c'est une «ressource du langage vif et spontané» (Marouzeau 138). On l'appelle aussi «présent dramatique», comp. *Figurez-vous, monsieur, qu'ils n'étaient pas mariés depuis un an, paf! voilà la femme qui part en Espagne* (Daudet, Lettres 19) *Tout à coup le vieux se dresse sur son fauteuil* (152). Nous ne croyons pas que ce soit parce que le présent est la forme non-marquée qu'il se prête à cet emploi: on veut obtenir un effet par ce «truc». (Si nous avons bien compris ce n'est pas là la fonction ordinaire des formes dites non-marquées). Il y a toujours la situation ou l'entourage pour nous prévenir que c'est un «truc» *Je prends mon fusil, qui heureusement était chargé* (Le Bidois I p. 424) *Tout à coup il me crie qu'il allait me tuer* (de Boer 206). D'ailleurs tout n'est pas également «dramatique», comp. cet exemple avec en ce moment *Antoine évite le regard de son frère: il n'éprouve plus du tout, en ce moment, le besoin de sentir une affection près de lui* (Martin du Gard, Thibault IV 183) (mais *Le bon accord qui règne à ce moment entre Marat, Robespierre et Danton* (Gaxotte 285)). Est-ce que «présent dramatique» égale «présent scénique»? Non. Cette dernière «catégorie» se trouve dans des phrases de caractère stylistique neutre, objectif, comme le sont ordinairement les indications scéniques, tandis que le présent historique est très empreint de subjectivité. Il faut bien dire que le présent historique est subjectif. Pourtant Wackernagel écrit (I 164) «Caesar . . . wendet es häufiger an als Tacitus, obwohl er doch viel trockener und weniger pathetisch schreibt als dieser»; le syntacticien allemand traite de même la première phrase de l'Anabase d'une «wichtige sachliche Notiz». Ces présents chez César et Xénophon sont donc plutôt à rapprocher de ce qu'il appelle «Praesens tabulare». Mieux vaut peut-être subdiviser le présent historique en «présent dramatique» et «Praesens tabulare», comp. *Le personnage moderne du gros industriel qui brasse des millions et commande*

à des centaines d'ouvriers existe bien avant la Révolution (Gaxotte 30), aussi dans les interrogatoires *Je poussai un grand cri — D. Vous poussez un grand cri?* (Leroux, *Mystère* 102). Sandfeld aussi distinguait soigneusement entre les deux et remarquait que la dernière catégorie se remplace souvent par des substantifs verbaux (style nominal). On peut illustrer ce fait par le Résumé chronologique de la vie de Pierre Corneille (Cinna, *Classiques Larousse*, par Lejeune) *6 juin 1606. Naissance, à Rouen de Pierre Corneille — 1625 Il écrit ses premiers vers — 1635 Corneille aborde la tragédie avec Médée. — 1652 Echec de Pertharite, etc. etc.* Cet emploi offre donc des ressemblances avec le présent scénique. Ici nous sommes vraiment dans l'objectivité. Pour l'explication nous pouvons rappeler ce que nous avons dit plus haut au sujet de ce caméléon: forme non-marquée si on veut (quel autre temps emploierait-on?), un peu «vérité éternelle»: Ce sont des faits qui sont toujours là, cela se trouve dans tous les manuels, c'est ce qu'il faut toujours dire à l'examen, etc.

Pourtant il n'est pas toujours facile de faire une distinction bien nette entre les deux sortes de présent historique. Dans Gaxotte le présent historique est fréquent. On peut parler de Praesens tabulare sans doute. Mais vu le caractère très subjectif de «La Révolution française» on peut parfois penser aussi à autre chose, comp. *La partie était bien gagnée pour les modérés. En décembre, ils votent coup sur coup l'abolition du maximum, la suppression de la Commission d'approvisionnement — etc.* (391). C'est avec raison que M. de Boer dit (196) qu'il faut bien distinguer entre les types *il court, il vole, etc.* et *Louis XIV meurt en 1715 —* mais pour autant que c'est possible.

Ce sont surtout des phénomènes comme le présent historique, les indications scéniques, le présent d'habitude qui nous permettent de donner des exemples de présents successifs *Mme Maillart glisse le papier dans l'enveloppe et la tend ouverte à Anna, qui la prend et en promène le bord gommé sur sa large langue* (Aveline, *Vie* 103) *Elle ouvre le tiroir de la table, tire d'un grand sac un billet de cent francs et le chiffonne dans sa main* (ibid.) *Dès que Jean est seul, son visage change* (Bernstein, *Soif* II (1) 8) *Dès qu'elle me voit, elle rit* (Mauriac, *Thérèse* 144) *Toi, dès qu'on parle de Maurras, tu verdis* (Gide, *Faux-Monn.* 13) *Quand un hasard éveille l'amour, tout s'ordonne dans l'homme selon cet amour, et l'amour*

lui apporte le sentiment de l'étendue (Saint-Exupéry, *Pilote* 104). On conçoit bien que la succession des verbes correspond généralement à la succession des événements. Pourtant deux verbes juxtaposés peuvent exprimer des actions simultanées: Il est impossible de prononcer deux verbes en même temps, et il ne serait guère convenable de mettre l'un d'eux au-dessus de l'autre dans l'écriture *il travaille, elle travaille*, comp. *Christian, vêtu élégamment, mais d'une façon un peu démodée, paraît préoccupé et regarde les loges* (Rost., Cyr. I 1 (8)) *Ils nomment les femmes à mesure qu'elles entrent* (I 2 (10)). Mais il y a aussi ce qu'on pourrait appeler des «verbes alternants». Nous avons peut-être ce phénomène dans *Il pâlit, rougit* (Rost., Cyr. II 9 (88)): il est possible que Cyrano ne fasse pas chacun de ces «actes» une seule fois, il fait plutôt la douche écossaise. Il y a surtout *il va et vient*. Il serait sans doute intéressant d'étudier les verbes alternants dans les différentes langues. Le latin connaissait des adverbes alternants *Postea homines cursare ultro et citro non destiterunt* (comp. fr. *aller de long en large*, it. *correre qua e là*, dan. *gaa fra og til*, ou *gaa til og fra*). Pour les verbes il semble que ce soit le type *ire et redire* qui domine *Itque reditque viam totiens* (Vir., *Én.* VI 122) (comp. fr. *tourner et retourner*). En danois on a *gaa og komme* (ou *komme og gaa*), et en français *aller et venir*. L'ordre des mots est fixe, dans la langue moderne au moins. On dit *il va et vient*, et non *il vient et va*. Et cela paraît même extrêmement «logique» dans (Mirabeau à Joux) *Bien traité par le gouverneur, à peu près libre d'aller et venir à son gré* (Gaxotte 143). Mais puisqu'il s'agit justement d'actions alternantes on n'a pas un intérêt spécial à savoir laquelle de ces actions précède l'autre. Est-ce que Cyrano pâlit ou rougit d'abord? Aucune importance (c'est un peu le problème du *tic-tac*). Donc on dit toujours *il va et vient*, comme on dit *va e viene* en italien. Est-ce que c'est très logique dans *Mai unca no pensemo ben Com l'auer del mond ua e uien* (Wiese, *Altitalienisches Elementarbuch* 220) *Se tu guardassi chi tu e E donde vai e don ve* (229)? Pourtant on trouve *vient et va* en ancien français (voir Tobler-Lommatzsch 288) et Dante écrit *viene e va* (*Purg.* XI 116). En portugais on trouve à côté de *Soriano continuou o seu vai-e-vem* (Castro, *Curva* 27) aussi *esse vem e vai da carruagem* (Lã 135) (pour les «substantifs» alternants comp. fr. *allées et venues, le va-et-vient*, esp. *vaivén*, it. *andirivieni*, etc.).

Il faut parler du présent dit inclusif. On sait ce que veut dire ce terme: Un «savez» peut réunir parfois le présent et une partie du passé (pourquoi pas aussi une partie du futur? voir plus tard p. 46). Mais est-ce que ce n'est pas le rôle ordinaire du présent? Si je dis *je demeure à Paris* cela implique généralement qu'on a habité Paris déjà quelque temps avant l'époque actuelle, il n'y a rien là d'extraordinaire. Mais si on dit *je demeure à Paris depuis deux ans* cela dérouté un peu un Anglais ou un Danois, parce que l'indication de temps évoque, pour eux, une idée du passé, ce qui fait qu'ils se servent dans leurs langues d'une forme composée qui réunit en quelque sorte les conceptions de présent et de passé. (On peut d'ailleurs trouver la même forme en français, comme nous allons le voir.) Voici les cas où le français, comme la plupart des langues européennes (y compris le latin) «dilata» le présent même avec des indications de temps

depuis «linéaire»¹ *Les Allemands sont à Paris depuis quinze jours* (Sartre, Mort 242) *Denise, vraiment, depuis quelques mois, tu es insupportable* (Maurois, Cercle 17) *Je la déteste depuis si longtemps* (Anouilh, N. P. N. 50) *On enseigne aux hommes, depuis mille années, que la femme et l'enfant doivent être soustraits à la guerre* (Saint-Exupéry, Pilote 122) *Les gens de Guernica sont de petites gens. Ils vivent dans leur ville depuis bien longtemps* (Europe, déc. 1949, p. 48) *Je vous aime depuis longtemps* (Maup., Pierre 204), etc. etc. Dans des indications scéniques *Depuis un moment des ombres de comédiens et de comédiennes s'agitent* (Rost., Cyr. I 7 (49)). On n'a pas besoin de répéter *depuis* dans des cas comme *Et ça dure depuis longtemps? . . . entre vous? — Plusieurs semaines* (Bernstein, Soif II (1) 3). *Depuis* peut se combiner avec autre chose qu'un verbe fini *Avocat depuis deux ans* (Gaxotte 249) *Les manifestants, debout depuis quatorze heures* (239) *La noblesse gagnée en partie et depuis longtemps aux idées libérales* (110)

depuis «ponctuel» *Je suis sans nouvelles d'eux depuis le 1^{er} juin* (Sartre, Mort 12) *tu me fais peur depuis le jour où tu as cessé d'être un petit garçon* (Anouilh, N. P. N. 80) *je suis là depuis trois heures du matin* (115) *Depuis qu'elle a rangé mes buffets, elle me*

¹ Évidemment le présent n'est pas inclusif dans *Toscanini acclamé à Rio, où il joue pour la première fois depuis cinquante-quatre ans* (Sartre, Mort 14) *Pour la première fois depuis quinze ans, une journée se traîne lentement, s'achève en beau soir sans qu'il ait rien à faire* (214) *Depuis six mois, vous êtes les premiers* (Saint-Exupéry, Terre 93).

bat froid (330) *Cela me frappe depuis le début de votre récit* (260) *le subjonctif, depuis le latin, est en recul constant* (Dauzat, Génie 177) *Mais, depuis hier soir, je crois que ma vraie vocation sera d'écrire, non des poèmes, mais des nouvelles* (Martin du Gard, Thibault I 100) *Depuis hier, je supporte, dans ce pays étranger, une attente qui a épuisé toute ma patience* (Camus, Malentendu III 3 (87)).

On peut se méprendre sur le sens de *depuis* + prés. *Il y a longtemps que vous êtes là? — Depuis trois heures. — Comment, depuis trois heures? Qu'est-ce que vous faites là, malheureux, depuis trois heures? — Je n'ai pas dit depuis trois heures, j'ai dit . . . depuis trois heures. — Je comprends! Ça fait dix minutes* (Colette et Marchand, La Vagabonde III 2 (20)). Si on dit p. ex. *depuis trois heures du matin*, comme dans l'exemple d'Anouilh cité plus haut il est impossible de se tromper sur le sens de la phrase, comp. aussi *Il dort comme ça depuis deux heures du matin* (Sartre, Sursis 235). Les deux conceptions peuvent coexister *Depuis trois jours, c'est-à-dire depuis le 19* (Romains, Verdun 76) *surtout depuis trois ans, depuis . . . — depuis le mariage* (Duh., Cécile 12) *Elle lui a confié, un jour, qu'elle est malade depuis quatre ans, un autre jour, depuis l'âge de dix-huit ans: d'où il a conclu qu'elle en a vingt-deux* (Aveline, Vie 49) *Vous l'aimez depuis des mois et des mois, moi seulement depuis ce matin* (Anouilh, N. P. N. 264, phrase dite le soir, comp. *Depuis ce matin je le sais* (Gir., Folle 125, dit l'après-midi)). Que veut dire *L'œuvre de Paul Eluard, depuis la guerre, n'est, à vrai dire, qu'une variation sur tous les thèmes proposés par la Résistance* (Parrot 101)? Est-ce «depuis que la guerre a éclaté» ou bien «depuis ces années de guerre»? Et comment comprendre *Tous les soirs sont pareils depuis les années lointaines où sa femme est morte* (Triolet, Inspecteur 38)? En parlant de *depuis que* nous verrons que ce n'est pas toujours facile d'analyser les phrases introduites par cette combinaison.

Depuis peut se combiner avec le passé composé. Mais très souvent c'est pour la simple raison qu'il ne s'agit pas du tout de sens inclusif. Il n'y a pas d'«inclusivité» dans *il joue pour la première fois depuis cinquante-quatre ans*, il y a bien le présent, c'est le passé qui manque. Il peut arriver le fait contraire (et en effet il arrive souvent) que c'est le présent qui manque (c'est «present time» que nous voulons dire), et en ce cas le passé composé s'im-

pose. Cela est évident pour une phrase comme *Car cent cinquante mille Français depuis quinze jours sont déjà morts* (Saint-Exupéry, *Pilote* 143). En outre (on remarque que nous avons à faire à des verbes plutôt perfectifs) *Ils ont franchi depuis longtemps les limites de l'étonnement* (Saint-Exupéry, *Pilote* 133) *j'ai depuis longtemps perdu ce regard ramené des camps d'Allemagne* (Triolet, *Inspecteur* 53) *j'ai depuis longtemps reconnu que* (Mercure, janv. 1950 p. 9) *depuis deux jours, le temps des villes s'est remis à couler* (Sartre, *Mort* 254) *L'anxiété qui s'est répandue sur le monde depuis que l'on se bat en Corée* (Esprit, août 1950 p. 181). Il y a d'autre part des cas où il ne serait pas en soi impossible qu'on continue à faire l'action même à l'heure présente, mais le choix du passé composé indique qu'on pense surtout à ce qui est déjà arrivé *Nous avons assez souvent parlé du mariage, depuis deux ans, pour que je connaisse vos idées* (Maurois, *Cercle* 172) *Si tu savais comme j'ai pensé à ce moment depuis des mois* (110) *tous ceux qui ont eu raison depuis toujours* (Anouilh, *N. P. N.* 393) (*Il donne à cette phrase*) *un sens tout autre que celui qu'elle a et en contradiction avec tout ce que j'ai enseigné depuis 40 ans* (Grammont, dans *F. M.* 1939, 196) *Tout ceci a été dit et redit depuis vingt ou trente ans* (Marouzeau, *Latin* 69). Même avec des verbes «imperfectifs» on peut suggérer que «c'est fini» *A présent, c'est terminé. C'était un faux avenir. Tout ce qu'on a vécu depuis vingt ans, on l'a vécu à faux* (Sartre, *Sursis* 71) ou doit être fini *Ah, James, depuis trois jours, j'ai trop souffert, James, je ne peux plus!* (Martin du Gard, *Thibault* I 82).

Dans l'exemple de Saint-Exupéry *Ils ont franchi depuis longtemps les limites de l'étonnement* il peut être légitime de regarder *ont franchi* comme un présent; le passé composé est à l'origine un présent (*il a fait* = «il se trouve maintenant dans la situation d'avoir fait»). Il est donc permis de parler tout de même d'un présent inclusif dans un cas pareil. Cette conception s'impose pour les exemples suivants (où le présent-présent serait évidemment absurde) *Cécile, depuis un grand moment, a cessé de chanter cette mélodie* (Duh., *Cécile* 136) *Depuis deux jours Daniel est parti* (Martin du Gard, *Thibault* I 69) (des indications scéniques) *Depuis quelques minutes Micaëla est entrée* (Meilhac-Halévy, *Carmen* I 1) *Cyrano, qui depuis un moment est rentré sans être vu* (Rost., *Cyr.* III 5 (114)) *Carbon de Castel-Jaloux, qui a disparu depuis un moment* (IV 7 (172)).

Nous avons parlé jusqu'ici du passé composé + *depuis* linéaire. Il faudra traiter aussi de la combinaison de cette forme avec *depuis* ponctuel. Mais d'abord il convient de dire quelques mots sur *depuis* (ici encore il s'agit du *depuis* linéaire) dans les phrases négatives. On pourrait croire qu'elles se prêtent très bien au présent inclusif. Ce qu'on n'a pas fait depuis longtemps il y a des chances pour qu'on continue à ne pas le faire. Et on trouve en effet (surtout avec *ne-plus*) *Depuis longtemps Staline n'a plus de vie privée* (Europe, déc. 1949 p. 8) *Et l'enfant qui depuis deux jours ne comprend presque plus les paroles, présente ses mains* (Martin du Gard, Thibault I 87). Mais très souvent on insiste justement sur le passé, ou bien parce que les faits présents ne comptent pas ou bien parce qu'ils sont si évidents qu'il ne vaut pas la peine d'en parler. Comment comprendre la différence entre *Je n'ai pas touché un piano depuis six mois* (Maurois, Cercle 190) et *depuis mon mariage, je n'étudie plus* (ibid.)? Il y a sans doute *ne — plus* dans le second exemple, mais est-ce que cela explique tout? *depuis six mois* c'est «linéaire», *depuis mon mariage* est «ponctuel» (et encore? que veut dire *depuis que je suis marié?* comp. *elle date très exactement du premier mois de notre mariage* (Duh., Cécile 171)). Nous pensons plutôt que le fait de toucher un piano est une chose qu'on peut considérer comme discontinue (il est vrai que ne pas toucher un piano est ce qu'il y a de plus continu, et cela pourrait justifier l'emploi du présent inclusif, mais souvent la conception positive qui se cache derrière une négation peut être la plus forte): Pendant six mois on a dû avoir l'occasion plusieurs fois de toucher un piano, mais chaque fois on a renoncé, ce qui s'est passé pendant les six derniers mois, c'est du passé, cela. Qu'on continue probablement à ne pas toucher etc. n'a pas, dans ce cas, plus d'importance pour un Français que pour un Anglais ou un Danois. Tandis qu'*étudier* doit être chose assez continue, que le mot soit pris négativement ou positivement, comp. aussi *depuis mon mariage, je n'aime plus voyager* (Maurois, Cercle 195). (Nous avons bien dit que la distinction entre verbes perfectifs et verbes imperfectifs peut servir à quelque chose).

Voici d'autres exemples avec le passé composé en phrases négatives (*depuis* linéaire) *je n'ai pas déménagé depuis plus de quatre ans* (Duh., Cécile 22) *en affirmant que le D^r Goebbels, depuis des*

semaines, n'a vu ni reçu aucun journaliste étranger (Sartre, Sursis 304) *ce regard qui ne m'a pas quitté depuis que je suis au monde* (Duh., Conf. 28) *depuis trois ans, vous n'avez cessé de me le dire* (Cécile 260) *La neige qui n'a pas cessé de tomber depuis trois jours, bloque les routes* (Gide, Symphonie 11) *Je n'ai rien fait depuis trois jours* (Duh., Cécile 81) *M. Cassette n'en a point vendu de semblable depuis deux ans* (Leroux, Mystère 172) *jamais depuis un an que je la connais, elle ne s'est montrée sous ce jour* (Triolet, Inspecteur 229) *Mais il n'a pas voulu démordre, depuis six semaines, de deux heures sept* (Saint-Exupéry, Pilote 188) *Le Groupe n'a pas dormi depuis trois jours* (244) *tu ne l'as pas revue depuis deux ans* (Sartre, Mort 63) *Je n'ai rien mangé depuis trois jours* (Triolet, Inspecteur 77) *un garçon qui n'a pas desserré les dents depuis huit jours* (Anouilh, N. P. N. 321). Dans l'exemple suivant il y a aussi une phrase positive (où le verbe est d'ailleurs « perfectif », c'est vraiment du passé) *L'ennemi qui, depuis vingt siècles, n'a jamais désarmé, qui nous a enlevé tant d'êtres et tant de joies* (Parrot 39).

Pour *C'est pourquoi je n'ai pas cessé de l'attendre — Depuis combien de temps?* (Anouilh, N. P. N. 331) il faut dire en outre que *depuis*, etc. a été ajouté après coup, on a donc été bien forcé de s'exprimer comme si cette combinaison n'était pas là.

depuis ponctuel + passé composé *Depuis le vingt juin j'ai perdu six kilos* (Sartre, Mort 250). On voit qu'il est impossible ici de parler de sens « inclusif ». Il s'agit de quelque chose d'assez « perfectif » aussi dans des cas comme *Je ne sais pas exactement pourquoi il m'a pris en grippe depuis mon retour* (Triolet, Inspecteur 262) *C'est depuis ce temps-là que les gens se sont mis à être plutôt bien avec le curé Ponosse* (Chevallier, Clochemerle 56). Le présent inclusif serait sans doute possible dans *Nous avons lutté tous les deux depuis ce matin* (Anouilh, N. P. N. 276). Il n'est pas défendu de penser pour cet exemple *j'ai pleuré, depuis que nous sommes venus ici* (Maup., Pierre 238) que les larmes continueront à couler, mais c'est le passé qu'on a en vue. Dans *Non, il se tait comme il a toujours fait depuis ce fameux réveil* (Aveline, Vie 15) il est évident que l'action de se taire continue, mais puisqu'on le dit expressément par les mots *il se tait* il n'y a aucune raison pour insister sur ce fait, il y a lieu plutôt d'opposer justement le passé au présent.

La possibilité de voir une sorte de présent dans le passé com-

posé (comp. p. 38) se trouve évidemment aussi avec *depuis* ponctuel *Mon frère . . . a disparu depuis hier* (Martin du Gard, Thibault I 30) *son fils Daniel a disparu depuis dimanche* (I 69).

depuis, etc. ajouté après coup *J'ai compris ce qu'on risque, depuis tout à l'heure* (Triolet, Inspecteur 225) *j'ai compris, va, toutes les luttes de ton pauvre frère, toutes, depuis le premier jour* (Maup., Pierre 234).

Voici des exemples avec négation *Mon petit n'a rien bu depuis hier* (Saint-Exupéry, Pilote 125) *Je ne l'ai plus revu depuis mon départ de la capitale* (Maup., Pierre 55) (donc même avec *ne—plus*, — mais il s'agit d'un verbe perfectif) *A Clochemerle, le tocsin n'a pas sonné depuis 1914* (Chevallier, Clochemerle 150) *Depuis le début des difficultés que nous traversons, je n'ai pas cessé de travailler de toutes mes forces à la sauvegarde de la paix* (Sartre, Sursis 329). Mais on a le présent dans *Je ne cesse de dégueuler depuis hier* (Sartre, Sursis 174). A propos de *Depuis le mois de décembre, je ne mange plus, le soir, pour m'éprouver, pour me contraindre* (Duh., Cécile 166) il convient de mentionner la distinction très fine faite par Sandfeld entre *je n'ai rien mangé depuis trois jours* (*depuis hier*, voir les exemples cités plus haut) «parce qu'il était impossible de trouver quelque chose à manger, parce que je n'avais pas d'argent, etc.» et p. ex. *depuis que je vous ai vu je ne mange plus* «parce que je ne me soucie pas de manger, etc.» comp. *je n'en dors plus*.

depuis que C'est évidemment le temps de la subordonnée qui doit nous occuper ici. La principale suit les «règles» données dans ce qui précède. On peut pourtant mentionner un cas comme *depuis que je suis aveugle, je l'ai fait entrer à Notre-Dame-des-Arts* (Daudet, Lettres 179) où il y a un fort contraste entre une action «durable» (imperfective) et une action perfective (même assez momentanée). Voici d'autres exemples de *depuis que* linéaire + prés. — principale au passé *depuis que j'ai l'âge de lire un journal, j'ai toujours vu l'Autriche jouer ce rôle* (Martin du Gard, Thibault III 155) *Tout ce que j'ai vu, entendu, depuis que j'ai l'âge de comprendre!* (Aveline, Vie 223). La subordonnée est au présent — s'il s'agit de «sens linéaire», comp. en outre *Tout cela, c'est la faute de Mme Zimmer, depuis qu'elle n'est plus là* (Triolet, Inspecteur 242) *De même que je refuse de me plaindre des autres Français, depuis que je me sens de France, de même je ne conçois plus que la France se plaigne du monde* (Saint-Exupéry, Pilote 211) *depuis*

que je ne navigue plus, je me donne comme ça, chaque jour, deux ou trois coups de roulis artificiel! (Maup., Pierre 104).

Pour le sens «ponctuel» on conçoit qu'il faut bien mettre le passé dans la subordonnée *c'est depuis que vous lui avez offert un verre* (Triolet, Inspecteur 236) *j'ai pleuré, depuis que nous sommes venus ici* (Maup., Pierre 238) *Depuis que j'ai reçu ta petite lettre si triste, si découragée, je ne peux plus penser qu'à toi* (Maurois, Cercle 131) *Je t'assure que, depuis que j'ai revu Pont-de-l'Eure, je suis surpris et charmé de la qualité des gens que l'on y trouve* (150-51) *Depuis qu'elle a mis au monde une petite créature humaine, Cécile juge bien frivoles toutes ses anciennes raisons de fierté* (Duh., Cécile 6).

Tout cela semble clair, évident. Mais la langue a parfois la fâcheuse habitude de se moquer des préceptes des grammairiens. Qui nous dira si nous avons affaire au sens «linéaire» ou au sens «ponctuel» dans les exemples suivants *Depuis que je suis enfant, je n'ai jamais aimé et touché que les objets de la terre qui m'ont été présentés par des anges* (Gir., Sod. I 4 (57)) *Nous nous détestons toutes les deux depuis que nous sommes toutes petites* (Anouilh, N. P. N. 277) *Vous n'avez que ce mot-là dans la bouche, tous, depuis que je suis toute petite* (146) *Ils te font si honte que cela? Depuis que je suis toute petite* (223) *il y a eu les autres avant depuis que j'ai quinze ans* (260)? Certes, tout le monde sait ce que cela veut dire. Mais l'analyse? (et à quoi serviraient les grammairiens s'ils ne savaient — disons plus modestement: cherchaient à — expliquer comment on peut s'exprimer de telle façon?). Si, au lieu de dire *depuis que je suis toute petite* on disait p. ex. *depuis mon enfance*, l'esprit le plus vétilleux n'y trouverait rien à redire, comp. *Oui, tu es jaloux de moi, et jaloux depuis l'enfance* (Maup., Pierre 222) *des épouvantes, dont les gens qui sont ici considèrent depuis leur enfance qu'elles sont pires que la mort* (Romains, Verdun 211) *j'en arrive à la question qui m'obsède depuis mon jeune âge* (Gir., Folle 56) et — *j'ai la frousse de la mort. Depuis tout petit* (Sartre, Sursis 263). Mais si on voulait paraphraser ne faudrait-il pas dire «depuis l'époque où j'étais petite»? (ce serait alors «ponctuel»). Ou faut-il entendre «depuis que je suis toute petite, c'est-à-dire depuis que je ne suis plus un bébé» (sens linéaire)? Nous avouons que pour *toute petite* nous préférons la première interprétation. Quant à *depuis que j'ai quinze ans* il est possible de recourir à

l'autre explication —: si j'ai p. ex. dix-huit ans, je peux encore dire que j'ai quinze ans (+ quelques années de plus). On peut rendre le sens par «depuis que je suis une jeune fille (et non plus un enfant)». Vaudrait-il mieux penser à une analogie toute mécanique? On conviendra que ce que nous avons appelé «interprétation» (du premier cas: *depuis que je suis toute petite*) n'est pourtant pas une explication. En tout cas on constate une fois de plus qu'on ne parle pas toujours de façon assez «logique» pour dispenser les grammairiens de se creuser un peu la tête. Au sujet de la «légitimité» du tour nous avons consulté des Français qui ont répondu: «Évidemment ce n'est pas très logique, mais cela ne nous choque pas» — et nous avons entendu en italien *da quando siamo piccoli* (dit par un adulte).

depuis + indication de temps + que Il s'agit de «sens linéaire» pour la subordonnée, qui est au présent *jamais depuis un an que je la connais, elle ne s'est montrée sous ce jour* (Triplet, Inspecteur 229) *Depuis le temps qu'il nous fait l'honneur de partager notre vie, je ne l'ai jamais vu lire* (Aveline, Vie 43) *Depuis dix ans que je suis la femme de Jason, j'en ai long à lui apprendre* (Anouilh, N. P. N. 373) *depuis le temps que je fais des députés en payant à boire, est-ce que ça ne va pas être mon tour* (Chevallier, Clochemerle 83) *Depuis trente ans que je bataille avec la plume et la parole, depuis trente ans que je reçois des coups, je devrais avoir le cuir tanné* (Duh., Cécile 89). Le passé composé dans l'exemple suivant a un caractère nettement «présent» («se trouver dans la situation d'avoir fait») *Depuis sept ans que nous avons fini notre service, je rencontre Vitet assez régulièrement* (Duh., Conf. 95). Nous pensons que le sens «ponctuel» est plus rare. Il se trouve peut-être dans *Depuis ce matin que je suis dans la pièce, elle n'a pour ainsi dire pas bougé* (Gide, Symphonie 16, dit le soir), mais ce n'est pas sûr, voir la suite.

de Le sens inclusif existe dans des phrases comme *je le connais de longue date, comp. Cécile, qui connaît de longtemps le phénomène* (Duh., Cécile 139). C'est linéaire. Nous pensons que c'est aussi le cas pour *Ce n'est pas d'aujourd'hui que je le pense* (Gide, Faux-Monn. 403) *Ça n'est pas d'aujourd'hui que je le remarque* (Maup., Pierre 182). Une phrase comme *C'est seulement de ce matin que je me sens pour de bon à l'étranger* (Sartre, Mort 35) pourrait se dire même dans l'après-midi, mais est-ce que ce fait aurait

assez d'importance pour nous conduire à parler de sens «ponctuel»? *ce matin* équivaut au fond à *le matin de ce jour-ci* (et qui dure encore au moment où je parle), et d'ailleurs nous venons de voir qu'il peut y avoir confusion entre les conceptions de «linéaire» et de «ponctuel». Pour des expressions comme *de ce matin*, *d'aujourd'hui* en effet les deux «sens» doivent être assez rapprochés. Remarquer qu'on peut dire *je le sais de ce matin*, mais pourrait-on dire *je le sais du matin*? Pourtant on devra pouvoir dire *je le sais d'hier*¹ — on trouve le passé composé constituant une sorte de présent dans *un jeune homme qui n'a quitté que d'hier leur hôtel* (Gir., Juliette 23) *Mlle Gêneau, expliqua la concierge, est arrivée d'hier* (Plisnier, Mères III 356). Cependant il est possible de considérer *hier* comme appartenant à la sphère *aujourd'hui*, *ce matin*, etc., comme on le verra au chapitre VI (pp. 188-89).

Voici, voilà + indication de temps + que linéaire *Voilà longtemps que je te sais jaloux de moi, depuis le jour où tu as commencé à dire «la veuve»* (Maup., Pierre 222) *Voilà plus de soixante heures que je suis à peu près seul à soigner deux petits enfants et leur mère* (Bloy, Mendiant II 218) *voilà six mois que je suis sans travail* (Sartre, Mort 12) *Voilà quinze ans qu'on la voit venir* (75) *voilà onze mille nuits, en effet, que nous passons ensemble* (Gir., Suppl. sc. 7 (178)) *Voilà longtemps que je la rumine* (Chevallier, Clochemerle 13) *Voilà plus de vingt fois que je t'appelle pour manger la soupe* (Audoux, Marie-Claire 78).

Nous avons le passé composé dans les exemples suivants — mais il y a négation, et le sens n'est probablement pas inclusif au sens strict *voici longtemps qu'il n'a plus rien publié* (Gide, Faux-Monn. 45) *Voilà sans doute, non trois jours, mais une semaine que Geley ne s'est pas couché* (Saint-Exupéry, Pilote 244) *Voilà deux nuits que je n'ai pas fermé l'œil* (Sartre, Mort 142).

Le passé simple indique que nous avons «ponctualité» (mais guère «inclusivité») dans *Voilà trente ans que je te vis pour la première fois* (France, cit. Sandfeld, Prop. sub. § 106 (p. 171)). C'est déjà un peu plus difficile si on a le passé composé *Voilà dix minutes que je t'ai demandé un crayon* (Saint-Exupéry, Pilote 32). Est-ce «voilà que je ne cesse de te demander un crayon depuis dix minutes»* ou «il y a dix minutes que je te «demandai» un

¹ comp. *Je sais pas, madame, je suis là que du matin* (Aveline, Vie 314).*

* Voir Additions.

crayon»? Il y a encore plus de flou dans cet exemple (au présent) *Pourquoi me dites-vous cela aujourd'hui? Je suis déjà venue dans cette chambre . . . Voilà deux fois que vous en forcez la porte* (Anouilh, N. P. N. 119). On peut dire que le fait d'avoir forcé la porte deux fois est une chose passée (le sens est donc « ponctuel », et le présent est aussi singulier que ceux cités plus haut avec *depuis que je suis toute petite*). On peut trouver aussi, avec quelque bonne volonté, que le deuxième « forçement de porte » dure encore bien que Jacqueline soit déjà depuis longtemps dans la chambre (donc notre « dilatation de sens », et ce serait « linéaire »). On peut omettre voici, voilà *Quatre étés qu'elle porte cette robe-là* (Simenon, Fenêtre 14). Avec le passé composé *Quatre mois que je n'ai pas fait l'amour* (Sartre, Mort 13) *Six jours qu'on est resté sans bouffe* (235).

Il y a + indication de temps + que linéaire *Il y a huit jours qu'on sait que la France est battue* (Sartre, Mort 14) *Il y a longtemps que je vous vois venir* (210) *Il n'y a qu'un jour que tu le connais* (Anouilh, N. P. N. 312). Avec négation *il y a si longtemps que je ne déjeune plus* (Daudet, Lettres 175). Passé composé avec négation *Y a longtemps qu'on ne vous a vue* (Leroux, Mystère 125) *Il y a plus d'un mois que je ne lui ai pas écrit* (Sartre, Sursis 75) *il y a six mois qu'il n'a pas eu de femme* (Mort 175).

On croit voir le sens ponctuel dans *Il y a longtemps qu'on s'est aperçu de l'importance du choix des noms pour beaucoup de romanciers* (Mercure, janv. 1950 p. 103) *Il y a bien six mois que j'ai livré le manuscrit* (Bloy, Mendiant II 102). Toutefois dans ce dernier exemple on pourrait aussi prendre le passé composé au sens présent « que je me trouve dans la situation d'avoir livré », comp. *Il y a à peine huit jours que je suis installé* (Daudet, Lettres 10).

ça fait linéaire *ça fait quinze jours qu'on se bat* (Sartre, Mort 167) *le désarmement peut attendre: ça fait cinquante mille ans qu'il attend* (Chevallier, Clochemerle 286), ponctuel *Cela fait bien longtemps, Monsieur le ministre, que vous avez quitté Clochemerle?* (Chevallier, Clochemerle 75). On pourrait interpréter autrement (*vous avez quitté C.* « vous n'êtes plus à C. »), mais il semble nécessaire de parler de sens ponctuel dans *ça fait des mois qu'elle m'a envoyé un scénario* (Deval, cité Sandfeld, Propositions subordonnées § 106 (p. 171)).

Si on parle de présent inclusif on veut dire généralement présent + passé. Mais serait-il impossible d'imaginer un présent

inclusif comprenant le présent et le futur? Pour *Papa, je reste avec toi jusqu'à la fin des vacances* (Duh., Voyage 102) on dira sans doute qu'il s'agit de l'emploi futur du présent. Mais *Vous êtes ici jusqu'au matin* (Sartre, Sursis 295) nous semble tout à fait comparable à *je suis ici depuis hier*.

On a pu dire avec quelque semblant de raison que le présent est la forme non-marquée, extensive, qui peut remplacer les autres temps (et qu'on met là où on ne sait pas comment faire autrement). D'ailleurs cette affirmation nous semble reposer souvent sur des critères sémantiques, non fonctionnels. Peut-on vraiment dire que p. ex. le présent historique est un empiètement sur le passé si on ne sait pas (ou fait semblant de ne pas savoir) ce que «signifient» ces temps?

On dit que *c'est* est souvent «figé». C'est vrai. Mais ceci ne veut pas dire que *est*, même en se trouvant dans le voisinage de temps au passé ou au futur, représente toujours une invasion dans le domaine des autres temps. Si on dit *est-ce que vous le verrez (le voyiez)* le sens est «est-ce (maintenant) la vérité que, etc.». De même *Si elles n'agissaient pas sur Gomez, c'est que Gomez n'était pas comme tout le monde* (Sartre, Mort 10) «Il faut dire que, la raison en est que, moi l'auteur j'affirme que, etc.» *C'est que pour lui François avait toujours un peu échappé à l'ordre* (Radiguet, Bal 89) *C'est que je voyais l'Angleterre, à genoux devant lui* (Gir., Suzanne 109). *Ce n'est pourtant pas que les ancêtres de Mme d'Orgel se fussent donné le moindre mal* (Radiguet, Bal 10). Comp. aussi *Ce n'est pas vrai qu'un navire passa, un matin, à peu de milles* (Gir., Suzanne 60). Le sens affaibli de la locution *c'est à peine si* favorise très bien l'emploi du présent *C'est à peine si elle se reconnaissait encore* (Saint-Exupéry, Pilote 232), non «c'était avec peine que» mais «c'est à peine qu'on puisse dire que» *c'est à peine si, de son léger murmure, il enchantait quelques grenouilles* (Saint-Exupéry, Terre 17) *c'est à peine s'il s'informa des conditions de la nouvelle existence* (Gide, Faux-Monn. 321). Dans les relatives aussi le présent peut être parfaitement à sa place *C'est là qu'on le mettra* (Chevallier, Clochemerle 23) «l'endroit où on le mettra se trouve là». *c'est moi qui défendrai le projet devant le Comité* (24) «la personne qui défendra le projet c'est moi qui vous parle» (comp. la formule *moi-ici-maintenant*). Mais il n'en est pas moins vrai que le présent *c'est* va plus loin: *c'est moi qui*

le *fis* (qu'on nous excuse de nous servir du p. s. pour les besoins de la cause) *c'est bien*; *c'est vous qui le fîtes*, aussi, *c'est lui qui le fit*, déjà un peu moins, et *c'est Napoléon qui le fit*? Pourtant ce n'est pas un «débordement» trop grand si on considère l'influence de Napoléon comme chose toujours présente, à plus forte raison si on dit avec le passé composé *c'est Napoléon qui nous a donné le Code Civil*. Mais *C'est Marthe qui vint m'ouvrier* (Radiguet, Diable 66)? Nous verrons que c'est fréquent de voir justement *ce fut* dans ces cas-là. Mais on voit souvent aussi *c'est* + passé simple. Il convient de commencer par citer des exemples avec *c'est* + à ce moment (on voit donc encore ce tour combiné avec un présent — mais c'est un présent qui a pourtant quelques rapports étroits avec un passé simple) *C'est à ce moment qu'il vit le petit bout de papier* (Gide, Faux-Monn. 105) *c'est à ce moment que la littérature prit le maquis* (Parrot 14) *C'est à ce moment qu'elle trouva dans son courrier, une lettre de Marie-Dominique* (Plisnier, Mères III 231). dans ce moment: *C'est dans ce moment, que Baba, jetée à terre, fut enjambée par le couple* (Gir., Combat 281).

Comp. en outre *c'est alors que je fis un signe à Jacques et à Sarah* (Gide, Symphonie 22) *C'est alors que la foule des mères et des pères s'inclina plus encore, comme devant un cadavre suprême, et que parut Rebendart* (Gir., Bella 37) *C'est alors que je remarquai son oreille gauche* (Duh., Conf. 12) *C'est alors qu'elle recommença d'espérer* (Plisnier, Mères III 182) *C'est alors que parut Bernard Estivandier* (III 53) *C'est alors que la sonnerie retentit* (Héloïse 198) *Ce n'est que le 30 octobre qu'eut lieu . . . la prise de contact décisive* (Gaxotte 446) *C'est ainsi qu'Henri partit seul cet été-là* (Géraldy, Prélude 11) *C'est ainsi que les parents apprirent que* (Daudet, Lettres 187) *c'est à la poésie qu'il se sacrifia tout entier* (Parrot 74) *C'est à Juda qu'elle parla* (Plisnier, Mères II 118) *C'est la droite qui prit l'initiative de la provoquer* (Europe, déc. 1949 p. 63) *C'est Claire que je revis d'abord* (Plisnier, Héloïse 189) *C'est Daru qui le réveilla à huit heures* (Mères III 278) *C'est du dernier escalier que je vis les dieux* (Gir., Suzanne 84).

Voici des exemples de *ce fut* + p. s.; d'abord la combinaison avec à ce moment *Ce fut à ce moment-là que le souvenir de M. Hubert bouscula le buste en plâtre* (Bory, Aglaë 11); ensuite: *Ce fut trois jours plus tard que, à peine avions-nous vidé nos tasses,*

nous entendîmes naître, et cette fois sans conteste approcher le battement régulier des pas familiers (Vercors, Silence 66) *Ce fut ma nièce qui alla ouvrir quand on frappa* (17) *Le lendemain, dans la matinée, ce fut Mme Deslois qui entra dans la lingerie* (Audoux, Marie-Claire 104) *Ce fut Potanceau qui prit Brossard par les épaules* (Gir., Combat 194) *Ce fut la lionne qui sortit la première* (Triolet, Inspecteur 201) *Ce fut elle qui ferma la porte de la loge* (152) *Ce fut la mère qui répondit* (Maup., Pierre 266).

Nous avons déjà dit que *c'est* se trouve le plus naturellement du monde avec un passé composé *C'est Antonius Blond qui a écrit ce qui suit* (Triolet, Inspecteur 11) *Ce n'est qu'en août 1914 que je suis entré, bien malgré moi, dans la politique* (Rolland, Quinze ans V) *Tu oublies que c'est moi qui t'ai mouché le nez, qui t'ai lavé tes pieds sales et donné ta cuillère quand tu étais grand comme ça* (Anouilh, N. P. N. 230). Il ne s'agit pas ici d'un débordement du présent. Il n'est pas question de «forme figée», comp. *Ce sont les lapins qui ont été étonnés* (Daudet, Lettres 7) *que ce soit à Paul Valéry qu'ait été cette gloire incontestée* (Aragon, Chroniques 17). Un coupeur de cheveux en quatre pourrait s'étonner de cette phrase *Je suis le seul soldat qui soit parti pour la guerre en sachant qu'elle était dangereuse* (Gir., Bella 9–10) parce que l'amant de Bella n'est plus soldat au moment où il parle. Mais qui ne voit que cela signifie «Je suis (maintenant encore) le seul qui, devant autrefois partir comme soldat, savais»?

c'est + imparfait *C'est le 8 juin 1945, à 8 h. 30, qu'il succombait des suites du typhus à Teresin* (Parrot 83) *Pendant une heure, c'est en vain que je guettais sa silhouette familière* (234–35) *ce n'est pas à lui, mais à Dieu, que le don était adressé* (Saint-Exupéry, Pilote 225) *C'est là que s'élevait le chêne* (Europe, déc. 1949 p. 47) *c'est elle qui voulait mourir* (Anouilh, N. P. N. 196).

Même dans une subordonnée (après un verbe au passé) on trouve le *c'est elle n'ignorait pas, non plus, que c'est d'elle-même qu'en fin de compte pouvait dépendre sa résurrection* (Parrot 7). Il semble que nous ayons affaire ici à un vrai débordement. Nul doute qu'il y ait des cas où *c'est* doive être considéré comme une forme figée. Damourette-Pichon admettent V 193–94 ces trois possibilités *je croyais que c'est l'or qui donne le bonheur — je croyais que c'est l'or qui donnait le bonheur — je croyais que c'était l'or qui donnait le bonheur* — mais ils trouvent plus naturel le dernier type. Dans

Ce n'est ni moi qui pensais, ni moi qui éprouvais (Saint-Exupéry, Pilote 169) on commence par la construction qu'on connaît déjà, mais il est facile de voir que l'imparfait est tout indiqué dans la suite *C'était mon corps*: c'était alors le corps (qui faisait quelque chose). Et il va sans dire qu'il y a des cas de «concordance» *C'était bien de moi qu'on parlait* (Daudet, Lettres 152) *C'était en se précipitant de son lit, en ouvrant ses yeux endormis, affolée par le réveil-matin, qu'elle faisait sa toilette pour l'amour* (Gir., Bella 30) *c'était un Anglais que m'apportait la mer!* (Gir., Suzanne 109) *c'était elle qui marchait maintenant devant . . . c'était elle qui menait le dompteur* (Triolet, Inspecteur 200). Dans des subordonnées *Il répondit que ce n'était pas son amusement qui importait* (Mauriac, Thérèse 192) *Ne voyait-elle pas que c'était pour cela que je restais?* (Gir., Combat 25) *Mais Placide ne sut si c'était de Nicole ou de Cécile qu'elle parlait* (Plisnier, Mères III 353) *Mme d'Orgel paraissait n'entendre que lorsque c'était Anne qui parlait* (Radiguet, Bal 50). Dans les conditionnelles l'imparfait a souvent, on le sait, une valeur modale *Si c'était moi qui me battais, je pourrais avoir un avis* (Sartre, Mort 49) (comp. la suite *Mais c'est les autres qui se font descendre, c'est sur la Loire qu'on se battra*). Et on a dit (avec un peu d'exagération il est vrai) que *comme si* ne peut pas se combiner avec le présent *Au faite de mon cocotier, je fus soudain inerte, comme si c'était là que je me maintenais depuis cinq ans* (Gir., Suzanne 135). Il faut signaler aussi l'imparfait du style indirect libre (ou de l'observation) *Il regarda sa mère avec surprise. Était-ce bien elle qui parlait?* (Radiguet, Bal 80) *Était-ce cela qui le gênait* (Plisnier, Mères II 100) *Daniel souriait: c'était lui que l'avion cherchait entre les tombes* (Sartre, Mort 116).

c'est + plus-que-parfait *C'est au début de 1944, que Desnos avait été arrêté par la Gestapo* (Parrot 84) *Ce n'est pas rue Caulaincourt qu'Antoinette était allée se gaver de pensées tristes* (Simenon, Fenêtre 159) *C'est lui qui, en 1787, avait fermé les Chambres de lecture et les Sociétés* (Gaxotte 117). *J'ai eu tort, je crois, de vous reparler de . . . d'autrefois . . . Quelle idée! C'est moi qui avais commencé* (Bernstein, Soif I (2) sc. unique). La «concordance» serait plutôt *c'était* + plus-que-parfait, voir p. 191 (comp. *c'est moi qui l'ai fait*). Pourtant il y a une sorte de concordance complète dans *Le village, en quelques instants, était devenu désert, comme si c'eût été un lion, et non un agneau qu'on avait lâché dans les rues* (Mauriac, Thérèse 145).

Voici quelques exemples (dont plusieurs se comprennent très bien sans qu'on ait besoin de parler de «forme figée») de *c'est* + futur *C'est à moi qu'il faudra obéir* (Sartre, Mort 167) *c'est un autre qui le fera* (26) *Et c'est-il l'Europe d'après-demain qui me donnera ma bouffe?* (72) *Si vous ne le faites pas, si vous voulez cacher votre honte, c'est moi qui le ferai* (Triplet, Inspecteur 191) *C'est l'oncle de Frédéric qui la conduira à l'autel* (Anouilh, N. P. N. 334) *C'est là qu'on le mettra* (Chevallier, Clochemerle 23) *C'est ce bal qui ouvrira la saison* (Radiguet, Bal 146) *C'est peut-être aujourd'hui que l'orage éclatera enfin* (Simenon, Fenêtre 116) *Et, après ça, c'est toi qui viendras à la maison* (Martin du Gard, Thibault III 201) *c'est alors, plus que jamais, que Claire aura besoin de moi* (Plisnier, Héloïse 178). Mais on trouve la «concordance» dans *Demain, elle régnera et ce sera vous à travers elle qui régnerez* (Plisnier, Mères III 326).

c'est + conditionnel *crois-tu que c'est toi qui m'en empêcherais* (Sartre, Mort 120). Aussi ce sont *Ou alors ce sont tous les autres qui n'existeraient pas?* (Aveline, Vie 76). Mais on constate la «concordance» dans *est-ce que . . . ce serait Jakobé que j'aimerais?* (Pont. 172, dan. *Kan det da være Jakobe, jeg elsker?*) et dans une subordonnée comme *François ne pouvait se lasser de penser que ce serait dans un endroit nouveau, à Venise, qu'il reverrait ce visage* (Radiguet, Bal 121).

c'est + cond. passé *c'est pas lui qui se serait mis en avant quand on demandait un volontaire* (Sartre, Mort 48) *C'est par là qu'il aurait fallu commencer* (Sursis 331) *Mais ce n'est pas devant un frère inconnu et indifférent que j'aurais baissé le front* (Camus, Malentendu III 1 (83)). Sans doute on peut considérer le plus-que-parfait du subjonctif comme un substitut de cette forme (mais il faut bien qu'il garde son nom: on n'a pas l'habitude de changer ses papiers d'état-civil, même en changeant de fonction) dans *Ce n'est pas elle qui eût adressé la parole à un arbre* (Gir., Juliette 98). On trouve évidemment ce serait + la forme composée *ce serait M. Darzac en personne qui, le 24, serait allé demander la lettre au bureau de poste* (Leroux, Mystère 186).

c'est peut se combiner avec des temps variés *C'est par la guerre qu'ils avaient escaladé le pouvoir, c'est par les succès militaires qu'ils s'y tinrent* (Gaxotte 270).

Et avec *devais, allais* + inf. *C'est maintenant qu'elle allait pou-*

voir agir (Martin du Gard, Thibault III 173) *c'est lui qui allait être mon jeu et mon aventure constante* (Gir., Sod. I 1 (25)) *C'est d'épuisement que devait mourir Guy-Robert du Costal* (Parrot 71) *C'est au service de l'esprit que devait mourir Jacques Decour* (65).

Il y a n'est pas figé, d'après Damourette et Pichon V 246, dans des cas comme *je l'ai vu il y a une heure, je l'avais vu il y avait une heure*. Nous avons déjà vu que la combinaison d'une forme simple de «l'auxiliaire» (évidemment ce n'est pas très juste de parler d'auxiliaire s'il s'agit des formes simples) avec la même forme + participe passé constitue une sorte de concordance.

Pour il n'y a que — que on trouve la non-concordance dans *Il n'y a que là qu'il pouvait se cacher* (Leroux, Mystère 86), la concordance dans *le soir il n'y avait qu'avec toi que je voulais dire ma prière* (Anouilh, N. P. N. 47) *Il n'y avait que moi qui sûit qu'il était l'assassin* (Leroux, Mystère II 128), et au fond aussi dans *Il n'y a qu'hier que j'ai pu la suivre jusqu'au bout* (Anouilh, N. P. N. 41) *il n'y a pas un qui ait levé le petit doigt* (Sartre, Mort 14).

Nous tenons à faire encore une petite remarque avant de quitter le présent. On sait que dans la langue parlée on substitue le présent du subjonctif à l'imparfait du subjonctif (à moins d'esquiver la difficulté d'autre manière). Ce n'est pas ici le lieu de discuter la (ou les) cause(s) du recul de cette dernière forme. Nous dirons seulement qu'il ne faut peut-être pas écarter tout à fait l'explication «euphonique». Sans doute *aimasse* n'est pas très différent phonétiquement de *amasse*. Pourtant il y a une différence capitale entre *aimasse* et *amasse*, c'est que l'*asse* du premier mot est une désinence. Et quelles autres désinences verbales trouvons-nous en français? il y a *s, ent, e* (qui ne se prononcent souvent pas), *ons, ez*, et quelques autres encore. On convient que comparés avec ces légères additions (et ce sont les comparaisons qui comptent ici, car des formes italiennes comme *cantassero*, etc. sont bien vivantes) les *asse, assent, assions, assiez* font tout de même un effet assez «lourd». Mais qui a dit que le corps d'un mot ne puisse très bien consister dans des combinaisons avec *ass*, etc.?¹ On sait en outre que ce sont les formes comme *fût* qui prêtent le moins au sourire. En tout cas c'est un fait qu'on se sert du présent pour éviter ces «cacophonies». Mais on se rend très bien compte que cela équivaut au fond à un passé, ce qui se

¹ comp. Dauzat, Études de linguistique française p. 73.

voit par le temps de l'indicatif dans le reste de la phrase *Il a fallu que j'allume le feu avec un soufflet pendant qu'ils jetaient leurs papiers dedans. Je recevais toute la fumée dans la gueule* (Sartre, Mort 65). Donc, pourvu qu'on prenne ses précautions (préciser le «time» par d'autres verbes dans le voisinage ou des indications de temps) on peut négliger ce que nous croyons être le «sens fondamental» des «tenses», non seulement pour exprimer des valeurs modales, mais aussi pour éviter des formes désagréables.

Chapitre II.

Le futur.

Le temps futur peut vraiment servir à indiquer des actions futures *Je vous paierai aujourd'hui, demain, dans deux ans* (Grevisse § 730) *les premiers temps, c'est comme ça, dit Ritchie débonnaire. Tu t'y habitueras* (Sartre, Mort 10) *Tu crois qu'il marchera?* (11) *Dans une minute je saurai si je suis encore un peintre* (Sartre, Mort 29, nous jugeons inutile de parler du présent dans cet exemple, il se comprend facilement) *A ce train-là, dans trois mois ce sera la paix nazie* (13) *dans quelques heures, les bergers allemands nous chasseront tous vers l'Est* (41) *Que mon pays soit encore quand reviendra le jour!* (Saint-Exupéry, Pilote 207) *Mais il désire être sérieux, ce jeune frère qui succombera dans vingt minutes* (170) *J'ai acquis le droit de me sentir penaud, bientôt, quand le Commandant m'interrogera* (186) *Attends un jour, attends un an, bientôt tu seras la plus forte* (Anouilh, N. P. N. 370) *Quand te marieras-tu? demanda Corinne. — Le 21* (Plismier, Mères III 482). Comme le montrent plusieurs des exemples il peut souvent s'agir d'un futur assez proche, comp. encore *Bientôt tu joueras une comédie sinistre qui te fera souffrir* (Anouilh, N. P. N. 48). Qu'il s'agisse d'un futur proche ou d'un avenir plus éloigné on a d'ailleurs fréquemment l'occasion d'opposer une action future à ce qui se fait à la minute présente *Attendez, Mairesse, vous parlerez tout à l'heure* (Duh., Cécile 26) *je l'expliquerai ça plus tard* (42).

Le futur peut indiquer une action qui est postérieure à une action future exprimée par le présent *Bacchis donne demain un dîner qui sera suivi d'une fête* (Louÿs, Aphrodite 129).

Le futur se met très bien avec des indications de temps comme *maintenant*, etc. Le sens est «maintenant nous voyons que plus tard (ou bientôt) telle chose arrivera» *A présent ajouta-t-il avec*

satisfaction, la guerre sera vite finie (Sartre, *Mort* 13) *Quand nous reverrons-nous maintenant* (Anouilh, *N. P. N.* 256).

Le futur peut se combiner avec à ce moment: *Je la retrouverai à ce moment-là* (Lang, *Fragile I* 2) *A ce moment-là, les histoires ne me gêneront plus* (Bourdette, *Temps difficiles III* (25)). *A ce moment-là, les choses iront sans doute mieux* (Camus, *Malentendu II* 6 (64)) *à ce moment-là, je pourrai enfin m'établir à Saint-Clair* (Mauriac, *Thérèse* 169) *A ce moment, Corinne se trouvera installée à Paris avec Gilles* (Plisnier, *Mères III* 469). Avec en ce moment: *Votre mère habitera Choisy-le-Sec jusqu'à votre mariage. Mais vous ne l'y trouverez pas en ce moment* (Plisnier, *Mères III* 470-71). Puisque le subjonctif n'a pas de forme spéciale pour le futur, nous pouvons citer ici *A moins que nous n'ayons la guerre à ce moment-là* (L. Daudet, *Ciel de feu* 42).

Nous avons vu pp. 23-24 que le présent peut indiquer un degré intermédiaire entre le style indirect libre et le discours direct. Il en va de même pour le futur *c'était le poste des Heinemann, les Allemands réfugiés du premier, une voix rauque et vipérine qui vous râpait les nerfs, ça ne finira donc pas, ça ne va donc pas finir* (Sartre, *Sursis* 257) *Elle claquait des dents: ils passeront par Laon, ils brûleront Paris* (283). Dans *Thérèse en aura le cœur net* (Mauriac, *Thérèse* 180) on a la même impression de subjectivité que celle que nous donne l'imparfait (ou le conditionnel) du style indirect libre — bien que l'entourage soit au présent historique (comp. la suite *Elle s'engage à tâtons dans l'escalier*, etc.).

L'exemple suivant offre un intérêt spécial *Ce qui est sensible chez Léon Chestov, le sera plus encore peut-être chez Kierkegaard* (Camus, *Sisyphes* 56). Chestov a vécu plus tard que Kierkegaard. Mais le sens de la phrase est évidemment «Ce que nous trouvons (ou avons trouvé) de sensible chez Chestov, le sera plus encore quand nous passerons à l'étude de Kierkegaard». Si on dit «actions futures» on pourrait demander: par rapport à quoi? Sans doute c'est le plus souvent par rapport au présent de celui qui parle. Le «point fixe» peut être aussi une autre action qui pour une raison ou pour une autre est mise au présent, p. ex. «vérité éternelle», des faits imaginés, etc. *là où n'existe pas le sentiment de la patrie, aucun langage ne le transportera* (Saint-Exupéry, *Pilote* 230) *Celui-là qui accepte de brûler en vol, le jugera-t-on sur ses boursofflures?* (Saint-Exupéry, *Pilote* 140) *A supposer qu'un chef*

génial, capable par miracle d'un coup d'œil d'ensemble, conçoit un plan susceptible de nous sauver, ce chef ne disposera pour se manifester que d'un fil de sonnerie de vingt mètres (135) C'est pourquoi l'on rêve de tomber malade pour se réveiller à l'infirmerie, où des religieuses à cornette blanche vous apporteront au lit des tisanes sucrées (49) Ce nouveau Paris auquel elle avait pensé toute la nuit comme le voyageur arrivé dans son hôtel après le coucher du soleil pense à la ville inconnue qu'il verra le lendemain (Gir., Combat 94). Il faut mentionner ici ce que Clédat a appelé le futur «virtuel»: A côté de *Il est inconstant, tantôt il vous fait le meilleur accueil, et tantôt il vous tourne le dos* (avec le présent d'habitude) on peut dire avec le futur virtuel *un jour il vous fera le meilleur accueil, le lendemain il vous tournera le dos* (R. Ph. fr. 39,64). Dans la même revue (40,20) M. Yvon interprète ainsi «*Il fera, il tournera* nous semble signifier: il est capable de faire, il est homme à tourner, et exprime ainsi non seulement l'avenir, mais les dispositions actuelles du personnage en question». Mais il y a donc l'avenir, et les dispositions actuelles laissent prévoir qu'un jour le personnage fera quelque chose.

Le futur se trouve dans les indications scéniques: Il est assez logique qu'autour du présent scénique se groupent surtout le futur et le passé composé (il y a bien d'autres formes temporelles comme on va voir) *Le domestique sort et rentrera tout aussitôt* (Sée, *Le bel amour* I 1 (2)) *La vieille disparaît dans la roulotte. Elle ressortira plus tard* (Anouilh, N. P. N. 397) *Il va au-devant d'Ulysse avec lequel il rentrera* (Gir., *Guerre* II 11). On remarque que le présent et le futur dans ces exemples indiquent des actions un peu différentes ou pour mieux dire un peu opposées: Il faut bien qu'il y ait une raison pour qu'on ne se contente pas de présents successifs (comp. pp. 34–35). Dans les indications suivantes il est vraiment question de l'aspect d'avenir (avenir proche il est vrai) *Entre le vieux domestique. Il va s'asseoir derrière le comptoir, sans un mot. Il ne bougera pas jusqu'à la fin de la scène* (Camus, *Malentendu* I 1 (19)). *Bolivar dictera de plus en plus vite* (Supervielle, *Bolivar* II (VI) 3), comp. le Prologue d'*Antigone Elle tricote pendant toute la tragédie* (Anouilh, N. P. N. 136) *C'est lui qui viendra annoncer la mort d'Hémon tout à l'heure* (137). C'est donc ici en quelque sorte un temps «relatif». Il peut prendre un caractère plus «absolu». Dans *Le réparateur de radio d'Elsa*

Triolet (Europe, dec. 1949 p. 42 ss.) on a, comme d'habitude, le présent, mais voici le futur *Puis le Petit Gars mènera la Gosse à table, elle s'assiera et écoutera. La Gosse remettra vite son béret, prendra son imperméable sur son bras. Le Petit Gars, alors, sort son rucksac* (44–45). Il y a des pièces de Pirandello où c'est le «futur scénique» qui domine.

Des futurs successifs se trouvent évidemment ailleurs que dans les indications scéniques. On a dit que ces futurs successifs sont régulièrement accompagnés d'indications temporelles *Vous parlerez d'abord, je ne parlerai qu'après vous — J'entrerais, vous entrerez ensuite* (Le Bidois, I 454), mais ce n'est pas toujours nécessaire *Vous trouverez une porte d'argent toute constellée de croix noires . . . à main droite . . . Vous frapperez, on vous ouvrira* (Daudet, Lettres 134).

L'ordre des verbes peut être contraire à la marche des événements, surtout dans des cas comme *Sabakine disparaîtra dès qu'il flairera quelque chose* (Martin du Gard, Thibault IV 73) *Je reste aux aguets, et viendrai me saisir du jeune traître dès que la voie sera libre* (Gir., Folle 56) *Je vous expliquerai tout dès que Joséphine sera là* (107) *Que feras-tu quand il viendra?* (Daudet, Lettres 42) *Vous aurez à boire quand vous ne serez plus en nage* (Mauriac, Thérèse 45).

Mais deux futurs peuvent aussi être simultanés *Ça ira mieux tout à l'heure, quand le train roulera* (Sartre, Sursis 187). Comme il s'agit la plupart du temps de constructions spéciales (phrases relatives, combinaisons avec *tant que*, etc.) nous réservons l'étude de ce phénomène pour la fin de ce chapitre. En effet, il est commun, aussi dans les grammaires scolaires, de commencer par donner des définitions et règles générales p. ex. pour l'emploi du passé simple et de finir par mentionner comment ces règles sont appliquées dans des constructions spéciales (les différentes sortes de propositions, certaines combinaisons de mots, etc.). Nous croyons que cette méthode n'est pas sans présenter quelques avantages. Ajoutons seulement que les indications temporelles qui se trouvent dans les exemples cités plus haut d'après Le Bidois *Vous parlerez d'abord, je ne parlerai qu'après vous — J'entrerais, vous entrerez ensuite* servent justement à indiquer qu'il s'agit de futurs successifs, non de futurs simultanés.

Le futur peut exprimer plusieurs nuances qui s'expliquent

aisément (du moins nous le croyons) par le sens «fondamental». On a bien le droit de parler de valeur modale. Dire que le futur soit un mode nous paraît un peu exagéré. Mais par sa nature temporelle même il se prête à prendre certaines valeurs modales («le futur s'accompagne de tous les mystères de l'éventualité» (Vendryes, Langage 179)). Le conditionnel aussi peut prendre des valeurs modales. Certains (et on sait qu'ils sont assez nombreux) vont jusqu'à dire que c'est un mode. L'imparfait peut prendre des valeurs modales. Et pourquoi ne pas dire que p. ex. le présent dramatique constitue une sorte d'emploi modal du présent? Mais ce sont les sens du futur qui nous occupent ici.

Il y a d'abord ordre (comp. le sens impératif du présent mentionné p. 29) *Solander, vous apporterez un second lit de camp. Et débarrassez-vous de ce chien empaillé!* (Gir., Suppl. sc. 7 (176)) *Tiens, voici ma récolte de champignons, tu les feras cuire* (Anouilh, N. P. N. 22). Aussi la 3^e personne *Il sent que ses joues se congestionnent, sa voix s'élève, il crie: «Il n'y aura pas de poux ici! Il n'y en aura pas!» «Là! là! dit le Blondinet. T'emballe pas; c'est pas notre faute»* (Sartre, Mort 255). Comme on sait il y a ordre et ordre, le futur peut en souligner le caractère absolu, mais aussi servir à donner l'ordre avec politesse (Gram. Lar. § 386); on peut renforcer cette note par des verbes comme pouvoir *S'il sort de son cabinet, Denise pourra lui dire que...* (Maurois, Cercle 51). Il y a les préceptes, les consignes, etc. *Il disait: «Elle doit faire, non seulement du piano, mais du solfège et des dictées musicales» exactement comme il eût dit: «Elle prendra un quart de comprimé d'aspirine avant de s'endormir...»* (Maurois, Cercle 42) *On lui avait rabâché la consigne: «Tu tireras sur les avions»* (Saint-Exupéry, Pilote 159). On connaît également les Commandements du Décalogue *bien d'autrui ne désireras*, etc., comp. les multiples imitations modernes comme *Six commandements du libraire. I Quand des livres tu recevras, avec soin les reconnaîtras*, etc. (Parrot 27).

Il y a la prière (En effet l'impératif aussi indique et ordre et prière *faites cela, je vous en prie*): *Nourrice si je crie tu mettras ton poing sur ma bouche, si je me débats tu me tiendras, n'est-ce pas?* (Anouilh, N. P. N. 363)* *Vous prendrez bien une tasse de café avec moi, pour vous remonter un peu* (Chevallier, Clochemerle 186).

Pour le futur exprimant ordre et prière on peut consulter aussi

* Voir Additions.

Wainstein, pp. 9–10; on y trouve un résumé des théories de Lerch, *Die Verwendung des romanischen Futurums* (1919): le futur peut être tantôt plus fort et tantôt plus faible que l'impératif. Il y a la gradation suivante:

futur catégorique: *tu le feras!*
 falloir: *il te faut le faire!*
 devoir: *tu dois le faire!*
 impératif: *fais-le!*
 futur suggestif: *tu le feras (n'est-ce pas?).*

Le «futur catégorique» c'est sans doute «tu feras cela, que tu le veuilles ou non». Le futur dit suggestif peut-être «je vous crois trop aimable pour vouloir refuser ma prière» comp. l'addition *n'est-ce pas?* et *Tu me porteras aussi, dis?* (Audoux, Marie-Claire 11).

Il y a concession, «insouciance» («vous ferez ce que vous voudrez, moi ça m'est parfaitement égal») *Les moteurs sauteront s'ils le veulent. Moi je m'en fous* (Saint-Exupéry, *Pilote* 87) *Me laver! Pour qui? Pour les Fritz. Ils me prendront comme je suis* (Sartre, *Mort* 42) *Elles pourront devenir comme elles voudront mes mèches, maintenant* (Anouilh, *N. P. N.* 78) *Arrivera ce qui arrivera, etc.**

On peut parler de «éventualité» dans des cas comme *on dira que, on objectera que, etc.* L'idée d'un «peut-être» ou d'un «sans doute» n'est pas loin, comp. *C'était, penserez-vous peut-être, participer à l'erreur que je dénonçais au début* (Europe, déc. 1949, p. 146) *on ne trouvera pas mauvais que je rappelle ceci* (20). Dans *Tu n'as qu'à venir avec nous. Tu ne diras pas qu'on ne te l'a pas demandé. Non, reconnut Boris. Je ne dirai pas ça* (Sartre, *Mort* 52) les deux futurs ne semblent pas présenter la même nuance. Mais cela tient au fait qu'il s'agit de deux personnes grammaticales différentes. L'importance de ce facteur a déjà été relevée par M. Rohlfs. Pour des phrases interrogatives comme *Vous ne luttez pas contre les mauvais, dites-vous? Alors quoi? lutterez-vous contre les bons?* (Bloy, *Mendiant* 66) *Enfin, m'expliquerez-vous pourquoi vous avez quitté la grange?* (Sartre, *Mort* 41) c'est plutôt «peut-être» qu'on «sous-entend». Assurément «sans doute» peut se

* Voir Additions.

rapprocher du sens de «peut-être», mais il peut aussi être près de signifier . . . simplement «sans doute». Et le futur peut exprimer une garantie sur l'avenir *un drôle de nom, vous m'avouerez?* (Benoît, Désert de Gobi 7) (un peu aussi «futur suggestif») *Buvez ceci, mon voisin; vous m'en direz des nouvelles* (Daudet, Lettres 281) *Ma femme fait un cassis, vous m'en direz des nouvelles* (Chevallier, Clochemerle 102).

Il y a plusieurs autres façons d'émettre des affirmations sur l'avenir: il y a les conventions *Il est d'accord? En principe, oui. Soixante dollars par semaine et tu feras la chronique des expositions* (Sartre, Mort 11), les menaces *Mais vous vous repentirez de ne m'avoir pas écoutée, Monsieur le curé* (Chevallier, Clochemerle 98), les promesses *Mais il veut te voir. Il me verra, dit Gomez. Il me verra* (Sartre, Mort 11) *Tâche de sourire — . . . Je sourirai, dit Gomez* (13) *Si, mon enfant, tu la verras* (Daudet, Lettres 89) *C'est bien, je partirai* (Anouilh, N. P. N. 377). Il va sans dire qu'on peut insister sur cette nuance par des mots comme *promettre, jurer*, etc. On pourra dire que p. ex. *jurer* présente deux «sens»: «jurer que telle chose est (se trouvera) vraie» *je serai comme elle, je te le jure* (Anouilh, N. P. N. 246), comp. *soyez certaine que la municipalité s'inclinera* (Chevallier, Clochemerle 105) — c'est d'ailleurs la même sorte de «promesse» que nous avons vue dans *vous m'en direz des nouvelles* — et «jurer qu'on s'efforcera pour que telle chose arrive» (au fond c'est évidemment la même chose: la prétendue garantie sur l'avenir). Pour cette dernière nuance on peut citer *Tu me jures que tu m'attendras?* (Sartre, Sursis 247) *Jure-moi d'abord que tu sortiras sans rien me dire* (Anouilh, N. P. N. 158) *ton oncle Créon saura. Je te le promets* (140) *Mais je te promets que je ne bougerai pas d'ici avant ton réveil* (149) *Tu vas me promettre que tu ne la gronderas plus jamais* (152).

Dans ces cas (surtout là où on a affaire à la 1^{re} personne) il s'agit de quelque chose qu'on a la volonté de faire. Si on veut faire quelque chose il est question évidemment d'une action future, et quand on fera quelque chose c'est souvent parce qu'on veut le faire (c'est ce que nous venons de voir). Comp. encore *Rien à faire. J'irai pas plus loin. Même que vous en trouveriez vingt litres; même que vous m'en trouveriez cent* (Sartre, Mort 18). L'exemple suivant pose un problème de caractère général *je ne me tuerai plus!* (Gir., Folle 71-72). On peut parler ici de «Futurum de conatu» — à

condition de ne regarder de telles dénominations que comme de simples étiquettes («tous ces noms que nous tendions fièrement aux examens pour les faire poinçonner comme dans le métro des tickets de toute première classe» (Gir., Suzanne 97)). Donner des étiquettes ce n'est pas expliquer. Mais ce qui est important c'est de constater que le futur peut donc aussi être imperfectif: De même que *je ne jouerai plus au bridge* signifie non seulement «je ne ferai plus jamais un robre», mais aussi «je ne me mettrai plus à une table de jeu pour commencer un bridge» (sens qui n'étonne personne, vu que *jouer* est «ordinairement» imperfectif), de même *je ne me tuerai plus* peut donner la promesse que je ne ferai plus l'action qui consiste à commencer de me tuer; si on veut on peut traduire par «je n'essaierai plus de me tuer», mais ce n'est là qu'une traduction. La langue regarde ici *se tuer* comme un verbe «imperfectif», c'est-à-dire qu'un homme qui a «essayé de se tuer» s'est effectivement tué: il a fait au moins un ou plusieurs des actes qui constituent des phases de cette activité. Comp. le *Secours aux noyés*. Il n'y a pas que le présent et l'imparfait pour admettre l'emploi «imperfectif» des verbes «ordinairement perfectifs». Malgré ce que nous avons dit sur les rapports entre la volonté et le futur il faut tout de même distinguer. Dans *Oui, je veux m'en aller, et je m'en irai!* (Audoux, Marie-Claire 22) le futur exprime une forte affirmation et qui ressemble bien à une volonté ferme. Pourtant ce n'est pas tout à fait la même chose que *je veux m'en aller*.^{*} Et on sait aussi qu'on peut être dans la situation de devoir faire telle ou telle action contre son gré (on ne pourrait probablement pas même parler toujours de «passives wollen» *Dis donc, graine d'espion, veux-tu filer?* (Gir., Provinciales 131) *Veux-tu me répondre? ordonna-t-il* (181), voir aussi Gougenheim *Périphrases verbales* 261 ss.). Si dans ce dernier cas (action future qui n'est pas voulue par le sujet) on pouvait mettre *vouloir* + infinitif, on aurait lieu de voir dans ce verbe un auxiliaire du futur. On sait que ce n'est pas le cas pour le français ordinaire. Il y a les dialectes (Herzog § 560, surtout la Franche-Comté). Et il y a le parisien vulgaire *le train veut partir* (Bauche 107).¹

¹ Il ne faut pourtant pas exagérer, d'après Thérive «le peuple, à Paris ne dit jamais *il veut pleuvoir*. Il se borne à dire: *Penses-tu! il ne veut pas pleuvoir*» (cit. Le Bidois I 452).

* Voir Additions.

Pour des cas comme *la blessure semblait vouloir se fermer, son parapluie, qui ne voulait pas se fermer* (où il y a toujours volonté, bien que métaphorique) voir Gougenheim, Périphrases 257 et Sandfeld, Inf. § 56.

A l'inverse des emplois du futur que nous avons mentionnés en dernier lieu (volonté ferme), ce temps peut exprimer aussi une volonté atténuée, plus modeste, plus polie (Comp. les deux nuances extrêmes du futur «impératif») avec *l'aide que j'appellerai mystique de Ludmilla* (Europe, déc. 1949 p. 146). M. Sensine dit p. 44 que ce futur de politesse est employé au lieu du présent. Il y a du vrai dans cette affirmation, comp. *je ne te cacherai pas que...* (Anouilh, N. P. N. 321) mais *je ne te le cache pas* (322). Tout comme l'imparfait de discrétion (v. p. 143) le futur sert à éviter un effet trop catégorique d'une affirmation; mais nous pensons aussi que le sens temporel n'est pas tout à fait oublié, pas plus pour le «futur de discrétion» que pour l'imparfait de discrétion.

Le futur peut marquer une supposition *Notre ami est absent: il aura* (= il a probablement) *encore sa migraine* (Grevisse § 732). Sandfeld enseignait que cet emploi était plutôt rare (et en effet on le rencontre moins souvent que l'emploi analogue du futur antérieur) et qu'en tout cas il ne se trouve que comme une sorte de commentaire à un fait constaté avant (règle de Clédât, Romanische Forschungen XXIII 314, voir aussi Løseth, Notes de syntaxe française II 12). On remarque les deux-points qui précèdent dans l'exemple de M. Grevisse et dans cet autre que le linguiste belge a tiré de La Fontaine *On nous veut attraper dedans cette écriture: Ce sera quelque énigme à tromper un enfant* (Fables X 13). Il y a des exemples modernes chez Damourette et Pichon (d'ailleurs pas beaucoup) V 388. Ces auteurs donnent aussi l'explication du fait «il y aura un moment où, sorti de doute, on pourra dire...». Nos propres matériaux nous ont fourni les exemples suivants *M. Cornabœuf fit observer que certaines maisons offraient des grenades à 0 fr. 80 l'unité à partir de cinq cent mille. Ce sera de la pure camelote! dit Haverkamp en haussant les épaules* (Romains, Verdun 155) *Il fallait trouver Maud; elle sera sur le pont* (Sartre, Sursis 130). En outre: De même qu'on dit *c'est lui qui l'a fait, c'était lui qui l'avait fait*, on peut combiner également le futur avec le futur passé dans des constructions analogues *il y a du nouveau! . . . Brunet hausse les épaules «Ce sera les Russes qui auront*

débarqué à Brême ou les Anglais qui auront demandé l'armistice (Sartre, *Mort* 252) *Ça sera des couillons de chez nous qui auront voulu faire des mariolles: ils auront tiré* (145).

Le futur peut indiquer des actions passées. Mais il n'a pas pour cela perdu son caractère de futur, c'est-à-dire un temps exprimant la postériorité. Ce pourra être postériorité par rapport à un verbe au présent, pp. ex. un présent historique. Cependant il y a les présents successifs (pp. 34–35). Quand il est question de deux actions successives l'une d'elles est forcément postérieure à l'autre. Mais par actions successives on comprend généralement, croyons-nous, des actions qui se suivent immédiatement, ordinairement aussi l'une d'elles est la continuation logique de l'autre. C'est dans ces conditions que nous voyons apparaître les présents successifs (ainsi que les futurs successifs, les imparfaits successifs, etc.). Mais en dehors de ces cas on préfère ne pas se contenter de l'ordre des verbes dans le récit pour indiquer la marche des événements. Nous avons déjà vu (p. 55) qu'on se sert de prés. + fut. dès qu'il ne s'agit pas d'une continuation logique, dans les indications scéniques. Et s'il y a un laps de temps considérable entre les actions il y a également lieu d'indiquer la postériorité non seulement par la postposition du verbe exprimant l'action postérieure, mais aussi par le temps qui signifie qu'il s'agit de l'avenir. C'est de cette façon qu'on rencontre le futur après le présent historique (à quoi servirait le présent historique si on n'avait pas le droit de garder l'illusion, de continuer à faire quelquefois comme si c'était un «vrai» présent?) *quand le virtuose se rend en Russie, c'est sur la recommandation de Balzac. Imprudence dont Balzac se repentira* (Mercure, janv. 1950 p. 99) *Et à partir de 1919, commence cette lutte épique avec les difficultés, les échecs, la misère qui, vingt années durant, n'arrachera à Pitoëff ni un mot de colère, ni un mot de découragement* (Europe, déc. 1949 pp. 145–46). Évidemment par le présent historique nous nous plaçons dans le passé et ce qui alors était futur devient futur pour nous aussi. Il y a d'autres façons de faire ce voyage dans le temps *Nous pouvons à présent suivre la formation musicale ascendante de Balzac: les années d'Opéra, l'italianisme (qui trouvera son paroxysme à Milan où il recueillera ...)* (Mercure janv. 1950 p. 86) *et nous suivons à travers les siècles la descendance du premier grand révolté qui dirigea en 1246 la première rébellion et dont le lointain*

petit-fils rédigea en 1789 le cahier de la paroisse du Cul-du-Pré (Europe, déc. 1949 p. 211) Copeau est le précurseur de tout ce qui se fera de valable et de pur au théâtre en France à partir de 1918 (131).

Que cet emploi du futur puisse se trouver même après un prétérît *il s'est lié avec celui qui deviendra «le Napoléon de la presse» (Mercure, janv. 1950 p. 71) — ou si on préfère des prétérîts plus prétérîts Les paysans n'avaient aucun motif pour les détester personnellement. En beaucoup d'endroits au plus fort de la Terreur, ils les protégeront et ils les sauveront (Gaxotte 41) Paris se remplit de cette littérature boueuse, où l'on remuait à la pelle les saletés et les infamies que l'on rapportera vingt ans plus tard à l'audience du tribunal révolutionnaire (85) La politique de la Constituante engageait si profondément l'avenir que la Législative et la Convention ne pourront guère qu'en subir ou en développer les effets (166) — n'est pas plus étonnant que de voir la brusque apparition d'un présent historique après des temps au passé. On sait que le futur peut ici, tout comme *devais* + inf., servir à éviter le conditionnel, qui est peut-être moins inadmissible qu'on ne pense, mais dont les étrangers au moins feront mieux d'user avec une certaine prudence.*

Pour un emploi analogue de *va* + inf. voir pp. 237–38.

Il nous reste à parler de l'application des «règles» concernant le futur dans des cas spéciaux, c'est-à-dire dans différentes sortes de subordinées.

Les complétives. On comprend bien que le futur s'emploie dans des combinaisons comme *il affirme qu'il viendra*. Pour des exemples on peut consulter Damourette et Pichon V 400 *je ne dis pas qu'il songera jamais à demander ma main (Romains)*, etc. Après le présent de *espérer* on trouve aussi le futur *J'espère qu'il viendra (Ac.)*. Mais d'autres temps sont possibles *J'espère que ce n'est pas parce que vous êtes pauvre (Anouilh, N. P. N. 16)*. C'est que «espérer» présuppose toujours ignorance et pour les choses futures notre ignorance est au fond toujours complète (que d'autre part on fasse souvent semblant de ne pas ignorer, c'est ce que montrent la plupart des emplois du futur). Mais on peut ignorer aussi des choses présentes et passées et c'est pour cela que M. Grevisse a pu recueillir plusieurs exemples de *espérer* + présent et temps passés (§ 1050 Rem. 3). Voici un exemple avec certitude que

Dominique a la certitude qu'il ne reviendra plus (Simenon, Fennêtre 136).

Quand le verbe régissant est au passé on devrait s'attendre à voir le «toncal futur»: le conditionnel. *Il disait qu'il viendrait*. Mais il n'y a pas de règle stricte de concordance des temps. Prenons l'exemple suivant *Vous me l'avez dit un jour, que je serai votre femme* (Anouilh, N. P. N. 16). Il est vrai que nous avons devant nous un passé composé qui n'est qu'à demi un passé (et pourtant il serait mieux de dire *il m'a écrit qu'il lirait ce livre* que *Il m'a écrit qu'il lira ce livre*, d'après Le Bidois II 212*), et si nous citons tout l'entourage *Et cependant je me heurterai toujours à ce visage qui se ferme. Vous me l'avez dit un jour, que je serai votre femme . . . Plus tard, quand cela sera possible — Mais c'est possible* on comprend encore mieux. La promesse tient toujours.* Dans cet autre exemple avec un «vrai» passé *Pourquoi faites-vous exprès de vous salir? — Pour que vous me haïssiez, pour que vous partiez ce soir en me haïssant, pour que vous épousiez Julia en me haïssant. — Vous saviez bien que je ne le pourrai pas* (Anouilh, N. P. N. 260–61) il s'agit encore d'une action future même par rapport au présent de celui qui parle. Et il n'y a pas la concordance qui d'après Damourette et Pichon serait la règle dans des cas comme *je savais bien que vous étiez un ange*. Il y a peut-être ici une raison spéciale pour ne pas mettre un conditionnel: C'est qu'un *pourrais* serait capable de prendre la nuance modale du conditionnel. Il existe d'autres cas de non-concordance où il s'agit plutôt de facteurs psychologiques qui peuvent toujours rompre la belle symétrie des règles grammaticales (style indirect libre, monologue intérieur, etc.) *Sûre que je penserai à elle, elle insistait pour que je rentrasse* (Radiguet, Diable 206) (comp. aussi *En face d'une telle insistance, je lui répétais les propos de mon père: elle me trompait avec n'importe qui; je ne serai pas dupe* (207)).

Pour montrer encore que l'esprit de géomètre ne suffit pas pour comprendre tout le mécanisme souple de la «concordance des temps» nous donnerons cet exemple (où l'imparfait et le futur semblent se trouver dans des conditions analogues) *Ils ont compris que je n'étais plus leur chef, que je ne les mènerai plus chercher rien* (Anouilh, N. P. N. 390).

Parfois il est plus nécessaire d'exprimer le futur que d'observer

* Voir Additions.

ver les règles du subjonctif *croyez-vous que nous aurons la guerre?* (Mousset, Quand le temps travaillait pour nous 15). Pour le futur après des verbes comme *ordonner*, etc. voir Grevisse § 1000, rem. 2, comp. *Le 6 août, enfin, elle ordonne que la garde des Tuileries sera chaque jour formée d'hommes appartenant à soixante bataillons* (Gaxotte 242). Pour *décréter que*, etc. + fut. voir Grevisse § 1000, rem. 3, comp. *il est décidé que les deux tiers des futurs représentants seront choisis parmi les Conventionnels* (Gaxotte 402) *Il est décidé surnaturellement qu'il commettra le meurtre et l'inceste* (Camus, Sisyphe 177).

Nous dirons peu sur les interrogatives: on comprend sans peine des cas comme *je sais quand il viendra*, et on sait que le futur est admis après le *si* interrogatif *je ne sais pas s'il viendra*. Pour un emploi spécial du présent voir p. 30.

Les relatives. Il semble superflu de traiter longuement de faits ordinaires comme *l'homme qui viendra demain* (comp. *l'homme qui est venu hier*). Évidemment on emploie le temps que le sens impose, et s'il s'agit d'une action future on se sert après un temps «non toncal» du futur (pour des cas comme *celui qui deviendra plus tard*... voir pp. 62-63). Mais il convient de remarquer que c'est ici qu'on trouve le plus souvent des futurs indiquant des actions qui se déroulent en même temps que d'autres actions futures *Un jour qu'il ne pleuvra pas, nous irons sur sa tombe ensemble* (Simenon, Fenêtre 156). La «futurité» de cette autre action est exprimée soit par le temps futur, soit par l'impératif, ou autrement *Lui, il croira ce que je dirai* (Aveline, Vie 112) *Vous m'emploierez où vous voudrez* (Romains, Verdun 100) *A Beauzée, vous en trouverez tant que vous voudrez* (113) *Nous irons où elle voudra* (Mauriac, Thérèse 87) *choisis ce que tu voudras* (Sartre, Sursis 49) *Viens me voir... le jour que tu voudras* (Bernstein, Soif I (1) 1) *quelques pas «qui me feront dire ce qu'ils voudront»* (Leroux, Mystère II 18) *Prenez les choses comme vous voudrez* (Duh., Conf. 64) *Faites ce que bon vous semblera* (70). Pourtant on rencontre aussi le présent *Faites ce que vous voulez* (Sartre, Sursis 186) *Vous pouvez me demander ce que vous voulez* (Plisnier, Mères III 264) *Des précepteurs viennent. Ils seront remplacés par d'autres qui en savent plus qu'eux* (Plisnier, Héloïse 51). On peut comparer aussi *Déjeunez avec qui vous voudrez* (Duh., Cécile 173) et *Déjeunez avec qui bon vous semble* (170). Et il faut dire que juste-

ment des combinaisons comme (*tout*) *ce que vous voudrez*, (*tout*) *ce qu'on voudra* insistent souvent plus sur la valeur concessive que sur la valeur purement temporelle *C'est un cataclysme, ce que vous voudrez* (Radiguet, Bal 169) *A vrai dire, ici c'est toute la conception du poème, en prose ou en tout ce que vous voudrez* (Aragon, Chroniques 175).

Il est naturel de mentionner ici des comparatives comme *ce sera comme tu voudras* (Romains, Verdun 250) *Je vous déposerai où vous voudrez* (257) — les comparatives sont sans doute aussi une sorte de relatives, d'ailleurs *comme* ne dérive-t-il pas de *quomodo*?

Pour les temporelles Damourette et Pichon ont signalé que le futur ne s'emploie pas pour indiquer la postériorité par rapport à un présent itératif *Quand je vais être indisposée, je déteste voir les hommes* (cit. V 275), on se sert donc de *vais* + inf. «Tous les Français sentent que, dans cette phrase, *je serai indisposée* aurait été irrecevable». (voir ici pp. 235–36) Mais la temporelle et la principale peuvent contenir des futurs successifs *Et quand je sortirai, je te ferai la peau* (Sartre, P. resp. 84). Pour l'ordre «inverse» de *J'écrirai dès que ce sera possible* (Sartre, Sursis 113), etc. comp. p. 56. Et, comme pour les relatives il pourra y avoir des futurs simultanés dans ces constructions. *Quand les hommes recevront la même instruction, ils auront tous la même valeur* (cit. Damourette et Pichon V 403). Il faut noter surtout tant que, aussi longtemps que *Tant que je ne le verrai pas, disait-elle, je garderai du courage* (Plisnier, Héloïse 190) *Tu travailleras tant que tu pourras* (Bernhard, Café II 3) *Tant que ces gars-là se figureront qu'ils vont revoir leur petite amie à la fin du mois, on ne pourra rien en faire* (Sartre, Mort 239) *Aussi longtemps que les hommes se souviendront, il vaudra mieux ne pas m'avoir connue* (Anouilh, N. P. N. 399).

Un impératif peut remplacer «l'autre futur» *Ouvre-lui quand tu voudras* (cit. Damourette et Pichon V 403). Comp. aussi le conditionnel dans *Ecoutez, conseilla le porteur qui les suivait, il y a un hôtel sur la place. On pourrait voir s'ils veulent vous laisser vous installer dans le salon, jusqu'à l'arrivée du train. Madame pourrait au moins s'étendre. Et je viendrais vous chercher quand le «Simplon» sera annoncé* (Aveline, Vie 220).

On sait que les conditionnelles introduites par *si* n'admettent pas le futur. On devrait peut-être dire «pas habituellement»

avec M. Yvon, qui cite (R. Ph. fr. 42, 148) de Valéry *Si tu seras éternel, tu seras donc mortel. Il faut commencer par là*¹. D'autre part, M. Dauzat nous enseigne que «Seuls ou presque, des poètes se permettront la hardiesse du futur, quand il est préparé par une proposition précédente: *Qui donc attendons-nous, s'ils ne reviendront pas?* (Victor Hugo)» (Génie 279). Certes il y a des cas spéciaux comme *Ce que tu es, du diable si je le saurai jamais* et *Demain, c'est à peine si nous pourrons parler*, pour lesquels on peut renvoyer à Sandfeld, Prop. sub. § 209 et § 219. Comme véritable conditionnelle au futur Damourette et Pichon n'admettent que la «formule de plaisanterie» *Tu me croiras si tu voudras* (V 402). Si, en dehors de ces cas on veut insister sur le fait qu'il s'agit d'actions futures on peut s'exprimer comme suit *Si ça doit vous empêcher de faire la guerre tous les vingt ans, ce sera toujours ça de pris* (Sartre, Mort 14). A consulter pourtant les remarques de Clédât sur les valeurs de *doit* (+ inf.) après *si* dans R. Ph. fr. 38,146.

On peut exprimer une condition autrement que par *si*, ce qui permet l'usage du futur à condition que vous partirez demain (Grevisse § 1040 d'après Littré).

Pour le futur après *bien que*, etc. voir Sandfeld, Prop. sub. § 226,2.

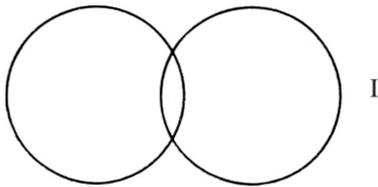
¹ comp. aussi *Si tu voudras qu'on t'embauche, faut pas faire peur* (J.-J. Bernard, Marie et le Vagabond 58), langue populaire.

Chapitre III.

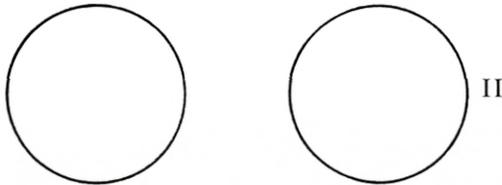
Le conditionnel.

Des grammairiens très compétents ont cru devoir distinguer entre conditionnel-temps et conditionnel-mode. Ce serait déjà un motif important pour qu'on s'arrête un peu à réfléchir sur ce problème. Cependant il y a d'autres raisons qui nous amèneraient à croire qu'il ne faut pas faire une scission si brutale.

1) Il y a sans doute des savants qui érigent en dogme qu'une forme ne peut pas avoir deux fonctions différentes. Dogme est peut-être un mot un peu fort: cela veut dire seulement «à moins d'admettre cela, je ne pourrai plus travailler». Si dogme il y a, celui-ci paraît très acceptable. Il ne faut certes pas jeter les hauts cris parce que des hommes qui ont mûrement réfléchi sur le problème du subjonctif français se voient dans la nécessité de constater deux «sens» pour cette forme. Même des catégories très simples peuvent être assez difficiles à définir d'après un critère passe-partout. Mais nous croyons d'autre part que de tels cas de non-cohérence se laissent illustrer plutôt par la figure



que par celle-ci



c'est-à-dire que même là où la «nuance modale» du conditionnel semble avoir perdu tout sens temporel, il nous paraît facile de trouver la filiation. L'emploi modal de notre forme tient à la nature même du concept temporel qui est exprimé par les mots «futur du prétérit», voir aussi Damourette et Pichon V 431-32. D'ailleurs: si le conditionnel est mode dans *je le dirais si je le savais*, l'imparfait ne l'est-il pas aussi?

2) On peut trouver des indices dans le «behavior» des formes (au fond c'est ce qu'on fait un peu toujours en grammaire). Qui ne voit que dans ce vers de Racine (Phèdre 1615)

*Quoi qu'ils fissent pour moi, leur funeste bonté
Ne me saurait payer de ce qu'ils m'ont ôté.*

le subjonctif *fissent*, qui est là par servitude grammaticale, «remplace» non un *faisaient* (ni un *firent*) mais un *feraient*? (On sait qu'il y a d'autres cas analogues chez Racine, c'est généralement Andromaque 278 qu'on cite, p. ex. Le Bidois II 215. Pour des exemples modernes voir plus bas p. 87). Donc la forme dite imparfait du subjonctif correspond à trois temps de l'indicatif

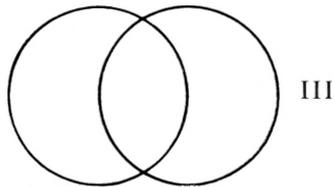
$$\textit{fisse} \left\{ \begin{array}{l} \textit{faisais} \\ \textit{fis} \\ \textit{ferais} \end{array} \right.$$

Il vaudrait peut-être mieux parler du *sussiez*. Mais enfin, «imparfait du subjonctif» c'est l'étiquette employée jusqu'ici par la tradition. Le subjonctif est un mode plus abstrait que l'indicatif. Celui-ci manifeste son caractère concret justement par la grande richesse de formes qui est son propre (temps, aspects). On remarque aussi l'absence du futur dans le système du subjonctif. Et on peut aller encore plus loin. Nous avons dit (p. 51) qu'il ne faut pas négliger le facteur phonétique pour expliquer la déchéance de l'imparfait du subjonctif à l'époque actuelle. Mais cette évolution ne se serait tout de même pas accomplie, si le présent du subjonctif n'était pas, par le fait même d'être subjonctif, capable d'embrasser ce qui «était» éparpillé dans de différentes formes temporelles, quand on «restait» dans les cadres de l'indicatif. Nous nous servons de l'imparfait («était» et «restait»), parce qu'on a bien l'impression d'être monté sur un sommet en arrivant au subjonctif. On a laissé derrière (ou au-dessous

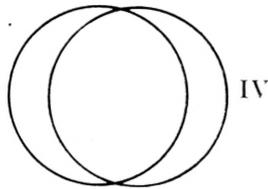
de) soi ces multiples «*accidentia*» qui caractérisent l'indicatif (et si on monte à un sommet encore plus haut, on sait comment se comporte l'infinitif vis-à-vis de ces différences). Donc, à travers un subjonctif on devine (si la servitude grammaticale n'était pas là) un des temps de l'indicatif, et ce pourra être, comme nous l'avons vu, justement le conditionnel.

3) Nous avons déjà dit (p. 8) qu'il n'est pas indispensable de se servir d'un mode pour exprimer des nuances de modalité. Il est possible que certains temps se prêtent très bien à prendre certaines valeurs modales.

4) Si la nuance modale du conditionnel se laisse dériver du sens temporel (et nous n'en doutons pas) on doit s'attendre à trouver des cas-limite, des exemples qui montrent la transition. Nous chercherons à montrer dans la suite qu'il en est ainsi. Où placer ces cas si on sépare nettement les deux «sens»? Il est possible que la figure du conditionnel soit plutôt



que



mais la zone de rencontre est là. Nous allons donc traiter de tous les emplois du conditionnel (autant que nos connaissances le permettent, évidemment). Il nous sera peut-être permis de citer quelques défenseurs du principe «unitaire» pour le conditionnel (en dehors de Damourette et Pichon): Guillaume (Temps et verbe 56–57), Brun-Laloi (R. Ph. fr. 41,57), Barbelenet (ibid. 88), Yvon (43,52). Nous pensons que ce point de vue cadre bien avec les doctrines des nouvelles écoles linguistiques. Ce n'est pas pour cette raison seule que nous acceptons une telle conception.

C'est surtout parce que nous la croyons vraie. Pour l'histoire du terme même de « conditionnel » il convient de renvoyer à l'importante étude de M. Yvon dans *Études romanes dédiées à Mario Roques* p. 149 ss. On sait que cette dénomination est malheureuse — mais gardons-la comme simple étiquette.

Il n'est guère commode de réserver pour la fin la syntaxe des subordonnées (comme nous l'avons fait pour le futur). C'est justement dans les complétives qu'il est le plus facile de constater ce que Tobler (V. B. II 126) regarde comme « (die) ursprünglichste aller Verwendungen des Condicionalis »: le futur du prétérit, ou, si on veut, le futur envisagé d'un moment du passé (Le Bidois I 456–58). Si on dit *il déclare qu'il viendra* on transpose pour le passé *il déclarait qu'il viendrait** (pour le discours direct il va sans dire qu'il y a le futur même après des déclaratifs au passé *Je me disais: j'aurai deux enfants* (Anouilh, N. P. N. 299)) *Mais dans le même temps je savais qu'il se passerait quelque chose* (Saint-Exupéry, *Pilote* 160) *Mais je croyais tout de même qu'il s'en trouverait un pour me tendre la main* (Sartre, *Mort* 35) *Elle m'a dit qu'elle lui laisserait tout en s'en allant* (Anouilh, N. P. N. 236). Nous retrouvons sans doute le sens temporel dans *Je croyais qu'il était entendu, une fois pour toutes, que vous ne recevriez pas votre sœur ici* (Simenon, *Fenêtre* 71), mais n'y a-t-il pas aussi un peu de valeur modale? On rencontre le conditionnel après espérer *elle priait et espérait toujours que le Bon Dieu écouterait ses prières* (Maurois, *Cercle* 41), après promettre *J'ai promis à Jason que tu partirais sans mal* (Anouilh, N. P. N. 375), après ordonner *Créon, le roi, a ordonné qu'à Étéocle il serait fait d'imposantes funérailles* (Anouilh, N. P. N. 137). Comme le montrent les derniers exemples le futur du prétérit peut indiquer la postériorité aussi par rapport au temps présent, il y a en effet souvent concordance *Il a dit à Jacqueline qu'il me prendrait dans ses usines* (Anouilh, N. P. N. 38) *Du moment qu'il t'a dit qu'il viendrait, il viendra* (Simenon, *Fenêtre* 219) *Il a dit qu'il serait chez vous dans cinq minutes* (cit. Damourette et Pichon V 410). On comprend la concordance: ce qui était futur au passé ne le devient pas moins par le fait d'être futur par rapport au présent aussi. Mais on comprend aussi qu'une langue vivante, non artificielle est assez souple pour permettre l'irruption du futur dans des cas pareils, pour des raisons psychologiques ou d'autres.

* Voir Additions.

Martinon déclare (p. 358¹) qu'on pourra dire *je vous ai déjà dit et répété qu'il viendra demain*, bien qu'il pose aussi, comme Damourette et Pichon, la concordance comme principe. Plus haut (p. 64) nous avons cité d'autres cas de non-concordance.

Il y a aussi le style indirect libre *L'espoir s'effaçait: elle n'arriverait jamais à Gien* (Sartre, Mort 24) *Gomez regarda la rue, ce soleil inutile, cette inutile journée. Il n'y aurait jamais plus que des journées inutiles* (11) *Il connaissait tous les rites du départ: ils se diraient adieu et le monsieur s'en irait le premier . . . Le gamin irait rejoindre ses copains . . . il donnerait un coup de poing . . . puis il partirait à son tour* (Age 136) *le 4 février 1797, fut votée la loi qui le démonétisait. Désormais il n'aurait plus cours forcé* (Gaxotte 412) *Carnot avait conçu contre l'Autriche un plan très vaste. Trois armées marcheraient sur Vienne* (414). *A eux deux ils vaincraient Souvorof* (Gaxotte 444, il s'agit d'un projet). La phrase suivante *Pour Dominique, la rue Montaigne avait, aurait toujours une odeur de parapluie* (Simenon, Fenêtre 122) nous semble au moins apparentée au style indirect libre (un peu «D. sentait que pour elle . . .»).

Les causales *Chaque parti pensait que la journée servirait ses intérêts: la droite parce qu'elle compromettrait la gauche, la gauche parce qu'elle intimiderait la droite* (Gaxotte 397-98).

Les interrogatives *Il verrait de même s'il aurait le temps de pousser jusqu'à Brabant* (Romains, Verdun 11) *Je suis persuadé qu'il ne savait pas hier ce qu'il ferait ce matin* (Sartre, Sursis 116).

Pour les relatives nous pouvons noter *l'assurance du pays tout entier et de la gloire qui demeurerait attachée à ses blessures* (Chevallier, Clochemerle 64) *Elle savait qu'Hélène et Françoise appartenaient à un monde où ne pénétrerait jamais cette petite Denise Herpain* (Maurois, Cercle 55). *Et il préférerait d'abord mettre sur pied lui-même des solutions, qu'il comparerait ensuite avec celles qu'on lui proposait* (Romains, Verdun 192) *Quand une fausse alerte faisait crépiter le front, je ne pouvais m'empêcher de voir le vide qu'elle apporterait dans une minute à la voiture de compagnie, ce soir au train de combat, demain aux arsenaux* (Gir., Bella 10). Pour la note de subjectivité (et qui s'accorde bien avec l'emploi du conditionnel) donnée dans cet exemple par des mots comme *dans (une minute), ce soir, demain*, comp. *Elle se disait alors que le onze mai viendrait dans six mois, c'est-à-dire dans cent quatre-vingts jours* (Philippe, Blanchard 131).

C'est surtout dans les temporelles qu'on a besoin d'un conditionnel concomitant, c'est-à-dire exprimant simultanément avec une autre action qui, de façon ou d'autre, peut constituer un futur du prétérit (comp. les futurs simultanés p. 56). On trouvera donc des conditionnels simultanés¹ (ou des conditionnels combinés avec des imparfaits qui par le sens et le contexte suggèrent l'idée du futur du prétérit) *En août, tandis que Mlle d'Orgel séjournerait en Bavière, Anne et Mahaut iraient chez les Orgel d'Autriche* (Radiguet, Bal 113) *il ne bougerait pas tant que je le fixerais ainsi* (Gide, Faux-Monn. 113) *Tant qu'elle vivrait, Denis survivrait en elle* (Plisnier, Mères III 52) *tant que je vivrais dans cet isolement d'elles . . . les femmes n'allaient plus être qu'une société secrète* (Gir., Combat 19) *tant que nos rails ne se couperaient pas, je n'avais pas même l'idée qu'il pût m'adresser la parole* (Gir., Suzanne 27) *tant qu'elle demeurerait dans sa vie, il risquait de descendre ainsi à des gestes déraisonnables* (Mauriac, Thérèse 225–26) *tant que ce mystère, qui me paraissait inexplicable, ne me serait pas expliqué, j'estimais, moi, qu'il était du devoir de tous de ne soupçonner personne* (Leroux, Mystère 64). Il existe évidemment des conditionnels simultanés ailleurs que dans les complétives *comme si vous ne pouviez plus obtenir tout ce qu'il vous plairait* (Aveline, Vie 73) *vous en disposeriez comme il vous plairait* (Bernstein, Soif I (1) 4).

On voit bien que nous avons donné ces exemples pour montrer le sens «plutôt» temporel de notre forme. Il se trouve donc surtout dans les subordonnées et dans le style indirect libre. Et très souvent il a une forte empreinte de subjectivité, c'est-à-dire de valeur un peu modale, même dans ces cas-là (nous n'avons pas encore dit tout sur l'emploi du conditionnel dans les relatives, etc., voir plus bas pp. 82–84). Ce fait explique peut-être quelques restrictions que bien des Français s'imposent quant à l'usage du conditionnel au sens temporel. Le futur du prétérit: On sait ce que cela veut dire. Nous avons rappelé (p. 63) que nous sommes toujours plus ou moins ignorants pour ce qui concerne l'avenir. Les hommes qui vécurent il y a longtemps l'étaient sans doute aussi devant ce qui était le futur pour eux. Mais nous? Considé-

¹ Il va sans dire qu'il y a aussi des conditionnels successifs, comp. l'exemple cité plus haut *le monsieur s'en irait le premier . . . Le gamin irait rejoindre ses copains . . . il donnerait un coup de poing . . . puis il partirait à son tour* (Sartre, Age 136).

rons ces deux phrases excellentes imaginées par Damourette et Pichon V 416 *Vercingétorix considéra la situation: il écraserait définitivement César et César possédait une armée plus disciplinée: il conquerrait la Gaule*. On dira qu'il y a une différence capitale entre ces énoncés: c'est que c'est César qui était dans le vrai. Mais c'est nous qui le savons; ni César ni Vercingétorix n'en savait rien. D'après ce que nous savons du siège d'Alésia il paraît qu'aucun d'eux n'était bien rassuré sur l'avenir. Mais nous, qui pouvons nous placer par l'imagination dans le passé, sans oublier toutefois nos connaissances actuelles, nous sommes capables de nous prononcer sur ce que ces phrases contiennent de réel ou d'irréel. La langue ne distingue pas, c'est la même forme dans les deux cas. Et pourtant. Il est souvent recommandé de remplacer dans certaines circonstances le conditionnel par *devais* + inf. (ou par le futur). Quelles sont ces circonstances? Tobler les a déterminées de façon très claire dans V. B. II 127 ss.: Le conditionnel se trouve le plus naturellement du monde comme futur du prétérit quand l'action est vue véritablement du passé: pour une personne de cette époque c'est bien du futur (mais puisque nous parlons justement d'une personne du passé c'est donc futur du prétérit), le prétérit est dû évidemment aux rapports temporels qui existent entre l'action et le présent du locuteur. Or c'est quand les connaissances acquises par cet homme de l'époque actuelle lui permettent de juger avec assurance de ces faits qui étaient du futur pour d'autres et du passé pour nous . . . c'est alors qu'il vaut mieux, dit-on, rendre l'idée par *devais* + inf., comp. *Charles X refusa, et David devait un an plus tard mourir en Belgique* (Europe, déc. 1949 p. 214). Pour plus d'exemples voir p. 153. Pour l'emploi du futur voir p. 63. Quelles peuvent être les raisons de cet ostracisme (si ostracisme il y a)? Tobler dit que rien dans la nature du conditionnel ne nous autorise à condamner des phrases comme *une image plus solide que toutes les précédentes et qui, dans l'avenir, serait plus chérie et plus regrettée* (Loti, cit. V. B. II 131): c'est du futur pour des personnes d'alors, et c'est du passé pour nous, donc futur du prétérit. C'est logique. Mais il y a aussi la psychologie. Nous avons dit que nous sommes ignorants pour ce qui concerne l'avenir. Mais cela ne nous empêche pas de parler de choses futures comme si elles étaient absolument sûres. Combien d'affirmations catégoriques ne sont pas

exprimées au futur? C'est que nous pouvons le faire, nous sommes sûrs de notre fait. Mais les autres? Les pauvres ignorants des temps reculés? *Il déclara qu'il viendrait* (mais au fond qu'en savait-il?) *il était furieux: il n'en viendrait jamais à bout*, on voit que c'est une opinion toute subjective, c'est style indirect libre, on ne peut pas prendre cela au sérieux, comme nous devons faire pour nos affirmations objectives sur l'avenir. C'est pour cela qu'il peut y avoir une tendance à mettre le futur ou *devais* + inf. quand il s'agit de faits qui se sont vraiment accomplis, l'histoire nous renseigne bien sur ces faits, ou nous avons d'autres sources d'information qui nous autorisent à juger en connaissance de cause. Il peut y avoir tendance, disons-nous, à insister de cette façon sur la notoriété du fait (et on peut tirer de là un précepte très utile pour les étrangers), donc tendance, car il n'y a pas d'ostracisme absolu du conditionnel *il était en vacances et nul ne savait qu'elles ne finiraient pas* (Europe, déc. 1949 p. 106) *le côté gai et enfantin de sa nature se plaisait à imaginer des spectacles rians, qui céderaient la place à d'autres où elle ne trouverait qu'amertume* (97) *J'avais peur de cette société à laquelle je ne reprochais que de ne savoir m'y accommoder et qui m'écraserait* (108) *cette rencontre eut pour effet de provoquer une virulence dont les conséquences seraient retentissantes* (Chevallier, Clochemerle 184) *le germe d'une haine de famille irréconciliable et d'une solitude définitive qui resteraient dans l'avenir l'aliment le plus puissant de son activité* (Pont. 24). Il y a plusieurs autres exemples dans *Damourette* et *Pichon* V 429, on peut noter *Bonaparte désarma celui qui deviendrait bientôt son rival et son adversaire*. Les auteurs commentent: «On eût pu écrire «Qui devint peu de temps après»». Il faut pourtant remarquer que tous les exemples de *Damourette* et *Pichon* sont tirés d'un seul auteur, *Bainville*. Ce qui est admis par un auteur pourra être évité par un autre. Mais que les grammairiens-psychologues français trouvent cette syntaxe parfaitement légitime ressort du fait qu'ils citent p. 428 cet exemple *elle commençait la maladie de langueur qui devait bientôt l'emporter* et le commentent ainsi: Sc. «qui l'emporterait bientôt». Donc M. de Boer a parfaitement raison en disant (p. 198) que «on trouve aussi la forme simple (sc. le conditionnel), et même plus souvent qu'on ne le dit». Clédat dit, à propos de ce type de phrase *Il acheva son œuvre en telle année, il ne la publia* (ou *il ne devait*

la publier) que cinq ans après, que «Au lieu de la périphrase *devait publier*, on peut employer, non sans élégance, le conditionnel *publierait*, dans sa valeur propre de futur dans le passé, quand aucune confusion n'est à craindre avec la valeur modale» (R. Ph. fr. 40,76). Dans la même revue 35,39 Clédat constate que cet emploi du conditionnel «est devenu courant dans la langue écrite; on le rencontre fréquemment dans l'histoire, dans les romans, dans les articles de journaux». Il est intéressant aussi de remarquer ce que dit Bédier à propos d'une de ses propres phrases (cit. *ibid.*) *Nous allâmes par un champ de labour: le blé n'y croîtrait plus* «Si j'avais mis le futur *croîtra*, la phrase aurait pris quelque chose de solennel, j'aurais arrêté tout le mouvement du récit, comme un prophète qui aurait eu à lancer sur ce champ une malédiction». On voit qu'il y a tout de même une différence entre la valeur du futur et celle du conditionnel dans ces cas. M. Niels-son-Ehle s'est occupé du problème de *il la publierait* = *il devait la publier* dans *Studia Neophilologica* XVI p. 50 ss. Il constate le progrès de ce conditionnel «objectif» dans le français actuel (progrès qui constitue sans doute une conquête pour la valeur temporelle de notre forme, le seul cas peut-être où elle se montre dans toute sa pureté). Le savant suédois regrette cette évolution et si on a quelque liberté d'approuver ou de regretter quelque chose dans les changements linguistiques on serait bien tenté de lui donner raison, car la distinction entre «futur du prétérit subjectif» et «futur du prétérit objectif» correspondait tout de même à des réalités psychologiques¹. Mais il n'est peut-être pas encore le temps de sonner le glas de ladite distinction. MM. Le Bidois reconnaissent que le conditionnel «objectif» a «pour l'instant une faveur extraordinaire» (II 365-66), mais le réprouvent. Du temps de Tobler il y avait des Français qui n'admettaient pas cet emploi. (V. B. II 131-32). De tels Français se trouvent encore de nos jours. Nous avons consulté nous-mêmes des amis français sur ce problème et ils ont répondu: «Il est possible que cela gagne du terrain, mais cela nous choque.»

Dans ce qui précède nous avons vu qu'il peut parfois être question de se servir aussi du passé simple: *celui qui deviendrait bientôt son rival* = *qui devint peu de temps après*; — *il ne la publia*

¹ comp. danois *han sagde, han vilde komme, mais denne mand, der skulde blive en af sin tids største politikere.*

(ou *il ne devait la publier* — ou *il ne la publierait*) que *cinq ans après*. On pourrait se demander: pourquoi ne pas faire toujours ainsi? Il s'agit de deux ou plusieurs actions qui appartiennent également au passé, l'une d'elles est sans doute postérieure à l'autre, mais l'ordre des verbes devrait suffire à marquer la marche des événements. Il y a des passés simples successifs (v. p. 98). Mais ces formes se trouvent le plus souvent dans les mêmes conditions que les présents successifs, les futurs successifs, etc. (voir p. 62). Dès qu'il existe un certain laps de temps entre les deux actions (qu'il s'agisse d'un *bientôt* ou d'un *cinq ans après*) on peut éprouver le besoin de marquer la postériorité de façon plus explicite, c'est-à-dire employer *devais* + inf. ou même le conditionnel.

Dans *Il pensait que s'il disait non, il ne reverrait sans doute jamais plus Francisca* (Pont. 110) nous avons encore affaire au sens temporel. Mais il n'y a pas certitude, ni même dans une phrase ordinaire comme *il déclara qu'il viendrait* (nous l'avons déjà dit), à plus forte raison quand il s'agit de propositions conditionnelles comme *il dit qu'il viendrait si on l'invitait*, comp. *Elle se fit le serment que, si jamais elle épousait Edmond Holmann, elle lui serait fidèle jusqu'à la mort* (Maurois, Cerele 171) *Il dit qu'il essayerait, si toutefois son père l'approuvait* (186). Ce n'est pas «Irrealis» mais il y a incertitude comme c'est la règle pour les choses futures (incertitude au sens objectif, veut-on dire). Est-ce que ce sont là les cas de transition qui expliquent les valeurs «plutôt modales» du conditionnel p. ex. dans *si je le savais je le dirais*? Il semble naturel de le penser, et en effet on l'a pensé. Du moins de telles phrases pourraient peut-être nous aider à comprendre la nuance modale de la forme. Car on ne peut pas démontrer une évolution valeur temporelle > valeur modale par l'histoire de la langue. C'est impossible surtout après l'apparition de l'important travail de M. Wagner, *Les Phrases hypothétiques commençant par «si»*. On sait que dès les premiers textes le conditionnel possède les deux «sens», voir les excellentes paroles de M. Wagner (p. 88–89) au sujet du *sostendriet* de la Canticône de sainte Eulalie. Et à la page 85 de son livre M. Wagner rappelle que même dans un cas d'emploi «plutôt temporel» comme *il a dit qu'il irait bien le voir* le conditionnel n'est pas tout à fait dénué de valeur modale (comp. ce que nous avons dit p. 73). On

connaît la conclusion du livre (p. 525): «Il devient dès lors naturel de considérer la valeur dite temporelle et la valeur dite modale de la forme en *-rais* comme parallèles et contemporaines; de voir dans ces emplois deux utilisations d'une même forme dont l'une ne serait ni plus ancienne que l'autre ni l'origine de l'autre». Il semble bien qu'il est complètement impossible de prouver l'antériorité du «sens» temporel par les textes. Mais est-ce qu'elle ne pourrait tout de même être extrêmement vraisemblable? La forme en *-rai* c'est un temps, et pourquoi la forme en *-rais* n'aurait-elle pas été créée parce qu'elle «correspondait à un besoin»: le désir d'exprimer le futur du passé? Mais ce temps était sans doute susceptible, par sa nature temporelle même, de prendre «tout de suite» la valeur modale qu'on connaît. C'est un cas de «diachronie synchronique»: une «évolution» si naturelle qu'elle n'a pas besoin de siècles pour s'effectuer. De là l'impossibilité de poursuivre ladite évolution à travers l'histoire de la langue française.

Dans *si je le savais je le dirais* il y a la certitude négative («Irrealis»). Mais notons d'abord que le conditionnel (ainsi que l'imparfait) n'indique pas toujours cette modalité: il peut y avoir le sens «potentiel» *Si elle n'était pas là pour le 18? Il faudrait décider seul?* (Sartre, Mort 54). Il est sans doute plus facile de trouver des exemples d'«irréel pur» pour le passé que pour le présent-futur (comp. Wagner 45). On peut noter cependant *Il ne fallait pas la faire, cette guerre, j'ai toujours dit qu'il ne fallait pas la faire: nous n'en serions pas là . . . Ça serait pire, dit Pinette* (Sartre, Mort 70), ici on peut dire «mais nous en sommes là». Et il faut remarquer le fait spécial du *fallait* qui porte bien sur le passé (voir plus bas pp. 142-43 et p. 155). Il y a «sans doute» Irrealis si le conditionnel se combine avec un plus-que-parfait dans la subordonnée *Tu le saurais si tu m'avais permis de placer une parole* (Gir., Folle 112) *Si on leur avait donné au début ce qu'ils demandaient, nous n'en serions pas là* (Sartre, Sursis 88). Mais des grammairiens avisés ont douté avec raison si c'est vraiment le conditionnel qui indique l'irréalité, comp. Clédat (R. Ph. fr. 35,49) «Il n'y a pas de mode qui puisse exprimer l'irréalité de l'action: quand nous voulons dire qu'une action n'a pas, n'aura pas ou n'a pas eu lieu, nous employons l'indicatif avec la négation». Le même savant insiste (R. Ph. fr. 38,156) sur l'importance du con-

texte pour déterminer s'il y a Irrealis ou non. Et s'il s'agit de l'«irréel du passé», ce «time» fait souvent partie aussi du contexte, car pour le passé on sait généralement si une action s'est réalisée ou non. Voici d'autres cas où le contexte contribue à donner un sens «nettement irréel» à l'énoncé *Si j'étais arbre parmi les arbres, chat parmi les animaux, cette vie aurait un sens* (Camus, Sisyphé 74) *Si vos parents vivaient encore, ils vous feraient de grands reproches et ils auraient raison* (Duh., Cécile 272). C'est peut-être «plutôt irréel» dans *il n'épouserait demain si je le désirais. Comme je ne le veux plus, il n'y pense pas* (Bernstein, Soif II (1) 3). Mais nous avons une nuance «nettement potentielle» dans *Si par hasard il venait, vous lui diriez* (Simenon, Fenêtre 128). La délimitation entre irréel, potentiel, possible (et on aurait peut-être le droit d'ajouter «etc.») est extrêmement difficile à faire. Quand on lit *le bourg de Clochemerle sera-t-il privé de son saint Roch? Ce serait la première fois depuis cinq siècles* (Chevallier, Clochemerle 156) on est prêt à déclarer: c'est potentiel, cela indique éventualité. Pourtant le locuteur continue tout de suite *Eventualité qui ne peut être envisagée*; mais cette addition ne nous dispense pas de regarder le *serait* comme potentiel. Si on fait une supposition pour dire ensuite qu'elle n'a aucune chance pour être vraie on ne l'en a pas moins faite. Il y a certainement du flou entre les diverses conceptions. C'est tout de même la tâche du grammairien de mettre un peu d'ordre dans le chaos. On a cherché, de plusieurs façons, à classer ces modalités. On peut voir surtout les pages 48–49 du livre de M. Wagner (nous ne donnons que l'irréel du présent et le potentiel)

A. Irréel

Hypothèse relative au présent

- a) invraisemblable: *Si j'étais que de vous, je me méfierais de lui.*
- b) vraisemblable: *Si j'avais mes notes avec moi, je serais plus à l'aise pour parler.*

B. Potentiel.

Hypothèse relative à l'avenir

- a) invraisemblable: *Si le diable en personne venait me le proposer, je lui dirais non.*

- b) degré minimum de vraisemblance: *s'il faisait beau demain, nous pourrions organiser quelque sortie.*
- c) degré maximum de vraisemblance: *s'il fait beau demain, nous pourrions organiser quelque sortie.*

Mais M. Wagner n'a mis ce classement sur le papier que pour le combattre, et il a raison. On pourrait dire d'abord que s'il y a un degré maximum de vraisemblance et un degré minimum de vraisemblance il doit se trouver aussi des degrés intermédiaires et comment savoir si on doit mettre le futur ou le conditionnel dans ces cas-là? Ensuite — et c'est le point le plus grave aux yeux de M. Wagner, et aux nôtres aussi — ce classement est absolument antigrammatical. Ce n'est pas la mission du grammairien de dire comment la langue indique l'irréel, le possible, le potentiel, etc. Son premier devoir c'est d'étudier quelles sont les fonctions des formes linguistiques comme le futur et le conditionnel. Si, dans le schéma donné plus haut «un même type de phrase (sc. l'imparfait + le conditionnel) apparaît sous deux et même trois chefs logiquement opposés» (Wagner p. 50) c'est que ce classement n'a rien à faire avec la langue. Il ne nous aide même pas à choisir avec sûreté entre le futur et le conditionnel, comp. *Si par hasard cela ne vous plaît pas, je vous ferai changer le plat* (Romains, Verdun 153) et *Si par hasard il venait, vous lui diriez* (Simenon, Fenêtre 128). Mais il est sans doute impossible de choisir «avec sûreté» d'après de préceptes logiques, car M. Wagner a raison en déclarant (p. 58) que les deux types (*si* + prés. — fut. . . . *si* + imparf. — cond.) «semblent se partager non pas le domaine intellectuel où se forme l'hypothèse mais notre être tout entier» et qu'il y a entre les deux types «une différence d'ordre affectif». Pour la détermination de cette différence nous préférons peut-être la formule de M. Dauzat qui dit (Génie p. 175) à propos de *si je pouvais j'irais vous voir* «L'expression est la même, que l'hypothèse soit réalisable ou non. C'est essentiellement une nuance affective qui la distingue du tour *si je peux, j'irai vous voir*. L'intention de doute est plus accusée avec l'imparfait¹, jusqu'à l'impossibilité, car c'est la seule formule usitée quand la condition n'est pas réalisée». On peut d'ailleurs regretter que M. Wagner n'ait pas discuté la façon dont Sandfeld a présenté les choses

¹ Ajouter: et le conditionnel.

dans les Propositions subordonnées § 206. Voici le classement de Sandfeld dans toute sa simplicité:

1) La condition est considérée comme une possibilité: un fait se produira peut-être — (prés. + fut., etc.).

2) La condition est considérée comme une supposition qui ne se réalisera pas: le fait est imaginable, mais n'existe pas en réalité (imparf. + cond.).

3) La condition irréaliste avec le verbe à l'imparfait peut être substituée à la condition réelle avec le verbe au présent. La valeur de l'imparfait devient dans ce cas potentielle et l'éventualité possible est présentée avec une atténuation sensible.

Nous croyons que M. Wagner considérerait ce classement comme un progrès sur les systèmes compliqués critiqués dans son livre. Les mots de Sandfeld «est considérée comme» montrent que ce savant se rendait bien compte que ce sont des facteurs subjectifs qui déterminent le choix entre ce qu'il appelle «condition réelle» et «condition irréaliste». Si le même type de phrase apparaît sous 1) et 3) c'est que Sandfeld a voulu justement dire par sa subdivision no 3) qu'il s'agit dans ce cas d'un «truc» (comme l'emploi du présent dramatique au lieu d'un temps du passé est un truc). On se sert du type 2) au lieu du type 1) pour obtenir un certain effet («une atténuation sensible»).

Comment se fait-il qu'on emploie un «tense» passé pour indiquer des actions qui seraient ou présentes ou futures? Il paraît facile de répondre: il faut écarter ces actions du monde des «réalités», de la sphère du *moi-ici-maintenant*. On sait que le présent se prête très bien à cette conception. On pourra élargir la formule: *moi-ici-maintenant-réel* (avec toutes les réserves que nous avons apprises à faire pour le sens de ce dernier mot). On doit donc recourir à d'autres temps pour ce qu'on appelle «irréel» (n'y a-t-il d'ailleurs pas un peu d'évasion de l'idée d'*ici* dans *Mon Dieu, les gens qui nous entourent sont ce qu'ils seraient ailleurs* (Aveline, Vie 37)?), et il est courant dans l'histoire des langues qu'on choisisse des temps passés. En latin archaïque on s'est servi du présent du subjonctif pour exprimer l'irréel. On pourrait penser que le subjonctif suffisait, mais en latin classique on a renchéri sur l'idée en introduisant l'imparfait du subjonctif (il paraît qu'il fallait distinguer aussi entre irréel et potentiel — en latin, s'entend). Et la «Verschiebung» peut aller plus loin: on

trouve parfois aussi le plus-que-parfait (et le conditionnel passé) indiquant l'«irréel du présent» (voir pp. 209, 211 et 225). Mais pour nous en tenir aux types traités ici, il y a donc les deux temps du passé: imparfait et conditionnel. Faut-il penser à une sorte de postériorité exprimée par le dernier temps: *si je le savais je le dirais (tout de suite après)?* Ce n'est pas sûr, comp. Lerch, Historische französische Syntax II 181, qui rappelle des cas comme *si tu croyais cela, tu te tromperais*. Dans la proposition commençant par *si* le conditionnel n'est pas admis (hors de cas spéciaux), nous n'y pouvons rien; mais dès que la «condition» est exprimée d'autre façon on voit apparaître le conditionnel *Ceux qui douteraient du travail accompli par la Résistance commenteraient ces chiffres avec fruit* (Parrot 217) *Celui d'entre nous, par exemple, qui volerait vos boutons d'un uniforme serait toujours pris?* (Gir., Suppl. sc. 4 (165)) *la souffrance leur donnait un air de famille: quiconque entrerait dans leurs rangs se mettrait à leur ressembler* (Sartre, Mort 17). Il est vrai qu'on pourrait peut-être parler ici de conditionnels successifs, mais il n'en est sans doute pas toujours ainsi *Celui qui verrait le lien caché de toutes ces choses serait un peu plus qu'un ange* (Bloy, Mendiant II 73). D'ailleurs de tels conditionnels (dans la subordonnée) peuvent se combiner avec un futur dans la principale (ce qui montre encore combien peu rigides sont les «lois» qui régissent l'emploi des temps dans les hypothèses) *celui qui par aventure lirait ces pages s'étonnera sans doute de...* (Gide, Symphonie 63) *Quiconque en solliciterait l'ouverture sera arrêté comme suspect* (Gaxotte 370).*

Le conditionnel de la «principale» n'a pas besoin de se combiner avec un imparfait (ou un autre conditionnel) *Pourquoi que je ne parlerais pas de mon frère si j'en ai envie?* (Sartre, Mort 110) *Je ne vois donc pas pourquoi je l'empêcherais de te tuer, si tu en as des raisons valables* (122). Le sens temporel est très affaibli, il n'est peut-être pas du tout là, nous ne songeons pas à le nier. On sait que la condition peut être exprimée autrement que par une forme verbale *Dans ce cas je n'agirais pas ainsi*.

Dans les relatives aussi le conditionnel peut servir à rejeter une action dans le monde de l'imagination *Les logiciens, faute d'un langage qui concilierait les deux sauvetages, seront tentés de sacri-*

* Voir Additions.

fier ou l'âme, ou le corps (Saint-Exupéry, *Pilote* 207–08) *Quel est le souffle qui les animerait? D'où vient l'onde qui les atteindrait? Où est le visage qui les unirait?* (134) *cette mèche rouge, alimentée en permanence, est celle d'une lampe qui fumerait un peu* (154) *Il tire sur la gauche, à la façon d'un vieux cheval qui se méfierait, pour la vie, de l'obstacle qui l'a, une fois, effrayé* (48) *Je ne puis comprendre ce que peut être une liberté qui me serait donnée par un être supérieur* (Camus, *Sisyphé* 80).

Nous avons dit qu'il existe des cas de transition entre sens temporel et sens modal. Il nous paraît difficile de ne pas voir au moins des traces du premier sens dans *l'on décida de faire venir un spécialiste qui rendrait au monument sa couleur primitive* (Chevallier, *Clochemerle* 206) *J'envoie une note au préfet lui enjoignant de faire paraître dans la presse régionale un communiqué qui rétablirait les affaires* (246). On pourrait parler aussi d'un empiètement du conditionnel sur le subjonctif, comp. Clédat (R. Ph. fr. 35,120) « Dans les propositions relatives, le dubitatif sans condition (sc. le conditionnel) peut être substitué au subjonctif présent: *il cherche un camarade qui parle — ou qui partirait — avec lui* ». Mais comment cela se ferait-il si ce temps n'était pas, par sa nature même, prédisposé à pouvoir prendre ce rôle? Dans sa « *Syntaxe de l'ancien français* » § 295, M. Foulet affirme que de nos jours la vraie distinction de modes est celle entre le conditionnel et l'indicatif, le subjonctif n'étant qu'une variante de cette dernière forme. L'autorité de M. Foulet est d'un grand poids, et son affirmation correspond à quelque chose de très réel dans la langue vivante qu'il sait évidemment mieux que nous. Nous ferons pourtant remarquer deux choses: 1) Le subjonctif n'est qu'un mode, il se met dans certains cas, peut-être d'après des conventions, mais enfin on le met pour rendre certaines nuances, il est possible que ce soit parfois une illusion, mais les illusions comptent aussi. Est-ce que le subjonctif en soi peut indiquer une valeur temporelle? 2) le conditionnel-temps existe sans conteste. La valeur modale aussi. Mais valeur modale ne dit pas nécessairement mode. Des temps peuvent exprimer des valeurs modales et surtout des temps qui sont destinés à indiquer des actions qui pour le moins ne sont pas actuelles. Entre la conception de M. Foulet: cond. un mode qui a comme homonyme un temps indiquant

futur du prétérit et la nôtre: cond. un temps qui très souvent a une valeur nettement modale il n'y a qu'une différence de terminologie ou de classement. Les faits resteront les mêmes. Mais les hommes peuvent user de différentes manières pour les concevoir.

Nous noterons quelques cas de relatives accessoires *Inutile de tenter un effort, que l'hérédité rendrait vain, il ne me restait qu'à souffrir* (Europe, déc. 1949, p. 103) *Elle ne lui était rien, ni nous mêmes qui la partagions, ni moi qui perpétuerais ce passage inutile* (ibid.).

On rencontre souvent le conditionnel après comme *Je la* (sc. une flamme) *sens pétrie d'une chair compacte, presque pesante, que le vent remue quelquefois comme il inclinerait un arbre* (Saint-Exupéry, *Pilote* 154) *il n'est plus de nœud par lequel saisir le pays, comme l'on saisirait une noyée, le poing noué à sa chevelure* (129) *Le Commandant, qui sort, entraîne Geley dans son sillage, comme il tirerait un poisson mort au bout d'une ligne* (244) *toute pitié la pousse à me traiter comme elle traiterait Jean* (Gir., *Sod.* I 2 (41)). On voit qu'il s'agit en quelque sorte de phrases où la condition n'est pas exprimée par une forme verbale: «comme il inclinerait un arbre si c'était un arbre qui était là». Nous pouvons citer en outre des indications scéniques comme *les personnages parlant ensemble ou séparément comme le feraient des chanteurs dans un quintette* (Brieux, *Couvée* II 11) *Irma et le sourd-muet exéunt, comme dirait ce dernier* (Gir., *Folle* 99).

Après comme si on trouve le conditionnel dans *Le prêtre, dit un lieu commun très misérable, est le médecin de l'âme, comme si le prêtre ne devrait pas guérir, du même coup, l'âme et le corps* (Bloy, *Mendiant* II 35). Mais c'est un cas spécial: il s'agit d'une remarque ironique, qui admet d'après Sandfeld, *Prop. sub.* § 266 (p. 446) le conditionnel en langue courante. La langue populaire emploie cette forme aussi ailleurs *C'est comme si on serait en voiture sur une bicyclette* (cit. ibid.).

Il y a plusieurs autres cas de *si* + conditionnel. On peut citer d'abord le type *du diable si*, voir Sandfeld, *Prop. sub.* § 209, où se trouvent deux exemples qui montrent de façon intéressante la différence entre valeur temporelle et valeur modale *Du diable s'il lui ferait encore la charité de la reprendre* (Zola) *Du diable si je ferais auprès d'elle le métier que je fais, si . . .* (Gyp). Ensuite le type *Aujourd'hui c'est à peine si vous trouveriez dix de vos com-*

patriotes pendant la saison (Prévost, cit. Sandfeld § 219). Et il y a la catégorie spéciale de conditionnelles «qu'il ne faut pas prendre au sérieux» représentée par des phrases comme *S'il serait présomptueux de vouloir traiter de leurs philosophies, il est possible et suffisant en tout cas, de faire sentir le climat qui leur est commun* (Camus, Sisyphé 40) *Et que si j'aurais tendance à reprocher à Frelet ce langage un peu trop vert . . . ce n'est pas cela qui touche à la thèse de cet auteur* (Aragon, Chroniques 144), comp. Sandfeld § 220. On peut mentionner aussi les conditionnels d'«atténuation» *pourrait, saurait, voudrait: s'il ne saurait vous renseigner, inutile de lui écrire* (Clédât dans R. Ph. fr. 35,44). Il s'agit en effet de conditionnels qui seraient là, même s'il n'y avait pas de *si*. Sandfeld montre qu'en dehors de ces cas on rencontre notre forme après *si* dans la langue populaire et dans les patois (§ 206,3 Rem. 1). M. de Boer ajoute: en belge (163).

Si la conditionnelle n'est pas introduite par *si*, il n'y a pas de restrictions *Au cas où tu te marierais* (Mauriac, Fin 78, comp. *C'est pour le cas où tu le perdrais* (Romains, Verdun 22)). D'autres exemples avec *au cas où, dans les cas où* se trouvent chez Sandfeld § 213,4. De même après *à condition que, à la condition que, sous condition que* (§ 211). Pour des cas comme *Un homme serait-il tout cela, comment pourrait-il échapper aux mille pièges de chaque minute?* voir § 216.

Dans les Propositions subordonnées § 254,1 on peut voir des circonstancielles au sens conditionnel (*Des gens nous entendraient qu'ils ne nous croiraient pas*). Le sens concessif (*Je le voudrais que je ne le pourrais pas*) est mentionné § 254,2. L'exemple suivant *La Putet aurait des vues sur M. le curé, ça ne m'étonnerait pas* (Chevallier, Clochemerle 161) sert à illustrer deux faits signalés au même §: 1) les deux interprétations sont parfois également possibles, 2) deux propositions coordonnées peuvent rendre le même sens qu'une principale + une subordonnée circonstancielle.

Dans les concessives-conditionnelles introduites par *même si* il n'y a pas de conditionnel *même si je le savais je ne le dirais pas* (voir pp. 138-39). Mais si cette idée est exprimée par autre chose que *si*, tout change. On peut noter les exemples suivants de même que *J'irai pas plus loin. Même que vous en trouveriez vingt litres; même que vous m'en trouveriez cent* (Sartre, Mort 18) *Même qu'ils te prendraient, c'est pas une raison pour rester salingue* (42) *Même*

qu'on reculerait jusqu'à Marseille, même qu'on traverserait toute la France, il reste l'Afrique du Nord (48).*

Et il y a des cas comme *Et quand cela serait, d'ailleurs?* (Chevallier, Clochemerle 162) *Et quand il y aurait la guerre?* (Sartre, Sursis 106). Dans ces deux exemples nous avons affaire d'ailleurs à des «propositions isolées» un peu analogues à *Si on allait danser?* Mais on peut encore consulter Sandfeld § 228 pour les combinaisons *quand, quand même, alors même que, même lorsque* + cond. + principale également au conditionnel. Car «il y a d'ordinaire accord entre les verbes des deux propositions *Quand même je voudrais, je ne pourrais pas*» (ibid.). Mais comme dit Sandfeld ce n'est pas une règle absolue *Quand même je collerais mon oreille contre terre, je n'entendrai pas le choc des vagues* (Camus, Malentendu III 2 (84). Le fait même qu'on emploie ici des conjonctions de sens temporel pour rendre une idée de condition (car il y a de cela aussi dans ces sortes de concessives) montre assez que temps et mode ne sont pas séparés par des parois étanches. Au moins certaines notions temporelles. On sait qu'il y a aussi les constructions comme *Ne serait-ce que par devoir, tu liras ces pages jusqu'au bout* (Prop. sub. § 230), et qu'en langue littéraire on peut remplacer *serait-il* et *devrait-il* par *fût-il* et *dût-il* (historiquement il paraît que c'est le contraire qui a eu lieu) donc équivalence entre un certain temps et un mode. Mais il y a «équivalence» aussi entre *j'espère qu'il viendra* et *pourvu qu'il vienne*.

Les concessives «pures» sont introduites par *bien que*, etc. (que des confusions entre concessives-conditionnelles et concessives «pures» soient possibles est montré p. ex. par le fait que le danois *selv om* («même si») est en train d'usurper aussi la fonction de *skønt* («bien que») ce qui a souvent de fâcheuses conséquences pour la traduction du danois en français). Le mode est généralement le subjonctif, mais Sandfeld montre § 226,1 que le verbe peut, au besoin, être mis au conditionnel s'il y a condition *je ne l'empêcherai pas de parler, quoique le mieux serait, si tu as une confession à faire, d'appeler le père Théodose* (Zola).¹ Est-ce

¹ Dans son commentaire à ce § M. Foulet remarque (voir Prop. sub. p. 456) qu'il faut voir plutôt dans ces emplois une invasion de la langue parlée dans la langue écrite — et en ce qui concerne la langue parlée elle-même une des étapes de la disparition du subjonctif. Pourtant M. Foulet ne nie pas «qu'il puisse y avoir des cas où le conditionnel et l'indicatif s'expliquent logiquement».

* Voir Additions.

que notre forme est ici tellement mode qu'elle ne se laisse pas évincer par le subjonctif? Nous dirions plutôt que ce temps a ici une valeur si nettement modale (mais la valeur modale qui est due au sens fondamental de la forme) qu'on a de la peine à le remplacer par une forme (*fût*) qui ne fait pas la distinction entre *était*, *fut* et *serait*. On a vu au commencement de ce chapitre qu'il arrive qu'un imparfait du subjonctif cache un conditionnel. Notre exemple était tiré de Racine. Il y en a d'autres dans cet auteur (et ils sont parfois commentés par les éditeurs). Et on en trouve ailleurs, voir *Damourette* et *Pichon* V 626 ss. Ces auteurs apportent une foule d'exemples surtout des périodes anciennes de la langue. Mais aussi des temps modernes, p. ex. *Il n'est pas douteux que l'indo-européen esti ne confirmât cette théorie si l'étymologie en était connue* (Bally, cit. 631), comp. *il n'y en a pas un seul qui ne fût encore très correct dans la langue d'aujourd'hui* (Foulet, *Petite syntaxe* p. 222). Les rapports entre subjonctif et conditionnel sont sans doute assez compliqués. Il est possible que dans bien des cas le temps empiète sur le mode parce que, par sa signification même, le futur du prétérit arrive à dire à peu près la même chose qu'un subjonctif, comp. *devrait-il*, *dût-il*, etc. En d'autres cas on est mis devant ce choix: faut-il observer les règles du subjonctif, au risque de laisser disparaître la distinction entre *était* et *serait*, ou faut-il garder à tout prix la valeur spéciale du conditionnel sous peine de violer ces mêmes règles? Il semble que la tendance du français moderne soit d'opter pour la dernière solution, là où c'est possible évidemment. Il faut remarquer que *Damourette* et *Pichon* ont mis beaucoup de soin à interpréter leurs imparfaits du subjonctif de sens conditionnel. Ce n'est pas qu'on ne s'aperçoive pas facilement de la nuance en réfléchissant un peu. C'est que la plupart de ces formes se trouvent dans une ambiance «noncale» qui écarte la possibilité de prendre un *fût* comme le représentant d'un *était*. Soit la phrase citée p. 630 *mais les peuples ne toléreront pas qu'un groupe quelconque déchaînât la guerre* (Paul Appell). Nous dirions (serait-ce trop présomptueux de la part d'un étranger?) que le seul point où nous ne sommes pas d'accord avec le commentaire de ces profonds analystes «On y attendrait un noncal, mais nous ne voyons pas comment y expliquer la présence du toncal autrement que par une nuance conditionnelle» c'est le caractère trop peu catégorique de leur jugement.

Pour nous il n'y a pas de doute. Mais comme nous l'avons dit, il faut réfléchir un peu devant ces cas-là, même Damourette et Pichon ont dû le faire. L'idée devient plus claire si on met le conditionnel. Et on le fait souvent. Si on n'enfreint pas trop les règles. Comp. la phrase de Flaubert citée par Clédat, R. Ph. fr. 35,105 *Il n'y a pas de désert que je ne traverserais avec toi.*

Voici d'autres exemples de conditionnel dans des phrases où des règles strictes pourraient exiger le subjonctif *J'ai rien pour me faire que je serais pas content, bien sûr* (Chevallier, Clochemerle 119) *Vous croyez que Tournemine accepterait de se charger d'une enfant de sept ans?* (Maurois, Cercle 42) *Qui aurait cru qu'elle deviendrait un jour, entre nous, la messagère* (154) *J'étais à cent lieues de me douter que je la retrouverais ici* (Coolus-Rivoire, Par-don, Madame . . . I 10 (6)).

Ce sont plutôt des cas où on ne veut pas renoncer à exprimer la valeur du conditionnel. Ceci est évident pour l'exemple suivant où cette forme est coordonnée à un subjonctif mais où il est facile de voir que le conditionnel a une valeur toute différente de celle du subjonctif *Il est remarquable, d'ailleurs, que dans leur procès contre les revendications du peuple, ils articulent fort peu qu'elles soient injustes, mais surtout que leur triomphe causerait la ruine de la culture* (Benda, Exercice 159-60). Un point de rencontre des deux formes est constitué par des propositions dépendant d'un verbe comme *ordonner*. Ce mot indique volonté, donc subj. *le Führer a ordonné que les prisonniers . . . soient libérés* (Illustration 5/9, 42 p. 156). Mais il peut aussi être question du futur du prétérit, donc cond. *Olaf, roi de Norvège . . . ordonna que leurs assemblées solennelles ne se tiendraient nulle autre part que . . .* (Augustin Thierry 274). Voilà comment cet emploi du conditionnel (après *établir, exiger, mander, ordonner, stipuler*) est jugé, du point de vue stylistique, par un savant de langue française «volonté dont l'accomplissement apparaît comme certain, lorsque cette volonté émane d'un personnage ou d'un organisme dont les décisions sont formelles» (Grevisse § 1000 rem. 2).* Il va sans dire que le choix de l'une ou de l'autre des deux formes doit dépendre souvent de facteurs assez subjectifs (les décisions du Führer n'étaient-elles pas aussi formelles?).

Pour le conditionnel après *arrêter que, décider que, décréter*

* Voir Additions.

que, voir Grevisse § 1000 rem. 3, comp. *la Commune arrêta que les églises et les temples des différents cultes existant à Paris seraient fermés sur-le-champ* (Gaxotte 369) *Ils avaient décidé que Louis XVI serait retenu aux Tuileries* (189) *un nouveau décret . . . portait que tous les Français seraient désormais en état de réquisition permanente* (318) *il fut entendu que les actes publics seraient désormais datés de l'an I de la République* (257).

obtenir peut régir le subjonctif *Clarisse a obtenu de sa sœur qu'elle aille aujourd'hui . . . trouver Serge Châtillon* (Miomandre, Jeune fille au jardin 138) *Il a obtenu que soient photographiées leurs tombes* (Illustration ¹³/₁₁ 43 p. 312) *Il voudrait obtenir qu'elle devînt sage, qu'elle fût touchée d'un amour aussi exceptionnel que le sien, qu'elle rejetât ces aventures dérisoires* (Brisson, Molière 166).

Mais on trouve le conditionnel dans *Il obtenait que le rebelle irait retrouver le pape à Bologne* (Truc, Léon X et son siècle 141) *il obtint qu'un commissaire les irait chercher en poste* (France, Dieux 238). Nous ne dirons pas que le conditionnel et le subjonctif expriment tout à fait la même chose dans ces phrases. Le subjonctif est sans doute nécessaire dans *tout ce que le printemps ou l'été pouvaient obtenir de lui, c'était qu'il lâchât dans sa harangue des féminins pluriels* (Gir., Bella 34) *Tout ce qu'il obtint, hélas! fut qu'on lui enlevât une de ses mitrailleuses* (Romains, Verdun 66). Mais les deux formes semblent bien équivalentes dans *qu'il venait d'obtenir d'un roi allié que son armée ne serait pas pour toujours mise au repos, des Anglais qu'ils n'évacuassent pas Salonique* (Gir., Bella 11).

Nous avons beaucoup fait dans les pages qui précèdent pour défendre l'unité du conditionnel. Nous avons dit et redit que c'est un temps qui se prête très bien à prendre des valeurs modales. Nous avons dû convenir que ces valeurs modales sont extrêmement fréquentes, on pourrait même dire qu'elles sont prédominantes si on compare tous les emplois du conditionnel. On peut aller jusqu'à dire que c'est souvent «un véritable mode». Nous comprenons les grammairiens qui l'appellent un mode tout court. Il y a tout lieu de croire avec M. Foulet que dans la langue parlée le conditionnel (-mode) est près de devenir un mode autrement bien «senti» que le subjonctif. Et Damourette et Pichon nous fournissent des exemples montrant une évolution encore plus avancée. D'après ces auteurs (V 645) on peut relever des emplois

de conditionnels remplaçant des subjonctifs, chez des paysans bourguignons *Il faudrait que j'en aurais une autre* (de pipe) *Faudrait que ça durerait*, dans le menu peuple de Paris *Faudrait qu'on les expulserait*, dans le parler journalistique *dont on put craindre un instant qu'elles ne s'éterniseraient*. Damourette et Pichon déclarent que cette syntaxe est peu fréquente chez les gens de bonne compagnie. Pourtant ils citent *Si j'étais sûre que cela m'en graisserait, bien sûr!* (cette phrase est-elle d'ailleurs aussi «surprenante» que p. ex. *Il faudrait que j'en aurais une autre?*). D'après Brunot-Bruneau (cit. p. 646) on dit bien *je crains qu'il voudrait* en Touraine. Mais Damourette et Pichon préfèrent pourtant, comme nous, ne pas parler de deux sortes de conditionnel. Et nous persistons à croire que tant que le conditionnel n'aura pas perdu tout à fait son sens temporel il sera plus «grammatical» d'expliquer tous ses emplois de la manière que nous l'avons fait ici.

Un emploi analogue au conditionnel d'«irréel» (qu'on nous permette le terme: ce n'est guère pour nous qu'une étiquette) se trouve dans cette indication scénique *Et il sortirait; mais Irène le tient par le bras* (Beunier, Irène exigeante sc. 6 (52)). Un autre préférerait peut-être *il va sortir, mais . . .*

Le conditionnel se rencontre souvent dans les interrogations, avec diverses nuances subjectives (doute, étonnement, indignation) *En admettant que ce soit vrai, demanda-t-il, pour quelle raison vous intéresseriez-vous à moi* (Sartre, Mort 129) *Comment les responsables connaîtraient-ils si dix millions de Français ne sont pas déjà morts de faim?* (Saint-Exupéry, Pilote 127-28) *Si les individus se sont abâtardis, si j'ai été vaincu, de quoi me plaindrais-je?* (216) *Pourquoi les Allemands, en réclamant Dantzig, nous imposeraient-ils le devoir, non de sauver Dantzig, c'est impossible, mais de nous suicider pour éviter la honte* (139). On trouve sans doute encore des traces du sens temporel dans *Pourquoi cet état de paix sentimentale ne durerait-il pas toujours?* (Maurois, Cercle 184). Il s'agit dans ce dernier exemple de style indirect libre, style qui est toujours empreint de subjectivité. Peut-être que le conditionnel n'est pourtant pas ici plus subjectif que son sens général ne le comporte. Mais c'est déjà quelque chose. Nous avons vu plus haut que même dans des cas où le futur du passé semblerait tout à sa place on peut préférer le futur du présent pour souligner qu'il s'agit de

choses qui sont objectivement vraies. On peut trouver avec de la bonne volonté une autre phase de transition (en effet la découverte d'un «missing link» nous oblige à en chercher deux autres) dans *Comment la défaite montrerait-elle les sacrifices, les austérités dans le devoir, les rigueurs envers soi, les vigillances dont le Dieu qui décide du sort des combats n'a pas tenu compte?* (Saint-Exupéry, *Pilote* 138).

Voici des exemples d'interrogation totale *Eh quoi? Tout cela serait sans but?* (Sartre, *Mort* 237) *Vous croiriez peut-être qu'ils m'auraient parlé de mon pays? Des nêfles!* (34) *Toi, tu me ferais boucler?* (P. resp. 52).

Le conditionnel dans ces expressions est dû au désir du locuteur de décliner toute responsabilité quant à la véracité de l'énoncé. Nous savons que ce temps est très bien fait pour écarter une action de la sphère *moi-ici-maintenant-réel* (et ici c'est surtout le *moi* qui est en jeu). On retrouve la même volonté dans les exemples suivants où le conditionnel rend un peu le même service qu'un «il paraît que» *Léopold Lacour vient me dire qu'au Gil tout va mal pour moi. Le refus de me battre nécessitant, selon les rites du journalisme, un déploiement héroïque de mon rédacteur en chef, une indignation générale m'expulserait du lupanar* (Bloy, *Mendiant* 219) *A l'entendre, celle-ci profiterait de l'extrême surdité de Coiffenave, pour . . .* (Chevallier, *Clochemerle* 161). On voit que nous sommes près du style indirect libre.

Le conditionnel peut atténuer une affirmation (modestie, politesse, etc.). Il n'y a là rien d'étonnant. On n'a qu'à élargir encore notre formule: *moi-ici-maintenant-réel-catégorique*, pour voir ici une nouvelle évasion au moyen de ce temps *On aimerait tous mieux rester chez nous* (Saint-Exupéry, *Pilote* 117) *Moi, j'aimerais mieux mourir chez moi* (121) *sous prétexte que les poilus n'ont pas tous les bons morceaux qu'on souhaiterait de grand cœur leur procurer* (Romains, *Verdun* 153-54), voir plus bas les formes *pourrais, saurais, voudrais*, etc. Clédât dit (R. Ph. fr. 39,34) «Il semble que ces formes n'aient de raison d'être qu'à la 1^{re} personne, puisqu'elles s'expliquent par un scrupule du sujet parlant, mais elles se sont propagées aux autres personnes, où elles ne correspondent à aucun sentiment particulier du sujet, mais expriment simplement une volonté ou un désir tempéré: «il voudrait, il désirerait». Il faut rappeler d'ailleurs que «on» équivaut souvent,

pour le sens, à un «je» ou un «nous», voir les exemples cités plus haut (*on aimerait tous mieux rester chez nous*). On peut noter surtout le conditionnel de politesse à la 2^e personne *Auriez-vous encore un peu de café?* (Saint-Exupéry, *Pilote* 118), comp. ce qu'en dit Clédat (R. Ph. fr. 39,21) «On s'exprime ainsi couramment, quand il y a lieu de demander un service, le plus souvent un petit service¹: *voudriez-vous . . . ? Auriez-vous la bonté ou l'obligance de . . . Pourriez-vous . . . ?*». Evidemment Clédat a raison en citant ici également *Vous serait-il possible de?* Nous savons très bien que d'après des principes de saine méthode grammaticale on devrait peut-être bannir le terme «sujet psychologique» de la syntaxe, mais tout de même ce concept nous semble correspondre à une réalité — du moins psychologique.

Nous allons parler, pour finir, de quelques cas spéciaux (surtout de certains verbes). Si nous étions arrivé à dire au moins l'essentiel dans ce qui précède ce ne serait que des redites. Mais il nous semble très naturel, dans tout exposé grammatical, d'attirer l'attention sur des faits constants, locutions toutes faites, etc. de la langue (qu'ils se laissent expliquer ou non par les règles générales).

Si on parle de conditionnel-mode, on veut dire que cette forme a perdu son sens temporel, qu'il équivaut au fond à un présent. Ce n'est pas faux, si de notre fameuse formule on ne garde que le «maintenant». Ce n'est pas un «maintenant» seul qui mettrait un conditionnel en fuite. Il est même facile de comprendre le présent du subjonctif après le conditionnel dans des cas comme *Ils voudraient que la guerre dure dix ans* (Romains, Verdun 217). On sait que *depuis, il y a longtemps . . . que*, etc. se combine avec le présent inclusif. Or on voit le conditionnel dans *Même si le téléphone avait été installé . . . il y a longtemps que le fil serait coupé avec ce bombardement-là* (Romains, Verdun 51) *il y a longtemps que le plancher serait pourri* (Simenon, Fenêtre 18) *Si elle m'avait écouté, elle serait loin depuis longtemps* (Aveline, Vie 271) *Depuis trente ans que je bataille avec la plume et la parole, depuis trente ans que je reçois des coups, je devrais avoir le cuir tanné* (Duh., Cécile 89) *je devrais y être depuis une heure, ou deux . . .* (Triolet, Inspecteur 288) *il y a plusieurs années que tu devrais être catholique avec moi* (Bloy, Mendiant II 120). On voit pourquoi: une forme comme

¹ p. ex. *un peu de café*.

devrais équivaut ici grosso modo à un présent (et si on ne retient que le «maintenant» on peut se dispenser de l'addition).

Voici d'autres exemples de *devrais* *Votre conduite à mon égard fut si odieuse et si merveilleusement goujate, que je ne devrais pas être surpris* (Bloy, Mendiant II 155) *tu devrais être entraîné: en Espagne aussi il fait chaud* (Sartre, Mort 10) *nous ne devrions pas l'entendre* (Anouilh, N. P. N. 322). Mais on sent que *je devrais le faire* n'est pourtant pas tout à fait la même chose que *je dois le faire*. Il y a de l'évasion («s'il faut dire la vérité», «si on faisait strictement son devoir», «au fond», etc. condition, atténuation — il n'est pas défendu de penser à plus d'une nuance).

dire *On dirait que ce système dramatique . . . n'ait été inventé que pour lui* (Des Granges¹¹ 466) *On dirait qu'elle a pleuré?* (Méré, Berlioz II (2) 3) *On dirait deux fois le même* (Sartre, Sursis 135). On peut ajouter cette indication scénique *On dirait qu'elle a un peu froid* (Anouilh, N. P. N. 204). On pense aux conditionnelles «si on avait l'occasion de parler on dirait». Un «vous» peut équivaloir, pour le sens, à «on» *vous diriez de la dentelle* (Clédat, R. Ph. fr. 39,30). Il faut signaler aussi des cas comme *Alors t'es comme qui dirait content?* (Chevallier, Clochemerle 119), locution populaire (Clédat dans R. Ph. fr. 39,28).

Comp. jurer *Elle jurerait qu'il est Italien* (Simenon, Fenêtre 131).

manquer *Il ne lui manquerait plus que cela!* (Aveline, Vie 92). Il est bien vrai que pris à la lettre ce tour semble renfermer un contresens, comme le remarque Clédat (R. Ph. fr. 38,59): «Si cela arrivait il ne manquerait plus que cela» quand la vérité c'est que dans ce cas «cela» ne manque justement plus. L'imparfait *il ne manquait plus que cela* est beaucoup plus compréhensible (voir p. 155). Mais comme dit Clédat aussi *il ne manquait plus que cela* peut être considéré comme un équivalent de *c'est le comble*, et puisque cette dernière exclamation peut se mettre au conditionnel *ce serait le comble* on s'est permis de faire de même avec *il ne manquait plus que cela*.

pouvoir *Hochedé ne pourrait décevoir* (Saint-Exupéry, Pilote 187). Atténuation (remarquer aussi la forme de la négation).

savoir On sait que *je ne saurais* est un équivalent atténué (mais puisqu'on dit «atténué» cela veut dire que ce n'est pourtant pas tout à fait un «équivalent») de *je ne peux pas*. Le sens

du verbe lui-même est atténué, comp. *La langouste d'Edouard ne saurait faire mal à Salavin* (Duh., D. H. 143). Il est permis de voir une atténuation dans l'emploi du *ne* seul (bien que *je ne saurais pas* ne soit pas impossible en français moderne). Pour la nuance entre *je ne pourrais le faire* et *je ne saurais le faire* il faut consulter M. Wagner (p. 199) «la différence ne tient pas à ce que la seconde de ces formules soit plus polie, moins catégorique que la première . . . il nous paraît, après enquête, que la personne qui répond: *je ne saurais* . . . à une demande dont elle ne veut pas tenir compte engage son individu, sa volonté propre, son «moi» en un mot, plus intimement, d'une façon plus subjective que si elle opposait à la requête un *je ne pourrais*, bien davantage objectif». *saurais* est coordonné à un futur dans *Tant que je ne serai point sûr de la personnalité de l'assassin, je ne saurais dire quelle est mon hypothèse* (Leroux, *Mystère* 191).

vouloir *Je voudrais être celui qui n'a pas de mystère* (Anouilh, N. P. N. 19). Atténuation, politesse, modestie, etc. Cet emploi se trouve surtout à la 1^{re} personne. Mais il est possible de «transposer» aux autres personnes comme dans cette indication scénique *Le vieux monsieur voudrait continuer sa promenade* (Meilhac-Halévy, *Carmen* I 1).

venir de La périphrase formée par *venir de* + inf. se trouve généralement au présent et à l'imparfait: *je viens de faire qc, je venais de faire qc*. Mais puisqu'un conditionnel modal peut «équivaloir» à un présent on rencontre aussi *S'il s'agissait de battre des positions que nous viendrions nous-mêmes d'abandonner, on comprendrait qu'ils hésitent* (Romains, *Verdun* 60).

Le conditionnel peut se combiner avec à ce moment *elle pourrait pleurer, elle pleurerait, là, à table, si elle ne faisait un effort, et pourtant, à ce moment, elle pleurerait sans raison* (Simenon, *Fenêtre* 146)

mais aussi avec en ce moment *Il voudrait, en ce moment solennel, éprouver je ne sais quoi de sublime* (Gide, *Faux-Monn.* 59) *Où seriez-vous, en ce moment, si vous ne m'aviez pas rencontrée?* (Sartre, *Sursis* 297) *En ce moment, elle serait une femme en blouse blanche dans un hôpital* (Plisnier, *Mères* III 127).

Chapitre IV.

Le passé simple.

Avec les temps du passé nous touchons à un des problèmes les plus difficiles de la syntaxe française. Il est difficile surtout pour les étrangers. Pour le subjonctif, des Français peuvent faire des fautes aussi bien que nous, pour les aspects jamais. Il y a des cas où on peut employer et l'imparfait et le passé simple sans que le sens change considérablement, mais on veut toujours dire quelque chose en choisissant l'une ou l'autre des formes. Ce peut être parfois des nuances subtiles. Mais on ne peut étudier les langues sans s'occuper de subtilités. Et il y a des situations où on fausserait complètement le sens en choisissant mal. On peut croire avoir saisi la différence théorique entre passé simple et imparfait, on peut même avoir écrit de savantes dissertations sur le sujet — et quand il faut traduire le prétérit d'une simple phrase germanique il arrive qu'avec toute sa science on ne sait pas comment faire. On est encore heureux si un Français à qui on demande son avis dit qu'on peut «mettre les deux». Mais ce n'est pas toujours le cas. Il y a aussi la différence d'aspect entre passé simple et passé composé. C'est plus subtil encore. C'est si subtil que la plupart des Français ont renoncé à observer la distinction. On peut même dire que sur ce point des Français sont capables de commettre des fautes. Certes, ce n'est pas une faute que d'employer toujours et partout le passé composé au lieu du passé simple. C'est avoir opté pour un système des temps qui n'a aucune place pour une distinction faite par la langue littéraire. Mais si on met un «défini» là où même cette langue exigerait un «indéfini», il est légitime de parler de faute. C'est ce que font Damourrette et Pichon (V 334) en mentionnant «l'emploi prétentionniste du priséal pur»: Il y a des personnes pour qui le passé composé

est au fond la seule forme naturelle, mais qui savent d'autre part que l'autre temps est plus relevé et l'emploient par conséquent à tort et à travers. Il est difficile pour un étranger de déceler ces cas, et les personnes en question ne se doutent pas qu'elles font des fautes. Pour elles il y a la langue parlée (*j'ai été*) et la langue distinguée (*je fus*). Il est difficile de savoir que la langue distinguée a non pas *je fus*, mais *je fus* et *j'ai été*. D'autres langues possèdent le prétérit et le «parfait» et les distinguent, mais pas toujours de façon très nette. Dans une chanson d'enfants danoise on s'adresse à la cigogne revenant d'Égypte (litt.) *où fus-tu si longtemps?* et personne ne s'aperçoit qu'au fond ce n'est pas du danois, on ne dit pas à quelqu'un qui a été absent *où fus-tu si longtemps?* on dit *où as-tu été?* Il y a les besoins du rythme, et il paraît qu'on peut parler en outre d'une influence allemande, mais ce n'est pas cela qui rend le vers acceptable à quatre millions de Danois. C'est que nous l'avons appris par cœur à l'époque où nous apprenions la langue. On sait que nous n'apprenons pas notre langue maternelle par la grammaire, mais par d'autres moyens, nous ne savons plus lesquels, et ce que nous avons retenu alors c'est ce qui constitue notre «sentiment linguistique»; et le vers cité en fait partie. C'est donc tout de même du danois: S'il fallait donner des règles pour le prétérit danois il faudrait dire: cette forme s'emploie dans tels ou tels cas — et en outre dans cette chanson enfantine. Mais un étranger pourra être amené à tirer des conclusions un peu hâtives: Le prétérit s'emploie dans le tour *où fus-tu si longtemps* puisqu'il se trouve dans un vers célèbre, et les Danois eux-mêmes ne le commentent pas. Cela suffit pour nous avertir des dangers qu'on peut courir en s'occupant des temps français. On peut esquiver la difficulté en employant toujours le passé composé. Reste pourtant l'imparfait. Là il n'y a pas moyen de se soustraire à une étude patiente pour apprendre à saisir la distinction entre cette forme et le passé simple (ou si on veut le passé composé). On a vite fait d'indiquer la règle générale: le passé simple s'emploie quand il est question d'actions délimitées, fixées, il forme le squelette des récits, etc., l'imparfait nous présente des actions comme si elles se déroulaient devant nos yeux, nous ne voyons qu'une seule de leurs phases, il constitue le fond de décor dans les récits, etc. Mais comment appliquer ces principes dans la pratique?

On peut illustrer la valeur du passé simple par cette figure: [—]. Il s'agit d'une action passée qui a commencé, qui s'est sans doute déroulée (mais cette phase n'intéresse pas) et qui a pris fin. Au fond on pourrait voir toutes les actions passées sous ce point de vue, et on comprend qu'on ait pu dire que ce temps sert à constater, de façon objective, des faits passés: c'est le «priscal pur» *Fétis a réhabilité ce modeste pour lequel la postérité fut injuste* (Mercure, janv. 1950 p. 92) *de grossières effigies de plâtre rappelleront aux espèces futures ce que fut la race humaine* (Sartre, Mort 115) *si les femmes de vos ouvriers jugent «la bonté bien facile quand on est si riche» elles reconnaissent que vous eûtes au moins le mérite de ne pas étaler la vôtre* (Plisnier, Mères II 12) *Il fut triste dans le temps où il espéra* (Camus, Sisyphé 98) *Elle fut réputée pour la plus gracieuse des danseuses, surtout pour la sarabande; elle parla l'italien et l'espagnol, et si elle n'eut qu'une «petite voix de ruelle», elle s'en servit avec un goût parfait* (Jean de Tinan, cit. Damourette et Pichon V 343).

Dans ces exemples nous avons affaire à des verbes qui «généralement parlant» sont plutôt «imperfectifs» (*être, avoir, etc.*). Mais la langue peut les changer en «perfectifs» en les mettant au passé simple, de même qu'elle transforme les soi-disant perfectifs en imperfectifs par le moyen de l'imparfait (ou du présent). Que les verbes qui sont «ordinairement» perfectifs se mettent souvent au passé simple n'étonne pas (dans ces cas les étrangers se trompent rarement). *A la visite suivante, il remit à Edmond un petit billet écrit par Denise* (Maurois, Cercle 224) *Au mois de septembre 1880, vous m'envoyâtes, pour un voyage à la Salette, cent francs (!) sur la prière d'une personne qui vous pressa vivement — et ce fut tout, absolument tout* (Bloy, Mendiant II 67). D'ailleurs même des verbes comme *être* et *avoir* doivent se «caser» dans les différentes catégories d'après leurs compléments: *être bon, être un grand poète* c'est peut-être «plutôt» duratif (= imperfectif), mais *soyez prudent?* comp. aussi *Je crois qu'on ne saurait trop réfléchir à ce geste, qui, pas plus que n'importe quel autre des actes ou gestes de Staline, ne fut irréfléchi* (Europe, déc. 1949 p. 17) et que dire du type *il eut un sourire* (voir pp. 104–05)? Évidemment un passé simple peut se trouver avec une indication de temps précise *A sept heures, le lundi 21 février, le commandant Gastaldi sortit de son P. C.* (Romains, Verdun 5).

Il y a des passés simples successifs *Là-dessus, il fit claquer son fouet d'un petit air sceptique qui rangea tout le monde de son avis* (Daudet, Lettres 17) *Alors, de male rage, le vieux s'enferma dans son moulin, vécut tout seul comme une bête farouche* (26) *Daru s'arrêta de marcher; il la considéra curieusement* (Plisnier, Mères II 45) *la porte tourna. Elle sut que c'était lui. Elle ne cria point. Elle dit seulement* (II 99–100) *Jeune médecin, le D^r Mouraille commit pour la santé des corps la même erreur que commit, jeune prêtre, le curé Ponosse pour la santé des âmes: il voulut faire du zèle. Il attaqua la maladie avec des diagnostics audacieux. Ce système lui donna vingt-trois pour cent de pertes, proportion qui fut rapidement ramenée à neuf pour cent, lorsqu'il décida de s'en tenir à la médecine de constatation, comme faisaient généralement ses confrères des pays voisins* (Chevallier, Clochemerle 52) *que la petite fille en maillot rouge saisit et n'oublia de sa vie* (Maurois, Cercle 20). On conviendra que les langues seraient encore plus compliquées qu'elles ne le sont s'il fallait un nouveau temps pour chaque action «postérieure». L'ordre des mots doit suffire et il suffit souvent. D'autre part il faut rappeler que s'il ne s'agit pas d'une «succession proprement dite», mais seulement de postériorité on préfère parfois se servir d'autres formes verbales (voir p. 77). Et il existe des passés simples simultanés *La première chose qu'il fit fut de se pencher sur les meubles renversés* (Leroux, Mystère 85–86) *Il s'imagina le plus fortement qu'il put qu'il était bien à Verdun* (Romains, Verdun 138) *il céda tout ce qu'on voulut* (Gaxotte 121–22) *Ce n'est pas que certains ne s'y soient employés — il loucha vers le Préfet — et par de singuliers moyens* (Europe, déc. 1949 p. 118) *ils s'éloignèrent. Le type grommela dans leur dos* (Sartre, Mort 20) *Et tout le temps qu'il fut dans sa chambre, elle ne cessa de le suivre des yeux* (Plisnier, Héloïse 170–71) *Il se leva et dit, le plus calmement qu'il put* (Aveline, Vie 118). On a déjà vu (*Le type grommela dans leur dos*) que même s'il y a «changement de scène» ou «changement de personne» le passé simple peut se mettre aussi bien que l'imparfait, comp. *Elle comprit que je cédaï à sa prière et entra. Je la suivis* (Plisnier, Héloïse 20) *Il s'était tourné vers Daladier et le regardait avec insistance. Mais Daladier ne répondit pas* (Sartre, Sursis 342).

Un type spécial est constitué par *je le vis quand il entra*: il y a probablement une légère antériorité pour le fait d'«entrer»,

mais d'un autre côté une partie au moins de l'action «entrer» coïncide avec une phase de «voir». Aussi Sandfeld (Prop. sub. § 156 et § 158) et Damourette et Pichon (V 166) parlent-ils de simultanéité dans ces cas. Remarquer que l'ordre des deux propositions peut être interverti. Il est en effet possible qu'un passé simple postposé indique une action antérieure *La grande pelouse fut transformée en Camp du Drap d'or, plantée de tentes dont on alla chercher le modèle à Versailles* (Bedel, Philippine 11), comp. aussi où il faisait un stage pour étudier l'aspic du Berry, celui-là même — où les Berrichons vont-ils se nicher? — qui piqua Cléopâtre (Gir., Juliette 40).

On sait que la succession des passés simples dans un récit peut être interrompue par un imparfait «pittoresque» (on reprend haleine) *le lendemain il montait sur l'échafaud, un moment après il entra dans la chambre, etc.*¹ Mais ce n'est pas indispensable *Le lendemain matin, une torpédo militaire, grise et énorme, pénétra dans le jardin* (Vercors, Silence 16) *Le lendemain de cette journée la peste fit son apparition à Clochemerle* (Chevallier, Clochemerle 128) *Quelques instants plus tard, la baronne les retrouva devant l'église* (184) *Un instant plus tard, Denise, attentive et secrètement ravie, l'entendit chanter* (Maurois, Cercle 69) *Un moment plus tard, M^{me} Hortense apparut à la porte* (Duh., Voyage 117).

Nous nous sommes servi de la figure —| pour expliquer ce que veut dire le passé simple. On pourrait penser à la raccourcir. On pourrait en faire un point. On parle de la valeur ponctuelle de ce temps. Et des cas comme *il le tua, il se noya* (oublions un moment ce que nous avons dit de la faculté de se dilater qu'ont ces sortes de verbes) sont là pour attester la légitimité d'une telle manière de voir. Mais de même qu'un imparfait peut dilater une action perfective, de même un «défini» peut raccourcir (mieux: synthétiser) une action qui demande plus ou moins de temps. Nous préférons pourtant notre figure —| parce qu'il nous semble difficile de déterminer pour chaque verbe à quelle catégorie il appartient, même «généralement parlant». C'est l'aspect du temps qui compte, non l'«Aktionsart» du verbe.

¹ C'est donc un peu le contraire de ce qui arrive quand «Les narrations les plus évocatrices faites à l'imparfait (sont) coupées de passés simples . . . introduisant un fait d'une réalité plus brutale qui vient couper le rêve» (Barbelenet dans R. Ph. fr. 41,104). Il est sans doute utile de prévenir ici que plusieurs cas d'opposition entre les deux temps seront traités au chapitre V.

La malheureuse bête n'en dormit pas de la nuit (Daudet, Lettres 86) *ce tableau, auquel il travailla deux années* (Europe, déc. 1949 p. 204) *Objet de querelles . . . qu'elle ne manqua pas de soulever tout au long du siècle* (Mercure, janvier 1950 p. 30) *Nous restâmes longtemps à table* (Radiguet, Diable 186) *il demeura longtemps sur son banc* (Maup., Pierre 92–93) *Il s'éloigna paresseusement* (Sartre, Mort 88) *Donc, une partie de la nuit, on but et on dansa* (Chevallier, Clochemerle 134) *Pendant toutes les vacances, elle fut dressée contre sa mère* (Mauvois, Cercle 70).

Il peut s'agir aussi d'une action progressive *Il but, à lentes gorgées, un verre d'eau froide* (Colette, Fin de Chéri 92) *Petit à petit néanmoins les buveurs se séparèrent* (Pont. 58) *un état de béatitude qui lui devint progressivement nécessaire* (Chevallier, Clochemerle 39).

Le passé simple peut indiquer des actions répétées. Mais il est toujours déterminé. La figure est —HHHHHH— tandis que celle pour l'imparfait (ou le présent) d'habitude est celle-ci $\text{HHH}\uparrow\text{HHH}$ *Plus de dix fois, je ne mens pas, Gringoire, elle força le loup à reculer* (Daudet, Lettres 48, rem. la description dans la suite *Pendant des trêves d'une minute, la gourmande cueillait en hâte encore un brin de sa chère herbe; puis elle retournait au combat* (ibid.) *j'en revins au Grand Larousse, où je relus dix fois l'article: «mineur», sans découvrir rien qui nous concernât* (Radiguet, Diable 196) *Quatre fois de suite, le père Roland fit stopper* (Maup., Pierre 43) *lequel cas se présenta en tout trois fois* (Chevallier, Clochemerle 36) *A deux ou trois reprises, on essaya encore de rattraper Gaudin qui chaque fois déclina les propositions gouvernementales* (Gaxotte 406).

Le passé simple peut même indiquer des actions qui pour des personnages «d'alors» étaient habituelles. Ce qui importe c'est que la période de temps embrassant ces faits habituels soit regardée comme plus ou moins délimitée *un chronomètre de grand luxe, qui a coûté trois mois de solde, et qui fut remonté, chaque soir, avec un soin tout maternel* (Saint-Exupéry, Pilote 189) *J'ai cru bien faire de publier quelques-unes des réflexions que me suggéra quotidiennement mon supplice* (Bloy, Mendiant 9) *Pendant des années, je perdais régulièrement un mouchoir par semaine* (Audoux, Marie-Claire 21).

Il est bon de garder la figure —|— (plutôt que de se servir

du point) car il arrive qu'on insiste sur l'une ou l'autre des limites. Pour illustrer le fait qu'on peut porter l'attention plutôt sur la fin de l'action Sandfeld rappelait une phrase comme *il dina vite* qui peut signifier *il acheva vite de dîner*. Mais le plus souvent c'est le commencement qui importe. De là le sens spécial que peuvent prendre *il chercha* (= «il se mit à chercher»), *il écrivit, il connut, il se tut, il fallut, il fut, il eut*, etc. Pour ce sens «ingressif» il faut dire d'ailleurs que si on insiste bien sur le commencement de l'action, cela ne veut pas dire que le «reste» ne s'effectue pas. Nous croyons p. ex. qu'il y a commencement + le reste dans *Elle se tut un instant* (Sartre, Mort 60) *Elle se tut un moment* (Triplet, Inspecteur 130), comp. la phrase suivante qui vient après une réplique *Ils se turent quelques instants* (Romains, Verdun 53). On sait déjà que le passé simple n'est pas toujours ingressif. Et il convient de dire que d'autres temps peuvent avoir le sens ingressif. Si on se rappelle la figure de l'imparfait (ou présent) d'habitude **HHHHHHH** (c'est-à-dire un ensemble qui est indéterminé mais dont les parties peuvent être bien délimitées *Une fois par semaine, Kergantelec s'animait* (Europe, déc. 1949 p. 95)) on comprend que chacune de ces parties peut marquer spécialement ses points-limites. Nous avons donné p. 18 un exemple de présent ingressif; Hanckel cite (p. 35) *Ceux qui arrivent ici pour la première fois ont le vertige* (Taine), phrase qui pourrait facilement se transposer à l'imparfait *Ceux qui arrivaient là pour la première fois avaient le vertige*.

Puisque nous aurons l'occasion de revenir sur la question (en parlant des verbes spéciaux) nous ne citerons ici que quelques exemples de passés simples ingressifs *M. Seguin se trompait, sa chèvre s'ennuya. . . . A partir de ce moment l'herbe du clos lui parut fade. L'ennui lui vint* (Daudet, Lettres 40) *Il y eut une nouvelle explosion de rires* (19) *Très vite elle régna sur ce lycée* (Maurois, Cercle 80) *Elle eut honte, elle pensa: «Je suis trop dure»* (Sartre, Mort 24).

Parfois le passé simple s'emploie là où on pourrait songer à mettre le plus-que-parfait. Deux actions passées appartiennent évidemment toutes les deux au passé. On n'éprouve pas toujours le besoin de marquer spécialement qu'elles ne sont pas simultanées. On n'éprouve pas toujours le besoin d'indiquer que l'une d'elles est antérieure à l'autre. Voilà le pourquoi de ces exemples

Roland, qui visita la Lorraine ce jour-là même, ne parla pendant le dîner que de ce magnifique navire (Maup., Pierre 284) *La grande pelouse fut . . . plantée de tentes dont on alla chercher le modèle à Versailles* (Bedel, Philippine 11). Souvent la constatation simple et objective d'un fait historique est préférable à l'indication de l'antériorité où il faisait un stage pour étudier l'aspic du Berry, celui-là même . . . où les Berrichons vont-ils se nicher? — qui piqua Cléopâtre (Gir., Juliette 40).

Le passé simple peut s'employer aussi «au lieu du» passé composé. Nous avons dit que la distinction entre ces temps est assez subtile. On sait que le «perfectum» indique qu'un fait passé a quelques rapports avec le présent: l'époque où cette action s'est produite et le présent du locuteur sont supposés être compris dans le même espace de temps. On dira que ce doit être un «critère» assez arbitraire et qu'on devrait bien avoir le droit de choisir comment on veut envisager un fait passé. On ne l'a pas toujours. Au moins dans les langues où cette différence d'aspect est bien manifeste. Mais puisqu'il y a des langues, comme le français parlé, qui ont confondu les deux aspects, on comprend qu'il peut toutefois y avoir des glissements entre eux, même dans la langue littéraire. Un fait passé qui, de manière ou d'autre, se laisse rattacher au présent reste du passé. Dans un exemple comme *Ils visitèrent la cellule que le bienheureux Angelico orna de la plus suave peinture* (France, Lys 232) un passé composé est possible, personne n'en doute: les célèbres tableaux de Fra Angelico sont encore là. Mais il n'en reste pas moins qu'il y a quelques années il fit cette action qui consiste à orner une cellule, etc. C'est surtout du style solennel — et il peut d'ailleurs s'agir d'une solennité qu'il ne faut pas prendre trop au sérieux *Le parfum du café lui pénètre l'âme. Le café fut donné aux peuples du Nord pour remplacer le soleil matinal* (Duh., D. H. 34–35). Il y a les cas spéciaux de *toujours, jamais*, etc. + passé simple. Nous y reviendrons. Il y a aussi *brave homme s'il en fut*. La valeur «gnomique» de *Un bienfait reproché tint toujours lieu d'offense* (Grevisse § 720) est évidemment apparentée aux combinaisons avec *toujours, jamais*.

Nous allons traiter maintenant les «cas spéciaux» (1. quelques verbes importants, 2. des mots et combinaisons spéciaux comme *toujours, jamais, pendant*, etc. 3. plusieurs sortes de subordonnées). Si nous avons bien fait dans les pages qui précèdent

ce ne seraient que des variations sur un thème donné. Mais ces variations peuvent être utiles. Nous avons déjà dit qu'on peut savoir la théorie et rester perplexe devant un fait concret. Ce n'est pas seulement le cas quand on doit traduire d'une langue étrangère en français, mais aussi quand il faut expliquer un texte français authentique. Nous avouons avoir été un peu surpris par cet exemple *Il se mit à parler du plancher même. Il semblait vraiment cette fois jailli du caveau. Il parla, dit-il, au nom de ces jeunes hommes* (Gir., Bella 37) où on pourrait s'attendre à *parlait* (c'est Rebendart qui dit qu'il parlait, etc., donc il «faudrait mettre» l'imparfait indiquant le «contenu»), comp. la suite *Et il mentit. Car, de ces morts-là, je savais ce que chacun pensait, ce que chacun aurait dit à sa place.* Mais toute chose doit avoir son explication (du moins on l'affirme souvent): Il se peut que Giraudoux ait d'abord pensé à considérer *Il parla* comme un «développement» de *Il se mit à parler*, sans songer que le *dit-il* (qui ne vient qu'après) «exigerait» l'imparfait. Un *dit* peut être assez secondaire en importance, comp. *cette seconde manière de dire s'implanta si bien, dit-on, dans le milieu courtois . . .* (Wagner, Phrases hypothétiques 520). On voit bien que dans cette dernière phrase le passé simple est parfaitement à sa place: même si on met le *dit* avant (*on dit que . . .*) cela ne changerait rien à la chose; d'ailleurs *dit* est ici un présent. On comprend facilement l'emploi du passé simple dans les rêves (ou les visions): il est bien vrai que c'est là le domaine de l'imparfait, mais pour peu que le rêve traîne en longueur, on peut «oublier» qu'il s'agit d'un rêve *Vers onze heures le boucher rêva qu'il causait devant sa porte en compagnie de Jacques Godard; ils parlaient du temps, du commerce, des divers métiers. Puis, sans que rien eût changé, Jacques Godard déclara qu'il était mort; le boucher ne s'en étonna point et ils continuèrent leur conversation* (Romains, Mort de quelqu'un 129–30), comp. Gir., Combat 248–49.

En dehors de ces cas on aimerait donner un peu plus que le «C'est l'oreille qui décide», phrase assez déplacée dans une grammaire parce que c'est justement quand on n'a pas l'oreille sûre qu'on consulte un tel manuel. Il est plus utile de dire qu'il faut lire beaucoup pour se pénétrer du sens du temps traité ici. Et dans la suite on pourra lire des phrases qui ont été choisies justement parce qu'elles contenaient des passés simples. Cela ne

dispensera pas de lire des livres français; pour bien comprendre un passé simple ou un imparfait il faudrait connaître tout ce qui précède et tout ce qui suit, au besoin tout le livre en question. Mais on donne ce qu'on peut.

1) verbes

achever *il se produisit à ce moment un incident qui acheva de troubler les esprits* (Chevallier, Clochemerle 144). C'est bien une action qui arrive à son terme.

aimer On trouve le sens ingressif (commencement + le reste) dans *Plus tard, elle aima l'histoire de la fille de Jephthé* (Maurois, Cercle 44) *La propriété, qui était vaste, se composait surtout de bois de pins et d'oliviers. Denise en aima le caractère sauvage et naturel* (ibid. 183).

aller + inf. Le passé simple peut indiquer que l'action exprimée par l'infinitif est arrivée à son terme, a effectivement eu lieu *Ce fut ma nièce qui alla ouvrir quand on frappa* (Vercors, Silence 17). On a vu plus haut (p. 20) que le présent d'*aller* + inf. peut être «perfectif» aussi. Pour l'imparfait voir non seulement chap. V (pp. 149-50) mais aussi chap. XII (pp. 239-41 ss.).

avoir Ce verbe peut se mettre au passé simple pour plusieurs raisons. Il est souvent ingressif. On serait même tenté de dire qu'il n'y a que le commencement de l'action dans *Est-ce ma faute si j'eus douze ans quelques mois avant la déclaration de la guerre?* (Radiguet, Diable 5). Évidemment le fait d'avoir douze ans dure au moins une année, mais ici on pense à certain jour où on a commencé cette «action». Voici d'autres exemples d'emploi ingressif *Denise eut envie de sentir sous ses pieds leur dure résistance* (Maurois, Cercle 14) *et il eut brièvement pitié d'elle, pendant quelques secondes* (Colette, Fin de Chéri 80) *M^{me} d'Orgel eut enfin peur* (Radiguet, Bal 185) *Il y eut une nouvelle explosion de rires* (Daudet, Lettres 19) *Il y eut une nouvelle pause* (Duh., Tel qu'en lui-même 12). Il est peut-être question de ce sens dans le tour suivant *Il eut un geste agacé* (Sartre, Sursis 46) *Le type eut un sourire mauvais* (Sartre, Mort 17) *Longin eut un sourire insolent et las* (48) *Sur le seuil, ils eurent un recul* (Romains, Verdun 62). Mais il s'agit en outre dans ces cas d'actes assez «momentanés» qu'on ne voit pas en train de se dérouler, ce qui contribue aussi à expliquer le passé simple; comp. encore les doutes de Tobler V. B. III 151. Après Tobler, qui l'a signalé le premier, le type a été étudié sur-

tout par M. Lombard dans Les constructions nominales p. 200 ss. : *il eut un cri* pour *il cria* — on a d'ailleurs d'autres verbes à sa disposition pour ce dédoublement de l'idée: *il fit un cri*, comp. G., *tout en souriant, fit un geste poliment dubitatif* (Romains, Verdun 194). A la page 203 est discutée la nuance aspective de ces tournures: elles ont en général une signification plutôt perfective, momentanée, isolante. Le régime est souvent un substantif au singulier. A la page 206 il y a des exemples de présent historique. Nous pouvons ajouter le présent scénique de *le Président a un sursaut de joie* (Gir., Folle 170). Pour l'imparfait voir plus bas p. 151. Nous avons le plus-que-parfait dans *le père Mathieu avait eu un mouvement violent de tout son être vers le nouveau venu* (Leroux, Mystère 126). Le tour existe dans d'autres langues romanes, it. *la donna ebbe un fugace sorriso cattivo* (Deledda, Dio 7) port. *Soriano teve um gesto vago* (Castro, Curva 85).

Il est impossible d'être complet, de donner toutes les locutions où se trouve le verbe *avoir* et de signaler toutes les occasions de se servir du passé simple de ce verbe. Mais on peut au moins donner quelque chose *j'eus beau appeler, appeler, personne ne vint* (Daudet, Lettres 102) *Mathieu n'eut pas besoin de regarder longtemps son visage blême pour sentir qu'il n'y aurait pas de fête, ni maintenant, ni plus jamais* (Sartre, Mort 43) *j'eus tout de même assez de sagesse pour me contenir* (Daudet, Lettres 30, insiste sur la réalité du fait: je me contins effectivement) *Le petit baissa ses beaux yeux et Daniel eut juste le temps de se rejeter en arrière pour éviter un coup de talon* (Sartre, Mort 119) *Les Clochemerlins qui eurent le temps d'entr'ouvrir leurs volets virent passer un side-car* (Chevallier, Clochemerle 219) *Ce navire allait si vite, si vite, que le douanier n'eut guère le temps de bien voir* (Daudet, Lettres 112) *Je n'eus que le temps de monter dans la lanterne et d'allumer* (101) *j'eus peine à maîtriser un mouvement d'indignation* (Gide, Symphonie 21) *De naissance obscure, Judith eut de bonne heure à gagner sa vie* (Chevallier, Clochemerle 48, comp. *il dut*, etc.) *Le capitaine eut la force de plaisanter* (Romains, Verdun 20, comp. *il put*). Le passé simple marque le résultat dans *M^{me} Loisel eut un succès* (Maup., Contes 236). Et il faut signaler la valeur synthétisante de *Je n'ai point vos raisons de détester ce Français qui, tout de même, eut assez de grandeur dans le monde* (Cahuet, Sainte-Hélène 18).

cesser Il ne cessa pas, au cours de cet entretien, de se montrer

grotesque (Europe, déc. 1949 p. 172) *Pendant des années, il ne cessa de répéter* (Chevallier, Clochemerle 83). On voit la délimitation de l'action.

commencer *A mesure qu'il commença de vieillir, les honneurs lui rendirent les avantages que l'âge lui retirait* (Chevallier, Clochemerle 165).

connaître Souvent ingressif *Et Clochemerle connut qu'il lui était pardonné* (Chevallier, Clochemerle 291). On voit peut-être plus clairement ce que «ingressif» veut dire par cet exemple *Dady, débutante, connut des jours noirs* (ibid. 312) Il y a le commencement — mais il y a aussi le reste.

croire *Il crut voir que le visage était pâle, mais calme* (Romains, Verdun 52).

demeurer *Mais la fenêtre demeura close* (Pont. 22) *La porte demeura close* (Chevallier, Clochemerle 210).

devoir *dus* + inf. exprime souvent obligation matérielle (l'action a eu lieu) *il dut s'appuyer à un marronnier* (Sartre, Mort 82) *Un jour je dus aller à la Kommandantur pour une quelconque déclaration de pneus* (Vercors, Silence 63) *Il y avait ainsi deux France et la plupart des intellectuels français durent bientôt s'astreindre à une double activité* (Parrot 14).

Mais aussi obligation logique *Ce nom dut faire aussi rêver mon père, car* (Duh., Not. 21) *Comme elle dut souffrir que ce fût devant moi!* (Guilloux, Pain 77) *La grande page sur l'orgue du couvent espagnol . . . dut faire sourire Liszt* (Mercure, janv. 1950 p. 89) *Je dus avoir une expression bien bestiale car je la vis peureuse, cherchant des yeux le signal d'alarme* (Radiguet, Diable 170) *elle dut prendre la grimace pour elle, car elle lui tira la langue* (Sartre, Sursis 132).

dus sans infinitif *Madame Vandeuil était alsacienne. Cette nouvelle, je la dus à ma mère, un jour qu'elle nous parlait de sa jeunesse* (Guilloux, Pain 242).

durer peut très bien se mettre au passé simple *L'entretien dura environ deux heures* (Europe, déc. 1949 p. 27) *La pluie dura toute la nuit* (Chevallier, Clochemerle 290).

être On connaît le sens ingressif *Gomez fut content de retrouver la lumière artificielle* (Sartre, Mort 31). Dans *Ce fut pendant plusieurs mois une débauche de pamphlets contre la République* (Parrot 21) il y a bien «toute l'action» mais il est permis d'évoquer

un mot comme *alors* indiquant à quel moment «ça» a commencé, comp. *Ils parlèrent de chasse. Il fut question des avantages et des inconvénients de la neige* (Romains, Verdun 7). *fut* peut servir à constater un résultat *Cette journée fut en tous points remarquable pour les Clochemerlins* (Chevallier, Clochemerle 86) *Mais enfin la patience de Clémentine fut à bout* (213) *Elle fut prête enfin* (Simenon, Fenêtre 192) *En une seconde, tout fut prêt* (Gir., Combat 73).

Qu'une action puisse être délimitée par une indication de temps (*dès, à partir de, etc.*) est chose courante *Denise fut à Paris dès le 15 octobre* (Maurois, Cercle 152). Indication de la durée *Elle laissa tomber sa valise et resta au milieu de la route, droite, seule et fière; elle entendait le ronronnement du ciel, elle regardait à ses pieds son ombre déjà longue, elle serrait Pablo contre sa poitrine, ses oreilles s'emplirent de fracas; un instant, ce fut une morte* (Sartre, Mort 24). *fut* peut être le passé simple ordinaire des constatations objectives *Les musiciens pour lesquels Balzac fut si prodigue de louanges ne lui ont guère rendu la pareille* (Mercure, janv. 1950 p. 100). Avec des différentes manières de préciser le «time» *Or le mois d'août 1923 fut à Clochemerle un extraordinaire mois d'août* (Chevallier, Clochemerle 130) *Quant à la légende, à quoi vous faites allusion, de Léon Bloy perdant sa place pour m'avoir soutenu, — en même temps, d'ailleurs, qu'Octave Mirbeau, Georges Vanor, Jean Carrère et maints autres que j'oublie; car je fus alors un brillant «sujet d'article»* (Bloy, Mendiant II 151).

Il faut remarquer que *être sur le point de* se met très naturellement au passé simple *je fus sur le point de me recoucher* (Radiguet, Diable 86) *Mme d'Orgel eut enfin peur. Elle fut sur le point de se justifier* (id., Bal 185) *Antoine fut sur le point d'insister: «Mais ce secret?» Il n'osa pas* (Martin du Gard, Thibault III 15) *Je fus sur le point de l'aborder* (Duh., Conf. 67).

C'est peut-être un *fut* un peu solennel que nous voyons dans *Celui qui meurt, meurt comme il fut* (Saint-Exupéry, Pilote 65-66), mais est-ce que cet emploi ne cadre pas bien avec le sens du verbe *être* ici? il nous semble peu naturel de rendre la même idée par «comme il a été»; «comme il a vécu» vaut beaucoup mieux.

Notons encore le tour spécial *Puis il s'en fut* (Aveline, Vie 45) *Jerphanion s'en fut rejoindre ses hommes* (Romains, Verdun 149).

Nous avons donné pp. 47-48 des exemples du type *Ce fut ma nièce*

qui alla ouvrir. Il convient de mentionner que *ce fut* peut être postposé *La seule fois que j'aperçus Jacques, ce fut quelques mois après* (Radiguet, *Diable* 237). Et *ce fut* peut être suivi de temps autres que le passé simple *Ce fut au début de 1942, peu de temps après l'arrestation de Decour que Claude Morgan se chargeait d'aider à la mise au point des Lettres* (Parrot 234) *Mais ce fut surtout pendant ces dernières années, depuis le début de la guerre, que sa vraie nature s'était révélée* (75) *ce fut le lendemain seulement qu'en ouvrant sa porte il avait vu le rivage encombré de débris* (Daudet, *Lettres* 113).

faillir Voilà enfin un verbe qui semble admettre seulement l'aspect «perfectif» (nous retrouverons la plupart des verbes traités ici dans le chapitre sur l'imparfait — mais *faillir* non) *la même fièvre qui faillit la tuer en février, en ce terrible février* (Bloy, *Mendiant* II 167).

falloir *Il fallut en passer par là* (Daudet, *Lettres* 66) *La situation était telle qu'il me fallut accepter cela!* (Bloy, *Mendiant* II 184) (comp. *il dut*).

habiter *Quand Marthe revint aux derniers jours d'août, elle n'habita pas J . . . , mais la maison de ses parents* (Radiguet, *Diable* 179).

s'imaginer *Mais Marthe, qui goûtait ce même charme, croyait le goûter seule. Dans ma paresse heureuse, elle lut de l'indifférence. Pensant que je ne l'aimais pas, elle s'imagina que je me laisserais vite de ce salon silencieux* (Radiguet, *Diable* 70).

manquer (comp. *faillir*, *être sur le point de*, *vouloir*, etc.) *Je manquai tourner bride, mais* (Radiguet, *Diable* 44).

se mettre à *Il se mit à parler du plancher même* (Gir., *Bella* 37).

occuper *L'équipée de Justine Putet occupa le bourg* (Chevalier, *Clochemerle* 99) *Aux funérailles, Thérèse occupa son rang* (Mauriac, *Thérèse* 185).

s'occuper de *Cherchant une voie de garage, la baronne n'eut pas le travers de verser dans la bigoterie. Elle s'occupa d'œuvres par besoin d'action* (Chevallier, *Clochemerle* 173).

oser Le passé simple de ce verbe + inf. a la même faculté que *pus*, *dus*, etc. d'indiquer qu'une action a réellement eu lieu (un exemple classique célèbre: Racine, *Phèdre* 764) *Jerphanion pensa à sa femme. Il osa se demander . . .* (Romains, *Verdun* 125). Il

est fréquent dans des phrases négatives. Le fait de n'avoir pas eu le courage de faire qc est aussi une réalité *Ritchie tenait un journal; Gomez tendit la main pour le lui prendre, mais il n'osa pas* (Sartre, Mort 10) *Craignant le pire, elle n'osa s'y soumettre* (Chevallier, Clochemerle 212) *Elle n'osa pas interroger les enfants sur leur mère* (Maurois, Cercle 115).

paraître *Ritchie parut froissé* (Sartre, Mort 12) *Il posa la tête sur la table et parut s'endormir* (37) *Après mûres réflexions, cela lui parut très habile* (Chevallier, Clochemerle 249) *Les acclamations recommencèrent. Les hommes y parurent, pour qui les regardait arriver, étonnamment peu sensibles* (Romains, Verdun 106).

penser *Elle pensa au loup* (Daudet, Lettres 46) *Il se prépare à se passer des Anglais, pensa-t-elle* (Maurois, Cercle 152). Mais il faut noter surtout le sens de «manquer de» *Daniel pensa se fâcher, mais il était éreinté, lui aussi* (Sartre, Mort 142). C'est un tour qui n'appartient plus à la langue courante, voir Sandfeld, Inf. § 59 in fine; comp. aussi les paroles de Damourette et Pichon (V 142) «dans la langue des XVI^e et XVII^e siècles et, par tradition littéraire, jusque de nos jours».

pouvoir Comme *dut* et *osa*, etc., *put* indique souvent que l'action exprimée par un infinitif a eu lieu *Boris put avaler sa salive sans s'étrangler* (Sartre, Mort 63) *Le lendemain, M^{me} Herpain put se lever* (Maurois, Cercle 53). Pour l'exemple suivant *pendant quelques jours, on put craindre un soulèvement général* (Gaxotte 438) nous avouons que nous ne pouvons décider avec sûreté «si on a vraiment craint». Mais il y a eu lieu de craindre, sans doute. *put* se trouve aussi combiné avec des négations *Je ne pus répondre, car...* (Gir., Suzanne 152) *Il vit le mot Madrid et ne put lire plus avant* (Sartre, Mort 15) *Ceux-ci ne purent aboutir aussitôt* (Parrot 249) *Il ne put s'y rendre tout de suite* (Europe, déc. 1949 p. 187). Comp. aussi *Balzac y déclare n'être pas musicien. Comment, en ces conditions, put-il parler abondamment de musique...?* (Mercur, janv. 1950 p. 84).

précéder *le mois, la semaine, le jour du moins qui précéda leur mort* (Gir., Bella 38) *pendant ces dures années de vie illégale qui précédèrent la Révolution* (Europe, déc. 1949 p. 36), voir aussi relatives.

préférer *Une fois veuve, se voyant riche, la baronne préféra l'indépendance à une soumission* (Chevallier, Clochemerle 172).

prendre *Octave prit un air confidentiel* (Romains, Verdun 152).

(se) prolonger *La halte se prolongea* (Romains, Verdun 105).

répéter peut signifier «dire (faire) qc une fois de plus», sens qui cadre très bien avec l'emploi du passé simple *Ils vont vous emmener, répéta-t-elle en pleurant* (Sartre, Mort 132) *je suis indispensable. Elle répéta: je suis indispensable* (164);

mais aussi «dire (faire) qc plusieurs fois». Et le passé simple peut exprimer des actions répétées (voir p. 100) *Pendant longtemps — plus d'un mois — la même scène se répéta chaque jour* (Vercors, Silence 26, comp. la description dans la suite *L'officier frappait et entrait*, etc.) *Ils répétèrent à plusieurs reprises* (Romains, Verdun 115).

rester *Je restai plus d'une heure stupide et tremblant devant ce cadavre* (Daudet, Lettres 101) *l'instruction fut étouffée, les clubs restèrent ouverts* (Gaxotte 194) *Il resta ainsi quelques secondes droit, raide et silencieux* (Vercors, Silence 71) *sa mère ne resta pas longtemps dans le doute sur la personnalité du frère de Jacques* (Radiguet, Diable 197) *Ils restèrent un moment en face l'un de l'autre* (Sartre, Sursis 154).

Le sens est plutôt ingressif («après ces faits on se trouva dans la situation de») dans *Mais à partir de ce moment l'avantage lui resta* (Maup., Pierre 42–43) *Elle laissa tomber sa valise et resta au milieu de la route* (Sartre, Mort 24) *Charlot fit demi-tour et rejoignit Longin qui causait avec Pinette. Mathieu resta seul sur son banc* (46) *les pauvres moulins à vent restèrent sans ouvrage* (Daudet, Lettres 25).

revenir de Puisque les périphrases verbales composées par *venir de* + inf. se trouvent généralement au présent et à l'imparfait (*je viens de faire qc, je venais de faire qc*, parfois on a aussi *je viendrais de faire qc*) il n'est pas sans intérêt de relever le passé simple de *revenir de* dans *Quand ils revinrent de conduire leur camarade dans le petit cimetière lorrain de Rambervillers . . . les pilotes du groupe de chasse 2-4 firent entre eux le serment de venger Raymond Tixier* (Mémorial de France 213). Mais on voit qu'il ne s'agit pas d'une périphrase verbale ici: le verbe a gardé son sens propre.

savoir Le passé simple de ce verbe peut être ingressif *Ils surent d'abord que l'offensive française n'avait jamais été qu'une légende* (Romains, Verdun 94). Il y a le point-limite dans *Elle sut dès lors que* (Chevallier, Clochemerle 219). Comme *put*, etc. *sut*

peut indiquer la réalisation d'un fait (sc. l'action indiquée par l'infinitif suivant) *Mais il sut se reprendre* (Gir., Bella 36). Il se trouve naturellement dans des combinaisons avec *jamais, toujours, etc. qui ne sut jamais dans la suite quel était exactement son état physiologique* (Chevallier, Clochemerle 212). Emploi solennel (ironique) du passé simple pour le passé composé *Comme tant d'autres que nous ne sûmes pas exploiter, cette belle invention est française* (Chevallier, Clochemerle 258).

sembler *Ces gens-là partis, l'impériale sembla vide* (Daudet, Lettres 21).

(se) sentir *il la fit asseoir et elle sentit, à travers sa chemise de nuit, son souffle chaud* (Maurois, Cercle 40) *Sarah se sentit ridicule* (Sartre, Mort 20).

songer *Alors je songeai à le descendre dans une des logettes du lazaret* (Daudet, Lettres 102).

suivre *Elle n'avait pu dormir, durant la nuit qui suivit* (Mauriac, Thérèse 220) *Les jours qui suivirent la libération* (Parrot 11), voir aussi relatives.

survenir *elles ne furent pas sans influencer beaucoup sur les événements qui survinrent à Clochemerle* (Chevallier, Clochemerle 100).

se taire peut être ingressif *Il dit encore: C'est fantastique! . . . fantastique! Puis il se tut* (Romains, Verdun 188). *Il se tut, respira avec force, et s'inclina: «Je vous souhaite une bonne nuit»* (Vercors, Silence 44). *Il se tut. Il semblait essoufflé* (77). Mais ce n'est pas toujours le cas *Il se tut pendant le trajet* (Benjamin, Printemps 57) *Elle leva les yeux et voulut parler, mais elle rencontra son regard, un beau regard calme et tendre. Elle se tut* (Sartre, Sursis 27) *Il posa la main sur le genou de Mathieu et lui dit . . . Mathieu se tut* (Sartre, Mort 140). D'autre part une indication de durée comme *Elle se tut un instant* (Sartre, Mort 60) *Elle se tut un moment* (Triolet, Inspecteur 130) n'implique pas nécessairement qu'il n'y ait pas de sens ingressif. Cela pourrait signifier «elle s'arrêta de parler et continua de se taire pendant quelque temps». Cela dépend des circonstances. Il va sans dire que *se taire* peut se combiner avec des négations *Paul et François ne surent pas une minute* (Radiguet, Bal 58).

vouloir Le passé simple de *vouloir* + inf. n'indique pas toujours que l'action exprimée par l'infinitif a eu lieu, c'est très

souvent le contraire qui arrive: le «vouloir» est une réalité, mais ce qu'on a voulu faire n'a pas besoin de l'être *Guiccioli voulut parler. Pas un mot, dit Grimaud impérieusement* (Sartre, Mort 110) *Longin ouvrit un œil, voulut parler et vomit* (115) *Focart et plusieurs autres voulurent suivre cet exemple. Mais . . .* (Chevallier, Clochemerle 85) *La magnanime voulut faire ce qu'aucun homme n'avait le courage ni la pensée d'entreprendre, et voici maintenant qu'elle meurt* (Bloy, Mendiant II 220) *Mais je voulus en vain prendre le large* (Mauriac, Thérèse 110). Il y a encore un échec dans *je voulus . . . régler l'affaire tout de suite, et je montai jusqu'au moulin pour en toucher deux mots au grand-père — Ah, le vieux sorcier! il faut voir de quelle manière il me reçut! Impossible de lui faire ouvrir sa porte, etc.* (Daudet, Lettres 30). Mais il arrive parfois qu'on obtient ce qu'on veut. Nous avons peut-être un cas-limite dans *Il voulut rendre compte à l'arrière. Mais son téléphone était coupé. Il envoya des coureurs* (Romains, Verdun 21). Voici des exemples où l'action a été bien réalisée *elle entra dans le parc, voulut voir le coin où je couchais, la crèche de paille . . ., ma grande cape . . ., ma crosse, mon fusil à pierre. Tout cela l'amusait* (Daudet, Lettres 54) *Tafardet . . . voulut affirmer à nouveau ses convictions:* (Chevallier, Clochemerle 183) *Il s'efforça de sourire, voulut voir Alain, le trouva grandi* (Plisnier, Mères III 259). C'est surtout vouloir bien qui implique réalité *Enfin M. Stangerson voulut bien annoncer que* (Leroux, Mystère 51) *M. François Mauriac voulut bien m'entendre* (Parrot 106) *C'est en janvier 1944, à l'un de ses derniers voyages qu'il voulut bien emporter à Paris le manuscrit d'un petit roman* (112). C'est qu'ici la «réalisation» de l'affaire dépend justement du bon vouloir de la personne en question, c'est un peu «passives wollen», comp. aussi *M^{me} Rosémilly voulut enfin parler: Il vient bien peu d'air par ces petites fenêtres, dit-elle* (Maup., Pierre 289).

voulut peut se combiner avec une négation (on peut éviter que qe se fasse) *Il ne voulut pas même garder près de lui sa petite-fille Vivette* (Daudet, Lettres 26) *Et il ne voulut pas en dire davantage* (Leroux, Mystère 27).

On a tant écrit sur l'imparfait des verbes déclaratifs (comp. pp. 159–61) qu'il ne sera peut-être pas sans utilité de rappeler que ceux-ci se mettent évidemment aussi souvent au passé simple «*C'est au moins aussi fort qu'hier*» *déclara-t-il* (Romains, Verdun

81) *C'est là qu'on le mettra, dit-il* (Chevallier, Clochemerle 23) *Je n'aime pas voir les morts. «Va en Europe et tu seras servi», pensa Gomez* (Sartre, Mort 12) *Il s'assit lourdement, se releva. Qu'avait-il eu? Non, murmura-t-il, non. Cela ne se peut* (Plisnier, Mères II 33).

Il faut encore mentionner un cas comme *Rouletabille s'assit dans un fauteuil, alluma sa pipe . . . puis il me méprisa: Jeune homme! fit-il, sur un ton dont je n'essayerai pas de rendre la regrettable ironie* (Leroux, Mystère 24). Ici le passé simple indique que le mépris se manifeste par des signes extérieurs (paroles), de même *espérer, s'étonner, regretter*, etc.

2) mots et tours spéciaux

Notons d'abord que si les mots comme *soudain*, etc. se construisent naturellement avec le passé simple *Brusquement Chenut bâilla!* (Triplet, Inspecteur 44) *Les choses changèrent brusquement un soir* (Vercors, Silence 27) *Et tout à coup, je réalisai qu'il allait mourir* (Europe, déc. 1949 p. 106), ce temps n'est pourtant pas le seul possible dans ces cas: on peut brusquement se trouver dans la situation de . . ., il y a l'imparfait pittoresque, voir plus tard pp. 161–62.

à ce moment *A ce moment . . . le curé entra* (Chevallier, Clochemerle 176) *A ce moment le bifteck se mit à crépiter dans la poêle* (Sartre, Sursis 244). On peut trouver en ce moment *En ce moment, la cloche de l'église de Sainte-Montaine se mit à sonner* (Audoux, Marie-Claire 100). dans ce moment *Le chef de la Sûreté, qui venait d'arriver, nous rejoignit aussi dans ce moment* (Leroux, Mystère 133) *Dans ce moment-là, j'eus encore un mouton malade* (Audoux, Marie-Claire 76).

ainsi *Au moment de l'Affaire, il était capitaine, et connaissait le traître. Il ne balança pas, et prit publiquement parti pour l'Armée, injuriée, outragée, compromise. Il montra ainsi que la race ne prévalait pas contre les traditions* (Europe, déc. 1949 p. 116).

à la longue *A la longue pourtant tout se découvrit* (Daudet, Lettres 29).

alors *Alors je songeai à le descendre dans une des logettes du lazaret* (Daudet, Lettres 102).

à partir de *Puisqu'il y a limite on comprend le passé simple dans à partir de ce jour-là, jamais nous ne laissâmes le vieux meunier manquer d'ouvrage* (Daudet, Lettres 34) *A partir de cette imperti-*

nence, les hostilités furent déclarées (Radiguet, *Diable* 18) *A partir de ce jour-là il vint plus régulièrement le soir au crépuscule s'asseoir auprès du commandant* (Pont. 106) *à partir de ce point Duroure parut peser chaque mot* (Romains, Verdun 85).

à peine à peine *eut-il le dos tourné, que la petite s'en alla . . .* (Daudet, *Lettres* 43).

de temps à autre *De temps à autre on vit paraître un gendarme à l'impasse des Moines* (Chevallier, Clochemerle 105).

dès Limite, donc possibilité du passé simple *Dès la porte il entendit un grand bruit de voix et de rires dans le salon* (Maup., Pierre 102) *Dès lors la disgrâce de Toumignon ne fit plus de doute pour personne* (Chevallier, Clochemerle 50) *Dès lors ces sortes de saturnales devinrent une réjouissance quotidienne* (100).

durant *Il soutient avec acharnement qu'une croix a existé sur la tombe de d'Aurevilly tout le long des trente-trois ou trente-cinq mois durant lesquels aucun œil ne la put apercevoir* (Bloy, *Mendiant* 105) *Ce sont des âneries de ce genre qui, quelques années durant, valurent à ce nigaud une réputation d'homme spirituel* (Europe, déc. 1949 p. 172) *Ces arrangements donnèrent toute satisfaction durant vingt-trois années* (Chevallier, Clochemerle 35) *Dans cette fonction, qu'il assumait durant vingt ans* (187).

en *En quelques mois, il y eut neuf cent quatre-vingt-six victimes* (Chevallier, Clochemerle 128) *Le plus fameux Premier Biberon qu'on ait connu à Clochemerle fut un nommé Pistachet qui but une fois, en quatre jours, trois cent vingt et un verres de vin* (133).

en attendant *En attendant son convive, Joseph composa le menu* (Duh., Cécile 181).

en même temps Puisque le passé simple peut être concomitant (voir p. 98), il est capable de se combiner avec cette construction *et en même temps, je m'aperçus que . . .* (Audoux, Marie-Claire 105) *Staline . . . époussetait tout doucement cette cendre . . . En même temps il ajouta* (Europe, déc. 1949 p. 19) *En même temps, tout de la chambre lui sembla différent, inconnu* (Aveline, Vie 76).

entre temps *Entre temps, il aperçut le regard de M^{me} Hortense* (Duh., Voyage 91).

hier, voir p. 189.

jadis Le passé simple avec ce mot peut indiquer une action antérieure à celle exprimée par un autre temps passé (comp. p. 101-02) *Juliette . . . hésitait à se retirer de cette étreinte comme on*

hésita jadis à retirer l'épée de la blessure d'Epaminondas (Gir., Juliette 140). Citons encore *Les hommes furent jadis ce qu'ils sont à présent* (France, Orme 100).

jamais On a souvent le passé simple *Alors il revenait. Jamais il n'alla plus loin* (Daudet, Lettres 68) *A la vérité, rien ne fut jamais prouvé* (Chevallier, Clochemerle 203) *La «Société monarchique» n'eut jamais que deux séances* (Gaxotte 142). Mais il convient de distinguer un peu entre de tels exemples et les cas où notre temps pourrait se remplacer, même en langue écrite, par le passé composé. Ou est-il artificiel de faire cette distinction? Est-ce que *jamais* + p. s. n'est pas simplement *jamais* + p. s. où qu'il se trouve? En un certain sens oui, évidemment. On emploie le passé composé justement parce qu'on ne veut pas observer la distinction. Mais on ne peut pas éviter des différences de style. En langue parlée on a toujours (ou presque) le passé composé. Mais la langue littéraire ne confond pas les deux conceptions possibles de regarder un fait passé. Il y a des cas où *jamais* + p. s. constitue le style ordinaire de la langue littéraire, ce sont ceux que nous venons de citer. Il y en a d'autres qui font un effet plus soutenu, parce que le passé composé serait possible ici (et peut-être plus naturel) même en langue littéraire. Cette dernière langue peut être plus ou moins relevée. C'est pourquoi il faut tout de même citer à part des exemples (assez nombreux il est vrai) comme *Je le sais, moi, qui n'obtins presque jamais cette aumône* (Bloy, Mendiant 95) *à l'un des plus grands peintres qui furent jamais* (Mercure, janv. 1950 p. 43) *il ne vous fallut jamais lutter pour le feu et pour le pain* (Plisnier, Mères II 12) *Quel sens a ma vie? En eut-elle un jamais?* (II 90) *Jamais kaléidoscope ne fut mieux secoué que mon île cette nuit-là* (Gir., Suzanne 104) *Quelle Française parla jamais comme l'héroïne d'Intermezzo?* (Nouv. Litt. ³⁰/₁₁ 1950 p. 2).

L'exemple suivant nous semble intéressant *cette femme à l'agonie, refusant dans les larmes de renier ce qu'elle appelait son art, témoignait d'une grandeur que, devant la rampe, elle n'atteignit jamais* (Camus, Sisyphé 114). Il ne s'agit sans doute pas de l'emploi du p. s. «au lieu du» p. c., mais tout de même *l'atteignit* nous fait un effet bien pathétique, rem. aussi le mot *grandeur*. En outre il faut signaler les rapports temporels entre les actions: le passé simple postposé *atteignit* indique un fait qui est antérieur à celui exprimé par *témoignait* (comp. pp. 101-02).

jusqu'à Limite (pour la fin) *M^{me} Herpain et ses trois filles restèrent au bout de la mer jusqu'à la fin de septembre* (Maurois, Cercle 37) *Ma vie jusqu'à cinquante ans fut simple* (Gir., Folle 14).

pendant *Grasset . . . fut, pendant des années, l'un des deux ou trois qui m'empêchèrent de mourir* (Bloy, Mendiant II 192) *Pendant trois heures, Pierre tranquille, calme et content, vagabonda sur l'eau frémissante* (Maup., Pierre 122) *Pendant huit jours, on le vit courir par le village* (Daudet, Lettres 26) *Cordiale et sans contrainte, la conversation se prolongea pendant toute la nuit* (Europe, déc. 1949 p. 41) *Puis, pendant quelques secondes, aucune voix ne monta* (Maurois, Cercle 67).

ne — plus *On ne vit plus venir les petits ânes* (Daudet, Lettres 25).

souvent *J'entendis souvent parler de ce projet* (Europe, déc. 1949 p. 177) *Il y eut souvent carence véritable mais, cette carence même, que signifie-t-elle?* (Saint-Exupéry, Pilote 138).

toujours *Comme pour jamais il faut distinguer entre il était né paysan et, au fond, malgré son esprit, il le resta toujours* (Daudet, Femmes d'artistes 16) et *Je l'adresserais directement à tel ou tel qui toujours fut parfait pour moi* (Bloy, Mendiant 194).

tout en *Tout en buvant, j'essayai de la faire causer* (Daudet, Lettres 242) *Tout en la dégrafant, sœur Marie-Aimée fit un signe de mon côté* (Audoux, Marie-Claire 23).

une fois *Une fois au service du Pape, le drôle continua le jeu qui lui avait si bien réussi* (Daudet, Lettres 81).

3) les subordonnées

Les complétives. Il n'y a pas de règle stricte de «correspondance des temps». M. Grevisse a bien un chapitre qui s'intitule ainsi (§ 1046 ss.), chapitre contenant un exposé bien clair des faits. Mais ce savant connaît trop bien la langue et la grammaire pour ne pas dire dans une «observation importante» (§ 1047) qu'il ne s'agit pas de règles mécaniques, «il faut tenir compte de certaines modalités de la pensée». Et il fait bien de citer les paroles de Brunot «Ce n'est pas le temps principal qui amène le temps de la subordonnée, c'est le sens. Le chapitre de la concordance des temps se résume en une ligne: Il n'y en a pas». C'est le sens qui décide: cela veut dire que les temps des subordonnées sont employés d'après les mêmes règles que les temps des principales.

Mais le choix des formes est déterminé par le contexte, et les rapports entre principale et subordonnée y sont pourtant pour quelque chose dans la détermination de ce que veut le contexte. Comp. aussi de Boer 205 et Le Bidois II 206 et 208.

Après un verbe au présent (ou futur) il n'y a aucune raison pour s'attendre à voir banni le passé simple, il est fréquent, au contraire (quand le sens le demande, évidemment) *Il est vrai que le succès sans bornes . . . de ce recueil, leur donna longtemps raison* (Mercure, janv. 1950 p. 136) *Des gens affirment que Beausoleil fut en ce sens un travailleur secourable* (Chevallier, Clochemerle 45). Dans *C'est là que les deux Beaucairois descendaient, et je vous jure que je ne les retins pas . . .* (Daudet, Lettres 21) on voit que la principale ne l'est que pour la forme: on pourrait dire *et je ne les retins pas (cela je peux vous l'affirmer)*.

Après un verbe au passé le temps de la subordonnée est très souvent l'imparfait, ce n'est pas parce que la concordance le demande mais simplement parce qu'il s'agit de cas où l'aspect imperfectif s'impose. Mais l'autre aspect peut s'imposer aussi *Plus tard . . . il s'avoua que dix pages de Nietzsche mal comprises le décidèrent* (Mauriac, Baiser 45) *Mais il découvrait que la Religion lui fut surtout un refuge* (20) *Je me rappelais soudain que Pasteur aussi fut un entêté* (Duh., Maîtres 229). Il est intéressant d'étudier les rapports temporels entre les actions exprimées par les verbes qui se font pendant dans ces exemples. On peut citer encore des cas comme *Il arriva que je le rencontrai* (Grevisse § 1050 b, d'après Littré).

Les interrogatives. En parcourant les pages consacrées à l'étude de cette catégorie de subordonnées dans Sandfeld, Propositions subordonnées, nous avons trouvé ces exemples de passé simple *Voilà comme quoi la présence de madame Alexandre, au comptoir de la papeterie Milhomme, devint pour tous un signe certain que . . .* (Zola, cit. § 42 in fine) *Si j'acceptai, vous pouvez le croire* (Daudet, cit. § 43 in fine) *S'il mangea et but pendant cette traversée, cela ne saurait se décrire* (Verne, cit. ibid.) *Ce qu'ils se dirent? A coup sûr, cela devenait très intime et très tendre, car . . .* (Coppée cit. § 44,3) *Combien de temps nous y restâmes? je ne sais plus* (Gide, cit. ibid.). On voit que nous avons affaire, dans ces cas-là de types de phrase assez spéciaux. Voici un exemple d'interrogative bien « normale » *je ne sais si l'Allemand nous avait entendus ou si ce fut par hasard qu'il prit ce chemin* (Vercors, Silence 23).

Dans les relatives un passé simple peut bien indiquer une action subséquente. Nous avons reconnu que l'ordre des mots correspond souvent à la succession des faits (mais il ne le fait pas toujours) *Il poussa le coude d'Ivich qui se tut* (Sartre, *Mort* 57) *Pinette donna un coup de pied à un caillou qui roula au milieu des carottes* (68) *Bernard Samothrace l'offrit à l'ancien ministre qui serra le poète sur son cœur* (Chevallier, *Clochemerle* 79) *Il revint avec la bouteille et les verres, qu'il emplit* (102) *cela se serait peut-être gâté entre nous, s'il ne s'était produit un petit incident qui le fit regarder ailleurs* (Triolet, *Inspecteur* 199) *Ils y trouvèrent deux hommes qui les accueillirent avec des yeux déjà hagards* (Romain, *Verdun* 8). Il y a sans doute différence temporelle entre imparfait et passé simple dans *une réalité qui existait déjà de son temps et à laquelle il fut sensible* (Mercure, janv. 1950 p. 67).

Mais une relative au passé simple peut aussi indiquer un fait antérieur. Si le verbe de la principale est au présent c'est évident *Il est étrange, après tout, que la plénière abomination des persécuteurs ait été mise sur cette seule tête, quand on songe à tant d'autres bourreaux de l'Eglise naissante qui ne furent pas moins atroces* (Bloy, *Mendiant* II 104) *Votre face est bleue comme celle de ceux qui moururent étouffés* (Plisnier, *Mères* II 11), comp. plus bas pp. 123-24. La relative peut précéder le verbe qui est au présent; dans ce cas l'ordre des événements est bien rendu par l'ordre des temps employés (mais y a-t-il vraiment «succession»?) *Robert Desnos, qui aima tant la vie et connut la plus atroce des morts, continue toujours à vivre* (Europe, déc. 1949 p. 237).

Voici d'autres exemples de passés simples indiquant des actions vraiment passées, sans qu'il soit question de postériorité par rapport à un autre fait *L'un de ces hommes offrait le type pur d'un descendant des Burgondes qui peuplèrent autrefois le Rhône* (Chevallier, *Clochemerle* 7) *En liaison avec cette descente, séances éventuelles à Vienne et Valence, où s'arrêta Racine* (Académie Raciniennne, programme 1950). Nous avons déjà cité *La grande pelouse fut transformée en Camp du Drap d'or, plantée de tentes dont on alla chercher le modèle à Versailles* (Bedel, *Philippine* 11). L'antériorité du verbe de la relative est évidente. Il y a une forme temporelle destinée à souligner ce fait: le plus-que-parfait. Mais on peut se dispenser de l'employer si on tient à considérer chaque action isolément. Et l'antériorité est parfois si légère qu'il est

légitime de parler de succession *Il partit donc, en profitant de ce qui lui sembla une légère accalmie locale du marmitage* (Romains, Verdun 15) *Ma protégée . . . dévora goulûment l'assiette de soupe que je lui tendis* (Gide, Symphonie 26)¹.

Le passé simple d'une relative aussi peut être concomitant. Nous avons dit à plusieurs reprises que deux actions qui sont successives dans le récit peuvent être simultanées dans le temps. Comment en serait-il autrement? La réalité a plusieurs dimensions, un exposé livresque ou oral n'en a qu'une. Voici quelques exemples de simultanéité *les entrevues que Staline eut avec quelques-uns des grands chefs alliés n'allèrent pas toutes seules* (Europe, déc. 1949 p. 31) *Ça me fait plaisir, cria-t-il dans le fracas de l'autobus qui s'arrêta contre le trottoir* (Sartre, Mort 14) *Rien n'est plus grand que cela, dit-il de sa voix sourde qui ne s'éleva pas beaucoup plus haut qu'un murmure* (Vercors, Silence 45) *Elle accompagna sa mère, qui chanta un air d'Iphigénie* (Maurois, Cercle 41) *Un des rares après-midi où il tomba de la neige, mes frères me remirent un message du petit Grangier* (Radiguet, Diable 223). On peut noter les verbes précéder et suivre où il joua un rôle de premier plan dans les jours qui précédèrent la libération (Parrot 18) *Dans le profond silence qui suivit ces mots on n'entendit plus que le mouvement rythmé de la pendule* (Maup., Pierre 54) *dans la préparation des troubles qui suivirent la bataille à l'église* (Chevallier, Clochemerle 203) *Les jours qui suivirent semblèrent à Mikie aussi reposants que la bonace, après l'orage* (Margueritte, Egales 166) *Les jours qui suivirent furent . . .* (Maurois, Cercle 153). Les deux verbes peuvent se combiner avec une principale à l'imparfait *C'était pendant les tristes mois qui précédèrent la guerre et qui virent se dérouler sur notre sol la fin de la tragédie espagnole* (Parrot 151) *Les jours qui suivirent, nous avions des robes à larges carreaux blancs et noirs* (Audoux, Marie-Claire 8) *Le dimanche qui suivit était jour de Pâques* (93).

Aucun de ces passés simples n'est là parce qu'il se trouve dans une relative, dans cette sorte de subordinées aussi il y a lieu de se servir de l'aspect —| , nous avons vu p. 114 que *durant* se combine avec cette forme, ce n'est pas le fait de se trouver dans une relative qui y changerait quelque chose *Dans cette fonc-*

¹ à côté de *Elle garda dans sa main brûlante la main que je lui tendais* (ibid. 133). A remarquer aussi les rapports entre imparfait et passé simple dans *il me sembla que j'offrais à Dieu le baiser que je déposai sur ce beau front* (ibid. 42).

tion, qu'il assuma durant vingt ans (Chevallier, Clochemerle 187). On pourrait grouper tous les exemples de ce temps en propositions relatives d'après les mêmes principes qui ont déterminé l'exposé des généralités. Ce que nous avons voulu montrer ici c'est qu'il y a les trois possibilités des rapports intertemporels: 1) antériorité — postériorité, 2) postériorité — antériorité, 3) simultanéité. Il est vrai qu'on pourrait distinguer entre *j'appelai Pierre qui s'enfuyait* et *j'appelai Pierre qui s'enfuit*.

Les temporelles. Nous serions enclins à voir des successions dans des cas comme *Quand l'hiver vint, Maman acheta aux trois petites des manteaux de caracul* (Maurois, Cercle 40) *Quand elle fut prête, elle descendit à la cuisine* (60). Mais il est légitime aussi de parler de coïncidence, comp. Sandfeld, Prop. sub. § 158 «La coïncidence dans le temps de deux faits quelconques se produit de plusieurs manières: deux actions ou deux états peuvent être complètement ou partiellement simultanés ou bien ils se suivent plus ou moins immédiatement». Quand ils se suivent immédiatement il y a peut-être une sorte de simultanéité. «L'ordre» n'est pas fixe, comp. les phrases citées et *D'où sors-tu? gronda Gauz quand elle se laissa tomber, tranquillement, dans un des fauteuils bas du salon* (Margueritte, Egales 162). Il y a simultanéité complète dans *Il me dit d'ailleurs tout cela le lendemain, quand je rejoignis mon régiment* (Gir., Bella 9).

Pour Sandfeld il y a simultanéité partielle si l'une des propositions est à l'imparfait, comp. *Le fondateur de l'association des Treize, lorsque l'idée lui vint de la créer, songeait «aux vertus particulières»* (Mercure, janv. 1950 p. 122) *Lorsqu'il parut dans la salle à manger, sa mère disait à Jean* (Maup., Pierre 124) *Lorsqu'il vint au monde, les médecins pensaient que cet enfant ne vivrait pas* (Daudet, Lettres 187) *lorsque le soir les maîtres entrèrent dans la maison, je savais qu'on les appelait M. et M^{me} Alphonse* (Audoux, Marie-Claire 85) *Quand elle releva la tête, il la regardait en riant* (Sartre, Mort 163) *Quand la jeune femme remonta, elle sentait la poudre et l'eau de Cologne* (Simenon, Faubourg 9) *Quand il passa la Seine, la demie d'une heure sonnait à Notre-Dame* (Plisnier, Mères II 134, est-ce que sonner est «dilaté» ici? pourtant cela dure quelques secondes!).

Les exemples qu'on vient de lire présentent l'ordre: temporelle au passé simple — principale à l'imparfait. On trouve également

l'ordre inverse: principale à l'imparfait — temporelle au passé simple *Il était hors d'haleine quand il arriva au bureau de poste* (Sartre, Mort 115) *Il pleuvait quand il traversa la place de la Madeleine* (Mauriac, Chemins 270). Très souvent ce type peut se comparer au *cum inversum* de la grammaire latine *Il allait s'engager sur le pont de Solférino quand il s'arrêta* (Sartre, Mort 117) *Daniel s'apprêtait à bondir quand le petit se retourna* (118) *Juliette se levait pour partir, quand une porte s'ouvrit* (Gir., Juliette 54) (comp. aussi Sandfeld, Prop. sub. § 159).

Peut-être n'est-ce pas trop déplacé de mentionner ici une troisième combinaison possible: principale au passé simple — temporelle à l'imparfait *Le lendemain matin, l'officier descendit quand nous prenions notre petit déjeuner dans la cuisine* (Vercors, Silence 23).

Nous signalons ici de même un cas comme *Au moment où le repas commença, les deux Lanoue étaient aussi fous que moi* (Duh., Conf. 43). Il est vrai que nous avons affaire à une relative. Mais pour le sens elle se rattache étroitement aux temporelles introduites par *quand* (*lorsque*) (ce serait donc la première combinaison: subordonnée au passé simple — principale à l'imparfait)¹. D'ailleurs: S'il fallait simplifier radicalement le système des subordonnées il faudrait ranger les temporelles parmi les relatives.

Pour des temporelles introduites par des conjonctions comme *dès* que on comprend que le passé simple est tout indiqué dans bien des cas: il y a limite. (Ce qui n'empêche pas que *dès que* peut se combiner avec l'imparfait aussi; quand il s'agit d'habitude p. ex., il y a en effet plusieurs limites) *C'était un ancien bijoutier parisien qu'un amour immodéré de la navigation et de la pêche avait arraché au comptoir dès qu'il eut assez d'aisance pour vivre modestement de ses rentes* (Maup., Pierre 30) *Dès qu'il entra, Roland lui dit* (87) *dès qu'ils furent dans le taxi, il prit ses poignets* (Martin du Gard, Thibault III 87) *Dès qu'ils furent dans la paisible rue d'Ulm, Jalicourt reprit* (III 277) *dès qu'il se vit seul avec Gise, il crut courtois d'entamer la conversation* (IV 170).

Des conjonctions comme *tant que*, aussi longtemps que indiquent que deux actions sont de durée égale (Sandfeld, Pro-

¹ comp. *quand* + p. s. — cond. passé dans *Et quand Hochedé vainqueur, son bon droit enfin établi, et son chronomètre contre son cœur, quitta tout jurant encore d'indignation le bureau de l'escadrille, j'aurais embrassé Hochedé* (Saint-Exupéry, Pilote 189).

positions subordonnées § 165). Et puisqu'il s'agit d'actions bien délimitées le passé simple est fréquemment employé *Tant que son confrère lui rendit ses visites il conserva quelque courage* (Chevallier, Clochemerle 37) *Tant qu'ils furent sur la petite route, la rumeur les accompagna* (Romains, Verdun 81). On verra plus tard que l'imparfait n'est pourtant pas impossible.

comme¹ peut être suivi du passé simple *Pierre regardait son père et sa mère, mais comme on parla d'autre chose, il se remit à boire* (Maup., Pierre 115) *comme il vit venir à lui Rouletabille, qui déjà se découvrait, il se précipita sur une portière* (Leroux, Mystère 31) *Comme elle tourna la tête une seconde, de profil, Philippe remarqua que . . .* (Aveline, Vie 53) *Mais comme elle l'entendit faire un mouvement, elle ajouta très vite . . .* (115) *Anna les accompagna à la gare. Mais comme M. Dumont les y rejoignit, elle se tint en arrière et ne dit rien* (216).

Les causales. *que je n'ai pas connu, puisqu'il s'éteignit un an avant ma naissance* (Duh., Not. 14).

Les consécutives. Puisqu'il s'agit d'une succession dans le temps on n'est pas surpris de trouver très souvent le passé simple *C'était si bien imité que je ne pus m'empêcher de rire* (Daudet, Lettres 174) *C'était si extraordinaire que les soldats . . . ne purent s'empêcher de leur demander* (Romains, Verdun 120) *Et cette liberté allait si loin qu'un intendant de Paris put, de son propre chef, modifier du tout au tout l'assiette de la taille* (Gaxotte 25) *C'était si beau qu'elle devint inquiète* (Maurois, Cercle 23). Mais ce n'est évidemment pas le seul temps possible dans ces propositions.

Les conditionnelles. On sait que les propositions introduites par *si* se mettent à l'imparfait — s'il s'agit de ce qu'on a appelé autrefois «Irrealis» ou «Potentialis». Mais il y a des conditionnelles qu'il ne faut pas prendre trop au sérieux *il fit le tour des autres verres, et quand il en vint au sien il se mit à parler très haut, et s'il versa quelque chose dedans on eût juré certainement que c'était par inadvertance* (Maup., Pierre 111) *S'il soupçonna qu'il était le plus grand peintre de son temps, sut-il qu'il était un des plus grands inventeurs de tous les temps?* (Europe, déc. 1949 p. 183), comp. Sandfeld, Prop. sub. § 220. Il y a encore le type *A peine si*

¹ C'est à dessein que nous avons placé *comme* entre les temporelles et les causales. La plupart du temps nous ne savons pas au juste s'il s'agit d'un *comme* causal ou d'un *comme* temporel. Comp. Sandfeld, Prop. sub. § 196.

sa tante et son oncle répondirent à son salut (Plisnier, Mères III 359). S'il est question d'une «vraie» condition le passé simple appartient au style relevé (c'est un «substitut» du passé composé) *Si tu m'aimas, garde sur mon nom un éternel silence* (France, Dieux 326) *Il ne me paraît pas possible qu'on puisse avoir l'esprit tout à fait commun, si l'on fut élevé sur les quais de Paris* (id., Livre de mon ami 123). Il y a en outre le type *personnage épisodique s'il en fut* (Gir., Juliette 18).

Il convient de dire quelques mots sur le problème d'un passé simple auprès d'un autre temps. On a déjà eu l'occasion de voir des combinaisons de p. s. — imparf. (complétives, temporelles, etc.). Le chapitre de l'imparfait nous permettra de revenir sur la question. Les deux temps peuvent se trouver dans des conditions grammaticalement identiques *La seconde femme de Mathurin ne donna jamais signe de vie et n'écrivait probablement pas la langue française* (Duh., Not. 24); le *donna* est une action délimitée (*ne . . . jamais*), le *écrivait* (ou plutôt *écrivait la langue française*) indique un état plus «imperfectif»: cela a duré sans doute toute la vie, mais ce qui importe, c'est qu'elle ne savait pas la langue au moment dont on parle. C'est le sens, non la fonction grammaticale qui décide.

Nous avons vu le passé simple combiné avec le présent (complétives, relatives, etc.). Citons encore *nous y reconnaissons les ondes affaiblies d'un ébranlement qui, trente ans plus tôt, agita les groupes de cellules dont nous sommes les descendants* (Maurois, Cercle 13). On a de très bons modèles classiques pour opposer les deux temps *Vous l'osâtes bannir, vous n'osez l'éviter* (Racine, Phèdre 764), «autrefois vous fîtes cela, maintenant vous faites ceci». Mais on se demande si ce n'est pas le passé composé qui la plupart du temps est la forme la mieux appropriée à suivre ou précéder un présent (il y a aussi l'imparfait, voir p. 182). Sans doute dans des cas comme *Dès qu'il a bu un verre de trop, il est bon à tuer* (Romains, cit. Damourrette et Pichon V 259). Et on peut voir des passés simples solennels dans *Vous êtes toute vernie et palpitante, Agnès, comme celles qu'un dieu toucha au passage* (Gir., th. XIV 109) *Comme une femme qui succède dans une chambre d'hôtel à un homme qui y fuma, j'eus le besoin d'aérer cette île* (Gir., Suzanne 81) *c'est brûler de plus de feux que l'on n'en alluma* (97) *Celui qui meurt, meurt comme il fut* (Saint-

Exupéry, *Pilote* 65–66). On pourrait se servir du passé composé dans ces phrases (dans la dernière plutôt « a vécu » que « a été »), comp. pp. 186–87, mais le locuteur a choisi d'envisager les choses autrement (évidemment il y a aussi la question du style). Comp. encore le vers

*Quand on fut toujours vertueux
On aime à voir lever l'aurore*

cité et analysé par Damourette et Pichon V 260.

Pour la juxtaposition du passé simple et du passé composé voir le chapitre consacré à ce dernier temps. Pour le passé simple + le passé antérieur voir chap. IX.

Il est superflu de parler longuement du recul du passé simple dans la langue parlée. Tout le monde sait que là il a été remplacé par le passé composé. On peut voir les étapes de l'évolution dans Dauzat, *Études de linguistique française* p. 62 et Millon, *Le passé simple chez les romanciers et les dramaturges* (F. M. IV 239), en outre Wagner, *Phrases hypothétiques* p. 138. Il n'est pas sans intérêt de voir que le passé simple peut toutefois apparaître de temps en temps même dans des exposés oraux. Pour ce phénomène on consulte avec profit les pages 347 et ss. du tome cinquième de Damourette et Pichon. Citons la conclusion de ces auteurs p. 351 « Ce tiroir, en effet, semble capable de venir naturellement aux lèvres des Franciens ayant quelque culture, plus facilement encore à celles de certains provinciaux cultivés, pour exprimer avec naturel la nuance de passé pur, périmé et noyé, qui est propre aux sûtes dans le français littéraire. Nouvelle confirmation que tout ce qui s'écrit peut se dire ». Pour éviter tout mal-entendu (surtout de la part des étrangers) il faudrait pourtant ajouter à la dernière affirmation : mais non pas toujours sans provoquer l'hilarité. Il est vrai qu'on trouve le passé simple dans des pièces de théâtre *J'attirai très jeune l'attention du voisinage par une sagesse exemplaire* (Gir., Suppl. sc. 2 (148)) *Auriez-vous oublié, Samuel, que l'année de votre mariage vous rapportâtes un canari échappé à notre voisine Sally Thomson* (sc. 7 (177–78)) *Elle fut émue, et s'appuya à mon épaule* (sc. 7 (178)) *cette face de lumière que tu tournas vers moi le jour des fiançailles* (Sod. II 8 (96)). On pourrait dire que sur ce point aussi Giraudoux fut anti-naturaliste. Pourtant il y a évidemment des cas où l'ironie n'est pas exclue.

Chapitre V.

L'imparfait.

La figure du passé simple, c'est $\text{I} \text{---} \text{I}$. Celle de l'imparfait est $(\text{I}^-) \text{---} (\text{---I})$. La phase médiane qui pour ainsi dire n'existe pas si on regarde l'action sous l'aspect du passé simple, est la seule qui compte pour celui qui se sert d'un imparfait: on voit l'action en train de se dérouler. Et cette conception de la nature de l'imparfait peut contribuer à expliquer les différentes définitions qui ont été proposées pour ce temps. Autrefois on disait que l'imparfait était un présent dans le passé, c'est là la formule classique, citée aussi par Damourette et Pichon (V 206). Ces auteurs, qui rejettent l'expression, conviennent néanmoins qu'elle répond à quelque chose de réel: Le temps dit présent considère aussi souvent l'action comme une chose qui est en train de se faire; il y a un parallélisme complet entre plusieurs emplois des deux formes (habitude, sens inclusif, etc.). Si on était contemporain des actions exprimées par l'imparfait elles seraient du présent. On dira que le présent n'est pourtant pas le passé. Mais «présent» n'est pas non plus un synonyme de «maintenant» si on s'en tient au sens fondamental du mot, comp. lat. *praesens*, de *praesum*. On peut dire *je suis présent*, mais aussi *j'étais présent*. Évidemment le terme grammatical (ou l'étiquette) «présent» est l'équivalent du mot danois *Nutid* («temps de maintenant»), et vue sous cet angle la définition peut sembler contradictoire. Et le présent n'est peut-être pas toujours «imperfectif» (voir p. ex. p. 20).

On a dit que l'imparfait exprime simultanéité. Il est naturel de demander: par rapport à quoi? S'il faut penser à un observateur du passé il semble que ce soit assez exact. Mais on dirait par là un peu la même chose que «présent dans le passé», et

c'est plutôt «simultanéité par rapport à une autre action» que cela signifie. Il y a assurément bien des cas où on peut constater ce phénomène: Les faits principaux se mettent au passé simple, par un imparfait on peut indiquer ce qui se passe «à côté». Le front principal préfère le passé simple, l'activité sur les fronts secondaires se prête mieux à l'emploi de l'imparfait (évidemment la distribution se fait selon des critères subjectifs). Pourtant il est impossible d'accepter cette définition: D'abord l'imparfait n'indique pas toujours simultanéité, il peut se trouver avec un présent *Hier ils nous faisaient la causette, à présent ils se cachent* (Sartre, Mort 83). L'action exprimée par un imparfait peut être antérieure à celle indiquée par un passé simple *une douzaine de colonnes mobiles qui ravagèrent méthodiquement le pays dont Merlin (de Thionville) disait déjà trois mois plus tôt qu' . . .* (Gaxotte 309). Il est vrai qu'il existe des imparfaits simultanés *Il pleurait et riait à la fois* (Aveline, Vie 124) *Griollet n'avait pas de caprices d'humeur. Il n'affichait jamais une gaîté voyante. Il ne semblait pas non plus sujet aux crises de cafard. Il nourrissait une conception de la vie très pondérée, très nuancée* (Romains, Verdun 121). Mais deux imparfaits sont capables aussi d'indiquer deux «times» différents *ils éprouvaient un contentement de barbares à voir s'écrouler les splendeurs qu'ils adoraient naguère avec servilité* (Gaxotte 206) *Et cette femme, en qui on ne pouvait reconnaître celle qui une heure auparavant pleurait avec Mahaut d'Orgel* (Radiguet, Bal 159). Avec l'ordre inverse (une sorte d'imparfaits successifs) *Un jour, il y avait une armée, le lendemain, il n'y avait plus rien* (Gaxotte 304). Le type *Le flot qui l'apportait passait* se trouve surtout en poésie (Le Bidois I 525). Et il faut mentionner les imparfaits alternants *Il se tournait et se retournait* (Duh., Cécile 127) *Le capitaine passait et repassait* (Gir., Suzanne 40) *la mer montait et descendait dans l'estomac de Pierre* (Sartre, Sursis 135) *on l'habillait et la déshabillait comme une poupée* (194) *Laurent ouvrait et fermait les mains d'un air soucieux et embarrassé* (Duh., Cécile 151) *elle allait et venait* (Simenon, Fenêtre 54). Avec asyndète *Ils allaient, venaient, faisaient du bruit* (Simenon, Fenêtre 178) *Il s'était levé, allait, venait* (Plisnier, Héloïse 93). Comp. it. *Andava e veniva* (Deledda, Dio 21).

Ensuite deux passés simples (comme deux futurs) peuvent être simultanés, nous l'avons vu (p. 98 et p. 65).

On a affirmé aussi que l'imparfait exprime «Vorstellung» (ou même «lebhaft Vorstellung»). Dans cette définition il y a ceci de vrai que ce temps se trouve régulièrement dans le contenu d'une observation. Il se trouve dans le discours indirect (ou les complétives), dans le style indirect libre (ou discours indirect), dans les rêves, visions, etc. L'imparfait sert ici souvent à nous avertir que ce n'est que «Vorstellung» (nous ne croyons pas que ce soit toujours «lebhaft»). Il peut présenter des faits qui se sont effectivement accomplis «comme si on y était» (là c'est vraiment «lebhaft»). Mais il y a tant d'autres cas où cela ne va pas du tout: *quand j'avais quinze ans je fréquentais le lycée.*

Nous croyons qu'on parle maintenant moins souvent de l'imparfait comme d'un temps indiquant durée. Une telle conception est pourtant en soi fort naturelle: Pour qu'il y ait la phase médiane il faut bien que l'action dure quelque temps. Mais c'est la langue qui décide si un verbe, dans une circonstance donnée, doit être considéré comme momentané (mieux: limité) ou «duratif». On peut dilater les soi-disant perfectifs et raccourcir (mieux: synthétiser) les prétendus imperfectifs.

Par le nom d'«imparfait» on a déjà donné une définition de la forme. Et qui n'est pas mauvaise. Seulement il faut bien se comprendre: si on dit à *cette époque Napoléon faisait ses préparatifs pour la campagne d'Autriche*, cela ne signifie évidemment pas que l'action n'ait pas été menée à bien; mais ce qui importe c'est qu'elle ne l'était pas encore à l'époque dont on parle. Il y a des limites (toute action verbale en a, du moins s'il s'agit du passé), mais on ne les voit pas (ou ne veut pas les voir). C'est pourquoi nous avons préféré la figure (†)——(†) à celle-ci ——.

On s'est demandé si l'imparfait est vraiment un passé. Pour Damourette et Pichon (voir V. p. 175 § 1708) le rôle du *saviez* comme agent d'expression d'un passé n'est qu'un cas particulier de son sens «toncal». L'idée peut se défendre: on sait bien que l'imparfait s'emploie dans des cas où il ne s'agit pas de faits passés p. ex. *si je le savais je le dirais*. Nous concevons qu'on pourrait imaginer une formule abstraite qui comprendrait tout ce qui n'est pas *moi-ici-maintenant-réel*, etc. et dire que le *non-maintenant* n'est qu'un sens spécial de cette forme. Et cela cadre-rait même très bien avec la doctrine de plusieurs écoles linguistiques actuelles. Nous préférons pourtant regarder *maintenant*

comme le terme le plus important de la fameuse série *maintenant* — *réel* — *catégorique*. Les autres sont là aussi, mais pour nous ils constituent une sorte d'emploi métaphorique du *maintenant*. Et la langue fourmille de métaphores. Nous sommes donc de l'opinion de M. Wagner, qui après avoir examiné les arguments de Damourette et Pichon (Phrases hypothétiques p. 315 ss.) arrive à la conclusion (p. 328) «Pour nous, il n'est pas d'imparfait (exception faite du cas très secondaire de celui des complétives impliquant un fait à venir) figurant dans une phrase, dont on ne puisse expliquer l'emploi par sa valeur originelle qui est de traduire une portion du passé». Nous allons même un peu plus loin que M. Wagner. Ce savant se déclare prêt à acquiescer aux vues de ses antagonistes s'ils «s'en tenaient strictement à la langue contemporaine et faisaient, dans ce chapitre, de la syntaxe statique» (p. 317). Nous pensons que même synchroniquement parlant on peut défendre le point de vue que nous avons adopté. Les métaphores qu'on est en état d'expliquer même en ignorant l'histoire de la langue appartiennent à la synchronie (ou faut-il parler de «diachronie synchronique»?). La «concordance» dans les complétives ne nous intimide pas non plus. Selon nous elle ne suffit pas à prouver que l'imparfait ne soit pas un temps du passé. Mais il faut ajouter encore: les faits resteront les mêmes, seulement il y a plusieurs manières de les envisager.

L'imparfait sert à indiquer une action qui serait du présent pour un observateur du passé, il peut même, comme le présent, se combiner avec *en ce moment*: *Il souffrait, soit; et en ce moment, selon toute apparence, il oubliait cet amour adultère* (Plisnier, Mères II 29) *Il ne lui manquait plus que ça! et en ce moment* (Pont. 426). Il s'agit ici de style indirect libre, nous verrons plus tard que l'imparfait se combine fréquemment avec *à ce moment*. On a aussi dans ce moment: *Dans ce moment même n'étions-nous pas prêts à renier notre misère?* (Guilloux, Pain 81). Avec d'autres indications de temps *J'ai bien changé! Ces jours-ci, Commandant Alias, j'étais amer* (Saint-Exupéry, Pilote 191) *Pourtant à l'heure de votre mort, tout était drame autour de vous* (Plisnier, Mères II 12). Souvent on est «placé dans le passé» par une autre forme verbale, p. ex. le passé simple; dans ce cas on peut bien parler de simultanéité *Il la voulut, elle se donna. Que poursuivait-elle dans cet engoulement?* (Plisnier, Mères II 37) *Mon fils, dit-il,*

et son corps tremblait (Pont, 22) *Un homme passa à bicyclette; il était pâle et suant; il pédalait avec brutalité* (Sartre, Mort 21) *Il s'approcha d'un tableau et le considéra longuement. Ritchie épiait le visage de Gomez et souriait d'avance* (26). Il y a peut-être brachylogie dans *Ritchie hocha la tête: Tu as dû beaucoup souffrir. Gomez rit grossièrement: Non. L'étonnement de Ritchie se nuançait de blâme* (Sartre, Mort 28) «R. fut étonné, mais . . . ». Nous avons évidemment un cas très ordinaire d'observation dans *Vers une heure, les gens de l'Herbebois constatèrent que le bombardement ennemi baissait d'intensité* (Romains, Verdun 41). Une proposition temporelle peut contribuer aussi à fixer un «point de départ» dans le passé *Saviez-vous respirer quand vous êtes venu au monde!* (Gir., Folle 52).

Il est souvent légitime de parler de description, de fond de décor, etc. Les descriptions peuvent être interrompues par des actions «importantes» (mais tout est subjectif) *Pourquoi Marie-Dominique devait-elle lutter contre les larmes? . . . Julien venait sur elle, lui prenait les mains. Somnambule, souffla-t-il. Hallucinée!* (Plisnier, Mères II 45) *Ils s'arrêtèrent devant un poteau jaune. Une jeune femme attendait. Elle les regarda d'un œil expert et morose, puis leur tourna le dos* (Sartre, Mort 12) *Sur les affiches, sur la couverture des magazines, l'Amérique souriait. Gomez pensa à Ramon et se mit à sourire* (16).

Un cas spécial de «fond de décor» consiste à observer ce que faisait une autre personne que celle qui jusque-là «occupait la scène»: on passe du front principal à un front secondaire *Le rémouleur ne riait pas, lui* (Daudet, Lettres 18) *Le garagiste la rattrapa au vol et la remit sur pied. Pablo criait et pleurait* (Sartre, Mort 20) *La Tchécoslovaquie! dit-il avec mépris. Eh bien! quoi? dit Gomez. Vous l'avez bien laissée tomber! Le barman souriait* (32) *Mathieu leva vivement la tête et le regarda! Pinette et Charlot le regardaient aussi* (44) *Marie-Dominique entra. Bernard la suivait* (Plisnier, Mères III 444). Et une phrase à l'imparfait peut donner le commentaire, l'explication de ce qui précède — et donner des détails — *Ça, c'est le marmitage des grands jours, ou je ne m'y connais pas», dit Gastaldi à ses compagnons. C'était la première phrase qu'il prononçait depuis leur arrivée dans le trou* (Romains, Verdun 8) *Lafeuille conta son aventure, laconiquement. Il s'émervillait de son propre flegme* (15). Mais il y a aura lieu à la fin de

ce chapitre de résumer les différentes façons d'opposer un imparfait à un passé simple.

Si, avec une indication de temps, on dit *Mais ce matin j'aimais Julia!* (Anouilh, N. P. N. 261) on indique clairement ce qui était «présent» ce matin; de même *Au mois d'octobre 1922, vers cinq heures du soir, deux hommes faisaient côte à côte des allées et venues* (Chevallier, Clochemerle 7); *faire des allées et venues* est une action assez «longue», il faut d'ailleurs remarquer que c'est le commencement du roman. On sait qu'un récit débute souvent par le fond de décor d'un imparfait «*Charlotte Estivandier!*» *gémissait Bernard* (Plisnier, Mères III 11, commencement du roman). Mais il arrive aussi qu'après une indication très précise même des verbes «perfectifs» peuvent se mettre à l'imparfait *En mai 1942, Noël Arnaud prenait la responsabilité de . . .* (Parrot 110) *à vingt ans vous quittiez le château de Bellenglise pour entrer dans celui des Estivandier* (Plisnier, Mères II 12) *Il y a six ans, l'Armée française . . . débarquait sur les côtes de Provence* (France-Illustration ¹⁹/₈ 50 p. 181). C'est au fond la même chose que «l'imparfait pittoresque» des cas comme *Une heure après, il prenait le train pour Paris* (Martin du Gard, Thibault III 52) *Vingt-quatre heures plus tard partaient des instructions adressées au préfet du Rhône* (Chevallier, Clochemerle 246) *Et le lendemain il accourait à Lyon* (311). Nous avons montré plus haut (p. 99) que ce temps n'est pas indispensable. On peut mettre le passé simple. Mais par l'indication de temps on se trouve facilement transporté à cette époque du passé et on peut être amené à considérer ce qui se passait alors comme «du présent» (présent du passé) — et s'il s'agit d'actions plutôt «perfectives» on parle de «imparfait pittoresque». Pour l'effet stylistique nous avons dit (l. c.) qu'on «reprend haleine», en effet on s'arrête un moment pour se complaire dans les descriptions au lieu de se laisser entraîner au tourbillon des événements successifs. Mais on peut dire aussi qu'on a brûlé les étapes (c'est-à-dire les limites qui conditionnent l'emploi du passé simple): On se trouve déjà dans la phase médiane de l'action, sans s'être occupé du commencement, comp. le plus-que-parfait dans *Deux jours après, j'avais perdu l'épingle et le mouchoir* (Audoux, Marie-Claire 21).

D'ailleurs l'indication peut se mettre après *Louis Gillet, qui mourait à Paris le 1^{er} juillet et qui laisse une œuvre considérable*

(Parrot 30) *Fidèle à sa promesse, Salomon envoyait le même soir l'article du docteur Nathan à Per* (Pont. 130).

Souvent il n'y a pas d'indication du tout *On lui disait*: «*Que sentiez-vous? Que pensiez-vous? Que faisiez-vous?*» (Saint-Exupéry, *Pilote* 106) *Où étiez-vous donc, Albert?* (Bernard, *Café I* 2). On peut suggérer «alors» «pendant ce temps», etc. Dans *l'on ne fait pas de grandes choses sans être une brute. Napoléon était une brute* (Maurois, *Cercle* 250) on peut comprendre: «en son temps». L'imparfait descriptif peut même être assez indépendant; s'il y a «fond de décor», on pourra parfois se demander «à quoi?». Tout se passe comme si c'était l'imparfait qui servait à exprimer les faits successifs, à donner «le squelette» du récit *A minuit, le gardien se levait, jetait un dernier coup d'œil à ses mèches, et nous descendions. Dans l'escalier on rencontrait le camarade du second quart qui montait en se frottant les yeux; on lui passait la gourde, le Plutarque . . . Puis, avant de gagner nos lits, nous entrons un moment dans la chambre du fond* (Daudet, *Lettres* 106) *Le veuf et sa fille se rencontraient devant la chambre. Où allais-tu? N'as-tu pas entendu? Ils se regardaient, gênés. Bernard va devenir fou, disait Corinne. Arrache-le, Corinne, à ce lit! Corinne entraît doucement. Elle emmenait Bernard. Corinne, disait-il, comprends-tu ce qui est arrivé? Le comprends-tu?* (Plisnier, *Mères II* 42).

Si on veut «décrire» on ne se laisse pas arrêter par une indication temporelle limitative *Toute la nuit, pressés éperdument l'un contre l'autre, l'amant sanguinaire et la voluptueuse fille se donnaient en silence des baisers furieux* (France, *Dieux* 204).

Est-ce que, comme le présent (voir pp. 11–13), l'imparfait peut correspondre à des durées de temps différentes? Sans doute. Nous l'avons déjà vu par les exemples qui précèdent. Il y a les actions assez «momentanées» (*un moment après il entraît dans la chambre*), il y a *ce matin j'aimais Julia*, il y a *Napoléon était une brute*, il y a naturellement les choses qu'on faisait d'habitude (dont nous parlerons plus tard). Y a-t-il aussi «vérités éternelles»? On croirait que non puisque c'est le présent qui sert à exprimer ces vérités. Mais en fait l'imparfait peut rendre le même service. On connaît la concordance de temps dans les complétives après un verbe au passé. Là aussi la durée de l'action peut varier *Je croyais que c'était mon négro* (Sartre, *Sursis* 135) *Vous aviez dit que vous aimiez ça* (Sartre, *Age* 58) *mon père a dû découvrir que*

Pasquier signifiait pâturage (Duh., Not. 20). Nous donnerons plus d'exemples en traitant spécialement des complétives, nous croyons que les types les plus importants de cette syntaxe sont représentés par nos trois phrases. Dans la deuxième il s'agit sûrement d'une action qui dure encore. Le troisième exemple c'est plutôt «vérité éternelle». Damourette et Pichon ont dit que dans tous les types c'est la concordance qui est la règle. On pourrait confirmer ceci par l'exemple que voici *j'ai vu dans le journal que maman était morte?* (Pont. 434) où l'original danois met le verbe au présent. Ce serait la règle même pour les vérités éternelles, comp. aussi *Il a fallu lui dire qu'on ne pouvait pas tout recommander* (exemple oral relevé par Dam.-Pich. en 1929 (V 176)). Il y a des exceptions. Nous en avons cité pp. 13-14. Elles sont intéressantes à étudier au point de vue psychologique. Mais ce qui nous importe ici, c'est de savoir si on peut vraiment dire que l'imparfait n'exprime pas un fait passé. Damourette et Pichon le disent (voir p. ex. V 176 et 195). Et c'est vrai en ce sens qu'il n'indique pas une action appartenant exclusivement au passé. Mais que veut dire «vérité éternelle» si ce n'est qu'on veut constater par là des faits qui sont vrais dans tous les temps? *La terre tourne* équivaut, croyons-nous, à *La terre a tourné, tourne et tournera*. Dans *Vous aviez dit que vous aimiez ça* (Sartre, Age 58) le fait d'aimer est manifeste pour l'époque où on parle, c'est donc du présent. Mais il n'en est pas moins vrai qu'on aimait aussi à l'époque dont on parle, c'est donc aussi du passé, c'est une action assez continue. De même l'exemple de Courteline cité Dam.-Pich. V 176 *Vous avez dit que j'étais là* «Etais indique ici un véritable présent, puisque le locuteur est chez lui au moment où il dit cette phrase à sa bonne». Il est chez lui, oui, et c'est sans doute aux réalités présentes qu'il pense surtout en disant cette phrase. Mais il était chez lui aussi quand la bonne a dit, etc. Nous ne voulons pas dire que ce soit une logique quelque peu lourde et massive, comme celle que nous avons appliquée, qui ait amené l'emploi de l'imparfait dans ces cas. Nous croyons seulement que c'est elle qui le rend possible. Damourette et Pichon disent V 195 que la différence entre *vous avez dit que j'étais là?* et *vous avez dit que je suis là?* n'est pas une différence de temps. Dans un certain sens si: il s'agit d'une action qui est actuelle et qui était actuelle. On peut choisir l'une et l'autre des deux

conceptions sans manquer à la logique. Le type *vous avez dit que j'étais là* ne peut pas servir à prouver que l'imparfait n'est pas un passé. Mais, et c'est en quoi les analystes français ont raison, le choix n'est guère déterminé par des considérations sur la chronologie, mais par des facteurs psychologiques. L'imparfait place l'action dans une autre sphère que le *moi-ici-maintenant*, etc. Mais on pourra parler aussi d'une syntaxe mécanique dont le locuteur ne se rend pas compte lui-même: la concordance est la «règle». C'est donc surtout pour les exceptions comme *Nous sommes loin du temps où La Bruyère disait que tout est déjà dit* (Gide, cit. Dam.-Pich. V 190) qu'il faut chercher à trouver des raisons psychologiques. Damourette et Pichon l'ont fait. Si nous avons mis le mot «règle» entre guillemets c'est qu'il faut toujours rappeler les paroles de M. Wagner (Phrases hypothétiques 324–25) «*Je l'ai dit que je l'aime* est parfaitement possible dans la langue courante» — «l'emploi d'un présent ne viole aucune règle grammaticale () il ne choque pas notre sentiment linguistique». Pour ce savant la présence de l'imparfait dans de telles phrases est une extension syntaxique récente — extension du type *Ele se pensa qu'ileuc ne faisoit mie bon demorer* (Auc. et Nic. XVI l. 20–21). Il ne faut pas toujours rejeter les explications dites «mécaniques». Une explication mécanique peut parfois être plus vraie qu'une explication fantaisiste. Mais souvent plusieurs facteurs (mécaniques, psychologiques et autres) peuvent avoir concouru pour créer un fait syntaxique nouveau. L'explication de M. Wagner (extension d'un type de phrase où l'imparfait était obligatoire) peut renfermer une grande partie de la vérité, celle de Damourette et Pichon (l'imparfait est ici, comme toujours, un «toncal» c'est-à-dire qu'il exprime autre chose que la sphère *moi-ici-maintenant*, etc.) aussi. Et nous voudrions répéter que nous ne trouvons pas la tournure si illogique et absurde qu'on le dit, au point de vue chronologique. Oserions-nous espérer que cette opinion puisse contenir au moins une parcelle de vérité? Comp. ce que nous avons dit plus haut (pp. 132–33).

Comme le présent, l'imparfait peut exprimer l'habitude *Je ne veux pas de l'argent de Lola! — Pourquoi? Elle l'en donnait, avant la guerre* (Sartre, Mort 63) *Dans cette chambre où maman, le soir, au temps où elle était toute vivante, allait si souvent le soir parler avec lui!* (Plisnier, Mères III 104). Avec des indications plus pré-

cises que souvent, etc. *Une fois par semaine Kergantelec s'animait* (Europe, déc. 1949 p. 95) *Il y eut un silence; puis, lentement, toutes les têtes se tournèrent vers Mathieu. Il s'y attendait: à la fin de chaque discussion, ils lui demandaient son arbitrage parce qu'il avait de l'instruction* (Sartre, Mort 49). Comp. encore *Une ou deux fois ils se réveillaient en sursaut dans leur sleeping* (Gir., Bella 20, habitude — description). Chacune des actions habituelles peut évidemment être de courte durée *Parfois, le «principal clerc» me demandait les références fournies par mes derniers patrons. Je promettais de les apporter le lendemain et je dégringolais en hâte l'escalier* (Duh., Conf. 56). Chacune des actions habituelles peut être délimitée *En attendant, Wazemmes, qui, de six à neuf, avait quartier libre, se mit à la disposition de son patron pour ces heures-là* (Romains, Verdun 183) *M^{lle} Albalat lui remit l'emploi du temps. De huit heures du matin à dix heures du soir, Philippe avait le droit de se promener une heure le matin* (Aveline, Vie 34, il s'agit dans cet exemple aussi du contenu d'un «programme»). Et l'imparfait peut avoir le sens ingressif *Elles avaient beau spécifier: «C'est pour toi, Pierrot!» Pierre, évidemment, n'avait rien.* (Maup., Contes 93). Nous avons dit p. 100 que si l'époque embrassant ces faits habituels est délimitée, on emploie le passé simple. Mais ce n'est pas une règle mécanique: on peut choisir entre deux conceptions «Pendant une certaine période de temps on fit un nombre déterminé de fois (ou régulièrement) telle ou telle chose» ou «Pendant une certaine période de temps on avait l'habitude de faire telle ou telle chose». Les rapports entre des mots comme *durant, pendant* (et *jusque*) et les verbes peuvent être plus ou moins étroits, voir ces mots dans les parties «alphabétiques» de notre travail. Comp. *Pendant des mois, et des années, ces savants, qui étaient la nuit des soldats de la liberté, trouvaient encore, le jour, l'énergie d'être des chercheurs de la science pure* (Bull. d'information 8 nov. 45) *Pendant quinze ans, chaque fois que Jean Giraudoux m'apportait un manuscrit, je le harcelais d'interrogations. Jamais il n'a satisfait aux questions que je lui posais* (18 oct. 45 p. 12 (Jouvet)). Les deux conceptions se trouvent naturellement sauvegardées dans *Pendant vingt ans Flaubert passa les nuits et une partie de ses journées à son bureau. Il mettait cinq ans en moyenne pour achever un livre. Il n'eut jamais confiance dans l'inspiration* (Albalat, Travail du style 66).

On peut mentionner encore les temporelles introduites par *quand*, etc. *Au Mexique, quand un type cassait sa pipe, on faisait venir le peintre des morts* (Sartre, *Mort* 125). Un exemple intéressant de «concordance» *Je l'ai dit cent mille fois de ne pas me parler quand je faisais mes cils!* (Deval, *Lundi huit heures III* (1) (p. 32)).

Le discours indirect (ou si on préfère les complétives) après un verbe au passé se met ordinairement à l'imparfait, on en a déjà vu des exemples et nous en verrons d'autres en venant à la partie «mécanique» de ce chapitre. Il s'agit de ce qui est présent à celui qui parle. La même interprétation s'impose évidemment pour le style indirect libre (ou si on préfère le discours indirect) *Puis Marthe ouvrit une armoire et me jeta un costume de nuit. «Il devait être de ma taille»* (Radiguet, *Diable* 90) *Il consulta des registres. Je devais me tromper d'adresse* (212)¹. D'ailleurs nous avons montré pp. 23-24 que la distinction entre discours direct et discours indirect n'est pas toujours très nette. On peut voir alterner des imparfaits et des présents dans «le monologue intérieur». Notons aussi que l'imparfait «modal» n'a pas besoin d'être «transposé» dans le style indirect *Si c'était elle qui venait de mourir à Nice?* (Plisnier, *Mères III* 292).

Il y a le contenu d'une observation *Il ouvrit le journal à la treizième page; Gomez vit une photo: La Guardia serrait la main d'un gros homme, tous deux souriaient avec abandon* (Sartre, *Mort* 10). Il y a les rêves, les visions, etc. *Des images passaient comme un film. Cécile se choisissait une robe; elle s'asseyait à table parmi ces inconnus, ces Valentin; elle renvoyait une balle; elle riait: comment riait-elle, en a, en i?* (Plisnier, *Mères III* 244) *Maud s'imaginait qu'elle était France. Une France conciliante et veule, qui disait* (Sartre, *Sursis* 101), comp. *Dam.-Pich. V* 225. Il n'est pas impossible qu'une vision ou un rêve continue si longtemps qu'on «oublie» que c'est un rêve et qu'on se serve du passé simple dans les cas où ce temps serait de mise dans un récit ordinaire. *Comp. p. 103.*

Comme le présent peut indiquer des actions futures, l'imparfait peut dans certains cas fonctionner comme futur du prétérit. Mais comme pour le présent il faut mettre à part les emplois où l'im-

¹ comp. l'imparfait du subjonctif dans *Elle sentit qu'il souffrait. «Eh bien! qu'il souffrit»* (Plisnier, *Mères III* 292).

parfait ne fait qu'évoquer l'avenir: des phrases comme *elle divorce, il descend*, etc. peuvent se mettre au passé, comp. *Il mourait de faim. Rue La Fayette, il avisa une brasserie, entra* (Martin du Gard, Thibault IV 289), *il tombait de fatigue*, etc. C'est ce qu'on appelle Imperfectum de conatu. Nous croyons que le terme est impropre. Ce qui arrive c'est qu'un verbe censé perfectif est traité comme s'il était imperfectif, comp. p. 25–26. On pourrait penser que pour *il se noyait* la figure — serait préférable à (†)—(‡). Pourtant cette action du passé a dû s'arrêter à un certain moment (ou bien parce que l'homme est mort ou bien parce qu'on l'a repêché à temps). On retrouve cet emploi dans le tour *j'oubliais* (voir le verbe *oublier*). Si *oublier* se comportait toujours comme un verbe perfectif bien sage, on dirait que l'action exprimée par ce verbe n'a pas eu lieu avant que «cela soit complètement sorti de la mémoire». Mais les phases antérieures comptent aussi: *j'oubliais* signifie: «l'action d'oublier était déjà commencée, puisque mon attention devenait de plus en plus faible, mais heureusement je m'en suis aperçu à temps, la dernière phase n'a pas été effectuée, et je vais maintenant vous dire que . . . ». Comp. encore *Un jour aussi je découvris que je perdais la mémoire* (Gir., Suzanne 92).

Le «vrai» sens futur de l'imparfait sert à indiquer des choses déjà décidées *L'enterrement avait lieu dans une heure* (Simenon, Fenêtre 168) *m'apprit qu'il repartait pour l'Amérique, trois jours plus tard* (Leroux, Mystère 181) *Nous reprenions le train à la gare de Sucy. Ayant une bonne demi-heure à l'attendre, nous nous assîmes à la terrasse d'un café* (Radiguet, Diable 41). Nous avons sans doute un cas-limite dans *Et puis, un jour, elle annonça qu'elle arrivait* (Géraldy, Prélude 107), comp. *j'arrive* p. 28.

Dans les conditionnelles introduites par *si*, l'imparfait peut aussi indiquer des actions futures (par rapport au passé) *tous les deux formaient le projet de s'établir au Havre s'ils parvenaient à le faire dans des conditions satisfaisantes* (Maup., Pierre 31) *J'ai demandé à dame Emilie de dire à Chenut, si jamais il revenait, que j'étais parti en province* (Triplet, Inspecteur 102) *ambitionnant, si tout allait bien, de . . .* (Chevallier, Clochemerle 252) *je m'étais toujours promis, si j'entrais dans la carrière politique, de vous voir d'abord* (Gir., th. XIV 117). Mais on sait que l'emploi ordinaire de ce temps dans une conditionnelle est un peu autre. Il peut prendre une valeur modale (si le conditionnel est une mode, l'imparfait

l'est aussi dans ces cas-là). Il faut écarter naturellement les exemples où le sens est nettement temporel comme *Si j'étais mon masque, on voyait mon visage* (Dam.-Pich. V 237)¹. Il nous semble que la phrase de Giraudoux forme la transition aux cas d'«Irrealis» (qu'on nous passe encore le terme préalablement) comme *je me croirais criminel si je ne vous le disais pas aussi fortement que je le puis* (Bloy, Mendiant 94) *Je ne suis pas heureux, dit Gomez, et je serais un salaud si j'essayais de l'être quand tous mes copains sont en prison* (Sartre, Mort 27). Ici l'imparfait sert à effectuer l'évasion de la sphère *moi-ici-maintenant-réel-catégorique*. Le conditionnel peut rendre le même service. Mais ce temps ne peut se mettre après *si*. On sait que cette évasion se fait pour différentes raisons: si c'est le *maintenant* qui «cloche» les formes en question indiquent évidemment le «past time». Mais ce pourra être une autre partie de l'ensemble (p. ex. *réel*) qui «ne va pas». Dans ce cas le *maintenant* reste: il s'agit d'actions présentes (ou futures). On a vu des présents dans les phrases citées, là où ce n'est pas le «centre» de l'hypothèse (*si je le savais je le dirais*) qui est en cause, comp. *Si je sentais que vous avancez la main pour la prendre, je la retirerais* (Maurois, Cercle 255) *Si je me donnais à un homme, je ne crois pas que je m'en repentirais* (Plisnier, Mères III 297) *Si on était coupable chaque fois qu'on tue un nègre* (Sartre, P. resp. 67) *Quand quelqu'un tombe, si tous ceux qui l'aiment fuyaient!* (Plisnier, Mères III 348). Les derniers exemples montrent que cet imparfait n'a pas besoin d'un conditionnel dans le voisinage, comp. encore *Vous ne pensez pas qu'ils vont perdre leur rang pour vous? Il la toisa en ricanant: Si vous étiez belle même et si vous aviez vingt ans, je ne dis pas* (Sartre, Mort 18). Voici des exemples d'imparfaits «modaux» indiquant des actions futures *si je pouvais demain regarder partir cet homme, il me semble que je serais sauvée!* (Plisnier, Héloïse 107) *S'il venait ici, s'il était ici demain* (190).

Nous avons déjà reconnu que les conceptions d'«Irrealis», de «Potentialis», etc. ne sont pas tellement éloignées l'une de l'autre (voir pp. 78–81). Il est artificiel et antigrammatical de créer des catégories comme «Irrealis» et «Potentialis» et voir ensuite quelles formes verbales se trouvent dans ces catégories. Mais il est moins

¹ Il faut dire que même un imparfait «potentiel» peut garder le sens temporel *S'il était des hésitants, vos discours ont levé tout scrupule* (Gir., Folle 157).

antigrammatical de partir des formes comme l'imparfait et d'étudier quelles fonctions elles peuvent remplir. C'est de cette façon qu'on arrive à voir à quel point le groupement selon des critères «logiques» est artificiel. L'imparfait peut être «irréel» ou «potentiel», c'est-à-dire que c'est plutôt le contexte qui décide si nous avons affaire à l'une ou à l'autre de ces catégories. Il y a certainement «Irrealis» dans *Vous m'épouvantez? — Tant mieux si je vous épouvantais. Hélas! je ne vous épouvante pas* (Plisnier, Héloïse 98). S'il s'agit de faits futurs il est sans doute moins fréquent de voir des cas d'«irréel pur», on peut aller jusqu'à «degré maximum d'in vraisemblance», mais objectivement parlant c'est peut-être là la limite. Il y a donc des imparfaits «plutôt potentiels» *si une boutade, un mot, une expression de sa physionomie t'émouvait . . . regarde vite le portrait d'Huguette . . . et tu seras sauvée* (Guiraud, Une femme II 1) *Aussi devons-nous prendre à tout hasard des précautions, afin de faire obstacle à ses projets s'ils devenaient criminels* (Aubry, Breilan de femmes 79) *Si tu étais blessé, passe la consigne à un autre* (L. Daudet, Ciel de feu 213) *Si le petit avait quelque chose cette nuit, n'aie pas peur de me réveiller* (Pagnol, Fanny III 2) *S'il voulait repartir, je ne suis pas assez forte pour l'en empêcher* (Sartre, Sursis 294).

Même le type *si* + imparf. — cond. peut être «potentiel» *Si François recommençait, alors nous aviserions* (Radiguet, Bal 100) *il y a une glace derrière lui qui est en danger, et, s'il la cassait, nous serions forcés . . .* (Bernard, Café II 12) *Si tu mourais, j'aurais plus qu'à me tuer* (Sartre, Sursis 150) *Mais si un pays refusait de faire la guerre, on ne pourrait pas l'y forcer?* (272) *Si, dans ma vieillesse, comme les veuves des grands hommes, j'aimais habiter la rue ou le coin de terre qui porte mon nom, je n'aurais qu'à choisir qu'entre des pics, des péninsules* (Gir., Bella 9). Aussi dans *Ce serait beaucoup de chance si elle trouvait un train pour Lisbonne. A Lisbonne, ce serait un miracle si elle trouvait un bateau pour New York* (Sartre, Mort 21). Un miracle est toujours possible. Pour la différence fondamentale entre ce type et celui constitué par *si* + prés. — fut. voir p. 80.

Avec *même si* on peut citer *Même s'ils lâchaient leurs bombes dans cinq minutes, dans trente secondes, ils ne pourraient pas m'enlever ça* (Sartre, Sursis 306) *Tu me jures que tu reviendras? Même si tu décidais de te battre? Même si ton ami te le conseillait?*

(Mort 149). Dans ces exemples l'imparfait est potentiel. Il l'est peut-être toujours après cette combinaison, même dans un cas comme *Même si c'était vrai que je veux me tuer, qu'est-ce que ça peut vous faire* (Sartre, Mort 121). Si on emploie *même si* on consent à regarder la chose comme possible, au moins pour un moment.

On peut mentionner encore les conditionnelles isolées (exclamations, interrogations, etc.). L'exemple suivant montre qu'on dispose des modes, mais aussi d'autres moyens pour exprimer des valeurs modales *Qu'il s'en aille. S'il pouvait s'en aller tout de suite* (Sartre, Sursis 81). Le sens est le plus souvent potentiel (avec plus ou moins de vraisemblance) *Et puis, si nous allions au Lido?* (Bernstein, Soif II (1) 1) *Dis donc, espèce de fainéant, si tu nous aidais au lieu de crâner!* (Radiguet, Bal 30) *Et s'il n'y avait pas de troisième guerre mondiale? Et si la paix éclatait?* (Europe, déc. 1949 p. 71).

D'ailleurs «il y a isolé et isolé» *S'il réclamait son fils pourtant? Je plaiderais* (Plisnier, Mères III 457). Cet exemple prouve qu'on a bien le droit de parler d'ellipse dans les cas que nous venons de signaler.

Il convient de parler de *comme si*. De par son sens, cette combinaison suffit à elle-même pour rejeter un énoncé dans l'irréalité et il peut s'agir d'un vrai passé («past time») — seulement on trouve l'imparfait, non le passé simple, cela va de soi *j'étais tout ému de la retrouver cette image, vague, voilée, presque insaisissable, comme si je voyais mon ami me sourire, très loin, dans un brouillard* (Daudet, Lettres 152) *le garde, qui ne nous salua point et qui passa près de nous comme si nous n'exisitions pas* (Leroux, Mystère 192) *Deux secondes, il resta immobile, comme s'il se recueillait* (Martin du Gard, Thibault III 145) *Quand il parlait, il faisait un mouvement en avant comme s'il voulait rattraper ses mots, qui semblaient lui échapper malgré lui* (Audoux, Marie-Claire 28). On voit que c'est l'entourage (les temps des autres verbes) qui nous fait connaître qu'il s'agit de «past time». On peut même garder l'imparfait après un plus-que-parfait simultané *elle l'avait regardé comme s'il n'était pas tout à fait mort* (Sartre, Sursis 249). En effet c'est avec une très grande économie qu'on use du plus-que-parfait pour exprimer le passé du passé. Pour l'emploi de ce temps après *comme si* voir chap. X.

On rencontre *comme si* + imparf. après le présent historique *il s'exalte, se lève et hurle «Tue! Tue!» comme s'il commandait déjà l'opération* (Gaxotte 307). On pourrait dire que nous avons encore affaire à «past time». Mais il n'est pas défendu tout de même de penser qu'on «reste dans l'illusion». Car pour le «present time» on ne se contente généralement pas du seul *comme si* pour faire l'évasion: là aussi on met l'imparfait *pour le moment, j'agis comme si je prenais au sérieux certain problème* (Camus, Sisyphé 52) *il agit comme s'il était libre, même si tous les faits se chargent de contredire cette liberté* (80) *Ça me fait un peu l'effet comme s'ils nous criaient: (Romains, Verdun 123) qui boivent des choses . . . mon Dieu! à peu près comme s'il n'y avait pas en ce moment Verdun, le ravin d'Haudromont* (211) *Cela CALME comme si l'on avait soudain une loupe devant les yeux* (Gir., Suzanne 127) *comme si un être céda à des raisons, à des raisonnements lorsqu'il s'agit de sa vie même!* (Mauriac, Thérèse 130)¹. On voit qu'ici l'entourage est au présent, comp. *Comme si ce n'était pas les femmes de Paris qui coûtent le plus cher!* (Bernard, Café II 8)¹ (mais il y a l'imparfait dans la relative dans *On tâche de faire alors comme si c'était de la pluie qui tombait* (Romains, Verdun 225)). Évidemment il y a des cas où *comme si* est nécessairement remplacé par que si *on n'agit plus dans les prairies et les bois avec aussi peu de précaution que si l'on était devant un aveugle* (Gir., Juliette 90).

Il peut être question de «future time» *Avec moi ce sera comme si vous étiez seul* (Sartre, Sursis 296) *Tu vas faire comme si tu ne me connaissais pas* (Simenon, Faubourg 30).

M. de Boer dit (p. 175) que le présent est impossible après *comme si*. Mais il ne faut jurer de rien *ma façon d'agir comme si tout a un sens (même si, à l'occasion, je disais que rien n'en a)* (Camus, Sisyphé 80) *je veux la soigner tout comme si c'est mon enfant* (J.-J. Bernard, Marie et le Vagabond 110).

Comme si + imparf. se trouve souvent dans les indications scéniques: on sait que les temps de celles-ci se groupent autour du «présent scénique» *saluant comme si le vicomte venait de se présenter* (Rost., Cyr. I 4 (37)) *très sérieux, et comme s'il résolvait un problème* (Pagnol, Fille du Puisatier 64) *Il est pelotonné dans son fauteuil comme s'il avait froid* (Anouilh, N. P. N. 31) *Jean*

¹ exemple de *comme si* isolé, comp. *comme s'il avait besoin de nous!* (R. Ph. fr. 39,28).

reste sur place, comme s'il suivait des yeux cette invisible (Bernstein, Soif III 7).

Dans des cas comme *si j'avais eu des chefs et des armes, je me battais aussi bien que toi* (Sartre, Mort 211) *Si cet imbécile l'avait seulement questionné, Brunet la lui jetait dessus comme un harpon* (217) *S'ils avaient été soutenus, les Boches ramassaient la pipe* (Romains, Verdun 66) *N'empêche que si tu n'avais pas vu que je te regardais, tu filais avec le livre dans ta poche* (Gide, Faux-Monn. 113) *S'il l'avait dit: «Reste», tu restais. Tu lui restais* (Bernstein, Soif III 5) *Si le vent avait soufflé du nord, mes pins de Balisac étaient perdus* (Mauriac, Thérèse 146) *Un petit pas de plus et cette voiture m'écrasait* (Duh., Cécile 167) *Enfin, sans Roi, toute l'œuvre de la Constituante s'écroulait* (Gaxotte 190) *Si Dumouriez avait attaqué Brunswick dans les défilés de l'Argonne, c'en était fait de l'armée prussienne* (Gaxotte 270) on pourrait dire en quelque sorte que l'imparfait est employé au lieu du conditionnel passé¹. En effet on aurait pu dire *je me serais battu*. Mais en quel sens peut-on parler de «évasion» par le moyen de l'imparfait? Ici nous avons vraiment «past time», c'est peut-être pour cela que nous nous servons d'un temps passé. *jetait* est moins «évasion» que *aurait jeté*. On sait bien que «cela n'est pas arrivé» mais c'est justement pour atténuer un peu le caractère «irréel» du *aurait jeté* qu'on emploie l'imparfait. C'est vraiment «lebhaftes Vorstellung» d'une chose qui ne s'est pas effectuée. Rappelons notre exemple du présent p. 29 *Si tu fais un pas, je bois*. Transposé au passé cela doit devenir *Si tu faisais un pas, je buvais*. Et Martinon dit p. 346 que *Si tu avançais, je frappais* signifie uniquement *si tu avais avancé, j'aurais frappé*. Ici encore nous constatons donc parallélisme entre présent et imparfait. Comp. aussi Wagner, Phrases hypothétiques p. 327. Sans doute la valeur stylistique des deux formes n'est pas la même, nous l'avons déjà laissé entendre. MM. Le Bidois disent que «l'imparfait n'est de mise que s'il s'agit . . . de quelque chose d'inattendu, de frappant, ou encore d'un état durable» (II 548). Nous n'avons pas l'impression que la formule touche le fond du problème, il ne nous semble pas que nos exemples justifient cette conception. Nous préférons la formule de M. Yvon «la valeur n'est pas exactement la même; l'emploi de l'imparfait montre

¹ comp. it. *Se ieri non inforcavi quella maledetta bestia non ti accadeva nulla* (Deledda, Dio 64).

que l'action exprimée n'a pas été seulement possible, mais en voie de réalisation et presque réalisée» (R. Ph. fr. 43,149). Il est intéressant de remarquer que la même forme — l'imparfait — peut servir, selon les cas, à exprimer deux choses un peu opposées: Dans *si je le savais je le dirais* ce temps marque une fuite du réel (parce qu'il y a le contraste avec *si je le sais je le dirai*). Dans *si j'avais eu des armes je me battais* il indique plutôt une fuite de l'«irréel» (parce que là il est opposé à *je me serais battu*). Il ne s'agit pas de deux «sens» de l'imparfait, ce sont les contrastes qui sont en cause: en comparaison avec une colline le mont Blanc est un géant, auprès du mont Everest il ressemblerait plutôt à un nain.

Mais cet imparfait peut indiquer des actions présentes *Si j'avais eu deux points de plus, j'entrais à l'école de Lyon et j'étais médecin militaire à l'heure actuelle* (cit. Dam.-Pich. V 232) ou futures *J'ai de la chance, dit-il joyeusement. Une heure plus tard, vous me manquez* (Sartre, Sursis 308) *Mon paquet! eh, dis donc, les bonnes femmes elles dansaient à poil ce soir, elles n'avaient pas de maillot!* (cit. Dam.-Pich. V 229) *C'est la robe que je mettais pour aller chez le Sénéchal; alors, si tu la défais* (V 233). Pourtant il s'agit ici encore d'une fuite de l'irréel, ce n'est pas une évasion complète parce qu'on sait que «ce n'est pas vrai», mais on se plaît à regarder la chose comme presque réalisée. Les moyens «normaux» pour exprimer l'«irréel» (on s'est aperçu que ce terme est plutôt une étiquette pour nous) dans ces cas ce sont le conditionnel ou — dans les exemples cités — plutôt le conditionnel passé. Car ce dernier temps (ou son substitut, le plus-que-parfait du subjonctif) peut exprimer parfois l'irréel du présent (ou du futur), voir chap. VIII. (Dans le cas du pauvre homme qui a manqué sa vie faute de deux points à l'examen *j'entrais* porte sur le passé, *j'étais* sur le présent.)

Martinon dit p. 346 qu'il y a deux verbes dont l'imparfait s'emploie dans le même sens que le conditionnel passé *je pouvais* et *je devais*, comp. *Tu ne pouvais pas le dire?* (Court., Bou. I 1). On pourrait ajouter falloir¹ *Notre grande erreur, voyez-vous, nous l'avons faite en 36, lors de la remilitarisation de la zone rhénane. Il fallait envoyer dix divisions là-bas* (Sartre, Sursis 180). Il est

¹ et *valoir mieux*.

vrai que le conditionnel passé serait possible. Mais au fond c'est un emploi très ordinaire de l'imparfait: *il fallait le dire* signifie «c'était alors votre devoir de le dire».

Avant de quitter les hypothèses nous voudrions signaler la brachylogie bien connue de *Si nous avions montré les dents, les officiers allemands avaient leur ordre de repli dans leur poche* (Sartre, Sursis 180) — et encore le cas suivant *Si nous ne voulions pas de la guerre, nous n'aurions pas mobilisé* (Sartre, Sursis 282) *Si j'étais vraiment violente, je t'aurais chassé déjà* (Duh., Cécile 153): S'il y a «discordance temporelle» entre les deux membres d'une phrase hypothétique c'est le plus souvent dans la subordonnée qu'on trouve le «past time»: *s'il n'avait pas fait cela il serait encore là* (comp. p. 225). Ici il y a sans doute une différence d'«Aktionsart».

L'imparfait «de discrétion» mentionné par M. Grevisse § 718,2 *je voulais vous demander deux choses — je venais voir si — comp. je voulais te dire quelque chose, pendant que nous sommes seules* (Duh., Cécile 194) *Je venais te dire bonsoir* (Gide, Faux-Monn. 34), constitue une sorte spéciale d'évasion: Dans les cas traités jusqu'ici (de la «fuite de la réalité») on agit un peu en désespoir de cause. Il faut bien indiquer que «cela n'est pas vrai», mais comment faire? on se réfugie dans le passé. Cela devrait être une évasion du *maintenant*, mais au besoin cela pourra équivaloir, par métaphore, à une fuite du réel. Ici c'est un peu autre chose: on se place vraiment dans le «passé-passé». Les deux époques sont si rapprochées que *je veux vous demander* et *je voulais vous demander* sont objectivement la même chose. Mais *je voulais* est plus poli «je voulais — mais je n'ose pas dire que je persiste à vouloir». On dira aussi que nous avons affaire à une évasion du *catégorique* (c'est d'ailleurs le mot employé par M. Grevisse) de la série *moi-ici-maintenant-réel-catégorique*. Il est légitime d'imaginer plusieurs facteurs comme explication, comp. aussi Grevisse «une action présente que l'on semble se hâter de rejeter dans le passé: on atténue ainsi ce que le présent aurait de trop catégorique ou de brutal». On pourra s'inquiéter de notre série: avec tant d'éléments on arrive facilement à tout expliquer . . . mais n'est-ce pas le but lointain (utopique si on veut) de nos recherches? Les cinq éléments de notre série nous semblent au moins

apparentés. Et il y a tant d'occasions de faire évasion tandis que les moyens de la langue ne sont pas infinis. Mais elle se sert comme elle peut de ceux qu'elle possède.

Nous avons dit que l'imparfait de discrétion est une sorte d'évasion. Mais nous avons dit aussi que c'est tout de même un vrai passé, seulement un passé si rapproché que l'imparfait peut alterner avec le présent (si on ne tient pas compte de l'effet stylistique). Ce dernier phénomène se retrouve dans d'autres cas *Monsieur Bernard est revenu? Comment, vous ne le saviez pas encore!* (Plisnier, Mères III 33) (mais *L'accès de la cuisine vous est interdit. Ne le savez-vous pas?* (Mauriac, Thérèse 192) *Il y a des arbres qui s'appellent charmes? — Comment! Vous ne savez pas?* (Gir., Combat 203)). Nous avons aussi un passé très rapproché dans *Vous êtes bien sûr que ce billet était à vous!* (Gir., Folle 18). Il faut mentionner surtout l'imparfait des verbes comme *sortir, partir* (ces cas sont des types spéciaux de ce qu'on appelle improprement l'imparfait de tentative) *Où vas-tu? — J'ai reçu un pneu de Fournier . . . Il m'invite à déjeuner. — Et tu parlais sans m'avertir* (Aveline, Vie 284) *De Guiche paraît . . . Roxane, à de Guiche, lui faisant une révérence. Je sortais* (Rost., Cyr. III 1–2 (104)). Comp. encore *Tu as de la chance, j'allais sortir* (Rousseau-Bellier, Héros 31).

Pour l'emploi hypocoristique de l'imparfait Damourette et Pichon ne donnent que des exemples oraux. Si l'interprétation donnée V 241–42 de ces phrases (adressées à un enfant ou à un animal) *Il faisait de grosses misères à sa maman, le vilain garçon — Il faisait chaud, Coco, près du feu* «Quant à soi, l'on n'entre qu'incomplètement dans l'actualité que l'on énonce» était vraie, il s'agirait plutôt d'une évasion du *moi* de la série. Cependant M. Wagner doute de la véracité de cette assertion¹. Il dit que l'imparfait hypocoristique peut apparaître aussi dans des cas où le locuteur croit entièrement à la réalité du fait qu'il présente (Phrases hypothétiques p. 318) p. ex. dans la phrase *Ah! qu'il était joli joli, mon petit Maurice!* (dite par une mère qui embrassait son enfant).

¹ De même M. Dauzat, qui a signalé le premier cet emploi affectif de l'imparfait, se contente-t-il de dire (Phonétique et grammaire historiques de la langue française 280) «qu'aux personnes qui l'emploient, cette tournure (*voyez cet enfant, comme il aimait bien sa mère*) paraît plus caressante que: *comme il aime bien.*» Évidemment on pourrait penser, avec un peu de bonne volonté, que le fait de caresser constitue une évasion du *moi* égoïste.

A la page 323 ce savant donne une explication «temporelle»: Le *faisait* (dans *Il faisait de grosses misères à sa maman*) en n'indiquant pas que l'action passée a pris fin, acquiert, par rapport au passé indéfini une valeur affective, stylistique, sentie, inconsciemment, par la locutrice; *était* (dans *qu'il était joli*) réalise une extension au présent d'un passé immédiat.

On pourrait être tenté de voir une évasion de l'*ici* dans l'exemple que voici *Attendez une seconde, dit Irène. La clé était dans mon sac, il faut que je passe par la fenêtre* (Sartre, *Sursis* 293). La clef est sans doute encore dans le sac au moment où parle Irène. Mais le sac est loin de la jeune fille: il se trouve dans un café où elle l'a laissé à dessein pour pouvoir «plaquer» un homme et rentrer chez elle. Pourtant Irène peut bien penser à l'instant où elle a sacrifié son sac, instant où la clef était dans ce sac. De même *Elle a des yeux bleus que votre mari n'avait pas* (Dam.-Pich. V 223). Le mari n'est pas mort, mais divorcé d'avec sa femme. Il est donc loin. Cependant il est aussi du passé pour sa femme. Le type forme un contraste intéressant à «la voix qui parle toujours» (pp. 22–23): ce que dit un homme mort peut être toujours actuel. Un homme vivant peut n'appartenir plus à l'actualité, on peut parler de ce qu'il était au temps de sa présence. Et ceci nous amène à reprendre la question théorique. Nous avons cru pouvoir démontrer qu'il est légitime de soutenir encore l'idée que l'imparfait est un temps du passé. Nous avons dû recourir à des explications par métaphores de certains des emplois de ce temps. Nous avons dit qu'une forme qui sert avant tout à exprimer ce qui n'est pas *maintenant* peut indiquer également ce qui n'est pas «réel» ou *catégorique*, parce que ces conceptions sont étroitement liées entre elles. Nous comprenons qu'on puisse préférer de chercher une formule disant clairement ce que ces idées ont de commun. Damourette et Pichon ont dit «actualité toncale». Brøndal a dit «inconnexe». Est-ce que ce ne sont là que des formules abstraites qui résument les réalités concrètes telles que nous les avons exposées? Ou est-ce que les formules sont les vraies réalités? Si on est du dernier avis on conviendra peut-être que nous nous sommes efforcé de rapprocher des points de vue différents qui ne sont sans doute différents que parce qu'ils sont dus à des tempéraments différents.

A la page 31 nous avons mentionné des présents comme *je*

sors de l'ambassade de Serbie, il donne le bras à sa femme, et nous avons dit que ce sont de vrais présents, ce ne sont pas des présents indiquant des actions passées: le sens des verbes est dilaté. De même nous ne dirons pas qu'il y a «imparfait au lieu du plus-que-parfait» dans *Un homme, un vieillard, donnait le bras à cette beauté* (Leroux, *Mystère* 179).

Comme le présent, l'imparfait peut être inclusif¹.

depuis «linéaire» *Sans doute, depuis longtemps, elle épiait cette ressemblance* (Maup., *Pierre* 162) *Elle l'entendait depuis cinq minutes sans y prendre garde* (Sartre, *Mort* 23) *Depuis plusieurs années, Tafardel attendait vainement les palmes académiques* (Chevallier, *Clochemerle* 25) *tout cela, on le savait depuis longtemps à Londres et à Washington* (Parrot 11) *la directrice des infirmières, qui se tenait depuis un moment dans le couloir* (Aveline, *Vie* 46). Il s'agit de l'imparfait «modal» dans *Si je ne vous connaissais pas depuis quatre ans je pourrais croire que . . .* (Sartre, *Sursis* 278).

depuis «ponctuel» *Il l'aimait toujours cependant, et même plus que jamais, depuis qu'on la lui avait montrée dans les bras d'un autre* (Daudet, *Lettres* 67) *Il pleuvait durement depuis le matin* (Vercors, *Silence* 66) *les autos qu'ils suivaient depuis le matin s'éloignaient dans un nuage de poussière* (Sartre, *Mort* 16) *Depuis l'exécrable matinée du 16 août, les choses ne faisaient que s'aggraver* (Chevallier, *Clochemerle* 223). Avec la valeur modale de l'imparfait *Si je n'avais pas depuis 1914 ma provision, je serais obligée de . . .* (Gir., *Folle* 119).

depuis + imparf. dans des indications scéniques *Carmen, depuis le commencement de la scène, suivait du regard le jeu de Mercédès* (Meilhac-Halévy, *Carmen* III 2) *accomplit l'exploit qu'il préparaît depuis son entrée* (Pagnol, *Topaze* I 12) *La dactylo qui attendait depuis le début de la scène, fait un pas en avant* (III 11).

depuis peut se mettre avec le plus-que-parfait. Mais comme pour l'emploi analogue du passé composé il s'agit souvent de cas où le sens n'est pas inclusif — à moins qu'on ne regarde la forme composée comme un imparfait (imparfait de l'«auxiliaire» + participe) *La nuit était venue depuis longtemps* (Duh., *Conf.* 44)

¹ Il n'y a pas de sens inclusif dans *Il sembla que, depuis le matin, elle respirait pour la première fois* (Plisnier, *Mères* III 281), comp. le plus-que-parfait dans *pour la première fois depuis 1788, le gouvernement légal avait tenu tête à l'insurrection* (Gaxotte 193).

Elle était mariée depuis trois mois (Gide, Faux-Monn. 66). Dans ces exemples il serait absurde d'employer d'autres formes. Dans le dernier il ne s'agit d'ailleurs pas d'un temps composé. Comp. en outre *Le restaurant était vide, le garçon nostalgique avait depuis longtemps préparé l'addition* (Triplet, Inspecteur 38) *Depuis deux jours une main inconnue et malfaisante, la main d'un mort, avait arraché et cassé, un à un, tous les liens qui tenaient l'un à l'autre ces quatre êtres* (Maup., Pierre 170) *Max Jacob rendait à Dieu une âme qui depuis longtemps s'était donnée à lui* (Parrot 78) *Elle avait fourni à la France depuis deux siècles un nombre respectable de hauts fonctionnaires* (Gir., Bella 51) *comme à toutes les consultations qu'il avait subies depuis l'enfance* (Aveline, Vie 33) *Elle songea qu'elle pourrait facilement compter les baisers qu'elle avait donnés et reçus depuis son enfance* (142) *Depuis son mariage, il avait assez peu vu Joseph* (Duh., Cécile 182) *Sœur Marie-Aimée disait combien elle était inquiète de mon avenir. Elle avait remarqué depuis longtemps que j'aimais l'étude* (Audoux, Marie-Claire 43) *La femme que je vis alors ne ressemblait à aucune de celles que, depuis une heure, j'avais cru voir en elle* (Plisnier, Héloïse 26) *Elle y avait tant songé depuis quatre jours* (Martin du Gard, Thibault I 175). Dans les tout derniers exemples il est peut-être possible d'envisager les choses autrement et d'employer un «vrai» imparfait inclusif. Mais nous avons affaire à des actions vraiment finies dans *Le voile qu'il y avait eu depuis le matin entre elle et les choses s'évanouissait* (Romains, 6 oct. 72-73) *(la maison) lui semblait plus extraordinaire et plus ennemie des hommes que toutes celles qu'il avait vues depuis la gare* (Mort de Quelqu'un 143).¹

Remarquer encore la différence entre *Depuis quinze jours qu'ils voyaient passer des réfugiés, ils renonçaient à croire en l'éternité de leur maison* (Saint-Exupéry, Pilote 112) et

Depuis si longtemps qu'ils voyaient la porte du moulin fermée . . . ils avaient fini par croire (Daudet, Lettres 7).

Il va de soi qu'il n'y a pas d'inclusivité dans cet exemple qui présente le passé simple *Depuis le retour de Védène jusqu'aux vêpres du jour suivant, la terrible bête ne cessa de se bourrer d'avoine* (Daudet, Lettres 90).

¹ Pour le cas spécial de comme si elle parla de Paris avec des soupirs, des hoquets, comme si Paris eût été depuis son arrivée récente à l'intérieur d'elle-même (Gir., Juliette 80) voir pp. 226-27.

On peut trouver *depuis* + imparf. avec des négations, p. ex. ne — plus *Depuis qu'il était homme, on ne lui disait plus . . .* (Maup., Pierre 32) *Depuis la mort de Condorcet, la République n'avait plus de philosophe* (Gaxotte 434). Avec d'autres négations *Depuis quelques jours, aucune lettre ne me parvenait* (Radiguet, Diable 223) *Antoine, dont la pensée, depuis le matin, ne cessait d'être active* (Martin du Gard, Thibault IV 266). On peut rappeler les exemples de valeur modale de l'imparfait cités p. 146.

Voici des exemples de négation + plus-que-parfait *Depuis l'âge de quinze ans, la médecine n'avait pas cessé d'exercer sur lui une attraction singulière* (Martin du Gard, Thibault III 225) *Elle n'avait cessé, depuis huit jours, de faire rechercher Mathilde partout* (Leroux, Mystère II 179) *Beaucoup d'hommes, qui n'avaient pas eu depuis le matin le courage d'avalier une bouchée* (Romains, Verdun 42) *Depuis quinze ans je ne l'avais plus revu* (Gide, Symphonie 13) *Personne, depuis trois mois, ne l'avait regardé comme il faisait en ce moment* (Sartre, Sursis 308, il s'agit donc d'un « état » fini) *son mari ne lui avait pas remis d'argent depuis deux mois* (Martin du Gard, Thibault I 59) *il était très pauvre, si pauvre qu'il n'avait même pas mangé depuis deux jours* (Duh., Voyage 165). On doit remarquer spécialement le plus-que-parfait après *comme* si *Ses flancs étaient creux, comme s'il n'avait pas mangé depuis longtemps* (Audoux, Marie-Claire 76).

depuis sans régime + imparfait *Un matin quelqu'un lui avait dit qu'il était beau, et, depuis, tout le monde le lui répétait* (Sartre, Mort 57).

dès Puisqu'il s'agit de conception linéaire on semble bien forcé de parler de sens inclusif dans *Patrice Périot qui, dès longtemps, se croyait cuirassé contre les coups des anonymes* (Duh., Voyage 241).

depuis que (nous traitons du temps de la subordonnée), linéaire *Or depuis que le curé Ponosse fréquentait chez la baronne, il se formait du ciel une image plus sublime* (Chevallier, Clochemerle 41) *Depuis qu'il ne travaillait plus, il courait tout le jour* (Maurois, Cerele 52).

ponctuel: le plus-que-parfait semble s'imposer *La pluie tombait depuis que la pendule avait sonné midi* (Gréville, cit. Sandfeld, Prop. sub. § 169), comp. *depuis le jour où l'on avait surpris le père André un peu gris de vin des Riceys* (Gir., Bella 54). Mais on re-

trouve ici la syntaxe singulière que nous avons relevée pp. 42–43 *Son père, en somme, depuis qu'elle avait sept ans, n'avait plus fait partie de la famille* (Simenon, Fenêtre 105).

depuis + indication de temps + que: La subordonnée est à l'imparfait (il s'agit de sens linéaire) *En 1922, depuis trois ans que durait effrontément ce manège, on ne lui accordait plus d'intérêt* (Chevallier, Clochemerle 50) *Depuis le temps que je la regardais et que je la caressais sur les colonnes du jardin, elle avait fini par comprendre* (Camus, Caligula III 3 (170)).

On pourrait dire qu'il y a le sens ponctuel (avec le plus-que-parfait) dans *Que de fois l'avais-je entendu poser, cette question, depuis la première fois qu'il me l'avait posée, à moi!* (Triolet, Inspecteur 241). Mais il n'y a pas de sens inclusif (dans la subordonnée).

de deux interlocuteurs qui se connaissaient de longue date (Chevallier, Clochemerle 7).

voilà + indication de temps + que On trouve l'imparfait dans *Voilà longtemps que je voulais te dire ma pensée entière* (Maup., Pierre 224). D'ailleurs il semble qu'un mot comme *voilà* (ou *voici*) se prêterait mieux à se combiner avec le «present time». En effet il s'agit dans l'exemple cité d'un imparfait de discrétion¹.

il y avait + indication de temps + que Imparfait dans *Il y avait plus de trois heures qu'il appliquait sur ses fiches sa pensée et sa face* (France, Orme 73) *Il y avait des années qu'elle ne dormait presque pas* (Simenon, Fenêtre 30). Plus-que-parfait dans *Il y avait deux jours que Mathieu n'avait pas mangé* (Sartre, Mort 171) *Il y avait longtemps qu'il n'avait paru aussi heureux* (Maurois, Cercle 95).

Nous passerons maintenant à l'étude des cas spéciaux.

1) verbes

achever *Il vit le sous-bois encore plein de poussière et de fumée. Des brindilles achevaient de tomber des branches* (Romains, Verdun 54).

aller Comme on sait allais + inf. sert à indiquer une action empêchée *Emma m'arrêta net au moment où j'allais rabrouer cette*

¹ Peut-être aussi dans *Il y a longtemps aussi que nous voulions faire placer une ampoule électrique au-dessus du lit* (Camus, Malentendu II 1 (52)), comp. pourtant *depuis quelque temps, nous projetions chaque jour de fermer l'établissement* (ibid. (53)).

petite pour la verueur de ses propos (L'Œuvre $\frac{4}{8}$ 33, cit. Flydal 21), mais il s'en faut de beaucoup que ce soit l'unique emploi de cette combinaison: Dans *tout juste cette lueur pâle sous une porte qui allait peut-être s'ouvrir* (Sartre, Mort 94) il n'y a déjà plus certitude négative. Un cas comme *J'allais aussi place de l'Opéra. Je vous trouverai bien un fauteuil libre à la terrasse du Café de la Paix* (Plisnier, Héloïse 17) est à rapprocher des imparfaits *je parlais, je sortais* mentionnés p. 144 (comp. aussi *j'allais sortir*). On remarque également qu'ici *aller* a gardé son sens de mouvement spatial (Pour les emplois où ce sens a été perdu il convient de renvoyer au chap. XII; là nous les étudierons de façon plus détaillée). Il peut s'agir d'actions réellement arrivées: l'imparfait se met pour des raisons spéciales, p. ex. «contenu d'observation» *Mathieu regardait la route: elle s'échappait de la nuit, à deux cents mètres, coulait en blancheur incertaine jusqu'à ses pieds et s'en allait baigner derrière lui les maisons aux volets clos* (Sartre, Mort 145), habitude *Brunet pense à Paris, à la rue Montmartre, à un petit bar où il allait boire un vin blanc gommé en sortant de l'Huma* (Sartre, Mort 247) *Qui vous a dit que j'allais le voir tous les soirs?* (Anouilh, N. P. N. 269) *Dans cette chambre où maman, le soir, au temps où elle était toute vivante, allait si souvent le soir parler avec lui!* (Plisnier, Mères III 104). On verra que *tandis que* peut être suivi de l'imparfait. Ici nous devons noter l'imparfait d'*aller*: *Que veux-tu maman? demanda-t-elle tandis qu'elle allait s'asseoir . . . le plus loin possible de sa mère* (Pont. 224). *allais* + inf. peut être le futur du passé (comp. *devais* + inf. et le conditionnel) *Huysmans est bien trop peu perspicace pour que son admiration soit aussi féconde qu'allait être, quelques années plus tard, le mépris amusé du clairvoyant Proust* (Europe, déc. 1949 p. 172). Mais cet emploi devra être traité aussi au chap. XII.

avoir Il va de soi que *avais* peut indiquer une «action» en train de se dérouler, un état, il peut être descriptif: *il avait faim, elle avait les yeux bleus*, etc. Voici des tours spéciaux *J'avais beau torturer ma pauvre tête pour trouver le mot trivial* (Frapié, Maternelle 5) (habitude) *les autres avaient beau marcher les yeux baissés, ils s'arrangeaient toujours pour s'éviter au dernier moment* (Sartre, Sursis 14) *J'avais envie de lui dire . . . Je me suis contenu* (Duh., Maîtres 126) *Il hocha la tête sans répondre; elle avait envie de le griffer. Elle se contint et dit d'une voix calme* (Sartre, Mort 18).

Notons surtout *n'avoir qu'à* (comp. *il pouvait, il devait, il fallait, etc.*) *J'aurais pas dû me laisser entraîner. Vous n'aviez qu'à prendre assez d'essence, dit Sarah* (Sartre, *Mort* 18) *Vous n'aviez qu'à emprunter une de ces pétoires à pétrole* (Chevallier, *Clochemerle* 177) *Elle n'avait qu'à ne pas désobéir!* (Anouilh, *N. P. N.* 145). L'imparfait de *avoir* peut même être ingressif (surtout s'il s'agit d'une habitude) *Elles avaient beau spécifier: «C'est pour toi, Pierrot!» Pierre, évidemment, n'avait rien* (Maup., *Contes* 93). Le type *il eut un cri* (comp. pp. 104–05) peut se mettre à l'imparfait, voir Lombard, *Constructions nominales* pp. 206 et 208. Il est bien vrai que le régime est, dans ces cas, souvent un substantif au pluriel *Il avait des réveils inquiets* (Duh., *Cécile* 127) *Le typo se tourna vers le représentant; il avait de drôles de gestes lents et mal assurés* (Sartre, *Sursis* 330). Mais ce n'est pas toujours parce qu'il s'agit d'aspect itératif. Même avec le pluriel l'imparfait peut être plutôt descriptif (voir le dernier exemple). Et voici des exemples avec le singulier *Elle abaissa et releva plusieurs fois les paupières. Elle avait un sourire qui ressemblait à une insulte* (Audoux, *Marie-Claire* 44) *Vous êtes très bon, Bernard, répondait-elle. Elle avait un pauvre sourire* (Plisnier, *Mères III* 213). Le temps est sans doute «résultatif» dans *l'occupation totale du territoire qui mettait fin à la fiction de la demi-liberté du sud, avait un résultat qui n'était sans doute pas prévu par les troupes allemandes: les deux France n'en faisaient plus qu'une* (Parrot 13).

commencer *Dans un certain clan, on commençait à parler d'Aristide Focart comme d'un homme de demain* (Chevallier, *Clochemerle* 79, description, «la situation d'alors»).

connaître *Les femmes qui étaient là ne le connaissaient point* (Louÿs, *Aphrodite* 55).

croire *Je croyais connaître admirablement tous les entours de la commune* (Gide, *Symphonie* 12). L'imparfait de ce verbe indique souvent le passé rapproché (ou si on veut la discrétion, voir pp. 143–44) *Capitaine! — Quoi! — Non, rien . . . je croyais voir . . . — Je n'aime guère ce qu'il croyait voir* (Saint-Exupéry, *Pilote* 49) *Je croyais, balbutia l'autre, voir là l'intérêt de la France* (Chevallier, *Clochemerle* 287) *Je travaille chez le Flaive. Ah! Je te croyais à Saint-Mandé!* (Sartre, *Sursis* 18) *Je voudrais changer vos serviettes et votre eau. Je croyais que cela était fait* (Camus, *Malentendu II* 1 (50)).

devoir *Devais* + inf. peut indiquer qu'à un certain moment il y avait obligation (morale ou autre) de faire telle ou telle action (on ne dit rien sur la réalité du fait) *puisque'on devait le signer, cet armistice, c'est bien que ça se soit fait tout de suite* (Sartre, Mort 72) *J'ai rejoint les camarades. Nous devions nous retrouver tous vers minuit pour prendre des ordres* (Saint-Exupéry, Pilote 243) *J'ai senti, ces jours derniers, que vous n'étiez pas où vous deviez être* (Bloy, Mendiant 161) *Tous les trois ans, je passais deux mois en France. Je devais y aller cette année, et puis voilà* (Sartre, Mort 34). Parfois on pourrait remplacer *devais* par *aurais dû*, ce qui ne veut pas dire que l'imparfait ne soit pas parfaitement à sa place: «C'était alors un devoir de faire telle chose». *Le Signor habitait une maison qu'on devait démolir déjà avant-guerre, mais on ne songe plus à y toucher* (Triplet, Inspecteur 243)* *En tout cas ils ne devaient pas nous faire naturaliser. Nous aurions pu rentrer chez nous* (Sartre, Mort 60).

Il peut s'agir d'obligation logique (on dit communément supposition) *Néanmoins, une partie de mes réflexions devaient se laisser voir sur ma figure, car . . .* (Duh., Conf. 77) *Elle devait être bien en colère pour crier si fort* (Audoux, Marie-Claire 78) *Tout petits non plus, nous ne devions pas nous ressembler beaucoup* (Anouilh, N. P. N. 295) *vous deviez être bel homme, à trente ans?* (Chevallier, Clochemerle 303) *Il s'amusa au spectacle qu'elle devait offrir* (Aveline, Vie 92) *Je devais avoir une drôle de tête, car il s'est calmé d'un seul coup* (Rousseau-Bellier, Héros 34).

Enfin la même combinaison peut indiquer l'obligation matérielle, tout comme *dus* (*je dus me résigner*) — si l'imparfait est demandé pour quelque autre raison (habitude, etc.) *M^{me} Herpain continuait à garder le lit. M. Herpain, si occupé . . . devait commander les repas et s'occuper des enfants* (Maurois, Cercle 48-49) *A plusieurs reprises il essaya de se remettre à ses dessins, mais presque aussitôt, il devait se lever* (Pont. 427). Et nous avons aussi affaire à des faits réels dans les cas où *devais* + inf. fait concurrence à un conditionnel. Nous avons dit pp. 73-76 quelles raisons psychologiques peuvent, selon nous, amener à préférer la périphrase (ou le futur) au conditionnel. Il y a peut-être des cas de transition dans *Cependant l'heure du triomphe devait sonner pour Justine Putet* (Chevallier, Clochemerle 105) *au docteur Guérin qui devait*

* Voir Additions.

être démobilisé en janvier dès que ses derniers blessés auraient pu être évacués (Maurois, Cercle 114). Il y a le futur du passé (avec la nuance que comporte cette circonlocution) dans les exemples suivants *il avait attendu pendant trois jours et trois nuits un secours qui ne devait jamais venir* (Parrot 61) *Eluard écrivait des strophes lumineuses que le peintre Fautrier devait illustrer plus tard* (113) *Topino Le Brun, qui devait mourir en 1801 sur l'échafaud et fut babouviste . . . faisait alors figure de modéré* (Europe, déc. 1949 p. 199) *Affront qu'Adèle Machicourt . . . ne devait jamais lui pardonner* (Chevallier, Clochemerle 48).

Le verbe le plus rapproché peut être au présent *Nous ne pouvons ici rapporter les noms de tout les intellectuels espagnols . . . qui . . . devaient dans les mois qui précédèrent la libération, se dévouer sans compter à notre cause commune* (Parrot 179) *Sur tous les fronts de guerre où les forces françaises libres étaient représentées . . . nous retrouvons des professeurs, des grands intellectuels catholiques, des moines; nous devons les retrouver plus tard aux côtés des combattants de la métropole* (191).

Parfois la périphrase peut se rapprocher, pour l'aspect «subjectif», du conditionnel *Donc ses renseignements étaient tout à fait sûrs. La préparation d'artillerie devait commencer le lendemain matin . . . Tous les calibres seraient employés . . . L'attaque d'infanterie serait déclenchée à midi* (Romains, Verdun 272).

Il y a évidemment d'autres occasions de se servir de *devais* *Je renie désormais mes reproches au monde. La France se devait de lui servir d'âme, s'il en manquait* (Saint-Exupéry, Pilote 211).

dire Voir pp. 160–61.

durer *La promenade, néanmoins, durait bien deux heures* (Pont. 43), habitude.

écrire Voir p. 161.

espérer *J'espérais pouvoir le garder près de moi jusqu'à l'arrivée du bateau!* (Daudet, Lettres 102). Le mot *jusque* délimite évidemment l'action de *garder*, non celle d'*espérer*.

être Il va de soi que ce verbe entre souvent dans des descriptions, donne des fonds de décors, etc. *Ah! Gringoire, qu'elle était jolie la petite chèvre de M. Seguin* (Daudet, Lettres 39) *C'était le jour de mon arrivée ici* (15). Il se prête si bien à la conception imparfective qu'il est peut-être plus important de souligner qu'il se met fréquemment au passé simple aussi (voir pp. 106–08). Nous

avons remarqué qu'on dit naturellement *il fut sur le point de* (comme dans *il voulut parler* il s'agit vraiment d'une action accomplie : celle justement d'*être sur le point de*, et elle est d'ailleurs souvent relativement momentanée). Mais des raisons diverses peuvent imposer l'imparfait *En 1824, quand il mourut, il était sur le point de peindre un tableau qui . . .* (Europe, déc. 1949 p. 214), situation — et ce n'est pas une action momentanée. *un ancien protégé d'Augustin Robespierre . . . qui était sur le point de partir en Turquie* (Gaxotte 403) *J'étais justement sur le point de te faire une remarque analogue* (Duh., Cécile 167) *Il dut détourner la tête, car il était sur le point de pleurer* (Simenon, Faubourg 79), comp. aussi *puisque après sept ans d'une cour assidue, il se trouvait enfin sur le point de se marier avec M^{lle} Stangerson* (Leroux, Mystère 28) où *le curé Ponosse se voyait sur le point de perdre la raison* (Chevallier, Clochemerle 33).

A la page 49 nous avons donné des exemples du type *c'était elle qui menait le dompteur* (Triolet, Inspecteur 200). *c'était* peut se combiner avec d'autres temps. D'abord naturellement avec le plus-que-parfait qui est au fond une sorte d'imparfait *Mais ce n'était pas en vain que la gauche avait organisé tant de journées* (Gaxotte 402) *Et c'était le docteur Pédemay qui avait porté plainte* (Mauriac, Thérèse 14) *Il lui demanda, d'une voix pleine de déférence, si c'était lui qui avait constitué cette importante bibliothèque* (Aveline, Vie 40) *C'était lui, cette fois, qui avait fait signe au patron* (Romains, Verdun 179) *C'était à cet homme-là que Daniel avait écrit* (Sartre, Sursis 269). On trouve *était* postposé *Ce qui l'y avait précipitée, n'était-ce pas une panique?* (Mauriac, Thérèse 53-54). On doit noter surtout *était* + plus-que-parfait après comme si *Ou aussi j'étais heureuse comme si c'était Delacroix qui avait pris mon billet* (Gir., Suzanne 25), le subjonctif dans *comme si c'était elle qui eût été en faute* (Radiguet, Bal 153).

Ensuite, et très naturellement aussi, avec le conditionnel *C'était d'elle qu'il faudrait d'abord entretenir Bernard* (Mauriac, Thérèse 32) *ce n'étaient pas ces actes-là qui mettraient en jeu sa liberté* (Sartre, Sursis 286) *Il pensa que ce n'était pas avec une telle jeune fille qu'il pourrait jamais nouer un «échange d'âmes»* (Aveline, Vie 44).

Avec le conditionnel passé *Ce n'était pas cela qui m'aurait permis de vivre* (Triolet, Inspecteur 28).

Il est plus remarquable que *c'était* peut se combiner aussi

avec le passé simple. *Était-ce bien là pourtant ce qui le fit changer de ton?* (Gide, Faux-Monn. 199); les rapports sont un peu autres dans *La différence entre Anne et Mahaut était profonde. C'était celle qui au cours des siècles opposa les Grimoard aux Orgel* (Radi-guet, Bal 52).

faire Dans *Toi, au moins, on peut dire que tu l'as, le feu sacré, faisait Pommera* (Plisnier, Mères III 120), *faisait* est analogue à l'imparfait des verbes déclaratifs (voir pp. 159–61).

falloir *Tu es fou, Créon. Qu'as-tu fait? Il fallait qu'elle meure* (Anouilh, N. P. N. 196) *Qu'est-ce que c'est que ça, Hitler? . . . Naturellement qu'il en fallait un. Comment veux-tu que les pays s'entendent, si tu les laisses libres?* (Sartre, Mort 72) *C'est ainsi. Fallait bien l'avaler un jour cette médecine!* (Sainte-Exupéry, Pilote 148). Remarquer la valeur non-temporelle dans *tous vos gestes seront exactement ceux qu'il fallait faire* (Anouilh, N. P. N. 118). Parfois on pourrait se servir de *aurait fallu* au lieu de *fallait*. Mais *fallait* est bien aussi «c'était alors votre devoir de» *Il ne fallait pas la faire, cette guerre; j'ai toujours dit qu'il ne fallait pas la faire: nous n'en serions pas là* (Sartre, Mort 70) *Enfin il fallait, tout en prenant Breteuil, garder Necker* (Gaxotte 118) *c'était justement la seconde où il ne fallait pas me laisser* (Anouilh, N. P. N. 341) *Il fallait y aller ce matin* (195) *Il fallait dire non, alors!* (182) *Ah! zut! Il fallait fermer votre boîte, alors* (Bernard, Café III 9) (dans ces derniers exemples *alors* n'est plus guère une indication de temps).

finir *Nous finissions de dîner, bien tranquilles. . . . Tout à coup, voilà mon camarade qui s'arrête de manger* (Daudet, Lettres 101). Exemple très ordinaire d'action interrompue par une autre action — que celle-ci puisse être exprimée par un présent historique aussi bien que par un passé simple, ne surprend pas.

habiter *Le Signor habitait une maison qu'on devait démolir déjà avant-guerre* (Triolet, Inspecteur 243) *Elle habitait avec son beau-père* (Gir., Bella 40).

manquer *Edwige! Elle manquait à la fête!* (Bernard, Café III 3) *Hé bien, Caligula, cela manquait à ton règne, une belle figure morale!* (Camus, Caligula III 2 (164)) *Des gaz? Il ne me manquait plus que ça* (Romains, Verdun 15), comp. p. 93.

mourir Pour des cas comme *il mourait de faim* voir pp. 135–36. Pour *Il y a trois cents ans Descartes mourait* comp. p. 130.

occuper *D'autres choses l'occupaient* (Chevallier, Clochemerle 109) *Elle s'en occupait activement* (174), comp. d'ailleurs le même verbe au présent *Il était assis dans le fauteuil que vous occupez en ce moment* (Chevallier, Clochemerle 235).

oser *Per ne voulut pas l'interroger — peut-être n'osait-il pas le faire* (Pont. 98) *Personne n'osait plus se prononcer* (Romains, Verdun 44).

oublier *Ah! j'oubliais le personnage le plus symbolique de l'arrière* (Romains, Verdun 218) *Ah, j'oubliais! Vous avez de la famille?* (Camus, Malentendu I 5 (34)) *Que je suis bête. J'oubliais le jour qu'on était* (Bory, Aglaë 9). Pour l'interprétation voir p. 136.

paraître *Cela me paraissait inhumain avant le vol* (Saint-Exupéry, Pilote 43) *Le brave homme paraissait tout déçu* (Romains, Verdun 107).

partir Voir p. 144.

penser Dans *C'est curieux, pensait-elle, en ouvrant la petite barrière* (Maurois, Cercle 191) l'imparfait de ce verbe est à rapprocher de celui des verbes déclaratifs. Dans *Fontbleu, je n'y pensais pas!* (Chevallier, Clochemerle 178) c'est un passé très rapproché, comp. p. 144.

pouvoir. Notons d'abord des exemples avec négation *Mais je ne pouvais voir aucun des singes* (Gir., Suzanne 75) *Mathieu ne pouvait se décider à relever la tête* (Sartre, Mort 105) *Même si je l'avais voulu, je ne pouvais plus vous appeler* (Anouilh, N. P. N. 343). *pouvais* se trouve évidemment ailleurs *le Midi s'entretenait dans l'illusion de la liberté qu'il pouvait exalter sans trop de risques* (Parrot 13) *Les insurgés pouvaient s'emparer d'eux en un touremain. Ils n'y songèrent même pas* (Gaxotte 399). Si, comme dans le dernier exemple l'action (exprimée par l'infinitif) n'a pas été accomplie on peut dire que l'imparfait de ce verbe fait concurrence à un conditionnel passé (mais il n'est pas employé «au lieu de» cette forme); comp. en outre *Les Français pouvaient le défendre — Bah! une ville en terrain plat. — Ils pouvaient le défendre. Madrid a tenu deux ans et demi* (Sartre, Mort 13) *Vous pouviez fuir alors, sans appeler cet homme* (Anouilh, N. P. N. 344).

pouvais + inf. peut indiquer des actions qui se sont réalisées — si l'imparfait est demandé pour d'autres raisons *Ils soufflèrent en silence: le petit gardait la tête basse et Daniel pouvait admirer*

l'étonnante finesse de ses cheveux (Sartre, Mort 119) description, observation (rem. les deux-points), comp. la suite *Finalement ses yeux glissèrent de côté et Daniel put contempler à son aise cette jolie tête morne*. On peut citer encore *Un publiciste allemand qui avait l'imagination biblique, pouvait, sans faire rire, comparer Custine à Josué renversant les murailles au bruit des trompettes* (Gaxotte 275) *malgré moi, je suivais leur invite, et, au dernier balcon de la terrasse, je pouvais voir enfin ce vers quoi tous étaient tournés* (Gir., Suzanne 85).

Il y a supposition dans *Cet homme pouvait avoir quarante-cinq ans* (Leroux, Mystère 123).

précéder Il n'y a pas concomitance dans *Claude Morgan connu la période inquiète qui précédait la clandestinité* (Parrot 231). S'il s'agit de faits d'habitude, on se sert évidemment de l'imparfait *Cette persévérante inquiétude me poursuivait, parfois, jusque dans l'engourdissement des minutes, autrement délicieuses, qui précédaient mon sommeil d'enfant* (Guilloux, Pain 74). Signalons aussi l'aspect permanent de *sous le tunnel qui précédait Pont-de-l'Eure* (Maurois, Cercle 83).

régner *Il régnait ainsi dans ce magma confus . . . une circulation incessante* (Romains, Verdun 166).

répéter *C'est pas ça, dit-il. Il la regarda et il répétait: «C'est pas ça» en serrant sa tasse entre ses doigts* (Sartre, Mort 63). Il va de soi que ce n'est pas le sens de *répéter* qui amène l'imparfait ici: on aurait pu dire *il répéta*. Est-ce fond de décor? on pourrait regarder *serrant sa tasse* comme l'action principale? Si nous avons parlé du «sens» de ce verbe, c'est que nous avons pensé plutôt à la conception de «répétition». Mais d'autre part c'est ici, comme souvent ailleurs, un verbe déclaratif. Et les verbes déclaratifs peuvent se mettre à l'imparfait. Ce temps n'est pas toujours obligatoire, loin de là, mais il se rencontre (voir pp. 159-61). Il y a observation dans *Il entendit Marcelle qui répétait* (Sartre, Sursis 40) (relative attribut).

réserver *l'accueil, que le public réservait le 27 octobre 1944 à l'écrivain anglais Charle Morgan . . . a pu montrer* (Parrot 12).

rester *Les chanteurs se turent; ils restaient là, bouche bée, oscillants* (Sartre, Mort 86) *Il ne bougea pas. Il restait tout à fait immobile* (Vercors, Silence 90) *Le mistral avait beau souffler, les*

ailes restaient immobiles (Daudet, Lettres 25), description. Il s'agit d'habitude dans *Toujours il restait au fond de l'église* (Daudet, Lettres 27).

L'imparfait est de mise aussi après une « élimination » *Restaient La Révellière et Merlin* (Gaxotte 435) *Il ne restait plus qu'à laisser tranquillement mûrir le raisin* (Chevallier, Clochemerle 99).

savoir *Strunz savait écrire, et écrivit beaucoup de musique* (Mercure, janv. 1950 p. 92) *Pris entre des courroux si violents, l'abbé Ponosse ne savait à quel saint se vouer* (Chevallier, Clochemerle 180). Pour *je ne le savais pas, vous ne le saviez pas?*, etc. voir p. 144.

se sentir *Elle se sentait devenir folle: c'était agréable* (Sartre, Mort 20) *la baronne préféra l'indépendance à une soumission pour quoi elle ne se sentait pas faite* (Chevallier, Clochemerle 172), description. Dans *elle murmura quelques mots et toutes deux rirent d'un air émerveillé: Daniel se sentait aussi insolite qu'un chamois fixant sur des alpinistes son lent regard vierge* (Sartre, Mort 80) on pourrait parler aussi d'un changement de scène (comp. p. 129). Des mots comme *soudain* n'empêchent pas nécessairement l'emploi de l'imparfait (voir pp. 161–62) *Elle, si forte, se sentait soudain sans volonté* (Maurois, Cercle 209).

sortir Pour des cas comme *je sortais* voir p. 144.

suivre *Suivait la notation de luttes, de supplications* (Gide, Faux-Monn. 144).

se taire *Je te dis qu'il n'y a pas de détails. Ils se taisaient* (Sartre, Mort 68) *Ils se taisaient: c'était leur dernier repas* (172).

tourner *il leur tournait le dos* (Sartre, Mort 21) *Gomez tournait le dos à Ritchie et aux tableaux* (25) *il mangeait des yeux le mince jeune homme qui lui tournait le dos* (117).

se trouver *un bruit fit traînée de poudre dans Clochemerle: une enfant de Marie se trouvait enceinte* (Chevallier, Clochemerle 105) *ce dimanche-là l'auberge se trouvait comme avant pleine de monde* (292). Pour *Quelques secondes après, Philippe se trouvait dans la chambre, toute proche* (Aveline, Vie 27) comp. p. 130.

valoir mieux *Valait-il mieux te laisser mourir dans cette pauvre histoire?* (Anouilh, N. P. N. 189), comp. *il devait, il pouvait, il fallait*.

venir Nous avons l'imparfait de discrétion dans *Oh! peu de chose, grand Saint-Père . . . Je venais vous demander* (Daudet, Lettres 89) *Je venais te dire bonsoir* (Gide, Faux-Monn. 34)

Faut croire que ce n'est pas pour l'honorer que tu es là? — Je venais pour bouffer (Triolet, Inspecteur 120–21). Si ce passé rapproché est un peu plus éloigné, il y a lieu de se servir du plus-que-parfait *C'était d'ailleurs cela que j'étais venu vous dire* (Anouilh, N. P. N. 346).

vivre Héloïse était une jeune fille très savante. — Quand vivait-elle? (Plisnier, Héloïse 74).

vouloir *Voulais* + inf. peut être dû à des diverses raisons *Elle courut à l'auto, elle voulait le réveiller tout de suite* (Sartre, Mort 164), cause, motif; peut-être aussi dans *Elle se tourna vers Mathieu, elle voulait lui dire «J'aime bien cette musique!»* *Mais elle se tut* (Sartre, Sursis 24). Changement de scène dans *Si: je bois à la France. A la France tout de même. Gomez ne voulait pas boire à la France. A l'entrée en guerre des États-Unis* (Sartre, Mort 35).

Dans l'exemple cité de Sartre, Sursis, l'action exprimée par l'infinitif n'a pas été effectuée, comp. encore *Elle . . . me demanda pourquoi je revenais. Je voulais répondre que c'était pour voir sœur Marie-Aimée; mais j'eus peur de l'entendre encore me dire que sœur Marie-Aimée n'était plus ici, et je restai silencieuse* (Audoux, Marie-Claire 110) *Marie-Dominique voulait se taire. Elle ne le put* (Plisnier, Mères III 290). On a vu que ce peut être le cas pour *voulus* + inf. aussi. C'est surtout *vouloir bien* qui indique l'action réalisée (celle de l'infinitif, s'entend). Ce tour se trouve aussi à l'imparfait *dont Maria Fouillavet prenait modestement la part qu'on voulait bien lui laisser* (Chevallier, Clochemerle 208) *ils voulaient bien l'appeler le Néant Eternel* (Gir., Bella 21, habitude-description).

voulais est souvent imparfait de discrétion (rem. les exemples avec *seulement*) *Ce n'est pas là ce que je voulais dire; non, ce n'est pas cela que je veux dire* (Gide, Symphonie 135) *Je voulais vous demander, reprit-elle enfin — mais je ne sais comment le dire* (120) *Je voulais te parler avant de mourir. Je vais mourir* (Saint-Exupéry, Pilote 170) *Je voulais seulement vous dire que j'ai lu votre bel article sur le Pape et qu'en ma qualité de catholique . . . je vous félicite* (Bloy, Mendiant 91) *Mais je n'ai rien à expliquer. Je voulais seulement dire* (Sartre, Mort 241).

L'imparfait de *vouloir* peut évidemment se trouver sans infinitif *Mais Jan voulait son Arlésienne à toute force* (Daudet, Lettres 66).

On doit faire une place à part aux verbes déclaratifs, comme

dire, écrire, etc. Sans doute ils se mettent souvent au passé simple *Je le croyais aussi, dit Gomez* (Sartre, *Mort* 26) *C'est là qu'on le mettra, dit-il* (Chevallier, *Clochemerle* 23) *Il s'assit lourdement, se releva. Qu'avait-il vu? Non, murmura-t-il, non. Cela ne se peut* (Plisnier, *Mères II* 33) *J'ai vu dans ce jeune homme, déclara-t-il, beaucoup d'amour pour son art* (Europe, déc. 1949 p. 200).

Mais on se sert fréquemment de l'imparfait, non seulement quand il s'agit de faits d'habitude *Pendant huit jours on le vit courir par le village, ameutant le monde autour de lui . . . : «N'allez pas là-bas, disait-il; . . .»* — *Et il trouvait comme cela une foule de belles paroles à la louange des moulins à vent, mais personne ne les écoutait* (Daudet, *Lettres* 26) ou de «contenus» *Pourtant Marthe m'y disait des choses bien ordinaires, et son supplice de vivre loin de moi* (Radiguet, *Diable* 116), mais aussi ailleurs *Elle était là, disait Antoine Estivandier* (Plisnier, *Mères II* 28). Pourrait-on penser à une sorte d'attraction (comparable en quelque sorte à des constructions latines comme *Cum Hannibalis permissu exisset e castris, rediit paulo post, quod se oblitum nescio quid diceret* (Cic., *Off.* I 40)? Nous croyons que M. Lerch a raison de dire (Hauptprobleme, *Allgemeineres* 184–85) que ce pourra être une explication un peu mécanique. Seulement nous trouvons que la formule de Lorck «nicht eine Assimilation der Tempora sondern der Denkakte» peut dans certains cas correspondre à quelque vérité «eine Vorausnahme des Vorstellungs- und Stimmungsgehalts des weiterhin Folgenden», comp. l'attraction du conditionnel dans *Or il paraît qu'à un moment notre homme, en relevant la tête, aurait aperçu tout près de lui, dans la brume, un gros navire* (Daudet, *Lettres* 112). Mais nous sommes d'accord avec M. Lerch qu'on ne peut pas expliquer tout par cette formule. Il y a plusieurs raisons de mettre un *disait* au lieu d'un *dit*. On peut se complaire à considérer l'action de dire comme une action qui à un certain moment était en train de se dérouler *L'avant-veille de la répétition générale, il disait* (Europe, déc. 1949 p. 138); comp. aussi *Voici ce qui m'est arrivé, à moi, monsieur, me contait un jour le vieux Bartoli* (Daudet, *Lettres* 101). On pourra parfois regarder l'énoncé comme la chose principale et *disais* comme un fond de décor; comp. des tours comme *comme il disait, c'est ce qu'il disait, je cite ses propres paroles, etc.*, en outre «. . . .» *Elle mentait, choisissant la conjecture la plus basse* (Colette, *Chéri* 57). Et *disais, disions,*

disiez représentent souvent aussi un «passé assez rapproché» (on peut suggérer — oserions-nous dire: sous-entendre? — un «tout à l'heure») *Ne disiez-vous point que notre pauvre Maréchal avait laissé sa fortune à mon petit Jean* (Maup., Pierre 60) *Je disais à ta belle-mère que . . .* (Anouilh, N. P. N. 237) (comp. *Non, je plaisantais* (239)) *Pars, disiez-vous, et je guérirai mieux!* (Plisnier, Mères II 38) *C'est bien ce que je me disais* (Chevallier, Clochemerle 81) *Alors, vous disiez, pour l'impasse des Moines?* (102). Avec indication de temps explicite *Pourquoi disiez-vous ça, Isabelle? Quoi donc? Ce que vous disiez tout à l'heure* (Maurois, Cercle 277) *Focart me le disait précisément, il n'y a pas deux heures* (Chevallier, Clochemerle 235).

Pour *écrivait* on peut citer *Jean Giraudoux écrivait un jour . . .* (Europe, déc. 1949 p. 133) *Il y a quelques années, j'écrivais . . .* (137), situation. Doit-on expliquer de même «*Il faut que . . .*» *écrivait-il un jour à M^{me} de Castries* (Mercure, janv. 1950 p. 128) ou le discours est-il considéré comme chose plus importante que le verbe qui l'annonce? comp. «*Cela me fait un excellent incognito*», *écrivait-il à sa femme en 1839* (Mercure, janv. 1950 p. 104). Dans *Et, dans son article sur Ingres . . . dix ans plus tard, Baudelaire écrivait . . .* (Europe, déc. 1949 p. 185) on peut regarder *écrivait* comme le contenu de l'article.

Quelques autres verbes *Trente ans, songeait Corinne, et je suis vieille* (Plisnier, Mères II 34, c'est le commencement d'une période) *Elle se levait. Reste là, criait Juda* (Plisnier, Mères II 46) *Dehors tout de suite, criait Toumignon* (Chevallier, Clochemerle 94). Pour *faisait voir* p. 155, *répétait* p. 157.

2) mots et tours spéciaux

Il y a d'abord les mots *soudain, brusquement*, etc. Évidemment ils se combinent souvent avec le passé simple (voir p. 113). Mais il est commun aussi de «se trouver brusquement dans la situation de . . .» *Bernard, ce fils selon votre cœur, soudain son mal vous apparaissait dans toute sa cruauté* (Plisnier, Mères II 13) *Elle doutait tout à coup* (II 81) *Il y avait dans ce système des pensions quelque chose de vicieux à la base qui le frappait soudain* (Chevallier, Clochemerle 65) *L'affolement que dans un lieu public produit un court-circuit, j'en fus le théâtre. Tout à coup il faisait noir en moi* (Radiguet, Diable 227) *La place, brusquement, grouillait de*

soldats (Sartre, Mort 192) *On aurait dit que toute la journée il essayait de débrouiller les nœuds dans ses nerfs, et que brusquement ça y était* (Triolet, Inspecteur 44).

Il va de soi qu'on peut avoir l'habitude de faire quelque chose brusquement *La chèvre blanche, à moitié soule, se vautrait là-dedans les jambes en l'air et roulait le long des talus, pêle-mêle avec les feuilles tombées et les châtaignes. Puis, tout à coup elle se redressait d'un bond sur ses pattes* (Daudet, Lettres 44).

Nous avons montré p. 100 que le passé simple peut exprimer des actions progressives. Si on met l'imparfait avec p. ex. *peu à peu* ce sera donc pour des raisons spéciales (description) *Peu à peu la brume de mer montait* (Daudet, Lettres 104) *Peu à peu, cependant, mes yeux s'y faisaient* (105) *Peu à peu, la dame revenait à elle* (Bedel, Philippine 76) *Il se remettait néanmoins peu à peu* (Aveline, Vie 168).

à ce moment peut se trouver avec l'imparfait *elle fit un pas vers moi; mais à ce moment Eugène entrait avec des papiers à la main* (Audoux, Marie-Claire 82) *un autre sujet qui, à ce moment, occupait les esprits* (Maurois, Cercle 121) *Elle savait très bien ce que devaient être à ce moment les sentiments d'Edmond* (293) *Le visage indigné de sa fille se dressa devant lui. A ce moment elle lui ressemblait* (Margueritte, Egales 51) *Nous entrions, à ce moment, dans la salle des témoins* (Leroux, Mystère II 126) *je n'avais d'autre preuve, à ce moment, que «ma raison!»* (II 128) *A ce moment, Bernard roulait vers Provins* (Plisnier, Mères III 35) *A ce moment, Benjamin Franklin arrivait à Paris en qualité d'ambassadeur* (Gaxotte 66) *A ce moment-là, vous n'étiez pas encore coupés?* (Romains, Verdun 18).¹

Mais il y a évidemment aussi en ce moment *de toutes les petites criques par où je sortais de mon bain, sortait en ce moment un homme* (Gir., Suzanne 111) *C'était cette marche que faisait Juliette en ce moment* (Gir., Juliette 64) *Nicole se souvint qu'elle avait oublié de tirer les tentures devant ses fenêtres. En ce moment, le soleil chauffait les vitres* (Plisnier, Mères III 46) *Je n'ai rien remarqué, reprenait-il. Mais en ce moment, j'étais incapable de rien remarquer* (Plisnier, Mères III 346) *En ce moment, de l'autre côté*

¹ Il faut mentionner à part des cas comme *Thérèse, à ce moment de sa vie, se sentait détachée de sa fille* (Mauriac, Thérèse 144) *A ce moment de ses réflexions il se frappait le front* (Duh., Voyage 245).

de la mer, elle devait faire la sieste dans un hamac (III 390–91) Il ne lui manquait plus que ça! et en ce moment (Pont. 426, l'imparfait semble être tout indiqué pour le style indirect). dans ce moment Dans ce moment même... n'étions-nous pas prêts à renier notre misère? (Guilloux, Pain 81).

à partir de *A partir de ce moment, le danger n'allait plus cesser de croître (Europe, déc. 1949 p. 40), futur du passé.*

à peine *Ces paroles incroyables, et qui provoquèrent la stupeur, finissaient à peine de résonner que déjà le suisse Nicolas s'approchait à grands pas (Chevallier, Clochemerle 142) A peine commençait-on à sentir l'Europe se refuser à la guerre, à peine encore parlait-on de neutralité, qu'il va être trop tard pour se déclarer neutre (Esprit, août 1950 p. 178).*

cependant *Cependant, derrière la grille, Frédéric Larsan remettait tranquillement la clef dans sa poche (Leroux, Mystère 57) Cependant ils descendaient vers la fournaise morcelée de Verdun (Romains, Verdun 136).*

déjà *Ce mot se prête à merveille à se combiner avec l'imparfait: il indique qu'une action a été faite avant qu'on pût s'y attendre, on a brûlé des étapes, l'action est en pleine évolution Je m'en vais leur causer, dit Pinette. Reste donc tranquille. Déjà Pinette s'avancait vers les chasseurs (Sartre, Mort 166) Déjà, les élèves des premiers bancs se tournaient vers moi (Radiguet, Diable 8) Mais déjà l'index levé de Tafardel ponctuait fortement une maxime profondément humaine (Chevallier, Clochemerle 180) Tu t'échappais déjà (Anouilh, N. P. N. 384). Même après une temporelle dont le verbe est au passé simple mais dès qu'elle fut étendue près de lui, déjà il se rapprochait (Mauriac, Thérèse 81) ou au passé antérieur Lorsque Balionte, à bout de souffle, eut poussé la porte, sans avoir frappé, Thérèse était debout déjà (Mauriac, Thérèse 208). Comp. aussi Guillaume, Temps et verbe 65.*

On peut aller encore plus vite: on peut déjà se trouver devant un fait accompli, ce qui est marqué par le plus-que-parfait *Le reste se perdit pour les oreilles de Georges, car déjà sa mère avait entraîné le visiteur (Kessel-Iswolsky, Rois aveugles 23) Mais déjà la jeune fille s'était enfuie vers la maison (Cahuët, Sainte-Hélène 37).*

de temps en temps *Nous marchions en silence. De temps en temps, Eugène encourageait ses bœufs en les touchant de la main (Audoux, Marie-Claire 84).*

dès Comme nous avons vu p. 114, le passé simple est souvent à sa place après ce mot: il y a limite. Mais on peut envisager le même fait de plusieurs façons, comp. l'exemple cité p. 114 *Dès la porte il entendit un grand bruit de voix et de rires dans le salon* (Maup., Pierre 102) et *Dès le vestibule, il entendait un bruit d'assiettes* (ibid. 87). On peut parler de situation, de description, d'habitude, etc. *Dès le mois de mai, ils étaient assez forts pour que . . .* (Gaxotte 326) *Brissot se croyait, dès son jeune âge, promis à une haute destinée* (223) *Dès le soir de leur rencontre, il forçait Juliette à accepter la seule photographie qu'il eût de sa nourrice* (Gir., Juliette 133) *Dès septembre 1940 paraissait, à Paris, la «liste Otto»* (Parrot 24) *les U.S.A. . . . provoquèrent l'absence de l'U.R.S.S. . . . et dès lors toutes les décisions du Conseil de Sécurité devenaient illégales et partisans* (Esprit, août 1950 p. 182).

durant Le sens limitatif de ce mot amène souvent l'emploi du passé simple (voir p. 114). Mais on peut insister sur l'aspect descriptif ou habituel *un travail se faisait en son esprit durant le temps que je l'abandonnais à elle-même* (Gide, Symphonie 43) *Je l'observais durant tout le repas* (Brousson, Anatole France en pantoufles 331) *Le soleil dispersait sans coup férir ces effrontés hussards nordiques, trop loin et trop tôt aventurés, qui devaient durant le jour se cacher dans les bois* (Chevallier, Clochemerle 292).

encore *Elle le dévisagea, saisie, et partit si précipitamment qu'il en riait encore lorsqu'elle referma la porte du rez-de-chaussée* (Colette, Fin de Chéri 122). *Encore* fait la contrepartie de *déjà*: On n'a pas encore fini l'action (et par conséquent on n'est pas arrivé à la limite dernière). Comp. la juxtaposition des deux mots dans *Ils se croyaient encore les maîtres de la situation que, déjà, ils étaient abandonnés* (Gaxotte 106).

hier *Hier déjà tu fouillais un tiroir* (Gide, Faux-Monn. 106) *Mais hier encore je pensais* (Sartre, Sursis 82) (Rem. les mots *déjà* et *encore*) *Tout cela se passait hier* (Gide, Symphonie 122).

jadis Nous avons déjà vu (pp. 114–15) qu'avec ce mot on peut se dispenser d'exprimer l'antériorité dans le passé. S'il s'agit d'actions habituelles on peut mettre l'imparfait *Patrice Périot étreignit l'enfant à plein bras, le souleva comme il faisait jadis, aux jours heureux de la jeune paternité* (Duh., Voyage 263).

jamais Évidemment *jamais* se trouve avec le passé simple (voir p. 115). Mais parfois ce temps serait trop catégorique. Il

est bien dans *rien ne fut jamais prouvé* (Chevallier, Clochemerle 203). Mais ne serait-il pas trop solennel dans *Certaines élèves ne jouaient jamais avec elle* (Maurois, Cercle 58)? Cette phrase fait partie d'une description générale de la vie scolaire de l'héroïne — description qui, cela va de soi, est à l'imparfait. Un *jouèrent* attribuerait au fait une importance qu'il ne mérite pas. Rien n'empêche de mettre un *jamais* avec un imparfait d'habitude *A la différence de l'Antiquaire, M. de Mourgues ne parlait jamais d'autrefois* (Europe, déc. 1949 p. 123) *Ma mère n'allait jamais à la messe, mais quelquefois, le soir, en revenant des champs, à l'heure de la prière, nous entrions à l'église* (Mercure, août 1950 p. 619) — *Je ne les aimais pas, je n'aimais que toi! Mais tu ne me parlais jamais* (Anouilh, N. P. N. 82) *tu ne me parlais jamais*, sc. «à cette époque». *Jamais je n'étais pour elle autre chose que cet homme tranquille et doux que j'étais avec elle* (Gir., Combat 36).

Remarquer la brachylogie de *Avec quelle piété il la caressait! Cela se voyait dans ses mains, qui jamais n'étaient plus belles* (Guiloux, Pain 27).

jusque indique limite, il est vrai (et se rencontre par conséquent avec le passé simple, p. 116). Mais on n'éprouve pas toujours le besoin de rattacher étroitement le verbe au mot *jusque*, il peut garder une certaine indépendance: on décrit quelle était la situation avant cette «limite» *Jésus, qui, jusque-là, se taisait, parlant enfin* (Bloy, Mendiant II 206) *Sa haine pour l'Empire éclate. Jusque-là, il se retenait, à cause de leur parenté* (Radiguet, Bal 12) *Jusqu'alors il croyait à une amourette, mais, de nouveau, ma mère surprit une correspondance* (Radiguet, Diable 194) *Je renie tout ce que j'étais jusqu'à cette seconde-ci* (Saint-Exupéry, Pilote 169). Et il y a les habitudes *En 1914, et jusqu'au milieu de 1915, il remettait vingt francs aux combattants qui . . .* (Chevallier, Clochemerle 67) *A cette époque-là, et jusqu'à la guerre, les grands journaux publiaient en première page, chaque jour, un poème* (Europe, déc. 1949 p. 26). Il y a «contenu d'observation» (en proposition complétive) dans *Elle y a compris qu'elle se nourrissait jusque-là de fantômes* (Camus, Sisyphe 38).

longtemps Il s'agit d'habitude dans *Chaque matin, Estivandier allait au cimetière — Il demeurait longtemps debout dans le jour qui se levait* (Plisnier, Mères II 50 et 51) *Quand le paquet était trempé par la pluie et les gâteaux à demi gelés, Jacques les tenait*

longtemps au-dessus du poêle pour les réchauffer (Maurois, Cercle 137).

maintenant *Maintenant, le cavalier atteignait un carrefour presque aimable* (Cahuet, Sainte-Hélène 62) *Mais sir Hudson Lowe, maintenant, serrait ses lèvres minces* (80).

parfois *Parfois, je me rendais compte que ça n'allait pas* (Rousseau-Bellier, Héros 202).

pendant Remarquer l'imparfait dans la description suivante *A travers une vie difficile où il n'a presque jamais gagné assez d'argent pour ne pas penser à l'argent, il écrivait beaucoup — il éditait Vasari, Ambroise Paré, d'Aubigné, Lamiel. Il devenait vite le seul critique de sa génération. Il enseignait pendant deux hivers à Cambridge* (Parrot 59–60). Pour d'autres exemples de *pendant* + imparf., voir p. 134.

plus tard *Comme le lendemain, deux minutes après, etc.* cette combinaison se rencontre avec l'imparfait pittoresque *Un dixième de seconde plus tard je passais en trombe sur l'équipe* (Saint-Exupéry, Pilote 193) *Dix jours plus tard, quand le suisse reparut dans la grande rue, . . . les attendries se disaient dans son dos* (Chevallier, Clochemerle 188).

puis Il y a habitude dans *Quelquefois elle semblait comprendre et disait en souriant . . . Puis elle retombait dans ses rêveries* (Maurois Cercle 217).

quelquefois Voir sous *puis*, comp. aussi *parfois*.

souvent *C'est pourquoi elle y pensait souvent* (Louÿs, Aphrodite 23).

tout en *Tout en parlant, Raspoutine buvait sans arrêt* (Kessel-Iszowsky, Rois aveugles 67) *Tout en lui parlant, je me redisais ces mots de La Rochefoucauld* (Gide, Faux-Monn. 426) *Tout en parlant, Patrice Pétriot se jugeait* (Duh., Voyage 38).

toujours Pour le sens de «en continuant comme dans le passé» l'imparfait est régulier *Il y eut un silence. Schwartz regardait toujours Charlot* (Sartre, Mort 45) *Le petit ne bougea pas; il souriait toujours* (121) *Ils ne répondaient toujours pas* (166).

Mais ce temps se trouve aussi ailleurs: La syntaxe de *toujours* est analogue à celle de *jamais* *je l'attendais toujours. Je voulais toujours le voir!* (Anouilh, N. P. N. 68) *cette fameuse vie qu'elle voulait toujours vivre* (ibid.) *Moi j'étais sale, dépeignée, pleine de taches, avec les cheveux sur les yeux. Je manquais toujours pour aller me*

battre avec les voyous (295) *crut avoir trouvé une de ces solutions neutres qu'il adoptait toujours* (Chevallier, Clochemerle 249) *De simples coups de main, et encore qui n'intéressaient pas toujours l'ensemble de la position* (Romains, Verdun 201).

un moment *Un moment elle pensait que toute sa vie serait empoisonnée* (Plisnier, Mères II 39).

3) les subordonnées

Les complétives. Nous avons dit qu'il n'y a pas de règles strictes de concordance. Mais il n'en est pas moins vrai que l'imparfait s'impose souvent dans ces propositions: Dans *il vit qu'elle pleurait* l'action de pleurer est vue par une personne située dans l'époque où elle se déroule; pour cette personne c'est du présent. D'ailleurs l'imparfait peut (évidemment) se trouver aussi après un verbe régissant au présent *Je découvre ce soir que les mots dont j'usais ne touchaient plus l'essentiel* (Saint-Exupéry, Pilote 215) *Je crois bien que je ne pensais rien, que je ne m'interrogeais même plus sur l'inconnue* (Plisnier, Héloïse 18) *Tout fait croire cependant que c'était la Sémillante* (Daudet, Lettres 112) *Je crois bien qu'elles se dépêchaient* (153) *Je crois que je l'aimais* (Gir., Bella 73) *l'excellent homme pataugea un peu. C'est qu'il sortait de ses habitudes* (Chevallier, Clochemerle 141). Il y a le futur (mais un futur assez «modal») dans *Dirai-je qu'elle était belle?* (Plisnier, Héloïse 31). L'emploi de l'imparfait dans de tels cas n'a évidemment rien à voir avec le fait qu'il s'agit d'une complétive. Il y en a d'autres où cet «aspect» semble bien être imposé par la construction même *Tel ancien cordonnier rêve qu'il plantait des clous* (Saint-Exupéry, Pilote 135). Mais c'est, comme on sait, surtout après un temps passé qu'on trouve cet imparfait dû aux rapports existant entre la principale et la subordonnée: ce qui dans la complétive se passe en même temps que l'action de la principale se met à l'imparfait (qu'en d'autres circonstances on puisse se servir du passé simple a été démontré p. 117) *elle lui jeta un coup d'œil oblique et vit qu'elle pleurait* (Sartre, Mort 24) *Mathieu remarqua son air important et comprit qu'il apportait des nouvelles* (67) *j'ai remarqué que les autres s'en chargeaient assez volontiers* (Anouilh, N. P. N. 236). Signalons en passant cet exemple, intéressant pour l'étude des modes *Tout d'un coup il décida que ça le concernait* (Sartre, Sursis 289). Dans *Le vieux gagna la porte, Gomez remar-*

qua qu'il boitait. «Pauvre vieux», pensa-t-il (Sartre, Mort 36) l'action de *boiter* et celle de *remarquer* sont en quelque sorte simultanées. Mais l'homme ne boitait pas seulement à ce moment-là. C'était quelque chose de permanent. Il n'y a rien de singulier à ce que l'imparfait puisse exprimer des degrés variés de durée. Le présent le peut aussi (*il est enrhumé, il est bon*, etc.). L'imparfait peut indiquer des faits qui étaient vrais «alors» et qui sont vrais encore «maintenant». Nous avons mentionné le phénomène pp. 131–33. C'est ici que nous donnons les exemples *Je ne savais pas que vous connaissiez si bien les Azaïs?* (Gide, Faux-Monn. 129) *L'autre jour, il nous faisait tous rigoler parce qu'il croyait qu'«une femme à poil», ça voulait dire «une femme à barbe»* (482) *Je croyais que tu aimais Mandrion. Je le croyais aussi, dit Gomez* (Sartre, Mort 26). Comp. l'imparfait du subjonctif *Je ne savais même pas qu'il y eût une histoire Roch* (Duh., Cécile 165). Damourrette et Pichon disent V 190 que la non-concordance est surtout fréquente après le passé composé. Mais vu le sens de cette forme en français moderne il serait étonnant si la concordance n'était pas fréquente aussi *J'ai déjà dit et répété que je ne voulais pas qu'on vienne me déranger ici* (Gide, Faux-Monn. 24) *Je leur ai dit que ma place n'était pas ici pendant qu'on se bat à Verdun* (Romains, Verdun 240) *Bloy a dit que je ressemblais à Hello* (Bloy, Mendiant 226) *Je ne suis pas une grue. Qui a dit que tu étais une grue?* (Sartre, Sursis 175) *Je t'ai dit que son père était professeur de dessin?* (Sartre, Mort 78) *J'ai toujours cru que vous étiez fou* (Plisnier, Mères III 54) *J'ai dit que vous étiez absent* (Duh., Voyage 117) *Oui, mais je suis absent. Vous avez répondu que j'étais absent* (147) *Le D^r Biondel nous a dit que vous étiez un peu souffrant* (Aveline, Vie 173).

L'imparfait peut même correspondre à un présent «futural» *Pourquoi lui avez-vous écrit que vous le quittiez ce soir?* (Anouilh, N. P. N. 263). De même les vérités éternelles *J'ai cru que l'Homme résumait les hommes, comme la Pierre résume les pierres* (Saint-Exupéry, Pilote 220) *Le drame, c'est qu'on a fait croire aux hommes que la guerre était anormale. Autrefois ils restaient chez eux* (118). Tout de même le présent se trouve, voir pp. 13–15. Évidemment un *je t'ai déjà dit que qui se ressemblait s'assemblait* (Martinon 339) serait assez singulier.

Pour les interrogatives on peut constater des phénomènes

analogues: il y a simultanéité dans *Le garçon me demanda si je désirais une chambre* (Radiguet, *Diable* 212). Nous voyons le « futur du passé » dans *Enfin, il se décida, et lui demanda quand elle partait pour l'Autriche* (Radiguet, *Bal* 118). Il y a la « concordance » dans *Je me demandais si vous n'étiez pas souffrante* (Aveline, *Vie* 156) *Ce jour-là, je compris ce que c'était que d'avoir peur* (Maup., *Contes* 98) *Je n'ai jamais pu comprendre pourquoi la religion nous défendait cela* (Gide, *Faux-Monn.* 154). Pour le présent voir p. 18.

Les relatives offrent souvent, comme les complétives, de beaux exemples d'« observation » *Elle . . . vit une vieille femme avec des mèches grises que la sueur poissait* (Sartre, *Mort* 23). Mais ce n'est pas le seul cas où se trouve l'imparfait: il peut bien se combiner avec un présent *Les châtelains, qui ne vous aimaient guère, célèbrent en vous un exemple des vertus bourgeoises* (Plisnier, *Mères* II 12) *Je renie tout ce que j'étais jusqu'à cette seconde-ci* (Saint-Exupéry, *Pilote* 169) *le garçon s'installe à une table de renforcement, où il aimait à se tenir autrefois* (Chevallier, *Clochemerle* 119) *on cherche . . . jusqu'à ce qu'on trouve et c'est toujours plus beau et plus parfait que ce qu'on attendait* (Maurois, *Cercle* 113).

L'imparfait se rencontre souvent avec le présent scénique *Le lieutenant qui, pendant cette scène, bavardait avec deux ou trois ouvrières, les quitte* (Meilhac-Halévy, *Carmen* I 5) *Les femmes qui, dans les loges, étaient déjà debout . . . s'arrêtent pour écouter* (Rost., *Cyr.* I 4 (30)). *Mercuré qui était penché vers elle se redresse* (Gir., *Amph.* II 5) *Elle prend son verre qui était par terre* (Anouilh, *N. P. N.* 113). Sans présent explicite *Ibarra, qui guettait le moment d'offrir la couronne à Bolivar* (Supervielle, *Bolivar* III (IX) 3) *Graindor, qui allumait son cigare* (Brieux, *Couvée* I 2).

Il convient de noter spécialement *il est revêtu de la robe de chambre que portait son père à la première scène* (Becque, *Corbeaux* I 11). Il y a ici une distance relativement longue entre les deux actions. Mais ce qui est plus important c'est que nous avons affaire à une relative restrictive comme dans *s'agenouille devant le banc où étaient assis tout à l'heure les amoureux* (Supervielle, *Bolivar* I (II) 3). Ces imparfaits font partie d'indications scéniques, ils ne le sont pas eux-mêmes (ils indiquent des actions dont on est au courant déjà). Un exemple encore plus intéressant est celui-ci *Quinze ans après, en 1655. Le parc du couvent que les Dames*

de la Croix occupaient à Paris (Rost., Cyr. V (191)). On pourrait ajouter «à l'époque». Et ceci nous permet de revenir à notre comparaison entre les tableaux et les indications scéniques (pp. 21-22). Certes le présent sert à décrire «ce qui se passe» dans un tableau, même s'il «représente» des faits vieux de plusieurs centaines d'années. On dit bien «ce roi a l'air majestueux, il porte des vêtements superbes», etc. mais on continue «le tableau a été peint à l'époque où il était à l'apogée de sa puissance». Pour rendre la comparaison plus claire il faudrait peut-être dire «on voit Louis XIV à l'époque où il était, etc.» Reprenons notre exemple de Giraudoux, Combat 141: Après que Baba a dit *Comme le vent souffle! . . . Regarde les rubans*, Giraudoux continue *Il ne soufflait peut-être pas, disait José. Tu ne connais pas les peintres! Il a fait les rubans comme s'il soufflait¹. . . . Le vent soufflait sûrement, affirmait Baba.*

Même si l'entourage est au passé, l'imparfait peut ne pas exprimer simultanément *Je vis* (sc. en enfer) *Babet, la glaneuse, qui, en glanant, pour avoir plus vite noué sa gerbe, puisait à poignées aux gerbiers. Je vis maître Graspasi, qui huilait si bien la roue de sa brouette. Et Dauphine, qui vendait si cher l'eau de son puits* (Daudet, Lettres 140) *Parce qu'il ne pouvait plus mettre ceux* (sc. vêtements) *qu'il portait encore hier* (Sartre, Mort 124) *deux hommes, un soir, se promenaient . . . et ces deux hommes étaient les mêmes qui s'y promenaient dix ans plus tôt, à pareille heure* (Chevallier, Clochemerle 318).

Mais il est bien vrai qu'une action à l'imparfait dans une relative est souvent contemporaine (ou presque) d'une autre action passée: C'est description, situation, fond de décor, explication, etc. *de quelle manière la génération des vaincus de 1870 a pu traiter un Ecrivain fier qui ne voulait pas se prostituer* (Bloy, Mendiant 10) *Quel démon poussait les gens à chercher le mal là où il n'était pas, où il ne pouvait être?* (Aveline, Vie 148) *Le Commandant Alias lui-même, deux ou trois fois, a menacé de son revolver des épaves mornes, rencontrées sur les routes, et qui répondaient de travers à ses questions* (Saint-Exupéry, Pilote 95) *Que je — bégaya le greffier qui se sentait devenir rouge* (Chevallier, Clochemerle 50) *Quelqu'un*

¹ N'avons-nous pas remarqué que *comme si* + imparf. se trouve dans les indications scéniques (pp. 140-41)?

qui justement entrait, lui tint la porte, pendant qu'il passait (Triolet, Inspecteur 86).

Dans la grande majorité des cas les relatives dépendantes attributs contiennent des imparfaits (s'il s'agit du passé, évidemment) *Pomméra la trouva qui riait* (Plisnier, Mères II 287) *Un jour, M^{lle} Pérolaz la trouva qui . . . noircissait ses souliers blancs* (Mau-rois, Cercle 54) *Ce fut bien un réveil à minuit, ma main qui se bais-sait vers le commutateur* (Gir., Suzanne 44). En parcourant les pages des Propositions subordonnées consacrées à cette sorte de relatives (§ 88 ss.) nous n'avons noté que les exemples suivants avec le passé simple *Ces deux poules vivaient en paix . . . lorsque survint, qui alluma la guerre, non pas un coq, mais un fâcheux in-cident* (Zamacoïs, cit. § 91 — mais Sandfeld doute si c'est une relative attribut ou une relative adjointe) *Le « tripot » qu'il fit con-struire dans son jardin, n'implique pas qu'il en ouvrit l'accès au public* (Julleville cit. § 93) *Ensuite ce furent ses gants qu'il ne trouva pas* (Zola, cit. § 95) *Il n'y eut pas jusqu'à la vieille Madame . . . qui se réveilla de son apathie* (Barine, cit. § 100). C'est surtout dans les faits d'observation qu'on s'attend à voir toujours l'imparfait. En dehors des deux exemples cités par nous on peut consulter le § 94 des Prop. sub.; pourtant Sandfeld a relevé *soudain je la vis, cette main, la mienne . . . s'avancer vers le pied de biche pendant à sa chaînette de fer, et qui le tira* (Regnier), mais il ajoute « on s'attendrait à qui le tirait ».

On parle avec raison de simultanéité pour les emplois de l'im-parfait dans les relatives citées ici. On pourrait dire que si ce temps indique cause, motif, il y a une légère antériorité: *bégaya le greffier qui se sentait devenir rouge*. Mais il ne faut pas être trop vétilleux. Pourtant l'antériorité est bien claire dans *De rouge gail-larde qu'elle était, Babette Manapoux devint en quelques années une énorme commère* (Chevallier, Clochemerle 305). Et la postériorité n'est pas exclue *Arriva la fameuse peste de 1431, dont les progrès foudroyants terrifiaient villes et campagnes* (Chevallier, Cloche-merle 127, description).

Les temporelles. Les propositions introduites par *quand* (lorsque) se mettent à l'imparfait, s'il s'agit d'actions habituelles *Au Mexique, quand un type cassait sa pipe, on faisait venir le peintre des morts* (Sartre, Mort 125). Il n'y a pas toujours un autre im-

parfait explicite *Semblable à Alias quand il rentrait en poche son revolver* (Saint-Exupéry, *Pilote* 134). De même on doit dire que dans *Le curé de Meudon, l'actuel, obligeait les femmes à se signer quand passait l'oncle Jacques* (Gir., *Bella* 26) le *quand* relie non pas *obligeait* et *passait*, mais *signer* et *passait*. On peut noter ici encore des exemples de «concordance» *il pensait que ça devait être tentant d'ouvrir les bras, quand on portait une pile d'assiettes depuis dix-sept jours* (Sartre, *Sursis* 58) *Je l'ai dit cent mille fois de ne pas me parler quand je faisais mes cils!* (Deval, *Lundi huit heures* III (1) (p. 32)).

Mais *quand* + imparfait peut indiquer la situation, être descriptif, etc. *Quand j'habitais le Sahara, si des Arabes . . . nous avertissaient de menaces lointaines, le désert se nouait et prenait un sens* (Saint-Exupéry, *Pilote* 104) *Quand Boris était soigné à Tours, Lola était venue s'installer près de lui* (Sartre, *Mort* 56) *Laurent Tailhade lui-même, pour qui j'ai sacrifié six mille francs de rente, lorsque toute la presse l'arrosait d'outrages* (Bloy, *Mendiant* II 115) *croyez-vous qu'elle était enfermée, la pauvre mademoiselle quand on nous l'assassinait!* (Leroux, *Mystère* 90). Comme ailleurs un imparfait descriptif (si on veut pittoresque) peut se substituer à un passé simple, on rencontre p. ex. un «*quand inversum*» + imparf. *Il se préparait à le faire quand son regard tombait sur le dictionnaire* (Duh., *Cécile* 63–64).

On connaît suffisamment les possibilités de combiner *quand* + imparfait avec un passé simple (ou un passé composé) *Le lendemain matin, l'officier descendit quand nous prenions notre petit déjeuner dans la cuisine* (Vercors, *Silence* 23) *je l'ai vu seulement quand ils l'emportaient* (Sartre, *Mort* 103). Pour des substantifs + *quand* introduisant une proposition temporelle *la timbale de Maurice quand il était petit* (Daudet, *Lettres* 155), voir Lombard, *Constructions nominales* 127 et Sandfeld, *Propositions subordonnées* § 172.

Nous avons déjà dit (p. 121) qu'il nous paraît légitime de considérer *au moment où* comme une sorte de conjonction temporelle. Comme *quand* cette combinaison peut se combiner avec un imparfait qui s'oppose à un passé simple dans la principale *Au moment précis où le gouvernement faisait proposer par des publicistes à ses gages l'abolition des droits dont ils souffraient, ils eurent*

le sentiment que... (Gaxotte 40) au moment où je prenais pied, je vis un canot (Gir., Suzanne 136).

dès que peut indiquer « plusieurs limites » (habitude) dès qu'il l'apercevait, dès qu'il voyait son œil, autrefois si droit et si franc, et fuyant à présent, craintif, éperdu, il frappait malgré lui (Maup., Pierre 187) dès que le docteur... entrait, elle devenait inquiète (Maurois, Cercle 218). Aussi dans *De ce jour... elle éprouva le besoin de parler de M^{me} Maillart dès qu'ils se voyaient seuls* (Aveline, Vie 139), malgré le passé simple dans la principale. Il y a plutôt description dans « *Eh bien?* » criait Anne dès qu'approchait son amie (Mauriac, Thérèse 87).

aussitôt que. Il y a habitude dans *Aussitôt qu'elle me voyait fatiguée, elle m'asseyait de force sur une chaise* (Audoux, Marie-Claire 116).

ne pas plutôt — que. Nous avons l'imparfait pittoresque dans *Il n'était pas plutôt sur le seuil que Mathieu lui claquait la porte dans le dos* (Leroux, Mystère 128).

Comp. aussi *Il n'avait pas fini de livrer sa première commande qu'il en obtenait une autre, sérieuse cette fois* (Romains, Verdun 169).

pendant que. Comme quand (lorsque) cette combinaison peut relier une temporelle à l'imparfait à une principale au passé simple *Quand ils commencèrent à crier, elle fut à peine surprise; elle s'arrêta pendant qu'ils se débandaient, sautaient sur les talus, s'aplatissaient dans les fossés* (Sartre, Mort 24) *Pendant qu'elle était dans la chambre, le médecin arriva* (Maurois, Cercle 212) *Ils se jetèrent tous trois, pendant que le ciel continuait à se démolir au-dessus d'eux, dans un abri fraîchement creusé* (Romains, Verdun 8) *Pendant que l'exécution de la commande suivait son cours, il eut une autre satisfaction* (170). Dans ces exemples on oppose une action assez momentanée à une description (une action plutôt durative). Mais on peut garder les deux temps respectifs même s'il est question d'actions assez parallèles *Ils dînèrent dans le wagon-restaurant pendant qu'on préparait les couchettes* (Plisnier, Mères II 126) *Pendant qu'Eugénie et Nurse préparaient le bain des petites, Denise rangea ses tiroirs* (Maurois, Cercle 18). Ici on distingue entre le « front principal » et le « front secondaire ». Il est possible de marquer qu'on considère les deux actions comme

tout à fait parallèles *Pendant que les deux hommes parlaient, Denise feuilletait un annuaire* (Maurois, Cercle 298) *Les autres saluaient pendant que je tirais la ficelle* (Lalou, Bonnes actions 71), comp. *durant que: Durant que tant d'événements allaient leur train précipité . . . l'amour exerçait ses ravages dans un cœur neuf* (Chevallier, Clochemerle 214).

On peut remarquer la non-concordance dans *Je leur ai dit que ma place n'était pas ici pendant qu'on se bat à Verdun* (Romains, Verdun 240) — il y a bien la «concordance» dans la complétive, mais on ne continue pas.

pendant que se rencontre avec l'imparfait dans les indications scéniques *Pendant qu'il parlait, une ouvrière, M^{lle} Céline, est entrée* (Vildrac, Madame Béliard I 1, in fine) *Médée s'est accroupie par terre pendant qu'il parlait* (Anouilh, N. P. N. 391) *Le rideau est tombé pendant qu'ils parlaient* (403) *Pendant que le Prologue parlait les personnages sont sortis un à un. Le Prologue disparaît aussi* (137) *Pendant qu'il parlait, les gardes sont entrés* (211), mais *Le rideau tombe rapidement pendant que les gardes abattent leurs atouts* (Anouilh, N. P. N. 212).

tandis que. Cette conjonction peut, comme *quand* et *pendant que*, opposer un imparfait à un passé simple *Tandis que je remplissais le formulaire qu'on m'avait tendu, Werner von Ebrennack sortit de son bureau* (Vercors, Silence 63) *Tandis qu'on discutait le plan du raid, il s'approcha de la table* (Europe, déc. 1949 p. 27) *Tandis que la voiture s'éloignait les deux jeunes gens échangèrent un regard* (Mauriac, Chemins 252) *Tandis que Biron cherchait à négocier, les représentants s'installèrent à Saumur* (Gaxotte 305) *tandis que les Clochemerlins applaudissaient . . . , Bernard Samothrace . . . l'offrit à l'ancien ministre* (Chevallier, Clochemerle 79). On peut évidemment aussi avoir l'imparfait dans les deux propositions *Tandis que les deux domestiques délibéraient, le comte suivait la grande rue qui conduit au Palais de Justice* (Bourget, cit. Sandfeld, Prop. sub. § 162, avec d'autres exemples).

tant que (*aussi longtemps que*). Puisqu'il s'agit d'actions de durée égale, les deux verbes se mettent ordinairement au même temps. Et ce pourra être l'imparfait *Tant qu'elle était seule avec lui, elle restait assez calme* (Maurois, Cercle 218).

comme est très souvent suivi de l'imparfait *Comme Thérèse*

ne prenait pas l'enveloppe qu'elle lui tendait, Balionte insista (Mauriac, Thérèse 205) *Comme il passait devant une tourelle auprès du mât des signaux, le cri strident de la sirène lui partit dans la figure* (Maup., Pierre 143) *Comme il entraît dans son bain, Ritchie lui cria:* (Sartre, Mort 11) *Comme je complimentais Marthe sur ses aquarelles, elle me répondit modestement que c'étaient des études* (Radiguet, Diable 35) *Comme il atteignait l'allée, il entendit un claquement insolite* (Plisnier, Mères II 119) *Comme Beausoleil passait, ils l'appelèrent et lui soumirent la chose* (Chevallier, Clochemerle 210) *Comme ils arrivaient près de l'hôtel, Edouard dit* (Maurois, Cercle 168). Dans les exemples cités la principale contient un passé simple. Ce n'est pas toujours le cas *Comme il s'éloignait, une caravane débouchait de la rue de la Huchette* (Sartre, Mort 80) *Tout juste comme ils arrivaient là-haut, maître Cornille venait de sortir* (Daudet, Lettres 31) *Comme nous atteignions le carrefour Caumartin, le signal rouvrait la circulation aux voitures* (Plisnier, Héloïse 15). On voit que dans le type constitué par ces dernières phrases le sens est nettement temporel.

L'imparfait se trouve souvent dans les causales *Mes sœurs rirent parce que je laissais deux fois de suite retomber ma cuillère à soupe* (Radiguet, Diable 219) *On est parties parce que j'aimais Jason* (Anouilh, N. P. N. 360). On peut noter la «concordance continuante» dans *Nous avons pu lire dans la Nouvelle Critique, sous la plume de Francis Cohen, que Staline était objectivement le plus grand savant de tous les temps, puisqu'il concentrait en lui la science du monde communiste* (Esprit août 1950 p. 219).

Pour les propositions de proportion il est assez logique de se servir de temps identiques dans la subordonnée et dans la principale, in casu l'imparfait *plus j'apprenais à le connaître, plus je l'aimais* (Leroux, Mystère 22–23) *A mesure que le nom de lieu était plus français, le prénom devenait plus exotique* (Gir., Folle 14–15) *A mesure qu'elle se développait, la campagne hébertiste prenait un caractère d'anarchie* (Gaxotte 370). Mais la règle n'est pas absolue: La principale peut se mettre au passé simple *sa puissance s'accrut à mesure que le sentiment en devenait plus impérieux* (Gaxotte 11) *Mais à mesure que le soleil chauffait, cette troupe que je croyais d'abord uniforme, je la vis se diviser en deux* (Gir., Suzanne 112).

Les consécutives. Le verbe peut se mettre à l'imparfait pour diverses raisons (habitude, description, etc.) *Son amour était si fort qu'il déteignait sur Anne* (Radiguet, Bal 34) *il était si grand que, dans la rue, les gens se retournaient pour le regarder* (Rousseau-Bellier, Héros 36) *A la longue, l'envie devint si forte, que je ne pensais plus qu'à cela* (Audoux, Marie-Claire 15) *L'étonnement fut si grand qu'on ne trouvait pas un mot à dire* (Maup., Pierre 56) *à mesure qu'il m'enlevait toute raison de m'indigner, je me sentais plus désespéré, de sorte qu'à la fin de son discours je ne trouvais plus rien à lui dire* (Gide, Symphonie 72–73) *Et l'«Aigle de sang» vola le long de la pente si rapidement que l'on entendait vibrer ses fers* (Pont. 33).

Les conditionnelles. Nous avons mentionné pp. 136–40 la valeur modale de l'imparfait dans ces propositions. Ici il importe de signaler les cas où ce temps est vraiment «temps». Il l'est dans *Qu'allait-elle dire à ce Börsch, si elle le trouvait chez lui?* (Maurois, Cercle 298). Mais puisqu'il y a tout de même incertitude dans cette phrase elle s'approche des exemples de sens modal¹. D'autre part il y a des conditionnelles qu'il ne faut pas prendre au sérieux; elles peuvent se mettre au passé simple (voir p. 122) mais l'imparfait peut évidemment être demandé en d'autres occasions *Si elles n'agissaient pas sur Gomez, c'est que Gomez n'était pas comme tout le monde* (Sartre, Mort 10); comme on sait ces conditionnelles indiquent souvent une concession ou un contraste *En effet si Gladys n'était pas, de beaucoup, l'être le plus intelligent du monde, elle en était, de beaucoup, le moins stupide* (Gir., Combat 197) *Si Mirabeau, Sieyès, Mounier, Barnave jouaient leur rôle en ambitieux et en convaincus, leurs collègues, moins braves et moins décidés, s'attendaient chaque matin à être renvoyés le soir* (Gaxotte 113) *si le vestibule et le laboratoire étaient carrelés, la «Chambre Jaune» était planchée* (Leroux, Mystère 83) *Si Ismérie était bavarde, par contre Marie Renaud ne causait jamais* (Audoux, Marie-Claire 20). Le verbe de la principale peut être au passé simple *Mais s'il continuait à se laisser vivre à la merci de la minute présente, M^{me} d'Orgel fut, elle, bien vite décidée* (Radiguet, Bal 145).

Le sens de *si* peut se rapprocher plus ou moins de celui de

¹ Il faut convenir qu'au fond ce n'est que la «transposition» dans le discours indirect, d'un présent, comp. *Il allait en mourir, s'il ne l'avait pas* (Zola, cit. Sandfeld, Prop. sub. § 206,1).

quand (habitude) *si on lui demandait d'où diable pouvait venir tant d'ouvrage, il se mettait un doigt sur les lèvres* (Daudet, Lettres 28) *Si je me négligeais un jour, par chagrin, mon fard s'écaillait vite* (Gir., Suzanne 61) *s'il m'arrivait d'en écraser un par mégarde, j'en ressentais de longs frissons de dégoût* (Audoux, Marie-Claire 8) *Aujourd'hui, si je ne pensais pas comme elle, je me donnais tort* (Radi-guet, Diable 69) *Alors bien sûr, si je souffrais d'un rhume, je toussais un peu plus qu'il n'était nécessaire* (Saint-Exupéry, Pilote 49).

Les rapports entre deux actions peuvent s'indiquer d'autres façons. Dans l'écriture on a p. ex. les deux-points. Les phrases qui suivent ce signe sont souvent explicatives, descriptives, sont des faits d'observation, donnent des fonds de décor *J'ai failli plonger: je vous pensais mort!* (Saint-Exupéry, Pilote 45) *Elle toucha son front: il était chaud: ses paupières: elles brûlaient* (Plisnier, Mères II 35) *D'en haut venait un bruit de voix: Marie-Dominique soignait son triste enfant* (Plisnier, Mères III 111) *Gomez détourna la tête et regarda l'éventaire multicolore du marchand de journaux: Rit-chie lui paraissait tout d'un coup impitoyable* (Sartre, Mort 14) *Sarah se réfugia sur le bord du fossé: les foules lui faisaient peur* (17) *Il regarda la devanture rouge et verte, hésita un instant, puis poussa la porte: il voulait voir la gueule que faisaient les Français* (31) *Lubéron n'avait pas bougé non plus: il feignait de dormir* (42) *Pas de réponse: tous les types le regardaient* (45). Évidemment il ne faut pas exagérer l'importance de ce signe: la plupart des exemples auraient contenu un imparfait même s'il n'avait pas été là. Et sans doute il peut précéder un passé simple aussi *Il hésita un instant entre la confusion et la colère, puis il prit le parti de la colère: il leur tourna le dos, poussa le portillon et traversa la route* (Sartre, Mort 72) *Il se rassit; à son cou une chaînette d'or se mit à briller: il y porta la main, la tourna entre ses doigts, puis la lâcha brusquement* (88).

mais sert très bien à indiquer changement de scène; on pourra parler aussi de description *Elle murmura: Vous avez cependant fait une belle pêche* (nouvel alinéa:) *Mais son mari remuait la tête pour dire non* (Maup. Pierre 28) *Un peu de champagne? — Mais elle le remerciait* (Margueritte, Egales 113) *Il poussa le coude d'Ivich qui se tut: mais elle gardait sur les lèvres un sourire méchant et sérieux* (Sartre, Mort 57) *Ils ne répondirent pas, mais les yeux brillaient et un petit sourire de coin se promenait sur les bouches* (88)

Il se pencha sur elle avec une tendresse un peu hagarde mais presque aussitôt il se redressait en tordant les lèvres (133) *Le caporal eut un rire bref. Mais ses yeux ne riaient pas* (167). Pourtant le passé simple se rencontre aussi *Mais le père Roland cria*: (Maup., Pierre 44) *Il la saisit par l'épaule, mais elle se dégagea* (Sartre, Mort 20) *Sarah essaya un moment de monter entre elles, mais les rugissements du klaxon la rejetèrent dans le fossé* (ibid.) *elle eut envie de rire mais elle regarda le visage de Boris et l'envie disparut* (175).

On peut mentionner car (comp. subordinées causales) *Mais Bernard m'épouvanta, car il priait* (Plisnier, Mères II 21).

On peut dire en général que parmi les combinaisons d'un imparfait avec d'autres temps c'est celle de la juxtaposition de cette forme et d'un passé simple qui pose les problèmes les plus passionnants et aussi les plus gênants. On comprend très bien des cas comme *il vit qu'elle pleurait, il dînait quand elle entra dans la chambre*, etc., etc. Peut-être même *Je me rappelle ce petit garçon malade qui, tout le temps que dura sa maladie, obligeait sa bonne ou sa mère à demeurer au lit à côté de lui* (Mauriac, Le romancier et ses personnages 177). Mais quand les deux actions nous semblent (à nous) assez parallèles (elles ne sont séparées que par un point, une virgule, un *et*, etc.)? Elles ne sont certes pas parallèles dans *On sonna. Gomez alla ouvrir. C'était Ritchie* (Sartre, Mort 10). Voici d'autres exemples de la suite passé simple — imparfait *cet artiste abandonné que vous vîtes, hier, pour la première fois, mais à qui votre âme correspondait, peut-être, mystérieusement, depuis toujours?* (Bloy, Mendiant 83). L'alternance est ici nécessaire, parce qu'il s'agit d'un imparfait inclusif avec *depuis*. Dans *Elle dit non. Elle pensait oui* (Margueritte, Egales 110) il y a l'opposition entre ce qui se fait à l'extérieur et ce qu'on pense au fond. On pourra parler de «simultanéité» (dans le sens de «ce qui se passe à côté») ou de description dans *Elle se lava. Elle se parlait tout bas* (Plisnier, Mères II 86) *Lafeuille y perdit assez de temps, et il commençait à se faire des reproches* (Romains, Verdun 12) *Il se baissa pour nouer ses lacets de souliers. Il cherchait à lire, par en dessus, les manchettes de la première page* (Sartre, Mort 11) «*Quelle liberté!*» *pensa-t-il, et ses yeux se mouillaient* (82) *Per descendit lentement la rue de l'Est particulièrement animée. La vue de tant de gens rassemblés le rendait mélancolique* (Pont. 96). Un imparfait qui insiste sur le détail peut suivre un passé simple

qui constate l'essentiel *Gomez eut honte, il avait envie de refermer le journal* (Sartre, Mort 15) *Les yeux perçants de M^{me} Loiselin me fixèrent sous ses gros sourcils, son sourire tirait sa bouche à gauche et faisait remonter le menton vers le nez* (Europe, déc. 1949 p. 125) *Et quand tu as été guéri, tu ne te figures pas comme il fut content et comme il t'embrassait* (Maup., Pierre 127) *Elle prit un caractère acariâtre, son service fut négligé, et sa vue baissait* (Chevallier, Clochemerle 40).

Des relatives se trouvant dans des conditions identiques peuvent contenir des temps différents (rappelons que nous ne traiterons ici que de la succession: passé simple — imparfait) *A la désolante mémoire d'un ami de ma jeunesse très profondément décédé, qui ne connut pas la gloire de Dieu et qui n'aimait pas le Signe de la Rédemption sur les tombeaux* (Bloy, Mendiant 61) *les dédicaces très nombreuses que vous tirâtes de moi, et les lettres confidentielles que me dictait ma confiance en vous* (II 132). Comp. aussi *Pour ne point contrister celui qui fut votre compagnon sur la terre . . . vous avez refusé l'huile et l'hostie, ces secours d'une religion qui était votre bien natal* (Plisnier, Mères II 11) *Le récit de leurs souffrances et de leur mort qui bouleversa la France entière . . . tout chargé d'une émotion qui bouleversait les plus insensibles* (Parrot 144) *Un écrivain garde un espoir même s'il est méconnu. Il suppose que ses œuvres témoigneront de ce qu'il fut. L'acteur nous laissera au mieux une photographie et rien de ce qui était lui, ses gestes et ses silences, son souffle court ou sa respiration d'amour, ne viendra jusqu'à nous* (Camus, Sisyphe 108).

Les «conditions apparemment identiques» se retrouvent ailleurs *Pour la première fois j'eus un ami . . . Pour la première fois, je m'entendais avec un garçon aussi précoce que moi* (Radiguet, Diable 29).

Un imparfait peut précéder un passé simple. Comme l'imparfait postposé indique souvent une cause, le passé simple peut exprimer un effet *Je marchais derrière Antoine Estivandier, Bernard et Gilles. Ainsi ne vis-je que leur dos* (Plisnier, Mères II 20). Une description peut être suivie de la constatation d'une action subite *Ils lisaient et les journaux criaient entre leurs mains, inécoutés. Gomez se sentit vieux et las* (Sartre, Mort 15).

Voici d'autres exemples de la suite imparf. — p. s. *Elle ne riait plus; elle demanda à son tour* (Mauriac, Thérèse 229) *Il ob-*

servait le visage enfantin de Rosette et ne répondit pas à son sourire (Mauriac, Chemins 10) Elle avait tourné la tête vers lui et le regardait. Elle regarda le cou, les épaules et les flancs de Mathieu (Sartre, Age 20) Il était simple de dire: «C'est moi» et pourtant je ne le disais pas. Je l'embrassai dans le cou (Radiguet, Diable 88) Et ce brave homme ne nous parlait que du brave homme. Il nous parla surtout de sa montre qu'il avait perdue (Saint-Exupéry, Pilote 67) Désormais toutes les entreprises au-dessus de 50 employés devenaient entreprises d'État. La réforme agraire distribua aux paysans toutes les terres des domaines au-dessus de 50 hectares. La réforme scolaire institua l'école unique et le monopole scolaire de l'État (Europe, déc. 1949 p. 64) Le policier occupait déjà le poste d'observation quand mon jeune ami croyait y arriver solitaire . . . Ni l'un, ni l'autre, du reste, ne s'occupèrent de mon étonnement (Leroux, Mystère 168) (rem. déjà).

Nous avons vu que *jamais* peut se combiner soit avec l'imparfait soit avec le passé simple (pp. 164–65 et p. 115). L'emploi de l'un ou de l'autre de ces temps correspond sans doute à des nuances différentes, comp. *Il ne nous arrivait jamais ces incidents qui marquent pour les âmes plus civilisées le début et la croissance des liaisons. Nous ne rencontrions jamais un mendiant qui discutait avec nous de l'existence de Dieu. Nous ne sauvions point une fillette de sa marâtre. Nous ne découvrions point au centre d'une ruine ogivale un lièvre blessé. La même cerise ne se trouva jamais à la fois sur nos lèvres (Gir., Bella 74):* D'abord des imparfaits d'habitude (ou de description), ensuite la constatation quelque peu solennelle d'un fait jugé d'importance spéciale «Il ne nous est jamais échu en partage d'avoir». On pourrait aussi penser que même pour des actions qui ne sont pas arrivées il y aurait lieu de distinguer entre celles qui auraient pu être habituelles et celles qui seraient plutôt uniques (comp. la différence entre *ces incidents* et *la même cerise*).

Comp. les relatives suivantes *Il répondait . . . que l'accomplissement de cette menace comblerait ses vœux, en le dérochant de façon certaine à la dégoûtante agonie que, sans doute, il prévoyait amèrement et que l'inaction déloyale des assassins ne lui permit pas d'éviter (Bloy, Mendiant 119) le paradisier qui avait repris ses sens, qui se débattait, qui me bécqueta (Gir., Suzanne 122);*

et ces consécutives *si droit et si raide que j'en étais presque à*

douter si j'avais devant moi le même homme, et que, pour la première fois, je pris garde à sa ressemblance surprenante avec l'acteur Louis Jouvet (Vercors, Silence 71).

Il va de soi qu'on trouve aussi la suite p. s. — imparf. — p. s. Alors, il sanglota dans ses mains ouvertes. Il sanglota. Les larmes roulaient au creux de ses mains, descendaient sur ses poignets, ses bras. Seul, cria-t-il. Seul à jamais. (Plisnier, Mères II 41) Sans analyser ici le but qu'ils poursuivirent . . . constatons, simplement, qu'ils avaient un but . . ., que ce but ils le visèrent avec persévérance et qu'ils marchèrent à la lumière de leur soleil artificiel avec une franchise, une décision et un ensemble dignes de véritables hommes de parti (Europe, déc. 1949 p. 185).

imparf. — p. s. — imparf. Le monsieur aux lunettes d'or le regardait; Gomez eut honte, comme s'il avait crié. Les nègres souriaient, la jeune femme souriait, le receveur souriait (Sartre, Mort 16) Chaque fois qu'une voiture les dépassait, Sarah perdait un peu de courage et Gien s'éloignait un peu plus. Ensuite ce fut le défilé des charrettes et Gien reculait toujours, en grinçant (17, rem. le sens spécial de toujours).

Nous finirons par citer des exemples montrant des alternances assez variées A Lyon, qui fut pendant ces deux dernières années le foyer où toutes les bonnes volontés convergèrent et d'où partaient toutes les consignes, à Marseille où notre ami Synchronisme . . . donnait au Mot d'Ordre . . . des chroniques qu'il fallait lire entre les lignes, à Toulouse que Jean Cassou et ses amis préparaient à ce rôle de capitale de la Résistance qu'elle devait magnifiquement jouer dès 1943, partout les foyers d'écrivains se montrèrent à la hauteur de la mission qui leur était départie (Parrot 16-17) Nous voilà beaux, dit le type. Il restait pétrifié sur son siège; Sarah voyait la sueur ruisseler sur sa nuque; elle entendait la meute des klaxons. Il n'y a plus d'essence! Il ouvrit la porte, sauta sur la route et se planta devant sa voiture. Il la considérait tendrement: Nom de Dieu! dit-il entre ses dents (Sartre, Mort 16) Dehors, la pieuvre; mille ventouses le pompèrent, l'eau perlait de ses pores et trempa d'un seul coup sa chemise, on lui passait une lame rougie à blanc devant les yeux (30) Ses lèvres se mirent à trembler, il répéta: Des clients de vingt ans. «C'est un Français», se disait Gomez. «Un de ceux qui nous appelaient: Frente crapular». Mais il n'arrivait pas à se réjouir: «Il est trop vieux», décida-t-il. Le vieux regardait dans le vague,

il dit, sans trop y croire (35) Le garçon me demanda si je désirais une chambre. Il était facile de répondre oui. Ce fut trop facile, et, cherchant une excuse comme un rat d'hôtel pris sur le fait, je lui demandais M^{me} Lacombe (Radiguet, Diable 212).

L'imparfait peut s'opposer à un présent. Cela arrive souvent dans les relatives (comp. pp. 169–70) *je suis toujours la même Cécile, la Cécile à qui maman donnait autrefois dix sous pour . . . (Duh., Cécile 12) Le poulailler, qui s'endormait se réveille en sursaut (Daudet, Lettres 11–12) On n'a jamais tout ce qu'on rêvait (Plisnier, Mères III 24).* Il s'agit d'un passé très rapproché dans *C'est si bien le coin que je cherchais (Daudet, Lettres 9).* Le présent est historique dans *Un bas-officier, qui commandait les gardes séditieux, promet, sur son honneur de soldat, qu'il ne serait fait de mal à personne (Gaxotte 120).*

Voici d'autres cas *Le monde ressemble à un verger. Tout à l'heure il se montrait dans la sécheresse d'une épure (Saint-Exupéry, Pilote 150) Hier ils nous faisaient la causette, à présent ils se cachent (Sartre, Mort 83) Antonin Blond j'étais, Antonin Blond je reste (Triplet, Inspecteur 11).*

Pour les complétives voir p. 167, pour *pendant que* p. 174, *comme si* pp. 140–41.

Les conditionnelles dans l'exemple suivant montrent (si l'on ne le savait déjà) par l'emploi de temps différents, qu'il y a plusieurs gradations du « potentiel » *si nous pouvions rendre un peu de courage aux copains, si nous leur empêchons de désespérer, si nous leur donnons une raison de vivre ici, fût-elle illusoire, alors ça vaut la peine d'essayer (Sartre, Mort 244).*

Le futur + imparfait qui me prouve que je ne redeviendrai pas demain ce que j'étais hier? (Sartre, Sursis 277) *Mais celle que vous aimez, si un camion l'écrase, irez-vous critiquer sa laideur? (Saint-Exupéry, Pilote 138) L'interview de Huret . . . était une occasion unique et qui ne se représentera plus (Bloy, Mendiant 223) Est-ce qu'ils liront le général Cherfils ou Maurice Barrès pour savoir comment ça se passait? (Romains, Verdun 220) Viendra bien l'heure où je connaîtrai que j'avais raison contre ma raison (Saint-Exupéry, Pilote 53), comp. p. 167.*

L'imparfait peut se combiner avec un passé composé. C'est évident pour la langue parlée. L'opposition entre imparfait et passé simple est en dehors de la littérature une opposition entre

imparfait et passé composé. Évidemment ce n'est pas dans les livres qu'il faut chercher des exemples de ce phénomène . . . à moins qu'ils imitent la langue de la conversation (plus ou moins soignée) *Ils ne se marraient pas quand ils m'ont répondu ça* (Sartre, *Mort* 288).

Mais il existe des «vrais parfaits» *Je décide que la mort était le sens secret de ma vie, que j'ai vécu pour mourir* (Sartre, *Mort* 174) *Une bouchée de pain, et cette cour sinistre où agonisait l'armée vaincue s'est changée en plage* (236) *Oui, papa, nous voilà: vingt mille types qui voulaient être des héros et qui se sont rendus sans combattre en rase campagne* (268) *Ainsi, voici trois jours à peine, nous avons vu craquer, Dutertre et moi, le village que nous habitons* (Saint-Exupéry, *Pilote* 113) *La France, d'instinct, jugeait de même, puisque de tels avertissements ne l'ont point détournée de cette guerre. L'Esprit, chez nous, a dominé l'Intelligence* (139) *Les autres gens parlaient de mes dons et moi, je croyais et j'ai cru pendant des années que j'étais en effet très doué* (Rousseau-Bellier, *Héros* 79-80). Comp. aussi p. 168.

On n'étonne personne en disant que l'imparfait peut se trouver dans le voisinage d'un plus-que-parfait, ce dernier temps servant justement à indiquer antériorité par rapport à un autre passé *Jean l'avait rejointe, et, le cœur ému, lui offrait la main pour descendre l'étroit escalier* (Maup., *Pierre* 195) *Ils se turent. L'Américain aux lorgnons avait pivoté sur son tabouret et les regardait silencieusement* (Sartre, *Mort* 33) *[Il] s'éloigna nonchalamment. Mathieu s'était dressé sur le coude et le suivait du regard* (40) *Ma nièce avait ouvert la porte et restait silencieuse* (Vercors, *Silence* 18). Pour le type *C'était lui, cette fois, qui avait fait signe au patron* (Romains, *Verdun* 179) voir p. 154. Pour des cas comme *c'était Nique qui l'avait brodée, quand elle avait sept ou huit ans* (Simenon, *Fenêtre* 77) comp. chap. X (pp. 223-24).

Chapitre VI.

Le passé composé.

Il convient d'abord de discuter un problème de principe: a-t-on vraiment le droit de donner des étiquettes aux formes dites composées et de les regarder comme des «temps» spéciaux au même titre que les formes simples? Ne vaudrait-il pas mieux considérer *il a fait* comme un présent, *il avait fait* comme un imparfait, etc.? On connaît les types *c'est lui qui l'a fait* (p. 48) *c'était lui qui l'avait fait* (p. 154). Les paradigmes donnés par la plupart des grammaires contiennent pourtant ces formes composées, c'est peut-être une faute, mais il semble que ce soit du moins une faute qui ait été commise d'abord par la langue elle-même: N'y a-t-il pas p. ex. la «concordance» après un passé composé *Vous avez dit que j'étais là?* (voir p. 168)?, comp. aussi *sœur Gabrielle a dit que tu mourrais bientôt* (Audoux, Marie-Claire 10). Et si, dans la langue parlée de nos jours, *il a fait* a remplacé *il fit* cela ne veut pas dire que le «prétérit» soit mort, c'est le «parfait» qui est mort («le prétérit est mort, vive le prétérit», Foulet, Romania LI 252). Et il faut convenir que si on veut donner une description quelque peu détaillée des temps on doit traiter des constructions spéciales formées par le présent, le futur, le conditionnel, le passé simple et l'imparfait d'*avoir* et d'*être* + participe passé. C'est ce que nous ferons dans les chapitres qui vont suivre. Le passé composé peut bien se considérer comme un temps du passé. Il s'agit d'actions passées — et parfois bien passées, *puis, quand elle en avait les narines pleines, passe, je l'ai vu!* (Daudet, Lettres 82) *J'ai aimé. Je n'aime plus. Voilà* (Plisnier, Mères III 411), comp. encore *elle a vécu*. Il est question d'un passé très récent dans *Vous riez! Vous avez ri!* (Duh., Cécile 62). Mais puisque

ce temps est formé à l'aide d'un présent (d'*avoir* ou d'*être*) il devrait participer de l'actualité aussi. *Il a chanté* veut dire «il se trouve dans la situation d'avoir chanté». *Il*, c'est une personne qui vit encore, qui est peut-être là, il est bien capable de se trouver dans une situation quelconque, aussi celle d'avoir fait quelque chose. A plus forte raison *j'ai chanté*. Le passé composé est souvent opposé à un présent *Les armes qui nous ont manqués rajustent leur tir* (Saint-Exupéry, *Pilote* 165). On pourra parler d'antériorité, pour le fait de *manquer* par rapport à celui de *rajuster*. Mais aussi de simultanéité, à savoir entre *avoir manqué* («être dans la situation d'avoir manqué») et *rajuster*, comp. *Brunet n'a pas aimé du tout le ton de Schneider, mais il ne veut pas le démentir* (Sartre, *Mort* 240).

Cette antériorité-simultanéité est extrêmement fréquente dans les indications scéniques (sans doute le passé composé, qui est une sorte de présent, est le temps le plus employé à côté du présent scénique dans ces conditions un peu spéciales) *Ils font des armes avec des fleurets qu'ils ont apportés* (Rost., *Cyr.* I 1 (4)) *Marie s'est approchée, il la joint sur le devant de la scène* (Becque, *Corbeaux* III 2) *L'Ange s'est rapproché et les regarde* (Gir., *Sod.* I 2 (33)) *Georgette passe. Elle a mis son manteau pour sortir* (Anouilh, *N. P. N.* 70) *Il est debout, il a crié ces derniers mots* (86) *Marc ne bouge pas. La mère s'est versé à boire sans un mot* (99) *Le Garde, qui a pris son carnet et suce sa mine* (206) *Quand elle est sortie, Julia lâche son balai* (222) *Frédéric se retourne vers Lucien qui n'a pas bougé* (254) *Jeanette s'est dressée, elle crie* (256) *Lucien, a surgi de la nuit, il se précipite vers l'homme* (258) *Il a vu l'escalier, il questionne* (286) *Il a voulu la prendre dans ses bras. Elle s'est dégageé imperceptiblement, elle murmure* (287) *Dès qu'il a disparu, le visage de Médée s'anime* (378). Il peut n'y avoir pas de présent explicite *Suzanne, qui a ouvert le papier, lisant* (Pailleron, *Monde* I 15) *Jodelet, qui a regardé* (Rost. *Cyr.* I 4 (41)) *En disant cela comme un enfant, elle a tapé imperceptiblement du pied* (Anouilh, *N. P. N.* 15). Il arrive que c'est le passé composé qui semble être le vrai temps «absolu» *Il l'a prise dans ses bras, l'a amenée au banc de pierre, s'est assis près d'elle. Court silence* (Gir., *Guerre* I 3). Dans les exemples cités on parle de personnes se trouvant dans la situation d'avoir fait . . . des actions assez récentes. Mais il va sans dire qu'on peut se trouver dans la situation d'avoir fait des

actions assez éloignées dans le temps *Un ancien Président, qui a régi pendant dix ans la France et l'Europe, attend dans un fauteuil* (Gir., th. XIV 117) *Il a largement dépassé la soixantaine* (Pagnol, Topaze I 5) *Il a vieilli* (id., Fille du puisatier 158).

L'antériorité-simultanéité d'un passé composé par rapport à un présent se retrouve dans bien d'autres cas. Il y a p. ex. la combinaison avec un présent historique *Dès que Séraphine l'a laissé seul, Gontran se jette à genoux au pied du lit* (Gide, Faux-Monn. 59). Il y a des cas comme *Je suis un maraudeur qui a sauté le mur* (Saint-Exupéry, Pilote 151) *nous sommes véritablement les émigrants qui n'ont pas fondé encore leur patrie* (Terre 59). Il y a surtout le «parfait d'habitude», les vérités éternelles *Dès que je me suis bien accusé, bien aplati, Ledieu en profite tout de suite* (Duh., Conf. 96) *il fait la noce toute la nuit, aussitôt qu'il a terminé son service au café* (Bernard, Café II 3) *quand j'ai fumé — je perds complètement la notion de l'orthographe* (Gide, Faux-Monn. 467) *un gouvernement, une fois qu'il a déménagé, ne constitue plus un gouvernement* (Saint-Exupéry, Pilote 126) *L'homme se relève fort quand il a touché sa vraie femme étendue* (Gir., Combat 221) *Quelqu'un qui a décidé ne pense plus* (Plisnier, Mères III 248).

Nous avons vu (pp. 15–18) qu'on se sert souvent du présent dans les relatives appartenant à un contexte qui par ailleurs est au passé. Souvent aussi il y a lieu d'employer cette sorte de présent qu'est le passé composé au sens originel de «parfait» *A son action de grâces, se mêlait une fierté toute humaine, une satisfaction d'avocat qui a gagné le procès* (Martin du Gard, Thibault IV 139) *s'étonnait de la voir filer à toutes jambes, à toutes ailes comme la perdrix qui a sauvé ses petits* (Gir., Combat 111) *M. le délégué dut virevolter à la manière d'un enfant dont on a sournoisement tiré les cheveux par derrière* (Frapié, Maternelle 50) *Elles marchaient le nez dans l'herbe, comme des gens à qui on a recommandé de prendre beaucoup de précautions* (Romains, Verdun 56) *en homme qui a tout bien pesé, il lui expliqua que . . .* (Mauriac, Thérèse 172) *elle était comme quelqu'un qui, dans sa rage aveugle, a frappé avec une arme inoffensive sans seulement égratigner* (Simenon, Fenêtre 103) *Ces carabes lumineux de nuit voletaient en plein jour comme des lampions qu'on a oublié d'éteindre au lendemain d'une fête*

(Gir., Suzanne 71) *j'avais écrit, comme la concierge qui s'est absentée une minute* (74) *ils avaient en effet l'air grave de ceux auxquels une maîtresse a dit non* (Gir., Combat 47) *Puis il souffla, avec l'air satisfait de l'homme qui a rempli sa tâche et qui ne doit de compte à personne* (Aveline, Vie 140, rem. la juxtaposition du parfait et d'un «vrai» présent dans cet exemple). Comp. la temporelle dans *Ce n'était pas un silence d'Océanie, mais celui d'une gare quand le dernier train est passé* (Gir., Suzanne 124).

Est-ce que toutes les actions faites autrefois par nous ne peuvent pas être regardées comme des actions que nous nous trouvons actuellement dans la situation d'avoir accomplies? Si, évidemment, et la langue parlée en a tiré la conséquence en mettant le passé composé partout où ce n'est pas justement l'aspect de l'imparfait qui est demandé. Mais il existe des langues, y compris le français littéraire, qui distinguent plus ou moins bien entre les cas où on doit insister sur ce rapport étroit avec le présent et ceux où il est préférable de situer l'action dans le passé. On écrira plutôt *l'an 60 César fut élu consul*. Nous ne savons si la langue est assez païenne pour ne pas admettre que César puisse toujours se trouver dans une situation quelconque, p. ex. celle d'avoir fait qc. Du moins «il n'est pas là». Il ne peut pas servir de trait d'union entre ce fait passé et l'actualité. Pourtant on peut dire (et écrire) *César a latinisé la Gaule*. Mais cette phrase équivaut à *La Gaule a été latinisée par César*. La Gaule se trouve dans la situation d'avoir subi l'influence de Rome. La Gaule est toujours là (sous un autre nom, il est vrai). Et on peut imaginer Napoléon disant en 1799 *je veux être consul; c'est un assez beau titre. César l'a été*. On voit de combien de façons on peut rattacher le passé au présent. Le terme «acquêt» employé par Damourette et Pichon est extrêmement heureux: des actions passées peuvent constituer un acquêt pour l'actualité présente, comp. *Qui ont signé* (Daudet, Lettres 5) *Il m'en est resté quelque chose dans l'allure* (Bernard, Café I 3) *nous vivons toujours des trésors que vous nous avez laissés* (Duh., Cécile 10). Mais il y a aussi différentes occasions où le passé simple est plus indiqué parce qu'il s'agit de bien placer un fait dans le passé. Si on dit *l'an 60 César fut élu consul* ce n'est pas seulement parce que César n'est plus là, mais aussi à cause de l'indication précise *l'an 60*. On dit (mieux:

écrit) aussi en 1942 le général Eisenhower débarqua (ou débarquait!) au Maroc. (Mais il est possible de débarquer au Maroc. Eisenhower l'a fait.)

Un type très ordinaire de la connexion du passé et du présent c'est *je l'ai vu deux fois cette semaine* ou *cette année* (Martinon 348). Les deux époques sont considérées comme comprises dans le même espace de temps. Par contre on «devrait» dire *je le vis la semaine dernière* ou *l'année passée*. Mais même dans la langue écrite cette distinction existe à peine encore (Martinon *ibid.*). S'il s'agit d'un temps récent il n'y a pas besoin d'insister sur le fait qu'il est question d'un fait passé. C'est un fait passé, bien sûr, mais ce n'est pas un passé tout à fait mort. Plus les actions sont près de nous, plus elles ont des chances d'avoir des conséquences pour le présent. Il y a plus. Si on dit *je l'ai vu aujourd'hui à deux heures*, l'indication précise à *deux heures* pourrait peut-être demander le passé simple. Mais le mot *aujourd'hui* demande le passé composé. Il l'a emporté dans la lutte. Et que signifie *ce matin? cette nuit? Cette semaine* c'est clair: c'est la semaine où nous sommes. Mais *ce matin?* Est-ce l'époque où nous nous trouvons encore, ou est-ce seulement le matin du jour d'aujourd'hui (et on peut parler pendant l'après-midi)? En tout cas on dit et écrit *je l'ai vu ce matin*, comp. *Et Paris? Tu n'as pas entendu la radio? Je n'ai pas de radio. Fini, liquidé, dit Ritchie paisiblement! Ils y sont entrés cette nuit* (Sartre, Mort 11). Il est évident que cette phrase appartient bien à la langue parlée. Mais même en dehors de ce style un *entrèrent* ferait un singulier effet. Il y a le mot *ce* qui sert à rapprocher.

On peut faire des considérations semblables au sujet de *hier*, etc. Sans doute il n'est pas défendu d'imaginer ces figures

	aujourd'hui, cette semaine	
1.	maintenant <i>je</i>	avant <i>l'ai vu</i>
2.	maintenant <i>je</i>	alors <i>le vis hier</i>

Elles montrent la façon dont quelques langues (et il paraît que le français en a été) ont conçu la différence entre les deux temps, comp. d'ailleurs *J'en profite pour continuer ce récit que je*

commençai hier (Gide, Symphonie 29). Mais *hier* peut aussi être considéré comme étroitement lié au présent. *Hier* présuppose *aujourd'hui*. Comme *ce matin* et *trois heures de l'après-midi* (moment où je parle) font partie tous les deux du concept d'*aujourd'hui*, de même *aujourd'hui* et *hier* (*demain*) peuvent, si on veut, appartenir au même espace de temps qui n'a peut-être pas de nom spécial, mais qui n'en existe pas moins. Les deux conceptions se laissent défendre. Le choix entre elles peut être un peu arbitraire. Mais le français moderne a choisi la dernière manière de voir *Ce type à gauche, dit Ritchie, c'est le gouverneur du Delaware. La Guardia l'a reçu hier au World Hall. C'était fameux* (Sartre, Mort 10) *Hier encore, j'ai fait suivre un imprimé à Juan-les-Pins* (Sursis 267) *Hier encore, par exemple, j'ai lu un article de cette ordure de George Allory* (Romains, Verdun 217) *Hier seulement, j'ai pu retrouver quelques instants de loisir* (Gide, Symphonie 95) *l'autre nuit, je me suis trouvé, moi misérable pécheur, à la porte du paradis* (Daudet, Lettres 132) *Il y a une chose à laquelle j'ai pensé l'autre jour* (Chevallier, Clochemerle 12). Il est vrai que quelques-uns des exemples que nous venons de citer sont assez peu probants puisqu'ils appartiennent à des passages de langue parlée. Évidemment c'est surtout en langue parlée qu'on a besoin de se servir de mots comme *aujourd'hui*, *hier*, *l'autre jour*, etc. Mais il n'est tout de même pas impossible de les trouver p. ex. dans des lettres écrites dans un style assez littéraire pour admettre le passé simple. Dans le «*Mercure de France*» janv. 1950 les pages 5–8 contiennent une Lettre de Valéry sur la Naissance de la «*Jeune Parque*» avec introduction de M. Georges Duhamel. L'introduction donne (p. 5) ces passés simples très réguliers *Adrienne Monnier m'ayant invité, quelque temps après, à prononcer une conférence dans le même lieu, je me rendis à sa prière amicale et fis une causerie*. Mais par contre *La lettre que l'on va lire, je l'ai retrouvée, l'hiver dernier, alors que . . .*. La Lettre elle-même dit (p. 7) *La guerre vint. Je perdîs ma liberté intérieure. Spéculer me parut honteux, ou me devint impossible*, mais (p. 6) *Je vous remercie de m'avoir envoyé votre conférence que j'avais le regret de n'avoir pas pu entendre quand vous l'avez donnée, l'hiver passé, à la Maison des Amis des Livres*.*

l'hiver passé, ce n'est pas tout à fait récent. D'autre part si

* Voir Additions

on compte non par minutes, jours ou semaines, mais par hivers ou années, c'est pourtant passablement récent. *L'année passée* ce n'est pas la même chose que *il y a deux, trois ou plusieurs années*.

Sans doute on a souvent l'occasion de se servir du passé composé en parlant de choses récentes *En somme, dit Ritchie, il n'a pas été trop méchant: il nous a offert à dîner et il l'a donné cent dollars d'avance* (Sartre, Mort 25) *Alors pourquoi qu'il a pris la valise?* (21). Ici il faut dire encore: Mais la langue parlée ne distingue pas entre les deux «passés» (est-ce qu'on s'imagine un passé simple après *pourquoi que?*), elle a franchi la dernière étape, comp. Damourette et Pichon V 170: «par le seul fait qu'ils sont passés, les événements appartiennent à l'acquêt: ce phénomène se traduit en pays d'Oui par la grande fréquence de l'emploi du type *j'ai fait*. Dans la conversation courante, ce type, concurrence avec le type *je faisais*, suffit à l'expression simple du passé». C'est sans doute cette idée d'acquêt qui fait que même en langue littéraire (Manuels de littérature, etc.) on trouve *Pierre Corneille est né à Rouen, le 6 juin 1606* (Des Granges¹¹ 333) à côté de *Pierre Corneille naquit à Rouen* (Abry-Audic-Crouzet 168).

Il reste encore à parler de quelques emplois «légitimes» du passé composé. Nous savons que le présent peut exprimer habitude, maxime, possibilité, etc. De même on peut souvent se trouver dans la situation d'avoir fait qc, il est possible de se trouver dans cette situation, etc. *Un malheur est vite arrivé, on a vite attrapé une fièvre*, etc. Comp. l'exemple très intéressant cité par Damourette et Pichon V 261 (on parle d'un petit enfant) *Faut faire attention. Il est tombé très rapidement*. On s'est mépris sur le sens de cette phrase *Quand ça? — Je parlais en général*. On a pris pour un vrai passé ce qui voulait être une maxime.

Comme le présent peut indiquer des actions futures, le passé composé le peut aussi *Encore un instant et j'ai fini* ou *j'ai fini dans un instant* (Martinon 348 «dans un instant je suis dans la situation d'avoir fini», comp. *Tu me casses les oreilles. — J'ai bientôt fini* (Sartre, P. resp. 33). Dans ces cas le passé composé «remplace» évidemment un futur antérieur, de même dans *je viendrai voir ce soir quelle résolution vous avez prise* (Martinon 348) à côté de *quand vous vous serez mises d'accord vous me direz ce qui aura été décidé* (Bernard, Café III 5). Il y a une forte exagération dans *Donc, je disais: on part, on est partis* (Colette, Chéri 117).

On trouve des passés composés successifs *je me suis levée à dix heures, j'ai fait ma toilette le plus lentement que j'ai pu, ça m'a conduit à onze heures et demie; j'ai lu les journaux* (Sartre, *Mort* 58). Ce passage montre aussi un cas de simultanéité *le plus lentement que j'ai pu*.

En employant partout le passé composé la langue parlée s'épargne bien des subtilités. Pour le recul du passé simple nous avons déjà renvoyé aux exposés de MM. Dauzat, Millon et Wagner (p. 124). Est-il possible de déterminer quand cela a commencé? Il est sans doute extrêmement difficile de se prononcer avec certitude: Puisqu'il s'agit de nuances subtiles elles peuvent échapper même à des observateurs consciencieux, surtout s'ils sont étrangers. Damourette et Pichon disent (V 368) «Quant à la limite d'emploi entre le priscal et l'antérieur, M. Meyer-Lübke ne craint pas d'écrire: «A travers toutes les périodes de son histoire, le français maintient entre *chantai* et *ai chanté* une entière équivalence d'emploi et de sens». Il semble qu'en l'espèce, le sentiment direct du français fût nécessaire pour apercevoir une nuance que, faute de l'avoir, M. Meyer-Lübke a laissé échapper». Sans doute Meyer-Lübke s'est exprimé beaucoup trop catégoriquement. Mais ne peut-il avoir raison parfois en jugeant des exemples de l'ancien français? A propos du vers *Ne l'reconurent ne ne l'ont anterciet* (Alexis 25 a) les analystes français déclarent sentir une nuance très nette entre les deux temps. Mais ils ne disent pas en quoi elle consiste. Et serait-ce trop présomptueux de dire que pour Damourette et Pichon l'ancien français est une langue étrangère comme pour nous? Évidemment il y a continuité entre le vieux français et la langue moderne, et il serait étonnant qu'il n'y eût pas de traits permanents qui permettent à un Français de «sentir» plus justement qu'un étranger. Mais il peut s'agir aussi de «faux amis». Aujourd'hui il n'existe personne qui ait l'ancien français comme langue maternelle. Mais il y a des savants qui ont étudié les textes anciens avec une pénétration extraordinaire ce qui leur a permis d'acquérir un «sentiment linguistique» que d'autres n'ont pas. Il y a p. ex. M. Foulet qui admet l'équivalence entre les deux temps (Petite syntaxe § 322). D'autre part il y a eu des périodes de langue française où on a observé une distinction. Et le français littéraire le fait encore. On connaît aussi le fait que dans bien des cas l'imparfait et le passé simple semblent

équivalents en ancien français (Foulet § 325). Toutefois s'il y a une différence nette entre le perfectum et l'imperfectum latins, comme il y en a aujourd'hui entre les temps correspondants français on conçoit mal qu'il y ait eu un « interrègne » où on ait complètement oublié les sens respectifs des formes. Ne vaut-il pas mieux dire que chaque action passée peut en soi être envisagée de différentes façons, mais que les habitudes linguistiques, l'usage peuvent varier? De nos jours l'imparfait pittoresque joue un rôle considérable. Pourquoi n'y aurait-il pas eu des « manières » dans l'ancien français aussi?

Faut-il parler de « cas spéciaux »? Faut-il aligner des verbes, mots et tours particulièrement intéressants? Nous croyons que la liste sera en tout cas moins longue que pour le passé simple et l'imparfait. Chacun sait que tout passé simple est remplacé dans la langue parlée par un passé composé. On pourra sans doute trouver même des textes littéraires capables de démontrer ce fait. Nous jugeons qu'il est superflu de chercher. Pourtant nous ne voulons pas nous dispenser de toute étude « mécanique ». Surtout parce qu'il y a des cas où c'est justement les rapports entre passé simple et passé composé — ou plutôt entre « prétérit » et « parfait » — qui sont en jeu.

1) verbes

aller Évidemment si on écrit *il alla* on dit *il est allé*. Mais même dans un style qui admet la distinction on a souvent lieu de se servir du passé composé *êtes-vous allé à Paris, je suis allé le voir*, etc. En langue parlée on dit d'ailleurs plutôt *j'ai été le voir*, comp. Sandfeld, Inf. § 107, qui cite Marouzeau, Lingu. 83 « Nous écrivons *je suis allé* et nous disons plus volontiers *j'ai été* ». Donc M. Marouzeau dit: nous écrivons *je suis allé*.

demeurer Nous avons sans doute un passé composé « légitime » dans *Mais le bourg lui-même est demeuré sensiblement ce qu'il était* (Chevallier, Clochemerle 298).

devoir Ce verbe demande vraiment une mention spéciale dans ce chapitre, à cause de l'anticipation de l'indication temporelle *il a dû le faire* à côté de *il doit l'avoir fait*, voir Sandfeld, Inf. § 12. On sait qu'il peut s'agir d'obligation matérielle *Et nous avons dû le voir souffrir* (Anouilh, N. P. N. 67) et d'obligation logique *Il a dû vous faire rire?* (ibid. 13). Nous avons traité ailleurs le cas

suivant *un élève qui a dû appliquer sa bouche au trou de la serrure* (Pagnol, *Topaze* I 5). Notons en passant que la construction «logique» *je dois avoir dormi* présente ordinairement le sens de probabilité. Pourtant on peut avoir le devoir d'avoir déjà fait qc. *je dois Être parti* (Rost., *Cyr.* III 2 (107)).

être Il est superflu de s'arrêter longtemps à traiter de ce verbe, il y a *j'ai été malade, j'ai été à Paris, j'ai été le voir*. Le dernier tour appartient surtout à la langue parlée. Mais on le trouve dans la littérature, comp. Sandfeld (Inf. § 107), qui donne pourtant des exemples du passé simple aussi.

faillir *Quand je pense que j'ai failli épouser Marie Lecorbier* (Anouilh, *N. P. N.* 51).

pouvoir On constate le même procédé que celui que nous avons vu pour *devoir* + inf. *Je suis aussi venue vous demander pardon pour la peine que j'ai pu vous faire* (Anouilh, *N. P. N.* 338) *Qu'est-ce que tu as pu croire?* (369) *quelques immodesties que vous avez pu surprendre* (Chevallier, *Clochemerle* 96).

précéder *un épisode bouleversant, qui date des années qui ont précédé la guerre* (Europe, déc. 1949 p. 25).

rester *Il était presque fou de peur; et, de l'affaire, sa cervelle en est restée détraquée* (Daudet, *Lettres* 114) *Il m'en est resté quelque chose dans l'allure* (Bernard, *Café* I 3), acquêt.

suivre *C'était au plus fort de cette vaste épuration, dont je vous ai parlé et qui a suivi l'assassinat de Kirov* (Europe, déc. 1949 p. 25) *Tu as été doux et grave, tout le soir et les jours qui ont suivi celui-là* (Anouilh, *N. P. N.* 80).

venir Il y a des cas où il est impossible d'employer le passé simple de ce verbe: *je suis venu* veut dire souvent «je suis là»: *Je suis venu te dire cela aussi* (Anouilh, *N. P. N.* 373) *Crois-tu que c'est pour avoir tes conseils que je suis venu te trouver?* (375). Le passé composé peut alterner avec un présent «dilaté» *Pourquoi êtes-vous venue me voir?* (Rousseau-Bellier, *Héros* 229) . . . *je sais pourquoi vous venez* (230).

vouloir *elle pouvait se faire évacuer, mais elle n'a pas voulu quitter son poste en cas qu'on aurait besoin d'elle* (Sartre, *Mort* 91).

2) mots et tours spéciaux

à ce moment *mais à ce moment-là, mes parents ont quitté Montmartre* (Romains, *Verdun* 263).

à partir de *C'est à partir de ce moment-là que nous sommes*

devenus de grands amis (Maup., Pierre 127), comp. *mon mari m'a aimée du jour où j'ai usé du désodorisant Pitts* (Sartre, Mort 14).

déjà *Ces messieurs les ont-ils déjà goûtés?* (Romains, Verdun 153).

depuis *Depuis, les Clochemerlins lui ont été indéfectiblement fidèles* (Chevallier, Clochemerle 129). Comp. aussi p. 37 ss.

durant *J'ai longtemps réfléchi durant ces mois d'hiver* (Gide, Symphonie 119).

encore *j'aime cette femme comme je n'ai point encore aimé* (Plisnier, Héloïse 187).

jamais Ce mot se prête très bien à se combiner avec un passé composé légitime. Nous disons légitime parce que dans un cas comme *jamais être humain dans le monde n'a été plus visible* (Gir., Suzanne 119) nous nous trouvons devant une époque qui embrasse toute l'éternité, c'est-à-dire le passé et l'actualité (on pourra parler aussi d'acquêt), comp. en outre *Jamais l'air n'a été si lourd* (Simenon, Fenêtre 10) *le plus étonnant garde des sceaux qui ait jamais présidé à une élection* (Gaxotte 107) *Tu n'as jamais été comme les autres* (Anouilh, N. P. N. 84) *Je n'ai jamais pu être dupe d'elles une seule fois* (85-86) *Moi, je n'ai jamais fait de péché* (Chevallier, Clochemerle 37). On peut envisager les choses autrement. On peut mettre le passé simple (voir p. 115). Mais il fait un effet plus solennel.

jusqu'à *Cette nuit je n'ai pas pu dormir. Le mistral était en colère, et les éclats de sa grande voix m'ont tenu éveillé jusqu'au matin* (Daudet, Lettres 95). C'est surtout *cette nuit* qui amène le passé composé.

maintenant *Cécile a visité, maintenant, toutes les nations de la terre* (Duh., Cécile 6).

pendant *Autrefois, pendant trois ans, il s'est exactement régalé chez nous, tous les dimanches et jours fériés* (Bloy, Mendiant II 163) *Pendant des années ma mère nous à dit, à l'époque du nouvel an: «Il y a une lettre de Paula!»* (Saint-Exupéry, Pilote 149). Surtout avec ce (comp. *ce matin, cette semaine, etc.*) *j'ai été malheureuse pendant ces huit jours* (Anouilh, N. P. N. 14) *Pendant ces huit jours j'ai gravi la pente de ma peine* (338). Indication scénique *Pendant ce temps, Felipe a pris la manivelle* (Pagnol, Puisatier 60).

souvent *Je te l'ai souvent entendu dire* (Anouilh, N. P. N. 111).

toujours *Cette vieille hérésie . . . m'a toujours fait horreur* (Bloy, Mendiant 147), comp. *jamais*. Pour le passé simple voir p. 116.

3) les subordonnées

Les complétives. Il y a peu à dire. Il va sans dire qu'on peut avoir l'occasion de proférer une phrase comme *je sais qu'il a été là*. On doit rappeler que *espérer que* ne demande pas nécessairement le futur (comp. p. 63) *J'espère que vous ne m'avez pas attendue* (Martin du Gard, Thibault III 147). Pour les cas où le verbe régissant est au passé M. Grevisse donne à choisir entre *Vous ai-je dit qu'il a remporté le prix d'honneur?* — *On m'a dit qu'il n'a pas inventé la poudre* et — avec «concordance» — *Vous ai-je dit qu'il avait remporté le prix d'honneur?* — *On m'a dit qu'il n'avait pas inventé la poudre* (§ 1050 c). Notons encore qu'on emploie le passé composé, non le futur antérieur, après un verbe au futur dans des cas comme *il dira qu'on vous a rencontré* (Clédât dans R. Ph. fr. 20,268).

Les relatives. On peut d'abord rappeler les emplois signalés pp. 185–87. On peut mentionner aussi *qui a bu boira*. En outre *Ce sont les lapins qui ont été étonnés!* (Daudet, Lettres 7) *Ce n'est qu'en août 1914 que je suis entré, bien malgré moi, dans la politique* (Rolland, Quinze ans V), voir p. 48. Il y a des exemples avec *précéder* et *suivre* p. 193. Évidemment c'est souvent le cas que ce temps n'est pas justement employé parce qu'il se trouve dans une combinaison grammaticale spéciale *je vais vous livrer le secret d'opérations financières que j'ai souvent accomplies, pour d'autres* (Bloy, Mendiant 67) *il* (sc. le meurtre) *fut le point de départ de ces longues enquêtes judiciaires dont le résultat a été, sans doute, de sauver l'U.R.S.S.* (Europe, déc. 1949 p. 10) *les noms de clandestinité . . . que Joseph Vissarionovitch dut adopter dans la longue période de vie illégale qu'il a menée, depuis le jour où . . .* (38).

Dans les relatives qui contiennent des passés simples ces formes seront évidemment remplacées par des passés composés dès qu'on passe à la langue parlée. D'ailleurs il n'est pas impossible de voir les deux temps alterner dans ces propositions comme dans d'autres circonstances. Nous en verrons des exemples plus tard.

Les temporelles. Le passé composé se rencontre, cela va sans dire, là où l'imparfait n'est pas demandé. Pour *Quand elle*

m'a épousé, elle m'aimait (Maurois, Cercle 94) il est facile de dire que c'est une phrase parlée où l'emploi de ce temps est normal. Mais ne s'en servirait-on pas aussi dans une lettre assez littéraire? C'est un mariage qui tient toujours. Il s'agit encore de récits oraux dans *Dès que le résultat du premier tour a été connu, un vide affreux s'est fait autour de Briand* (Maurois, Cercle 284-85) *Et, dès qu'il a été chez les Argyens, la chasse à l'homme a commencé contre ton père* (Anouilh, N. P. N. 188). Une invasion indiscutable de l'usage courant dans les récits se trouve dans *Un jour, comme je lui ai monté son courrier, la voyante Aline m'a dit* (Triolet, Inspecteur 57).

Mais il y a des passés composés tout à fait «légitimes»: Le parfait d'habitude se rencontre surtout dans des temporelles (voir pp. 186-87). Et il y a les indications scéniques *Dès qu'Ismène est sortie, Créon entre par une autre porte* (Anouilh, N. P. N. 160). On peut combiner le passé composé avec un présent historique, non seulement s'il s'agit de succession *Dès que Séraphine l'a laissé seul, Gontran se jette à genoux au pied du lit* (Gide, Faux-Monn. 59) mais aussi pour des cas de simultanéité (au moins partielle) comme *Tandis que, sous la pression de l'ennemi, les armées ont retrouvé les conditions normales de l'action: unité, hiérarchie et discipline, la France de l'intérieur est soumise à une expérience communiste* (Gaxotte 323).

Les causales. *ils ne nous ont tolérées que parce qu'il l'a voulu* (Anouilh, N. P. N. 370).

Les conditionnelles. Il y a d'abord les cas où le sens conditionnel est très affaibli *Si je ne les ai pas coupés, c'est qu'ils ont eu de la veine* (Sartre, Mort 34) *si tu m'as rendu malheureux, tu ne l'as jamais fait exprès* (Anouilh, N. P. N. 47). Le sens de *si* peut se rapprocher de celui de *quand*, c'est-à-dire que nous avons affaire au parfait d'habitude *Si la journée a été bonne, ils trinquent au cabaret* (Gaxotte 11). Et si, dans une conditionnelle l'imparfait modal n'est pas demandé (Sandfeld, Prop. sub. § 206,1) c'est le passé composé qui exprime l'antériorité par rapport au présent *Je ne le crois plus si je l'ai jamais cru* (Mauriac, Thérèse 228). L'emploi du passé simple dans *Si tu m'aimas, garde sur mon nom un éternel silence* (France, Dieux 326), etc. (voir p. 123) est très littéraire. Dans la langue courante on mettrait le passé composé.

Le passé composé peut suivre les deux-points *Il se retourna brusquement: quelqu'un a cogné à la vitre* (Sartre, Mort 80).

Il reste à faire le résumé des possibilités qu'a cette forme de se combiner avec d'autres temps. Pour le présent nous avons déjà donné des exemples pp. 185-86 et p. 195. On peut noter encore des cas où un passé composé et un présent sont reliés par *et*: on peut avoir fait quelque chose et faire quelque chose d'autre en même temps *car les troupes qui ont reculé, et celles qui maintenant engagent la bataille, ne sont pas les mêmes* (Saint-Exupéry, Pilote 136) *un machiavélisme campagnard qui n'a rien laissé au hasard et procède déjà par chemins détournés* (Chevallier, Clochemerle 28).

Nous avons un cas spécial dans *Il a pas plus tôt paru au pied du petit escalier qu'il reçoit . . .* (Chevallier, Clochemerle 295). Le présent est ici un présent historique; il est donc logique que le «passé antérieur» soit rendu par un passé composé.

Il y a le futur *Tous ceux qui ont vécu alors dans son intimité . . . se souviendront du patient travail accompli* (Parrot 112).

On sait que le passé antérieur se combine souvent avec un passé simple. Parfois on voit même passé antérieur + passé composé *A peine les eut-elle touchés . . . Créuse a changé de couleur* (Anouilh, N. P. N. 398). Remarquer le présent, le passé composé et le passé antérieur dans *l'espèce de poète ou d'amateur qui vous écrit, s'est arrêté de lire quand ses yeux eurent vu ceci* (Valéry, dans Mercure, janv. 1950 p. 6). Il s'agit vraiment de trois «times» successifs . . . à rebours. Il est naturel de penser que nous avons affaire à des passés composés assez «avancés». C'est le cas aussi pour les combinaisons avec le plus-que-parfait *je n'avais pas fait cent mètres vers la crête, que j'ai été roulé par un obus* (Romains, Verdun 17) *Tu es rentré chez toi, ta famille avait mis les voiles et toi tu t'es habillé en civil* (Sartre, Mort 125) *Penché vers la terre je n'avais pas remarqué l'espace vide qui peu à peu s'est élargi entre les nuages et moi* (Saint-Exupéry, Pilote 164). Le passé composé peut se trouver près d'un imparfait. On le sait d'ailleurs d'avance puisque nous avons montré que l'imparfait est capable de se combiner avec le passé simple (ce n'est pas une découverte retentissante) et on connaît le sort de cette dernière forme en langue parlée *Quand je les ai vus passer, dit Charlot, j'étais tellement déçu que j'ai failli tomber raide* (Sartre, Mort 97). De même *Quand Franco*

est entré dans Barcelone, ils hochaient la tête, ils disaient que c'est dommage, mais il n'y en a pas un qui ait levé le petit doigt (Sartre, *Mort* 14). C'est encore une phrase parlée. Pourtant on pourrait penser aussi à l'idée d'«acquêt», comp. *Au moment où la mort l'a foudroyé, Jean-Richard Bloch achevait de rassembler les éléments d'un livre* (Europe, déc. 1949 p. 3).* Car les passés composés plus ou moins «légitimes» peuvent très bien s'opposer aussi à des imparfaits *Je ne souhaite plus manquer la mission. J'ai cru tout à l'heure former ce souhait. Je me disais . . .* (Saint-Exupéry, *Pilote* 49) *La France a joué son rôle. Il consistait pour elle à se proposer à l'écrasement* (140). On peut mentionner surtout les relatives à l'imparfait *Je me suis livré à des habiles qui ne se livraient pas* (Bloy, *Mendiant* 108) *La vie toujours a démenti les fantômes que j'inventais* (Saint-Exupéry, *Pilote* 176). Comp. encore *Me suis-je montré avare de louanges, quand il s'agissait de glorifier en vous ce que j'estime le plus . . . ?* (Bloy, *Mendiant* 128).

Voici des exemples de l'ordre imparf. — p. c. *Les types couraient; j'ai couru avec eux* (Sartre, *Mort* 127) *je vais vous livrer le secret d'opérations financières que j'ai souvent accomplies pour d'autres: Je me gênais. Je me suis même gêné jusqu'à mendier* (Bloy, *Mendiant* 67) *Ce que j'envoyais n'a pas pu suffire* (Anouilh, *N. P. N.* 243).

Ce qui intrigue le plus c'est la combinaison passé simple — passé composé. Il serait facile de dire que c'est seulement pour varier qu'on emploie les deux formes dans des fonctions identiques. Puisque le «prétérit» et le «parfait» ont «fini» par se confondre dans une seule forme en langue parlée il serait légitime de conclure que même dans la langue plus ou moins littéraire la différence n'est parfois pas grande. En effet elle n'est pas grande. Mais est-elle tout à fait nulle? Assurément pas dans tous les cas. Damourette et Pichon ont montré V 169 et 351-57 qu'il est possible de distinguer même ici entre le «prisal» présentant les faits comme noyés dans le passé et «l'antérieur» leur laissant une efficience dans le présent. On peut risquer de chercher midi à quatorze heures si on se creuse trop la tête pour découvrir des raisons mystérieuses à la juxtaposition de deux temps qui ne sont peut-être là que pour le besoin de varier. Mais on peut aussi tomber dans l'exagération inverse en négligeant des facteurs, psychologiques ou autres, qui peuvent intervenir également. Souvent

* Voir Additions

il s'agit de subtilités. Mais on est bien forcé d'essayer au moins de déterminer les nuances exprimées par un passé simple et un imparfait juxtaposés.

Dans *Vous savez que peu d'écrivains furent, autant que moi, privés de caresses. On a même tout fait pour me tuer* (Bloy, Mendiant 171) c'est sans doute le *furent* qui est un peu «solennel». Mais il se trouve dans des phrases contenant des mots comme *toujours, jamais, etc. comp. des êtres qui ne me connaissent pas, dont je n'entendis jamais parler et à qui je n'ai pu faire aucun mal* (Bloy, Mendiant II 137-38).* Pour l'exemple suivant *Il (sc. le meurtre) fut le point de départ de ces longues enquêtes judiciaires dont le résultat a été, sans doute, de sauver l'U.R.S.S.* (Europe, déc. 49 p. 10) l'explication par l'idée d'acquêt semble tout indiquée. Dans cet autre *Il serait évidemment excessif de vous rappeler les quelques livres coûteux que vous m'empruntâtes aussi et que vous avez, sans doute, annexés, depuis longtemps, à vos échalas* (Bloy, Mendiant 89)* les conditions sont aussi au fond différentes pour les deux temps: il y a une action bien située (de façon assez déterminée) dans le passé et une forme verbale combinée avec le *depuis* inclusif: La personne se trouve depuis longtemps dans la situation d'avoir annexé, etc. D'autre part si M. Foulet, qui sait peut-être l'ancien français aussi bien que Damourette et Pichon savaient la langue moderne, a pu dire qu'au XII^e siècle il n'y avait souvent pas de différence appréciable (Petite syntaxe § 322) on pourrait s'attendre à trouver des exemples analogues de nos jours. Mais ce que nous appelons nuances ce sont justement des choses qui sont difficiles à apprécier. Si nous considérons cette succession *Elle me tendit son petit visage, je l'ai serrée contre moi* (Triolet, Inspecteur 126)*, nous avons de la peine à y voir une opposition entre «faits noyés dans le passé» et «acquêt». On pourrait penser à une distinction entre une action présentée de façon objective et un fait considéré d'une manière plus affective. Peut-être. Au moins ce serait une interprétation bien subjective (est-ce que *son petit visage* n'a pas un caractère d'affectivité?). Comp. encore *ils m'emmenèrent en trottinant jusqu'à la fenêtre, qu'on a ouverte toute grande pour mieux me voir* (Daudet, Lettres 150).

Voici des exemples de la succession passé composé — passé simple *lorsque la guerre a éclaté, on me demanda immédiatement*

* Voir Additions

ma collaboration au secteur français de la radio d'État (Europe, déc. 1949 p. 5) *Sa première pensée, lorsqu'elle m'a vu revenir ce soir-là avec la petite, lui échappa dans ce cri* (Gide, Symphonie 19) *Tout ce qu'il a eu à exprimer d'aimable au cours de sa vie, c'est dans la piscine qu'il s'y sentit contraint* (Gir., Bella 44) *Quand j'ai appris votre malheur, Bernard, mon premier mouvement fut de vous écrire* (Plisnier, Mères II 75) *Quand, le 17 de ce mois, j'ai eu l'honneur d'être reçu par Votre Éminence, je craignis d'abuser de votre bonté paternelle* (France, Orme 29) *Yacha a eu le malheur de tomber entre les mains des Allemands qui essayèrent vainement d'exploiter cette prise* (Europe, déc. 1949 p. 37) *des questions m'ont été posées, il m'a fallu y répondre; des confidences me furent faites; des conseils me furent demandés* (60) *quand il a su marcher, il eut des barboteuses magnifiques* (Triolet, Inspecteur 177) *les danseuses en tutu ont eu un succès bruyant, mais quand est apparue Bianca, ce fut une ovation à faire tomber les murs* (196–97) *Une des revues clandestines autour de laquelle se sont ralliés le plus grand nombre d'intellectuels fut, sans conteste, Les Lettres Françaises* (Parrot 229) Dans *Des amis qui se trouvaient avec lui à Dunquerque, puis en France . . . nous ont dit quelle fut sa magnifique attitude au feu* (Parrot 156) on remarque que l'ordre des verbes dans le récit ne correspond pas à la succession dans le temps — et que l'alternance n'est pas là par le seul besoin de variété: *Des amis nous ont dit* c'est vraiment de l'acquêt, c'est un vrai «parfait», il serait difficile d'imaginer un passé simple même en langue littéraire.

passé simple — passé composé — passé simple *Mais des cigarettes américaines et mon titre d'Inspecteur, eurent raison de toutes les difficultés et j'ai eu droit à une chambre, et même à la plus belle chambre de l'hôtel, m'assura le portier* (Triolet, Inspecteur 142).

Chapitre VII.

Le futur antérieur.

On peut bien considérer ce temps comme le prétérit du futur. Il indique un fait qui est antérieur à une action future *je te donnerai ce que je t'ai promis lorsque j'aurai retrouvé ces dix mille francs* (Anouilh, N. P. N. 63) *Et quand je les aurai dites il faudra que tu sortes* (157). Cette action future peut être exprimée non seulement par le temps futur, mais aussi par *aller* + inf. *Alors, qu'est-ce que tu vas faire quand ils t'auront lâché?* (Sartre, Mort 178) ou par un impératif *Dès que vous aurez vu Börsch . . . téléphonez-moi le résultat de cette entrevue* (Maurois, Cercle 297) *Quand tu auras fini de dégueuler, tâche de pioncer un bon coup* (Sartre, Mort 115). Le dernier exemple sert à expliquer le type de phrase abrégée si fréquent dans la langue familière *Quand tu auras fini de me regarder comme ça!* (Mauriac, Thérèse 213), comp. Sandfeld, Prop. sub. § 179 (p. 299) (sorte de commandement).

Mais évidemment on peut regarder le futur antérieur aussi comme un futur: Avec une indication de temps, p. ex. il indique qu'on sera dans la situation d'avoir fait quelque chose¹ *Durant une seconde, la flamme d'Arras m'apparaît, allumée pour la nuit comme une lampe à huile de nef profonde. Elle sert un culte, mais elle coûte cher. Demain elle aura tout consommé et consumé* (Saint-Exupéry, Pilote 175) *Ce blé, demain, aura changé* (200) *Nous serons partis dans une heure* (Anouilh, N. P. N. 379), comp. aussi *Vite, vite, petit, et tu auras joué ton rôle, tu pourras retourner là-bas* (Anouilh, N. P. N. 364-65). Une indication de lieu peut faire

¹ Encore une façon de brûler des étapes, comp. *Partez devant; avec ma bicyclette j'arriverai — ou je serai arrivé — avant vous* (exemple de la Grammaire de Mlle Guénot et de M. Frey, cité dans R. Ph. fr. 41,94), en outre *j'aurai vite fait* (voir pp. 202-03).

fonction d'indication temporelle *Avant dix kilomètres d'ici elle aura déjà tamponné trois voitures, grippé son débrayage, crevé ses pneus* (Saint-Exupéry, *Pilote* 116).

Le futur peut se trouver dans une proposition subordonnée combinée avec une principale au futur antérieur *L'Eglise inféodée à ce régime aura perdu toute autorité, lorsqu'il sera renversé* (Europe, déc. 1949 p. 70).

Il y a plusieurs autres manières d'opposer un futur¹ à un futur antérieur *vous irez faire dans le sol . . . un trou très profond, très étroit, un vrai trou de renard. Et puis, ce sera tout. Vous aurez enfoui au fond de votre trou de renard cinq ou six billets de mille francs* (Romains, Verdun 82–83) *Il me regardera avec une patience redoutable, en attendant que je lui dicte des vérités premières. Il se sera armé d'une feuille de papier et d'un stylographe, pour ne pas laisser se perdre une seule goutte de cet élixir* (Saint-Exupéry, *Pilote* 177–78) *Vous saurez tout de la vie et cependant . . . vous aurez gardé votre sourire d'enfant* (Anouilh, N. P. N. 20) *dans quatre ans, j'aurai passé mon Diplôme de philosophie et je préparerai mon Agrégation* (Lalou, *Bonnes actions* 12) *Dans quelques mois, lorsque le monde sera convaincu de notre entente, qu'Anne aura épousé le fils Deguilhem* (Mauriac, Thérèse 168–69). Nous avons parlé d'«opposition» entre les deux formes. Ne vaut-il pas mieux dire «juxtaposition»? On peut faire quelque chose et avoir fait quelque chose d'autre en même temps. *tant que* peut relier un futur antérieur et un futur *l'avertit qu'aucun député ne sortira tant que l'Assemblée n'aura pas livré les vingt-deux* (Gaxotte 289) *Tant que Madeleine elle-même ne m'aura pas écarté de son existence, je resterai, je l'attendrai* (Aveline, *Vie* 333).

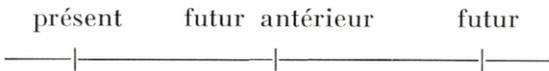
Dans *Je serai durement privé de toi, alors que tu m'auras bientôt oublié* (Bernstein, *Soif* III 6), il y a bien un futur dans le voisinage, mais la forme composée est plutôt amenée par le mot *bientôt*; le tour est analogue aux propositions tout à fait indépendantes comme *tu auras vite prouvé que le grand Fred n'est qu'un sot* (Leroux, *Mystère* II 20) *Nous aurons vite fait de la ramener aux idées saintes* (Mauriac, Thérèse 51) *Brunet dit «J'aurai vite fait»* (Sartre, *Mort* 198). On sait que nous avons affaire ici à des

¹ Comme ailleurs, la «futurité» peut être indiquée par autre chose que le temps futur *Après, nous te promettons de le croire à nouveau, n'est-ce pas, Gabrielle, mais nous aurons su la vérité!* (Gir., *Folle* 118).

expressions pour lesquelles il est ordinaire d'insister sur l'aspect accompli de l'action, comp. l'infinitif composé dans *raccourcit tous ses gestes pour avoir plus tôt fini* (Daudet, Lettres 220).¹

On peut combiner deux futurs antérieurs *L'année 1792 ne sera pas écoulée qu'ils auront fait rapporter toutes les mesures de réglementation* (Gaxotte 258) *A peine auront-ils tourné la route, je serai partie* (Anouilh, N. P. N. 377).

Au fond toutes les actions non futures pourraient être considérées comme appartenant au prétérit du futur. Mais on sait que la langue possède d'autres formes temporelles que le futur et le futur antérieur. Il y a le présent, le passé simple, l'imparfait, etc. Reste à savoir dans quels cas on éprouve le besoin d'exprimer qu'une action se caractérise justement par le fait d'être antérieure à une action future. Le cas le plus banal c'est sans doute celui où l'action dont on parle se trouve située entre le présent et le futur, donc:



On n'a qu'à voir les exemples cités jusqu'ici pour se persuader de cette vérité qui d'ailleurs n'est ignorée de personne. Mais le sens fondamental d'un *j'aurai fait* c'est toujours «je serai dans la situation d'avoir fait». Quand est-ce qu'on a fait cette action antérieure? Cela dépend des circonstances. Ce sera souvent dans l'époque intermédiaire entre le présent et le futur, nous venons de le voir. Mais ce pourra être avant, comp. *Ce qui précède aura suffi cependant à déceler l'importance capitale de l'œuvre de Kafka* (Camus, Sisyphe 188). Quand on dit *Georges travaille, Georges a travaillé* il n'y a nul doute que Georges se trouvera dans la situation d'avoir travaillé, c'est-à-dire qu'il aura travaillé. Pour qu'on insiste sur ce fait il faut qu'on ait bien en vue l'époque future: On se place par l'imagination dans cette époque et on constate qu'on se trouvera dans la situation de, etc., qu'on pourra dire à ce temps qu'on a fait, etc. Une conditionnelle au présent introduite par *si* aide beaucoup à ce déplacement dans le temps *si la guerre s'arrête, j'aurai fait des frais pour rien* (Duh., Cécile 29)

¹ Évidemment le tour *avoir (vite, tôt) fini* se trouve aussi dans des propositions dépendantes et combinées avec un futur *Plus tôt nous aurons fini, plus tôt nous serons à table* (Daudet, Lettres 218).

si, ce soir, quelque chose m'est révélé, c'est que j'aurai pesamment apporté mes pierres à l'invisible construction (Saint-Exupéry, Pilote 68). Mais on sait qu'il y a bien d'autres cas *Excusez-moi. Je vous dérange. Nous nous serons beaucoup promenés sous la pluie ce soir, tous. Un drôle de temps pour une idylle!* (Anouilh, N. P. N. 306) *il n'est pas interdit de reconnaître Henri Martineau, dont les travaux auront marqué profondément la pensée contemporaine* (Mercure, janv. 1950 p. 133) *l'aura-t-on assez écrasé, celui-ci, sous les oripeaux de son moderne à lui* (Aragon, Chroniques 132). On peut citer aussi des phrases négatives *J'aurai même pas tiré un coup de fusil, dit-il avec amertume* (Sartre, Mort 73) *J'aurai même pas descendu un Fritz!* (74), et surtout celles qui contiennent un jamais *Jamais il ne se sera vu un réveillon pareil* (Daudet, Lettres 212) *Oh! je n'aurai jamais tant signé qu'aujourd'hui* (Bernard, Café I 8) *Leur cuisine n'aura jamais été aussi propre* (Anouilh, N. P. N. 273). Le «sens» est «on dira plus tard que la cuisine n'a jamais été, etc.» Comp. *quand je le lui donnai jamais il n'avait été si heureux*. Notre forme peut aussi être régie par des verbes comme *espérer il faut espérer que les novices ne l'auront pas entendue* (Daudet, Lettres 292) *Enfin j'espère que Radigüé aura fait le nécessaire* (Romains, Verdun 185) *J'espère bien que non, dit vivement Gomez. J'espère bien que Sarah aura été assez maligne pour filer à Montpellier* (Sartre, Mort 12) *J'espère que papa aura reçu ses épreuves* (Lalou, Bonnes actions 10).

On voit que nous avons donné une explication purement temporelle de ce phénomène. Et nous croyons que cette explication peut encore se soutenir. Mais il est impossible de nier que l'emploi en question présente le plus souvent un caractère affectif, comp. ce que dit M. Yvon (R. Ph. fr. 43,150) «des phrases . . . où le futur antérieur n'est guère autre chose qu'un passé composé plus plein, plus expressif, sans qu'il soit possible de faire intervenir la considération de l'avenir». Une phrase comme *Tu l'auras voulu, folle!* (Gir., Combat 281) est sans doute affective. On lit encore avec intérêt la discussion entre Clédât (qui préfère l'explication temporelle) et Yvon (qui insiste plus sur les valeurs affectives, si on veut modales, de notre forme) dans R. Ph. fr. 35,1 ss. et 40,17 ss. M. Yvon a exposé (40,26) de façon lumineuse quelle est l'opposition fondamentale entre les deux conceptions: «l'une plus simple et plus claire donne le premier rang à la lo-

gique, l'autre plus vague, mais plus nuancée, essaie de donner au sentiment la place qui lui revient dans le langage». Nous pensons qu'il est possible de rapprocher encore plus les deux points de vue. Nous croyons que c'est par la logique qu'on arrive à comprendre la possibilité de cette syntaxe, mais que c'est par des raisons d'ordre affectif qu'on choisit de dire *j'aurai fait* au lieu de *j'ai fait*. Et c'est ce qui explique que Tobler a pu constater (V. B. I 208) que déjà en ancien français cette forme est souvent accompagnée de mots comme *moult, tant, etc.*, comp. *j'aurai fait tout ça pour rien!* et *Ah! les bandits! ils me l'auront fait payer cher ce malheureux bureau de tabac* (Daudet, Lettres 176).

Pour comprendre d'après la logique on peut suggérer un «on verra». Mais un tel tour peut très bien être affectif en lui-même (le futur prend facilement des valeurs modales par le seul fait d'indiquer l'avenir): *ah, on verra bien!, vous verrez!*, etc., comp. *Vous verrez que le patron m'aura juste fait appeler pendant ce temps-là* (Romains, Verdun 10). Cet exemple nous aide aussi à comprendre les cas où le futur antérieur exprime une supposition. Au fond c'est le même phénomène «on verra, on trouvera sans doute que...». Voici quelques exemples *L'assassin se sera introduit par la fenêtre* (Leroux, Mystère 11) *C'est probablement un cocher de ses copains qui aura eu la gentillesse de le déposer en passant* (Bernard, Café III 2) *A la dernière seconde, elle aura eu un recul* (Plisnier, Héloïse 200) *elle m'aura certainement oubliée!* (Bernstein, Soif I (1) 5). Combiné avec le futur simple *Ça sera des couillons de chez nous qui auront voulu faire les mariolles: Ils auront tiré* (Sartre, Mort 145).

Chapitre VIII.

Le conditionnel passé.

Si le conditionnel est le futur du prétérit, et le futur antérieur le prétérit du futur, le conditionnel passé devrait être le prétérit du futur du prétérit. Et en effet on voit des constructions qui justifient une telle conception. Il y a p. ex. les propositions temporelles comme *je m'étais dit que je ne quitterais le pavillon que lorsque mon père aurait terminé . . . le résumé de ses travaux* (Leroux, *Mystère* 101) *Je lui ai juré sur tout ce que j'avais de plus sacré que, dès que vous seriez revenu dans votre bureau, je vous ferais un rapport complet* (Romains, *Verdun* 194) *Tous accueilleraient comme un tribut légitime une pension qui assurerait leur existence après qu'ils auraient cessé de compter à l'ordinaire* (213) *Quand elle se serait levée il lui dirait . . .* (Sartre, *Sursis* 74). Tant que peut relier la forme simple et la forme composée *Il «compterait» tant qu'elle ne l'aurait pas remplacé* (Plisnier, *Mères* III 225). Il y a des relatives comme *Il a ajouté d'ailleurs que celui qui n'aurait pas communiqué aurait la tête tranchée* (Camus, *Caligula* IV 5 (190)). On trouve la valeur temporelle dans des complétives comme *J'ai bougé quand je n'ai plus rien entendu, espérant que vous seriez repartis* (Anouilh, *N. P. N.* 229). En outre il faut rappeler le style indirect libre *C'était le mois prochain qu'ils devaient s'enfuir. Elle partirait d'Yonville. Rodolphe aurait retenu les places, pris des passeports, et même écrit à Paris* (Flaubert, cit. de Boer 198). Parfois il s'agit d'une transposition d'un sens spécial du futur antérieur dans un instant *Jacques aurait achevé de boire son potage* (Sartre, *Sursis* 59), comp. pp. 202-03. *Quand je vous le disais qu'ils seraient*

allés du côté de Guermantes (cit. Le Bidois I 459), transposition du futur antérieur de supposition (voir p. 205)¹.

Et puisque ce temps est formé à l'aide du conditionnel d'un auxiliaire il y a un glissement très naturel vers des nuances modales, comp. *il serait maintenant délivré de moi et au moins j'aurais été loyale* (Maurois, Cerele 209). Nous avons dit p. 78 qu'il est plus facile de trouver des exemples d'«irréel pur» pour le passé que pour le présent-futur. En voici un *Si elle avait été une honnête femme, elle aurait sûrement été heureuse avec moi* (Anouilh, N. P. N. 51). Et même ici c'est plutôt le contexte qui contribue à exprimer que l'action n'a pas eu lieu, comp. la phrase imaginée par Clédât (R. Ph. fr. 35,51) *Je ne sais pas encore s'il a suivi ton conseil; s'il l'avait suivi, il aurait bien fait.*

On sait que dans cet emploi on trouve aussi le plus-que-parfait du subjonctif *Le jour de colère où il me dit que c'était chose faite je lui eusse sauté au cou* (Radiguet, Diable 203) *Au lieu de crever les réservoirs ils nous eussent tout aussi bien ouvert le ventre* (Saint-Exupéry, Pilote 166). Les deux formes peuvent être coordonnées *l'article de votre collaborateur Saint-Antoine m'eût été des plus agréables et m'aurait paru plus littéraire s'il avait traité de mon livre* (Bloy, Mendiant 180) *Mais cette démarche eût paru étrange à sa famille et aux gens du bourg, on aurait crié à la conversion* (Mauriac, Thérèse 141). Donc, le plus-que-parfait du subjonctif peut remplacer le conditionnel passé, on peut le considérer comme un substitut de cette forme (mais seulement dans certaines valeurs modales), on peut même aller jusqu'à dire qu'il est légitime de regarder le plus-que-parfait du subjonctif comme une seconde forme du conditionnel passé (dans certains cas). Mais c'est là la limite. Ce qui est inadmissible c'est de dire que c'est le conditionnel deuxième forme, que ce n'est pas le plus-que-parfait du subjonctif. Et on le dit trop souvent. On dit qu'il ne faut pas confondre les «deux formes». Mais si, il faut les confondre puisqu'il s'agit justement d'une seule et même forme. Ce qu'il ne faut pas confondre c'est deux fonctions de cette forme. Il va sans dire que plusieurs grammairiens ont déjà

¹ Il y a la même différence d'ordre subjectif entre le conditionnel passé et le futur antérieur que celle que nous avons mentionnée pour les formes simples p. 80 *Les quelques modifications que l'on me doit ici-bas sont celles que j'aurais apportées au jardin d'Eve* (Gir., Juliette 119) *Pensez-vous que vous auriez fini ce soir?* (Wagner, Phrases hypothétiques 257). Comp. aussi Clédât dans R. Ph. fr. 35,52.

vu que le procédé traditionnel est complètement anti-grammatical : Martinon (362) Guillaume (Temps et verbe 49), approuvé par Yvon (R. Ph. fr. 43,52), Wagner (Phrases hypothétiques, passim), Dauzat (Phonétique et grammaire historiques de la langue française 282). Les noms que nous donnons aux formes verbales servent à les identifier partout où elles se trouvent. Nous appelons *je parle* un présent, *je parlais* un imparfait, etc. On pourrait peut-être imaginer d'autres dénominations (« étiquettes »), p. ex. A, B, C, etc., mais il faut bien qu'elles restent les mêmes partout. Chaque chose doit avoir son nom — et le garder, autrement ce serait vraiment la confusion. Ce sont de bien singuliers arguments qu'on apporte pour nier l'évidence, comp. Le Bidois (I 461, à propos des phrases comme *qui l'eût cru?*) « on voit mal ce que viendrait faire dans ces phrases le plus-que-parfait du subjonctif ». C'est agir comme l'autruche : On décrète que ce temps n'a rien à faire dans certaines circonstances, et s'il s'avise d'y apparaître tout de même, on dit que ce n'est pas lui ! on lui donne un autre nom ! La saine méthode grammaticale consiste à constater d'abord les faits (si désagréables soient-ils), puis à tenter de les expliquer. Avec un peu de grammaire historique (et comparative) on arriverait sans doute à être moins étonné de voir le plus-que-parfait du subjonctif dans ces fonctions. Ou est-ce qu'on s'imagine qu'un concile a déclaré un jour : « Nous voulons une autre forme du conditionnel passé, il faut en créer une, p. ex. *eussiez su*. Cette forme ressemble bien au plus-que-parfait du subjonctif, mais tant pis ! » ? Il faut avouer que la forme dite plus-que-parfait du subjonctif correspond non seulement au plus-que-parfait, mais aussi au passé antérieur (*bien qu'il eût vite fait de déjeuner*) et au conditionnel passé de l'indicatif (comp. ce que nous avons dit de l'imparfait du subjonctif p. 69). Considérons l'exemple suivant *Mon père était, si l'on excepte Wilson, le seul plénipotentiaire de Versailles qui eût recréé l'Europe avec générosité, et le seul, sans exception, avec compétence* (Gir., Bella 7). Ici il est naturel de penser que c'est *le seul* — *qui* qui a déclenché le subjonctif, mais c'est le contexte (et surtout nos connaissances historiques) qui indique que ce subjonctif « cache » plutôt un conditionnel passé.

Cela dit, on peut bien convenir que *l'auriez su* et *l'eussiez su* se font un peu la concurrence pour exprimer l'« irréal » du passé. Seulement il faut dire que *l'eussiez su* est exclusivement littéraire.

Là aussi les Célestin-Floridor de la grammaire française font route ensemble: A la page 335 de la Grammaire Larousse il est dit que «l'usage du conditionnel passé deuxième forme tend d'ailleurs à disparaître, surtout dans la langue parlée», et de même p. 341 que le plus-que-parfait du subjonctif est «une forme littéraire qui tend à disparaître». Singulière coïncidence! Même origine, même sort!

Est-ce toujours Irrealis du passé, d'ailleurs? On peut donner des exemples-types comme *s'il était venu, je serais parti* — *s'il fût venu, je fusse parti* (Wagner 47, on sait que les combinaisons mixtes existent aussi) *Si j'en avais eu la possibilité, j'aurais beaucoup voyagé* (Grammaire Larousse p. 334). Il est possible de combiner les deux «times» *Alors, si je ne m'étais pas dérangée, je ne saurais rien?* (Chevallier, Clochemerle 177) — le type inverse avec le conditionnel passé dans la principale se trouve dans *Si nous ne voulions pas de la guerre, nous n'aurions pas mobilisé* (Sartre, Sursis 282) *Si j'étais vraiment violente, je l'aurais chassé déjà* (Duh., Cécile 153), comp. p. 143 où nous avons parlé de la différence d'«Aktionsart». On pourrait parler aussi d'une sorte de simultanéité «nous ne serions pas dans la situation d'avoir, etc.». Il semble que les deux «tenses» représentent le même «time» dans *Ce que j'aurais voulu savoir si j'étais à ta place . . .* (Sartre, Mort 242). C'est que l'utilisation des temps du passé pour exprimer ce qu'on appelle l'irréel ne s'arrête pas à l'emploi de l'imparfait pour le «present time». La «Verschiebung» peut introduire le conditionnel passé jusque dans la sphère du «maintenant». Il est vrai que nous avons affaire ici au cas spécial de *j'aurais voulu* (voir plus tard). Mais on peut citer cet exemple avec la «deuxième forme» (qui est vraiment une autre forme) *Si l'ingénieur vivait encore, il eût été fier que . . .* (Triolet, Inspecteur 175). Le conditionnel passé peut même porter sur l'avenir. Clédat cite (R. Ph. fr. 35,49) cette phrase *Si cette crise ne s'était pas produite, a dit M. Lloyd George, le président du conseil français serait venu sans aucun doute la semaine prochaine* (Le Temps, 29 juillet 1922), comp. *Je n'aurais jamais dû vous le dire . . . Naturellement! Et le jour du départ on m'aurait chloroformé ou bien on m'aurait raconté qu'on m'emmenait faire un pique-nique* (Sartre, Sursis 42). Clédat rappelle aussi qu'on peut dire *Il est trop loin de nous pour venir; s'il habitait plus près, il serait venu demain ou il viendrait.*

On sait bien que la condition s'exprime souvent par autre chose qu'une proposition conditionnelle *A ta place, moi, j'aurais ouvert* (Gide, Faux-Monn. 43) *je ne sais trop ce que j'aurais fait à sa place* (Duh., Conf. 7) *Pour tout l'or du monde, Haverkamp n'aurait pas voulu s'entendre traiter de mercanti* (Romains, Verdun 174) *J'imaginai, Domini, que trente nuits vous auraient porté conseil* (Plisnier, Mères III 465). Comme on voit il faut parfois « sous-entendre » un peu, comp. *Elle se sentait si misérable qu'elle aurait été capable de pleurnicher en marchant* (Simenon, Fenêtre 207).

Pour le conditionnel passé après *si* dans *Ça par exemple, dit ma mère . . . Si jamais j'aurais pensé* (Guilloux, Pain 150) on peut renvoyer à Sandfeld, Prop. sub. § 209¹. Une subordonnée conditionnelle peut être introduite par autre chose que par *si*, ce qui amène l'emploi de ce temps *celui du Grand Hôtel accourait pour retenir ses deux clients, au cas où ils auraient oublié son conseil du départ* (Aveline, Vie 25). Il s'agit bien de la valeur modale, comp. *il s'était inquiété de son sort, au cas où il eût été vraiment tuberculeux* (Aveline, Vie 25). Il y a *quand (même)*: *quand bien même j'aurais accouché d'une bibliothèque entière, ces références ne me sauveraient pas de la honte dont je suis menacé* (Saint-Exupéry, Pilote 185) *Quand j'aurais suivi du doigt son relief tout entier, je n'en saurais pas plus* (Camus, Sisyphe 36). Il est bien vrai que la forme composée peut engager l'avenir, comme dit M. Wagner (Phrases hypothétiques 257) *Quand vous auriez fini dès demain matin, cela ne nous avancerait pas*. Mais il y a antériorité par rapport à l'autre action (ou antériorité-simultanéité: « Quand vous vous trouveriez dans la situation d'avoir, etc. »).

Comme la forme simple, le conditionnel passé se rencontre dans les relatives (faits d'imagination) *je pensais à un puits profond et noir qui aurait été plein d'eau chaude* (Audoux, Marie-Claire 36) *ils ressemblaient eux-mêmes à de la neige qui aurait bougé* (66) *ils ont essayé de lui imposer un adjoint qui aurait été en même temps un surveillant* (Gaxotte 415) *Je me surpris à la recherche de quelqu'un qui m'aurait cherchée* (Gir., Suzanne 28). *Ce qu'il pen-*

¹ Pour le *si* interrogatif on sait qu'il n'y a pas de restrictions du tout *Sans cette vision qui avait duré un quart de seconde, qui sait si elle aurait écrit?* (Simenon, Fenêtre 37).

sait faire, ce n'était pas une biographie, où la vie entière de Staline aurait été racontée (Europe, déc. 1949, p. 3)¹.

On peut noter encore les nuances subjectives des interrogations *Comment ne me serais-je pas trompé moi-même sur un certain accueil, puisque tout se faisait intime et campagnard* (Saint-Exupéry, Pilote 158) *Les traçantes versaient une lumière de blé: comment aurais-je su qu'au sommet de leur ascension elles distribuaient un à un, comme on plante des clous, ces matériaux sombres?* (164) *Comment aurais-je pu prévoir, tandis que je m'habillais, et éprouvais la peur à cause de mon corps, que je me préoccupais de balivernes?* (169) *Vous croiriez peut-être qu'ils m'auraient parlé de mon pays? Des nêfles!* (Sartre, Mort 34)².

Le conditionnel peut rendre la nuance de «il paraît que» aussi dans sa forme composée *Voici ce qu'on me raconte: Un personnage, plus ou moins connu à Bruxelles . . . aurait été chargé, en 1893, de me remettre, à Paris, une somme de Trois mille francs* (Bloy, Mendiant II 222). Combiné avec un plus-que-parfait de l'indicatif *On a toujours prétendu à Clochemerle que le notaire Girodot avait joué un rôle ténébreux: et que cet hypocrite aurait eu partie liée avec les jésuites* (Chevallier, Clochemerle 203). Il s'agit de discours indirect, libre ou non. Le plus-que-parfait du subjonctif est impossible ici.

Le conditionnel passé peut servir à atténuer, comme la forme simple. Il faut mentionner surtout le verbe vouloir: *Jallez aurait bien voulu, disait-il, se représenter l'immense foule des poilus bleu-horizon comme d'émouvantes victimes* (Romains, Verdun 219) *Elle aurait voulu sauter hors de la voiture* (Sartre, Mort 16), *comp. lorsque l'heure de la promenade arriva, j'aurais préféré qu'on me laissât seule finir le livre* (Audoux, Marie-Claire 72)³. Nous avons plutôt «present time» dans *C'est le Mâchavoine, que voilà-là, qui aurait voulu que tu trinques* (Chevallier, Clochemerle 117) *Vous aurez beau temps pour partir . . . Je n'aurais pas voulu partir* (Sartre, Sursis 169).

¹ Il s'agit bien de valeur modale *Il souhaitait de rencontrer, parmi la foule qui sortait des cinémas, un ami qui l'eût arraché à ces lieux* (Aveline, Vie 264).

² Valeur modale, comp. *Je me demandais en effet pourquoi elle eût parlé* (Gir., Bella 150).

³ C'est bien la valeur modale *Quel étui de cuir russe doublé de velours n'eût-elle pas désiré avoir en ce moment à lui offrir!* (Gir., Combat 108).

Comme pour la forme simple on peut constater les combinaisons avec *depuis*, *il y a*, etc. Nous avons l'Irrealis dans *si c'était pas à cause de toi, il y a longtemps que je me serais tiré* (Sartre, Mort 279) *il y a longtemps que nous l'aurions supprimée* (sc. la peine de mort) (Europe, déc. 1949, p. 30). La valeur atténuante se trouve surtout avec des verbes comme *devoir*: *Depuis trois semaines il aurait pu, il aurait dû prendre cette résolution* (Maup., Pierre 86) *Ils auraient dû être aux champs depuis longtemps déjà* (Audoux, Marie-Claire 60) *il y a huit jours que tu aurais dû y aller* (Sartre, Mort 255).

En dehors de *devoir* et *vouloir* on peut mentionner quelques autres verbes qui se mettent fréquemment au conditionnel passé.

dire *On aurait dit que . . .* (Daudet, Lettres 211) *On aurait dit des gens qu'on a chargés de recueillir des choses tombées* (Romains, Verdun 56) *on aurait dit qu'il cherchait à se rappeler quelque chose* (Sartre, Sursis 163)¹.

falloir *il se reprochait même d'être venu, il aurait fallu répondre . . .* (Sartre, Sursis 114) *C'est par là qu'il aurait fallu commencer* (331).

pouvoir *à ce moment encore, cher ami, vous auriez pu soupçonner que . . .* (Leroux, Mystère II 170).

La forme peut se trouver avec *à ce moment* *Qui aurait dit à ce moment-là qu'un jour je lui devrais tout?* (Romains, Verdun 169) *Heureusement que, de toute façon, vous n'auriez pas été dans votre chambre à ce moment-là* (188).

¹ Valeur modale, comp. *On eût dit une main de voleuse* (Gir., Bella 142).

Chapitre IX.

Le passé antérieur.

Vu la manière dont est formé ce temps on devrait avoir le droit de le considérer comme un passé du passé. On n'a sans doute pas tort en adoptant cette définition. Mais il y a aussi le plus-que-parfait pour exprimer cette antériorité. Pourquoi ne s'en contente-t-on pas? Le passé antérieur doit être plus limitatif. On a pu dire que ce temps indique «qu'une action passée a eu lieu immédiatement avant une autre également passée» (Sensine 38). Il se trouve en effet souvent dans les propositions temporelles introduites par *quand*, *lorsque*, *dès que*, *aussitôt que*, etc. combiné avec un passé simple dans la principale. Là il est vraiment question de succession *Quand le zeppelin eut disparu, ils rallumèrent les phares* (Romains, Verdun 185) *quand il les eut reconnus, il leva les bras en l'air* (Sartre, Mort 105) *Quand je lui eus dit que j'étais français, elle continua en français* (Triplet, Inspecteur 153) *lorsque l'Eglise eut enfin posé les piliers de son trône sur les quatre coins de la terre, le Moyen Age, crénelé de basiliques, n'espéra pas mieux que souffrir* (Bloy, Mendiant 213) *Lorsque Philip eut terminé, il releva la tête* (Martin du Gard, Thibault III 138) *Dès qu'il eut aperçu quelqu'un, il quitta sa place* (III 275) *Il gagna la porte; et, dès qu'il en eut franchi le seuil, il se sentit délivré* (IV 150) *Dès qu'il eut feuilleté le registre, sa curiosité s'aviva* (IV 236) *Aussitôt qu'il eut achevé, les deux visions se confondirent* (Louÿs, Aphrodite 12) *Le sourire devint plus ironique sitôt que Bernard l'eut rejoint* (Gide, Faux-Monn. 169).

De même avec *à peine* — *que*, etc. *A peine furent-ils partis que chacun, délivré, s'ébroua* (Europe, déc. 1949 p. 118) *A peine eut-elle sonné, que la porte s'écarta devant une soubrette* (Plisnier, Mères

II 90) *Ces mots ne furent pas plutôt sortis de la bouche de Rouletabille que je vis Robert Darzac chanceler* (Leroux, *Mystère* 59) *Il n'eut pas plus tôt menti, qu'il rougit* (Gide, *Faux-Monnayeurs* 100).

Mais la succession peut s'exprimer aussi par la suite passé simple — passé simple, voir pp. 120–21, surtout les exemples avec *dès que* p. 121. Avec le passé antérieur on insiste sur le fait que l'une des actions est complètement terminée avant que l'autre commence. Le sens des verbes n'est pas sans importance pour le choix de l'une ou de l'autre des formes, évidemment il faut employer le passé simple du verbe *être* dans des cas comme *dès qu'ils furent dans le taxi il prit ses poignets* (etc., p. 121): L'action d'être dans le taxi n'est pas finie. On comprend sans doute aussi la différence entre *dès qu'il se vit seul avec Gise, il crut*, etc. (ibid.)¹ et *quand il les eut reconnus* (p. 213). Pourtant il ne faut pas exagérer: on pourrait dire aussi *quand il les reconnut* (avec une autre nuance), et on peut rappeler un exemple comme *Dès qu'il entra* (p. 121). Et il faut dire encore que, dans sa qualité de forme composée le passé antérieur est une sorte de passé simple. Nous comprenons les grammairiens qui se refusent à admettre une différence entre *dès qu'ils furent dans le taxi* et *A peine furent-ils partis que*. On rencontre la forme simple et la forme composée dans des conditions identiques *Mais celle qui la prit ne douta plus de ma naïveté quand elle l'eut soupesée et quand je prétendis ne pas la laisser en dépôt au comptoir* (Gir., *Combat* 158–59).

Le passé antérieur n'est pas par sa nature même forcé à exprimer toujours que les deux actions se suivent immédiatement². C'est un cas très fréquent comme on vient de le voir, mais c'est un effet qui est obtenu par un concours de circonstances: le caractère limitatif de ce temps et le contexte, p. ex. le sens de *dès que*, etc. M. Sensine convient (38¹) qu'il y a des cas où le passé antérieur n'implique pas l'idée d'une succession immédiate, par exemple dans cette phrase de Michelet: *La république romaine ne tomba que 500 ans après qu'elle eut été fondée par Brutus*. Nous allons voir que de tels cas (le passé antérieur avec *après que*, sans qu'il y ait succession immédiate) semblent moins rares que ne le dit M. Sensine.

¹ Mais *Quand Djala l'eut vue, elle rentra* (Louÿs, *Aphrodite* 29).

² La définition de M. Dauzat (*Phonétique et grammaire historiques de la langue française* 279) « une antériorité immédiate ou précise » est bien plus complète.

Un passé antérieur dans la temporelle peut se combiner aussi avec un imparfait dans la principale (remarquer surtout les exemples avec *longtemps après que*, etc.) *Plus tard . . . quand l'âge l'eut allongé, il apparaissait assez frêle* (Europe, déc. 1949 p. 32) *Longtemps après que nous eûmes quitté la salle de concert, Gertrude restait encore silencieuse* (Gide, Symphonie 53) *Pendant longtemps, bien après qu'elle eut cessé de l'aimer, il lui plaisait de ressentir la soif quand il buvait à côté d'elle* (Sartre, Mort 160) *Peu de temps après qu'on eut quitté la table elle regagnait sa chambre* (Pont. 336).

Comme le passé simple et le passé composé peuvent alterner (voir pp. 198–200), on trouve également parfois la combinaison d'un passé antérieur avec un passé composé *Après que le petit m'eut quitté . . . quand, le soir, je me suis retrouvé seul . . . je me suis dit* (Gide, Faux-Monn. 316–17) *Après que Jacques fut reparti, je me suis agenouillé près d'Amélie* (Symphonie 140) *L'assassin, après qu'il eut défait ses chaussures, qui, certainement, le gênaient, les a portées à la main dans le lavatory* (Leroux, Mystère 148) *On est venu nous dire, à propos des plans quinquennaux et de l'Armée Rouge, quand l'U.R.S.S. eut montré quelle était sa force* (Europe, déc. 1949 p. 6).

Le passé antérieur peut exprimer l'antériorité même par rapport à un plus-que-parfait *Longtemps après qu'il eut refermé la porte, Thérèse était demeurée étendue* (Mauriac, Thérèse 66) *Après que les la Trave eurent ramené Anne vaincue à Saint-Clair, Thérèse jusqu'aux approches de sa délivrance n'avait plus quitté Argelouse* (135) *Juliette, quand le règne des animaux lui eut échappé, avait hésité entre les divers conseils que lui donnait son carnet* (Gir., Juliette 45). Le plus-que-parfait indique des actions momentanées dans *Après que Doline l'eut quittée, elle s'était endormie sur-le-champ* (Kessel-Iswolsky, Rois aveugles 92) *Cette après-midi de juin, quand sa mère l'eut surprise sur les genoux de Julien, il avait dit* (Plisnier, Mères III 162) *Lorsque le général Petit eut demandé . . . l'autorisation d'aller visiter certains secteurs du front . . . il s'était entendu répondre par Staline* (Europe, déc. 1949 p. 20) *Ils s'étaient finalement rejoints, après que la maison fut endormie* (Pont. 433).

La deuxième action, celle qui «vient après» peut n'être pas exprimée par des verbes, mais évoquée, de différentes façons,

par des substantifs *son long silence, après qu'il eut examiné le malade* (Mauriac, Thérèse 153) *Chaque soir elle en revenait avec un membre réparé et une emplette, un chapeau de duvetine rouge quand sa canine fut limée, un éventail de friseline verte quand l'ongle de son orteil eut été redressé* (Gir., Suzanne 23) *ces hommes au visage toujours tourné vers le passé, au veston plus couvert de pellicules que Loth après qu'il eut étreint sa femme changée en sel gemme* (Bella 33).

La forme peut s'employer de façon tout à fait absolue, c'est-à-dire sans correspondre à un autre passé explicite, type *Et le drôle eut lapé le tout en un moment* (La Fontaine, cit. Grevisse § 726). Il n'y a là rien de sorcier. Il est bien vrai que puisque le passé antérieur est un passé du passé il déclenche souvent très naturellement un passé après lui. Mais ce n'est nullement nécessaire. On pourra dire *lapa le tout en un moment* si on veut dire que le «drôle» fit l'action très vite. Mais on peut faire une chose si vite qu'on arrive «en cinq sec» à la fin de l'action, de sorte que c'est déjà du passé¹. C'est justement avec des mots comme *vite, bientôt, en un instant*, etc. qu'on trouve cet emploi *Alors Eveline eut bien vite achevé son repas* (Pérochon, Parcelle 32 p. 51) *on eut bientôt dépassé la forêt* (Audoux, Marie-Claire 60) *en une minute je l'eus sans presque y songer maquillée* (Gir., Suzanne 116). Comp. aussi *Aux premières larmes, il eut déjà révisé son jugement sur Pauline Jardin* (Aymé, Maison basse 162).

L'usage de ce temps est d'ailleurs assez restreint de nos jours. Il semble qu'en ancien français on ait beaucoup plus utilisé l'aspect limitatif que lui donne le passé simple de l'auxiliaire, voir Foulet, Petite syntaxe § 327. Mais puisque le passé simple a à peu près disparu de la langue parlée d'aujourd'hui, il est assez naturel qu'un temps formé au moyen d'un auxiliaire au passé simple disparaisse aussi. Ce n'est sans doute pas la seule

¹ On peut remarquer encore l'emploi du plus-que-parfait du subjonctif dans des cas comme *il avait grande hâte de les communiquer avant qu'elles n'eussent perdu toute fraîcheur* (Romains, Verdun 24). Sans doute il est difficile de décider si cette forme «correspond» ici à un passé antérieur ou à un plus-que-parfait de l'indicatif. Mais ce qui importe c'est qu'un «plusquamperfectum» (passé du passé) n'exprime pas toujours l'antériorité par rapport au verbe le plus proche. Il indique seulement qu'à un certain moment on était dans la situation d'avoir accompli quelque chose. Comp. le passé composé du subjonctif dans *Je serai à Paris samedi matin, c'est-à-dire probablement avant que vous ayez reçu cette lettre* (Lalou, Bonnes actions 228).

raison. Car même dans les livres on préfère souvent d'autres manières de s'exprimer. Surtout dans des combinaisons avec *à peine*: On peut se servir de constructions absolues *A peine entrés, ils eurent l'air d'être chez eux* (Sartre, Age 78). Et très souvent on envisage les choses de façon tellement différente qu'on choisit le plus-que-parfait. Nous le verrons au chapitre suivant.

Chapitre X.

Le plus-que-parfait.

Ce temps est aussi un passé du passé. Il est plus fréquent que le passé antérieur. On comprend bien qu'il se combine avec un imparfait d'habitude¹ *quand elle était restée longtemps sans voir les gens, elle ne pouvait pas les retrouver simplement* (Sartre, *Sursis* 308) *dès qu'un Rebendart de la seconde zone avait volé, déserté, ou violé, le Rebendart ministre venait lui-même au prétoire témoigner contre lui* (Gir., *Bella* 55-56) *A table, quand je dînais avec lui, il n'avait pas plutôt quitté cette canne qu'il s'emparait d'un couteau* (Leroux, *Mystère* II 173). Mais il y a bien d'autres occasions de l'utiliser. Avoir fait quelque chose équivaut à se trouver dans la situation de l'avoir fait (est-ce une lapalissade de dire cela?) donc de se trouver dans une situation *on fit circuler quelques noms d'écrivains français fort connus qui avaient accepté, disait-on, de collaborer aux revues contrôlées par la propagande nazie* (Parrot 12). On peut parler ici de style indirect aussi. On sait que l'imparfait domine dans ce style. Et le plus-que-parfait est une sorte d'imparfait. Y a-t-il style indirect ou « explication » dans *Il eut envie de rire: de sa vie il n'avait vu autant de vaches* (Sartre, *Sursis* 40)? Peu importe, le plus-que-parfait est tout indiqué quelle que soit l'interprétation. Dans *il comprenait pourquoi Aigueperse avait donné naissance à la fois au poète le plus idyllique de France, à Jacques Delille, et à Pierre Nesson, poète de la mort* (Gir., *Juliette* 79) il

¹ De même des tours comme *avoir vite fait de* peuvent se mettre à l'imparfait — s'il s'agit d'habitude (description) *madame de la Trave qui, d'habitude, avait si vite fait de juger son monde* (Mauriac, *Thérèse* 173-74) *La réalité la décevait toujours; elle ne la voyait pas, elle avait vite fait, non de la pénétrer... mais de la déformer* (Europe, déc. 1949 p. 96-97) *On y était comme en pénitence, on s'y conduisait à l'aveuglette, et jamais sans dommage pour sa chaussure. On avait aussi vite fait de traverser la rue* (Chevallier, *Clochemerle* 87).

est naturel de penser à l'idée d'acquêt, idée qui n'est pas incompatible avec celle de «situation». Nous avons vu (p. 163) que à *peine* peut se construire avec l'imparfait, et on trouve de même souvent le plus-que-parfait après ce tour, pas seulement quand le temps de la principale est l'imparfait *A peine Louis XIV avait-il fermé les yeux que les agitations renaissaient parmi ceux qui . . .* (Gaxotte 68) *A peine avions-nous déclaré la guerre, nous commençons d'attendre, faute d'être en mesure d'attaquer, que l'on voulût bien nous anéantir!* (Saint-Exupéry, *Pilote* 141), mais aussi lorsque c'est un passé simple qui suit (ou précède) à *peine avait-il quitté Louvemont . . . qu'il fut rattrapé par une camionnette Ford* (Romains, *Verdun* 11) *Chasle était à peine parti qu'Antoine dut recevoir le tailleur* (Martin du Gard, *Thibault IV* 205) *A peine avions-nous eu le temps de pousser un cri de surprise, qu'il en arriva une seconde* (Guilloux, *Pain* 79) *A peine étais-je revenu à notre écurie, qu'il arriva à son tour* (190) *A peine avais-je parlé, je m'en voulus de donner une leçon, surtout à ce prêtre* (Benjamin, *Printemps* 7) *Signe avait à peine achevé sa lecture qu'il en profita pour dire bonsoir* (Pont. 27), comp. encore *Antoine n'était pas plus tôt sorti que ¹Profitendieu courut à la porte* (Gide, *Faux-Monn.* 24) *Le juge n'avait pas plutôt prononcé ces mots que je vis Rouletabille faire un mouvement brusque vers M. Darzac* (Leroux, *Mystère* II 94). L'autre temps peut être un présent historique *A peine les types étaient-ils partis, que la fermière me sert un repas* (Rousseau-Bellier, *Héros* 183) — et un plus-que-parfait *Tu sais bien que je t'avais pardonné, à peine avais-tu claqué la porte* (Anouilh, *N. P. N.* 154).

Beaucoup de mots «limitants» (et qui peuvent se combiner avec le passé simple) se trouvent avec le plus-que-parfait *Nous avions rejoint dès le premier jour le gros nuage* (Gir., *Suzanne* 39) *Jusqu'au 20, nous n'avions presque pas été bombardés* (Romains, *Verdun* 203) *Jusqu'alors, il avait plié sous le poids d'un papier surabondant* (Gaxotte 412) *Pendant douze siècles, elle y avait travaillé seule* (7) *pendant l'instant très court que le docteur avait quitté la salle à manger* (Bory, *Aglæ* 9).

Le plus-que-parfait se trouve dans les indications scéniques. Il peut se combiner avec le passé composé *Elle a été prendre le paquet de linge que Frédéric avait jeté par terre* (Anouilh, *N. P. N.* 219) *Le mouvement des passants qui avait cessé pendant la scène de Micaëla a repris* (Meilhec-Halévy, *Carmen* I 1), mais aussi avec

le présent scénique *Le gérant, qui était sorti par la droite, rentre* (Bernard, Café II 9) *Le Client, qui était resté le nez dans son journal, se lève à ce moment* (III 12) *Au bout d'un instant, le plongeur, qui était entré sournoisement pendant la scène de Bigredon et de Philibert, montre sa tête au dessus du comptoir* (III 8) *Les têtes qui s'étaient relevées se recouchent* (Rost., Cyr. IV 1 (144)) *Ernestine sort par là où elle était venue* (Pagnol, Topaze I 2) *Le rideau qui avait commencé à tomber se relève* (Gir., Guerre II 14). Sans autre indication temporelle explicite *Le Bret, qui était remonté au fond* (Rost., Cyr. IV 6 (169)) *Graindor, qui avait repris sa lecture* (Brioux, Couvée I 2) *Irma était entrée* (Gir., Folle 138). Faut-il voir dans ce fait une preuve que le présent scénique est une sorte de présent historique, donc un passé qui exige le plus-que-parfait pour rendre l'idée d'antériorité? Peut-être. Nous croyons pourtant que ce temps sert plutôt à mettre un peu plus de distance (il n'est pas dit que ce soit justement une distance temporelle) entre les deux actions que ne nous le permettrait l'emploi du passé composé. Il y a un fort contraste dans plusieurs des exemples cités, qu'on compare *Les têtes qui s'étaient relevées se recouchent* avec un type comme *Ils font des armes avec des fleurets qu'ils ont apportés* (Rost., Cyr. I 1 (4)) cité par nous p. 185: La distance temporelle qui sépare les actions de se relever et de se recoucher est sans doute moins grande que celle qui va du moment où on a apporté les fleurets jusqu'à l'instant où on s'en sert. Mais dans le premier cas il y a contraste entre les deux actions, dans le second cas l'une des actions est plutôt la conséquence logique de l'autre. On retrouve le même effet de contraste en dehors des indications scéniques *Il vient toujours un moment où les hommes font pitié, plus qu'ils n'avaient fait horreur* (Chevallier, Clochemerle 182) *On raccroche à la panoplie la constellation que l'on avait laissé tomber* (Saint-Exupéry, Terre 94). On peut rappeler aussi que le présent peut très bien s'opposer à un imparfait (voir p. 182). Il est possible de voir des présents historiques dans *un vieux juif en guenilles vient chercher un rayon de soleil qu'il avait laissé hier à cet endroit et qu'il s'étonne de ne plus trouver* (Daudet, Lettres 249) *Il prétend qu'il a oublié ses gants . . . retrouve les gants qu'il avait, en effet, oubliés* (Aveline, Vie 17). Pourtant ce n'est pas le «présent dramatique». On peut citer encore *tout le monde aspire au repos, à la sécurité, à tous ces biens humbles et précieux*

qui rendent la vie possible et que la royauté avait assurés (Gaxotte 422). Et M. Barbelenet a déjà dit (R. Ph. fr. 41, p. 112) que le plus-que-parfait «déborde le système. Comme le montre bien la grammaire de M. Frey et de M^{lle} Guénot, il peut marquer l'antériorité par rapport à tous les temps».

On a vu que à peine peut amener la juxtaposition d'un plus-que-parfait et d'un passé simple. Cette combinaison se trouve évidemment ailleurs (tout comme imparfait + passé simple) *Oscar de Saint Choul, qui s'était avancé, reçut à bout portant une forte bouffée de Tafardel* (Chevallier, Clochemerle 182-83) *A cause des moustiques, Bernard n'avait pas voulu que la lampe fût allumée; ainsi ne vit-il pas le regard de Thérèse* (Mauriac, Thérèse 122-23). De même avec depuis que elle se représenta pour la première fois, depuis qu'elle avait quitté le juge, qu'... (Mauriac, Thérèse 19).

L'imparfait peut indiquer un changement de scène en ceci qu'il peut nous faire voir «ce qui se passait à côté». De même le plus-que-parfait peut indiquer «ce qui déjà s'était fait à côté» *Quand cette maudite lettre arriva, j'avais déjà choisi mon cagnard (abri) entre deux roches* (Daudet, Lettres 145) *Mais déjà il avait repris sa route* (Plisnier, Mères III 107) *Oh! oh! criai-je... Mais déjà j'avais deviné* (Gir., Suzanne 75) *Il regarda Sarah avec égarément et cria sans s'arrêter: Paris est en flammes. Bombes incendiaires. Comment? Mais déjà il avait rejoint le peloton des autos* (Sartre, Mort 22). Comp. aussi *Entre temps il avait mené à bien une autre opération* (Romains, Verdun 172).

Il n'y a rien d'étonnant à ce qu'un plus-que-parfait, tout comme un imparfait, puisse se trouver au commencement d'un récit ou d'un chapitre *J'avais été réveillée brusquement, mais par quoi?* (Gir., Suzanne 134). C'est un moyen de captiver l'intérêt: On s'attend à voir tôt ou tard des passés «absolus», à entrer dans le vrai récit.

Dans bien des cas ce n'est que de façon assez vague qu'est évoqué le moment passé par rapport auquel le plus-que-parfait indique antériorité *Au dessert, je vais chercher le cahier de poème et je l'apporte sur la table devant Mistral. — Nous avions dit que nous sortirions, fait le poète en souriant* (Daudet, Lettres 210) *Je suis saoul, dit-il. Ah? dit Gomez. Vous n'aviez pas remarqué* (Sartre, Mort 36) *C'est joli cette petite place. Je n'étais jamais passée par là* (Anouilh, N. P. N. 11) *Vous aviez emporté cette robe dans votre*

petit paquet? (290) *Marie-Dominique posa la main sur l'épaule de Jeanne. Jeanne frémit et se retourna. «Je ne vous avais pas entendue venir»* (Plisnier, Mères III 463) *Etiez-vous déjà venu à Lausanne?* (Martin du Gard, Thibault IV 108) (cette phrase est dite à une personne se trouvant actuellement à Lausanne) *Hein? que vous avais-je dit pour le revolver?* (Leroux, Mystère 42) *«Je l'avais bien dit!»* (Duh., Voyage 210). Nous avons dit que ce moment passé est «évoqué». Il vaut sans doute mieux dire qu'il n'est pas évoqué du tout, mais sous-entendu. Nous savons très bien qu'on a un peu abusé des explications par «sous-entendus», mais nous croyons qu'il n'y a pas abus dans le cas qui nous occupe. Car il faut convenir que la plupart des actions passées sont antérieures à d'autres actions passées. Très souvent on dit quelles sont quelques-unes de ces actions postérieures (c'est-à-dire qu'on combine un plus-que-parfait avec un imparfait ou un passé simple), mais ce n'est nullement nécessaire. Si on dit *Pardon! je ne vous avais pas vu* les deux moments (celui où on n'a pas vu et celui où on dit cela) peuvent être très rapprochés, mais pas à tel point qu'ils ne soient séparés au moins par quelques secondes — et une de ces secondes peut constituer le passé encore plus récent qui justifie l'emploi du plus-que-parfait. Comp. aussi des imparfaits comme *vous ne le saviez pas encore!* (p. 144). Il y a l'imparfait de discrétion (p. 143). Le plus-que-parfait peut servir à obtenir le même effet *J'étais en effet venu pour cela* (Gide, Faux-Monn. 170).

Des plus-que-parfaits juxtaposés peuvent appartenir à des «times» différents (parfois on peut vraiment parler de plus-que-parfaits successifs) *Depuis qu'on avait quitté la piste du début pour des embranchements successifs, l'animation avait diminué* (Romains, Verdun 143) *On a souvent écrit que le «coup d'Etat» de mai avait provoqué dans toute la France une formidable explosion d'hostilité devant laquelle Brienne avait dû reculer* (Gaxotte 95) *Le projet qu'il avait caressé après Campo-Formio était devenu réalisable* (446). Avec «l'ordre inverse» dans le *petit salon vert* où *Robert Darzac nous avait introduits quand nous étions arrivés pour la première fois au Glandier* (Leroux, Mystère II 90–91) *Mais ces Français avaient eu sous les yeux l'exemple de l'assignat et ils n'avaient point encore oublié les discours ronflants dont son apparition avait été saluée* (Gaxotte 411). On peut rencontrer des plus-que-parfaits simultanés *Quand elle s'était plainte de sa brutalité envers Ségon-*

noux, elle avait sans doute été sincère (Aveline, Vie 168). A peu près simultanés dans *Hélas sa femme les avait faites, mais elle avait oublié de les sucrer* (Daudet, Lettres 156). Parfois l'action indiquée par un autre passé peut être antérieure à celle exprimée par le plus-que-parfait *de lutte rituelle, de danse antique qu'elle était au début ... la lutte entre eux était vraiment devenue personnelle* (Gir., Juliette 125) *entre les deux moyens dont ils disposaient pour assurer cette sécurité, nos dirigeants avaient pris celui qui ...* (Pleins Pouvoirs (Gallimard) 40-41). On pourrait penser qu'il «faudrait» dire *de danse antique qu'elle avait été*. Mais c'est avec une certaine économie qu'on se sert du plus-que-parfait; il y a tant d'occasions où les rapports temporels entre deux actions passées sont si évidents qu'on n'éprouve pas le besoin de marquer par une forme verbale spéciale que l'une d'elles est antérieure à l'autre, voir nos pages 98-99, 117-20, 126, 170. Ce n'est pas à dire qu'on ne puisse pas employer ce temps même dans les cas où le contexte indique clairement «ce qui en est» *Patrice Périot fut tiré de ses réflexions inquiètes par une visite inattendue, celle d'un bonhomme qui, dix années plus tôt, lui avait demandé un service* (Duh., Voyage 96). Mais comme nous avons montré pour *jadis* (pp. 114-15 et p. 164), le contexte peut suffire. Et on constate dans une foule de cas que s'il s'agit d'actions plus ou moins simultanées (partiellement simultanées) on se contente d'exprimer l'antériorité une seule fois *Il était environ six heures, la veille, quand Dominique était allée jeter la lettre à la boîte* (Simenon, Fenêtre 30) *c'était Nique qui l'avait brodée, quand elle avait sept ou huit ans* (77) *Le garde des sceaux y songeait depuis longtemps, et il en avait arrêté les grandes lignes quand il n'était encore que président à mortier* (Gaxotte 93) *Marat connaissait personnellement Jacques Roux qui l'avait caché dans sa maison, lorsqu'il était sous le coup de poursuites judiciaires* (287) *m'obligea à découvrir que mes grands-parents s'étaient mariés alors qu'il y peignait la porcelaine* (Gir., Suzanne 33) *Lui qui, à quarante ans, quand il l'avait épousée — elle en avait à peine dix-huit, — était un homme déjà fini* (Aveline, Vie 102) *Pendant qu'il parlait, il n'avait point cessé de caresser la convexité des verres du binocle* (Leroux, Mystère II 24) *pendant que, dans le vestibule et dans la cour d'honneur, nous poursuivions l'assassin, il s'était dirigé vers la chambre de la victime* (II 85) *Pendant que Dumouriez contenait l'invasion prussienne, les Autrichiens du duc de Saxe-Teschen étaient venus mettre le siège devant Lille*

(Gaxotte 273) *Pendant que Balion remettait son billet elle avait contourné la gare* (Mauriac, Thérèse 157) *Boris y était revenu tous les soirs, pendant que Lola était à son travail* (Sartre, Sursis 214) *Autrefois, dans les bouillons du Quartier latin où les deux frères avaient eu l'occasion de déjeuner ensemble, Antoine n'observait rien* (Martin du Gard, Thibault IV 68) *Mais Thérèse avait obéi peut-être à un sentiment plus obscur qu'elle s'efforce de mettre à jour: peut-être cherchait-elle moins dans le mariage une domination, une possession, qu'un refuge* (Mauriac, Thérèse 53) *Bernard s'était esclaffé lorsque Thérèse lui avait soutenu que le jeune homme ne tenait pas du tout à ce mariage* (Mauriac, Thérèse 122) *Ainsi, c'était là qu'avait vécu la «Sainte»; sans doute s'asseyait-elle dans cette bergère dorée?* (Plisnier, Mères III 262). Si on regarde les exemples de près on verra que le plus souvent il y a une différence d'aspect entre les deux actions: Le plus-que-parfait semble indiquer des actes plutôt perfectifs, il s'agit des faits importants du récit (pour lesquels il faut indiquer la «position exacte» dans le cours des événements), tandis que l'imparfait fournit des fonds de décor (comme c'est le cas quand ce temps se combine avec le passé simple). S'il faut parler d'«Aktionsart» il convient de reconnaître aussi qu'il s'agit d'un plus ou d'un moins: les deux verbes sont sans doute «imperfectifs» dans *une robe jaune qu'elle avait portée quand elle était jeune fille* (Audoux, Marie-Claire 71), mais il semble que l'action de porter une certaine robe soit généralement un peu plus limitée que celle d'être jeune fille. Nous répétons donc: C'est vraisemblablement par économie que l'on se contente souvent d'exprimer l'antériorité une seule fois, mais il est naturel aussi qu'on choisisse de le faire justement pour l'action considérée comme la plus importante, celle qui forme le squelette du récit. M. Dauzat a déjà remarqué qu'«En proposition principale, le plus-que-parfait peut relater un fait précis et unique, en corrélation avec le prétérit ou le parfait (*je l'avais vu quand il s'est sauvé*)» (Phonétique et grammaire historiques de la langue française 279), comp. *Elle n'avait pu dormir durant la nuit qui suivit* (Mauriac, Thérèse 220).

On peut remarquer que tant que relie un plus-que-parfait et un imparfait dans *L'emprunt forcé avait paru une invention géniale tant qu'il devait frapper le voisin* (Gaxotte 409). Il faut dire que des tours comme *il a dû le faire, il avait dû le faire* peuvent

prendre des sens spéciaux. Il y a des plus-que-parfaits simultanés dans *Tant que le gouvernement révolutionnaire avait été permanent et concentré, il avait agi avec une vigueur . . .* (Gaxotte 389).

Il reste à parler de la nuance modale de ce temps: il sert à exprimer ce qu'on appelle «Irrealis» du passé dans les conditionnelles introduites par *si*¹: *s'il m'avait fait des compliments, je crois que je lui aurais dit des injures* (Gide, Faux-Monn. 47) *Si elle avait été une honnête femme, elle aurait sûrement été heureuse avec moi* (Anouilh, N. P. N. 51). Les deux membres de l'hypothèse peuvent ne pas se rapporter au «même passé» *Si l'on ne nous avait appris, dès le certificat d'études (et en nous le faisant copier vingt fois . . .) — que l'on voit toujours les voiles ou la mâture d'un navire avant sa coque, j'aurais juré voir un navire* (Gir., Suzanne 102–03). Le plus-que-parfait peut correspondre à un conditionnel simple (indiquant, lui, «Irrealis du présent») *s'il leur était arrivé le quart de ce qui m'est arrivé à moi, ils reprendraient avec joie leur tablier!* (Bernard, Café III 2) *Si tu avais su la prendre, la garder, en faire ta femme; nous n'en serions pas là maintenant* (Anouilh, N. P. N. 50). Il est bien vrai que ce temps (le plus-que-parfait) peut engager l'avenir *Si, demain, vous aviez perdu toute votre fortune que feriez-vous?* et le présent *Si vous aviez maintenant réalisé votre rêve, en seriez-vous plus heureux?* (Wagner, Phrases hypothétiques 257), mais il s'agit toujours de l'antériorité-simultanéité «si, demain, vous vous trouviez dans la situation d'avoir, etc.».

On retrouve ici notre cher «conditionnel passé deuxième forme» *Si François eût été vivant, elle l'aurait amené au cirque* (Maurois, cit. Sandfeld, Prop. sub. § 206,2). Car on donne vraiment ce nom à la forme, même ici, où elle remplace le plus-que-parfait de l'indicatif! On pourrait se demander s'il n'est pas plus logique de parler dans ce cas du plus-que-parfait de l'indicatif deuxième forme, mais on a entrevu sans doute que ce serait tout de même une idée trop saugrenue. Le fait que le plus-que-parfait du subjonctif (puisqu'il faut le nommer par son nom véritable) puisse se trouver et dans la subordonnée et dans la principale montre justement que cette forme du subjonctif cor-

¹ Évidemment il n'y a pas de valeur modale dans des cas comme *Enfin, si on avait à peu près arrêté la manière dont s'opérerait la démolition du Directoire, on n'avait rien prévu pour le lendemain* (Gaxotte 447) *Aussi, si Mme de Courchamps . . . m'avait livré ce récit de sa vie dans une soif de mortification . . . elle avait manqué son but* (Plisnier, Héloïse 62).

respond à deux (ou trois) formes de l'indicatif. Et pour l'emploi du subjonctif dans les hypothèses il nous semble qu'il n'est pas si étonnant qu'il faille nier l'évidence. Il paraît qu'il y a des langues qui font un emploi assez large du subjonctif dans ces cas-là. Nous ne voyons pas pourquoi ce mode serait exclu a priori des hypothèses. Il est vrai que des temps de l'indicatif ont pu prendre ces valeurs modales aussi.

Nous avons vu (p. 139) qu'après *comme si* l'imparfait peut suffire pour exprimer l'irréalis du passé. Mais on peut avoir l'occasion d'indiquer l'antériorité *ils regardaient avec des visages tendus de curiosité, comme s'ils n'avaient rien vu de pareil* (Romain, Verdun 186) *désorientée dans ma marche et mes promenades, comme si l'on m'avait enlevé, avec elles quatre, mes quatre points cardinaux* (Gir., Suzanne 70) *j'étais comble après huit pages, comme si j'avais lu huit romans* (122) *Il regardait la feuille, comme s'il n'avait pas fini de lire* (Sartre, Sursis 342) *Son cœur battait, il avait la gueule de bois, comme s'il s'était saoulé la veille* (Mort 9). Il peut s'agir aussi d'antériorité par rapport au « present time » *Je me souviens, comme si la chose s'était passée hier, de . . .* (Leroux, Mystère 19), comp. l'indication scénique suivante *Jean, comme s'il n'avait pas entendu* (Bernstein, Soif I (1) 3).

Mais il peut y avoir simultanéité entre deux plus-que-parfaits *Il avait toujours traité les objets à la façon des fourchettes et des cuillers, comme s'ils avaient été indéfiniment renouvelables* (Sartre, Sursis 215). Et même ailleurs on rencontre le plus-que-parfait sans qu'il soit guère question d'antériorité *ça n'a pas empêché M. le juge d'instruction, et surtout son greffier, d'étudier le plancher planche à planche, comme s'il y avait eu une cave dessous* (Leroux, Mystère 88) *je pouvais voir tout ce qui se passait dans la galerie aussi facilement que si j'avais été devant la porte d'Arthur Rance* (II 50) *Aucun bruit, comme si personne n'avait habité l'hôtel* (Aveline, Vie 28) *Il surveillait les compartiments, comme s'il avait eu affaire à un convoi de forçats* (217-18) *A partir de ce moment, elle agit comme si elle avait eu à ses côtés un être affectueux et implacable, qui allait lui imposer sa volonté* (317). Ce phénomène se constate aussi pour la « deuxième forme » *Il restait constamment au milieu de l'étable comme s'il eût craint de se cogner au mur* (Audoux, Marie-Claire 74) *Il mangeait goulûment, comme s'il eût voulu se guérir au plus vite du mal que je venais de lui faire* (77)

Vous étiez aussi visible pour moi, que si vous eussiez été réellement devant moi (105) Elle me prit la tête, et comme si j'eusse été un tout petit enfant, elle m'embrassa par tout le visage (120) je faisais cela d'une façon très détachée, comme si j'eusse voulu me cacher mon action à moi-même (Duh., Conf. 54) Gérin-Labrit parcourait le papier qu'il tenait du bout des doigts, comme s'il eût craint de se salir (Voyage 234) il poussa devant Antoine le battant de sa porte comme si elle eût donné accès à la Galerie des Glaces (Martin du Gard, Thibault III 279) ses lèvres remuaient comme s'il eût marmonné une prière (IV 164) il interrogeait l'avocat Duros qui répondait à mi-voix, comme s'ils eussent été épiés (Mauriac, Thérèse 11-12) qui de nouveau discutaient comme si elle n'eût pas été présente (13) je faisais la morte, comme si ce fou, cet épileptique, au moindre geste eût risqué de m'étrangler (62) elle se mit à palper le visage de Boris comme si elle eût été aveugle (Sartre, Sursis 301).

Le plus-que-parfait peut se combiner avec à ce moment *A ce moment la nuit était devenue très noire (Leroux, Mystère II 123) Peut-être que, si j'avais parlé à ce moment-là ... (Martin du Gard, Thibault III 74).*

Chapitre XI.

Les temps surcomposés.

On sait que l'étude de ces formes est très intéressante. Mais on sait aussi qu'elle est difficile à faire d'après des textes: « En somme, les formes surcomposées appartiennent surtout à la langue parlée » (Grevisse § 661, Hist.). Il y a d'abord le passé surcomposé qui « malgré le silence des grammairiens et le dédain des amateurs de « correction », est toujours bien vivant » (Foulet, Romania LI 224). « On l'entend souvent, on le lit dans les lettres qu'on reçoit » (ibid.). Et c'est en outre la forme surcomposée la plus employée dans la littérature *Quand il a eu bu et mangé . . . il a écrit sur un papier* (Mauriac, Chemins 110) *Quand je l'ai eu baisée au front, Irma est restée debout devant moi* (Frapié, Maternelle 103) *Et il est entré dès que nous avons été partis?* (Anouilh, N. P. N. 339). On peut voir plus d'exemples dans Grevisse § 661 (même chez Bossuet) et dans Dam.-Pich. V 292 ss. L'exemple suivant offre un intérêt spécial *j'ai perdu conscience dès que tu m'as eu quittée* (Pont. 293), parce qu'il s'agit d'une traduction d'une langue étrangère; il n'y avait donc aucune nécessité pour la traductrice de se servir de *as eu quittée* si cette forme n'avait pas été bien vivante dans la langue française. Dans les exemples cités ce temps équivaut assez bien à un passé antérieur: puisque *il eut* a été remplacé dans le langage parlé par *il a eu*, il semble logique de remplacer *il eut fait* par *il a eu fait*. La principale correspondante est le plus souvent au passé composé. Pourtant on peut relever des cas de mélange de style *Quand le docteur a eu fini de tâter le ventre de la Sidonie, qui était dur comme une feuille, et autant gros, guère s'en manque, il dit aux enfants* (Chevalier, Clochemerle 54-55) — à moins que *dit* soit ici le présent

(historique), ce qui est extrêmement probable pour le passage cité. Damourette et Pichon donnent V 297 des exemples de temporelle au passé surcomposé — principale à l'imparfait ou au présent historique. Notre forme peut, comme le passé antérieur insister sur la rapidité de l'action *Tu as eu vite fait, Papa!* (cit. Dam.-Pich. V 299) *on a eu vite terminé* (Clédat, R. Ph. fr. 35, 55) *Il a eu fini en une heure* (Le Bidois I 446), comp. la différence entre *il a vite déjeuné* et *il a eu vite déjeuné* (R. Ph. fr. 38,41).

Mais on n'a pas tout dit en déclarant que le passé surcomposé supplante le passé antérieur dans la langue familière. M. Foulet a montré, de façon lumineuse, que le temps nouveau (relativement nouveau, faut-il dire, en effet il apparaît déjà à une époque où le passé simple est encore bien vivant) sert à remédier à un inconvénient du passé composé, celui de ne pouvoir guère rejeter l'action dans un passé assez reculé sans perdre son caractère de «parfait»: le passé composé peut bien être un prétérit et aussi un «parfait», mais non pas l'un et l'autre en même temps (Romania LI 229). De là la différence entre *j'ai eu fini de bonne heure aujourd'hui* et *j'ai fini de bonne heure aujourd'hui* (227). Les exemples régionaux apportés par M. Foulet (p. 231 ss.) sont encore plus significatifs et s'accordent très bien avec ce que nous a dit M. Hasselrot du sens du type *j'ai eu vu* en Suisse. Est-ce que les formes surcomposées ont été créées parce qu'elles répondaient à un besoin? C'est possible. Mais il est possible aussi qu'elles aient été d'abord créées (par simple renforcement, de Boer 203), et qu'ensuite, par la nature même de leur formation, elles se soient prêtées à l'expression de diverses nuances, recul dans le temps, rapidité de l'action, réalisation définitive (de Boer 203).

Le futur antérieur surcomposé: Bien que Meigret ait déjà mentionné la forme *j'aurai eu aimé* (voir Romania LI 216), M. Foulet ne le fait pas rentrer dans le schéma des types de phrase admis (224–25). Pourtant Damourette et Pichon relèvent V 460 un exemple littéraire et un exemple oral de ce temps. Il semble qu'il s'agisse du futur de supposition — et que notre forme marque l'antériorité par rapport à un futur antérieur ordinaire. Comp. aussi *Il aura été parti quand son ami est arrivé* (R. Ph. fr. 38,36). Le futur antérieur composé pourra s'employer «absolument» dans des cas comme *il aura eu vite réparé le mal* (R. Ph. fr. 38,42).

Le conditionnel passé surcomposé n'est pas rare, selon

M. Foulet (l. l. 225). En effet il se trouve plusieurs exemples de cette forme chez Damourette et Pichon V 462–63 (dont un de V. Hugo).

Le plus-que-parfait surcomposé aussi est fréquent dans la langue populaire (Foulet l. l. 225). Il peut se trouver même dans la littérature, voir Foulet (l. l. p. 226) et Dam.-Pich. V 326. Comme que disent MM. Le Bidois de la différence entre *Si tu avais écrit ta lettre quand je suis venu* et *Si tu avais eu écrit ta lettre quand je suis venu* (I 450). Dans le dernier cas on exprime de façon explicite l'antériorité de l'action d'écrire. On comprend d'autant mieux la fréquence de ce temps que c'est la première en date des formes surcomposées (Foulet l. l. 211 ss.). Il faut préciser: c'est la première forme relevée. Reste à savoir l'importance qu'on doit attribuer au silence des textes au sujet de *j'ai eu vu* à l'époque où *j'avais eu vu* avait déjà fait son apparition.

Chapitre XII.

Les périphrases.

A. La périphrase avec *aller*.

Il est légitime de faire rentrer dans les paradigmes des formes temporelles les combinaisons *il va* + inf. et *il allait* + inf. Sans doute ce sont les mêmes constructions qui servent aussi à exprimer un mouvement dans l'espace et le but de ce moment *Pendant qu'elle va chercher une bouteille, le garçon s'installe à une table de renforcement* (Chevallier, Clochemerle 119), comp. Sandfeld, Inf. § 103. Mais dès qu'on emploie ces formes dans des cas où il est impossible de parler de déplacement dans l'espace il faut bien admettre qu'il s'agit d'une périphrase temporelle¹. On sait qu'on n'a que l'embaras du choix pour présenter de tels exemples, voir Gougenheim, Périphrases 98 ss. Damourette et Pichon citent V 101 cette phrase *Je vais le voir tantôt*, dite par une dame qui «va recevoir» la visite chez elle d'un jeune homme. Ce n'est donc pas elle qui va se déplacer. On peut noter aussi les combinaisons avec des infinitifs comme *devoir*, *pouvoir*, *vouloir*: *maintenant, tu vas devoir partir* (Anouilh, N. P. N. 372) *Vais-je pouvoir parler?* (Gir., Folle 110) *Il ne va pas vouloir s'en aller comme ça* (Romains, Verdun 195), et avec des impersonnels comme *falloir* *il songe au fameux discours qu'il va falloir prononcer tout à l'heure* (Daudet, Lettres 166) *Maintenant il va falloir manger du saignant* (Leroux, Mystère 119) *Il va falloir que je me refarde* (Anouilh,

¹ Comme il fallait s'y attendre il se trouve des cas-limites où plusieurs interprétations sont possibles, à moins qu'on connaisse le contexte *Je vais passer une fraîche après-midi au musée* (cit. Sandfeld § 103 Rem.). On comprend la transition par des cas comme *Tu vas à ton ministère? — Oui. — Tu vas travailler avec le ministre? — Oui. — Tu dîneras tard, avec lui?* (Gir., Combat 171).

N. P. N. 48) *Il va falloir tout emballer encore (368) Eh bien! dit-il, il va falloir se lever (Sartre, Mort 40), suffire Vous allez plonger en vous? Disparaître en vous? Ne t'inquiète pas. Il va me suffire de fermer les yeux (Gir., Suppl. sc. 4 (167)). L'infinitif peut être aller Où va-t-il aller? (Gide, Faux-Monn. 107) je vas l'aller quérir (Chevallier, Clochemerle 175) Je crois que je vais m'en aller (Aveline, Vie 37), comp. Dam.-Pich. V 104, Flydal 61.*

Pourtant, même dans ces cas, on a le droit de parler de mouvement, sinon dans l'espace, du moins dans le temps, il s'agit donc d'une sorte de métaphore, comp. Dam.-Pich. V 100–01. D'ailleurs si la dame qui va recevoir la visite d'un jeune homme ne se déplace pas, celui-ci doit le faire, ce qui doit revenir au même si nous avons bien compris les pensées de M. Einstein. Mais passons. Nous pensons qu'il y a mouvement aussi dans ce qu'on a appelé l'allure extraordinaire (Dam.-Pich. V 107–09, Flydal 10 ss.) *Vous ne pensez pas qu'ils vont perdre leur rang pour vous? (Sartre, Mort 18) Là! là! dit-il. Vous n'allez pas vous disputer? (49) Tu ne vas pourtant pas rester en France? (52) Tu vas peut-être lui défendre de rire? (110) Vous n'allez tout de même pas vous raser, non? (198).* Nous pensons que Brunot a vu juste en disant que cette syntaxe « implique qu'on s'égarerait en faisant la chose » (cit. Flydal 11). « S'égarer » c'est pourtant une sorte de mouvement. Nous attacherons moins d'importance que M. Flydal à l'idée de volonté dans cet emploi. M. Flydal cite (p. 10) la locution norvégienne *gå hen og gjøre* (aller faire) qui a son équivalent exact en danois. Mais on dit aussi en danois *gaa hen og blive syg* (aller tomber malade), tour où la volonté n'intervient pas, comp. en français *Aller devenir amoureux de M^{lle} de Griseheim!* (Stendhal, cit. Dam.-Pich. V 109) *Figure-toi que ce grand bête-là a encore été attraper froid* (exemple oral cit. *ibid.*, *a été* = p. c. de *aller*). M. Flydal sait évidemment que « l'allure extraordinaire » comprend aussi des choses indésirables ou redoutées et que le tour peut n'exprimer qu'une idée d'accidentiel ou de potentiel (pp. 12–13). Mais il regarde ces cas comme des extensions des emplois où la volonté (ou l'insouciance) serait chose essentielle. Nous en sommes moins sûr. Sans doute il faut ranger ici, avec M. Flydal, les ordres ironiques *allez donc travailler là-dessus* (Sartre, Mort 236) *Allez donc retenir une bête qui sent la mort. Allez donc expliquer à une mère la mort de son enfant!* (Europe, déc. 1949 p. 49),

comp. l'impératif seul *Donnez-vous du mal, donnez-vous du mal pour les élever! Elles sont toutes les mêmes* (Anouilh, N. P. N. 140).

On dit encore souvent que *il va faire* est un futur prochain: c'est p. ex. le terme employé par M. Gougenheim, et qui a été inventé en 1753 par l'abbé Antonini (cit. Gougenheim 101). En effet il s'agit fréquemment d'un avenir rapproché *Je vais le savoir aujourd'hui* (Anouilh, N. P. N. 19) *Qu'est-ce qu'ils vont faire de nous maintenant?* (368) *Maintenant, tu vas devoir partir* (372). Mais le futur peut indiquer aussi des événements très proches, on l'a vu p. 53. Il peut exprimer en outre un avenir assez éloigné *Nous désarmerons une autre fois. Allons nous occuper de Clochemerle* (Chevallier, Clochemerle 287) *laissez-moi. — Vous reviendrez?* (Anouilh, N. P. N. 13) *Et cependant, je me heurterai toujours à ce visage qui se ferme* (16). La forme périphrastique sert elle aussi à indiquer des actions qui ne s'effectuent pas du jour au lendemain *Sache que M^{me} Rosémilly va devenir ma femme* (Maup., Pierre 221) *Tu vas continuer à vivre avec ta mère, Marc?* (Anouilh, N. P. N. 66) *tu vas avoir cette fille* (97) *Comme elle va être heureuse avec toi, celle-là* (101) *Cela va être commode pendant ces cinquante ans qui nous restent à vivre* (227) *Je ne vais pas l'épouser, Julia* (276) *J'avais une maison, à Roanne. Je comptais m'y retirer. A présent je me dis que je vais crever ici* (Sartre, Mort 35). Comme le montrent quelques-uns des exemples il peut être question d'actions durables. Il convient de remarquer justement l'emploi de l'infinitif durer *Combien de temps cela va-t-il durer?* (Plisnier, Mères III 212) *Et ça va durer dix-sept ans comme ça!* (Labiche, cit. d'abord par M. Gougenheim p. 107, ensuite par Damourette et Pichon V 283). Pour plus d'exemples voir Flydal 56. Ce n'est donc pas la proximité objective de l'action qui détermine le choix de la périphrase au lieu du futur organique. Il est naturel de comparer *il va faire* à *il a fait* comme le font Damourette et Pichon V 276. Ce sont deux formes analytiques. Et de même qu'on peut rendre le sens initial du parfait par «il se trouve dans la situation d'avoir fait» on interprétera volontiers *il va faire* comme suit «il se trouve (maintenant) dans la situation de devoir faire». L'événement futur est conditionné par la situation actuelle, il est déjà «en marche» (donc du mouvement), comp. *M^{me} Rosémilly va devenir ma femme, tu vas avoir cette fille*, etc. On peut citer en outre *Elle fait tout bien toujours, ton autre fille, et cela va*

lui être compté (Anouilh, N. P. N. 257): il s'agit bien d'un avenir éloigné, mais d'un avenir qui est le résultat de ce qui se fait à l'époque présente. *Tu ne mérites pas Jean, donc tu vas l'avoir — Ah, tu vas agir? C'est cela que tu prépares?* (Gir., Sod. I 2 (42)) *Mais le pas de celui dont on sait bien qu'il va venir se fait entendre* (Saint-Exupéry, Pilote 161). M. Flydal a cité (p. 31) une phrase de Scribe assez significative *Dès qu'il viendra — car il va venir*, où *viendra* indique l'idée de futur sans plus, *il va venir* laisse entendre que l'événement est déjà là — en état de virtualité¹. Mais il va sans dire que ce sont souvent des faits d'un avenir assez rapproché qui permettent cette conception *Le petit Dauphin est malade, le petit Dauphin va mourir* (Daudet, Lettres 160) *On va fumer une cigarette dans la chambre de Sarah. Elle nous attend* (Gide, Faux-Monn. 135) *Prenez place, Baron. Le garçon va nous verser mon porto spécial* (Gir., Folle 13). Comp. la juxtaposition d'un présent et de la périphrase dans *Quoi! vous partez? vous allez partir?* (Radiguet, Bal 185).

Sans doute il serait artificiel d'analyser tout exemple de *va* + inf. par la formule «se trouve dans la situation de devoir»: Comme le passé composé a pu prendre la place du passé simple il n'est pas impossible que la périphrase avec *aller* arrive un jour à évincer complètement le futur proprement dit. Bauche dit p. 107 que dans le langage populaire *je veux partir* et *je vais partir* sont plus fréquents que *je partirai*. Donc il y a aussi une question de style ou plutôt de «couche de langage». M. Gougenheim dit p. 107 que le type *ça va durer dix-sept ans comme ça!* appartient à la langue familière et populaire, tandis que *Damourette* et *Pichon* sont plus enclins à l'admettre dans la langue châtiée (V 283). L'évolution se fera sans doute par étapes. Soit l'excellent exemple apporté par *Dam.-Pich. V 278*: On dit à un fiancé *Quand tu vas te marier*, mais à un jeune homme qui n'a aucun parti en vue *Quand tu te marieras*. On comprend sans peine la différence. On comprend aussi très bien la forme périphrastique dans cet exemple de *Maurois* cit. *ibid. je viens l'annoncer que peut-être je vais me marier*. Voici le commentaire des analystes «Denise Herpain, locutrice, vient d'être demandée en mariage; elle a réservé sa ré-

¹ Le passage suivant du Prologue d'*Antigone* *Et maintenant que vous les connaissez tous, ils vont pouvoir jouer leur hisloire* (Anouilh, N. P. N. 137) peut s'interpréter ainsi «maintenant tout est prêt pour que . . .», «maintenant enfin tous les empêchements sont écartés», comp. *Vais-je pouvoir parler?* (Gir., Folle 110).

ponse, mais penche vers l'acceptation». Là il est très facile d'appliquer la formule «je me trouve dans la situation de devoir me marier». C'est plus difficile pour *quand tu vas te marier*, à moins d'admettre une sorte de brachylogie: «Quand tu te marieras, puisque tu vas te marier». On «sent» peut-être qu'au fond *je vais me marier* et *quand tu vas te marier* représentent le même phénomène et que la distinction faite ci-dessus est un peu pédantesque. Du moins la langue (ou plutôt ceux qui se servent de la langue) la trouve pédantesque. C'est par de tels glissements que se font les évolutions syntactiques des formes. Rappelons la phrase *je vais le voir tantôt*. Elle se prête très bien à notre analyse «je suis maintenant dans la situation de devoir le voir». Si on dit au contraire *Tantôt je vais voir M. X*, cela va déjà moins bien; mais qui oserait dire qu'il y a une différence fondamentale entre ces deux phrases? Comp. aussi les exemples cités par M. Flydal p. 45 *La ville de Reims est en liesse, car demain et après-demain va s'y jouer une grosse partie* (L'Œuvre) *Ah çà, quand allons-nous souper?* (H. Monnier). Le phénomène de l'«afterthought» (Jespersen, voir Flydal 40) joue aussi un rôle pour le développement sémantique de la forme *Mais attends donc! Il va venir, tu sais, dans un instant*.

On a déjà vu que le futur et la périphrase ne sont pas toujours équivalents. Il y a même des cas où l'une des formes serait impossible. Mentionnons d'abord l'exemple fourni par Dam.-Pich. V 275 *Quand je vais être indisposée, je déteste voir des hommes*. On voit qu'ici notre analyse s'impose «chaque fois que je me trouve dans la situation de devoir ...»¹. De même *Rachel se souvint d'une coutume slave: là-bas, lorsqu'un être aimé va partir pour un très long voyage, tous s'asseyent autour du pèlerin et se recueillent un instant* (Martin du Gard, Thibault III 99) *Ainsi devait être, pensait Maléna, la soirée où la femme va annoncer au mari qu'elle porte un enfant* (Gir., Combat 114) *Avait-elle l'air d'une femme qui va se tuer dans deux heures* (Berr-Verneuil, Miss France IV 1) *évidait ses tempes comme à ceux qui vont mourir dans la minute* (Gir., Combat 209) *Enfin Cécile toussa comme quelqu'un qui va perdre le souffle* (Duh., Cécile 56) *Le voyageur eut un léger mouvement d'épaules, comme un officier qui va monter à l'assaut* (Aveline, Vie

¹ On trouve aussi *devoir* + inf. *Chaque fois que je dois mourir, il se fait un miracle* (Plisnier, Héloïse 22).

324). On voit que l'emploi de *va* + inf. dans ces propositions temporelles ou relatives est parfaitement parallèle à celui du présent mentionné pp. 15–17 et à celui du passé composé signalé pp. 186–87. Comp. aussi Flydal p. 19. On peut rappeler en outre les avertissements: il s'agit d'événements qui vont arriver (qui «s'acheminent» déjà) si on n'y prend pas garde *Une chauve-souris . . . Couvre-toi vite; elle va venir dans tes cheveux* (Gide, Faux-Monn. 147) *Si Ramon te voit cette tête, tu vas lui faire peur* (Sartre, Mort 13) *Descendez, vous allez vous faire tuer* (20) *Fermez cette porte. La lampe va s'éteindre* (Anouilh, N. P. N. 303), comp. Flydal 51–52.

Inversement il existe des cas où le futur seul serait de mise, p. ex. dans la phrase suivante (citée Dam.-Pich. V 281) *Tu joueras encore avec les dominos; mais viens*. Il est question d'une mère qui arrache son enfant au jeu des dominos: Bien qu'elle lui assure qu'il aura plus tard l'occasion de jouer à ce jeu, ce qui est «en marche» au moment présent c'est justement le fait de quitter le jeu: «tu vas cesser de jouer maintenant».

D'autres distinctions sont moins rigides. Il convient de rappeler l'observation faite par Malmstedt (voir Flydal p. 73–74) que la forme périphrastique est de mise «si l'on énonce ce qu'on se propose de dire dans une proposition indépendante, précédée de deux points» *Seulement, je vais vous dire: Rouget pour moi, n'était pas Rouget* (Daudet), tandis que le futur est préféré si c'est une subordonnée qui suit *Je vous avouerai même qu'à votre occasion j'ai été blessé*. Pourtant M. Flydal montre p. 75 que la règle n'est pas absolue.

Si M. Flydal dit p. 57 «Accompagnée d'une négation qui se rapporte à l'action future, la périphrase semble relativement moins employée que le futur simple» il faut évidemment insister sur le mot «relativement». Il est vrai que dans des cas comme *Tais-toi, Vinca . . . — Non, je ne me tairai pas* (Colette) *Il me faut cette lettre. Donnez-la-moi ou je la prends. — Vous ne l'aurez pas* (Dumas) on a déjà annoncé l'action future de sorte qu'on n'a pas besoin de dire qu'elle est (ou n'est pas) en marche. Mais il va sans dire qu'on voit souvent la périphrase avec une négation *Je ne vais pas t'épouser, Julia* (Anouilh, N. P. N. 276). Surtout s'il s'agit de l'allure extraordinaire *Là! là! dit-il. Vous n'allez pas vous disputer?* (Sartre, Mort 49) *Tu ne vas pourtant pas rester en France?* (52) *Tu ne vas pas me dire que toi, tu avais peur?* (62) *Vous n'allez*

tout de même pas vous raser, non? (198). Et il y a ne — plus: *tu ne vas peut-être plus m'aimer* (Anouilh, N. P. N. 206). M. Flydal reconnaît qu'avec cette locution négative la périphrase est fréquente (p. 58). C'est qu'il y a ici une sorte d'anticipation de la négation: Logiquement c'est plutôt «tu vas ne plus m'aimer», «tu te trouves dans la situation de ne plus devoir m'aimer». La phrase *jamais homme ne va être plus occupé que lui* a été interprétée très bien par M. Flydal «Il va être plus occupé que jamais homme ne le sera». Il y a encore les prohibitions *Ne va pas lui raconter que tu étais général* (Sartre, Mort 11), comp. Flydal 87–88.

M. Gougenheim a déjà remarqué (p. 108) que ce qu'il appelle le futur prochain a souvent une valeur affective, plus forte encore que le futur proprement dit: Il peut marquer l'impatience, l'indignation, une invitation, un ordre, une défense, une menace. Plusieurs des exemples cités jusqu'ici servent bien à illustrer ce fait. Citons encore *Je ne vais tout de même pas pleurer devant cette brute* (Sartre, Mort 18) *A présent, je vais peut-être pouvoir penser à autre chose qu'à ma bouffe* (25) *Vas-tu, toi aussi, prendre parti contre moi?* (Radiguet, Diable 206) *si vous restez une minute de plus, je vais pleurer* (Plisnier, Mères III 37) *Vas-tu laisser cette petite?* (Anouilh, N. P. N. 26) *je te jure, moi, que tu vas te taire!* (230) (mais le futur dans *Je les économiserai. Je travaillerai et je les gagnerai, je te le jure* (52)).

La forme périphrastique se trouve dans les indications scéniques *Topaze . . . prend sur le bureau un petit flacon qu'il va déboucher avec la pointe d'un canif pendant les répliques suivantes* (Pagnol, Topaze I 2) *Ils vont parler ainsi de loin, sans faire un geste tous les deux* (Anouilh, N. P. N. 267) *Ils vont parler à voix basse maintenant comme des criminels* (273) *Ils vont traverser la scène en parlant* (348). Ici encore nous pouvons rappeler notre comparaison avec les tableaux (p. 21 et p. 170) *C'est vrai elle monte, disait José. Le vieux va être obligé de lever ses fesses* (Gir., Combat 141).

Comme le futur notre forme peut indiquer des actions qui en fait appartiennent au passé *Ce n'est qu'un peu tard . . . que va se préciser . . .* (Mercure, janv. 1950 p. 85) *Nous voici en présence d'une évolution qui va trouver sa correspondance constante dans la production balzacienne* (86) *Le temps, accoutumé à voir tomber les ambitieux, regarde la chute de celui-ci avec indifférence, tandis que*

l'Histoire va l'inscrire dans ses annales (Europe, déc. 1949 p. 212) *Mais Girodet demeure l'annonciateur d'une peinture qui, à travers le dix-neuvième siècle, va devenir une peinture maudite* (215) *ce vers, qui est comme le premier découvert sur un monde où vont naître Andromaque et Bérénice et Phèdre* (Aragon, Chroniques 228).

On a déjà vu que la périphrase peut se trouver dans le voisinage d'un futur. Sans doute il y a aussi des périphrases consécutives *tu vas ramener ton frère à la maison, et tu vas dire qu'on le couche* (Martin du Gard, Thibault III 113-14) *Tu vas la rejoindre?* — *Oui.* — *Tu vas l'aimer?* (Gir., Combat 171) *Mon cher, je vais m'en aller* — *Non, du tout. Tu vas rester* (Duh., Voyage 20). Mais on voit souvent une première action future exprimée par *va* + inf. parce que cette action est l'aboutissement de quelque chose qui se fait à l'époque présente (préparation, volonté, etc.) et une autre action qui fait suite à la première et qui n'a donc pas les mêmes rapports étroits avec le présent, ce qui rend naturel l'emploi du futur *je vais l'enfermer dans l'étable, et tu y resteras toujours* (Daudet, Lettres 43) *Elle va remettre sa robe. Puis elle ravaudera les bas* (Simenon, Fenêtre 14) *vous allez porter cette lettre chez le docteur Guérin . . . et vous rapporterez une réponse* (Maurois, Cercle 51) *les gens de l'espèce de M. Chérouvier vont si bien faire qu'ils finiront par embrouiller un débat que . . .* (Duh., Cécile 52) *Solander, tu vas passer au navire et apporter un lit de camp. Mr. Banks l'utilisera pour la nuit et il leur servira de modèle* (Gir., Suppl. sc. 1 (144)) *Nous allons déjeuner l'un près de l'autre et nous ne nous quitterons pas* (Anouilh, N. P. N. 129) *Et vous allez partir avec elle tout à l'heure, de toutes façons. Et elle vous aura toute sa vie* (262) *Vous allez faire semblant d'y aller, et puis vous ficherez le camp* (Sartre, Sursis 280) *Ils vont s'amener et ils n'auront qu'à me cueillir* (Mort 74) *Ils vont l'envoyer dans un camp et ensuite . . . Ensuite, tu l'évaderas* (Rousseau-Bellier, Héros 33) *On va tomber sur une route qui nous mènera à un carrefour et là, on attendra le premier car qui nous conduira à Mâcon* (54). S'il n'y avait que ses sortes d'exemples on serait bien tenté de parler de « futur prochain » et de « futur éloigné ». Mais il y a beaucoup d'autres occasions de se servir de cette séquence, ou bien parce que la nuance de sens qui détermine le choix de la périphrase est moins évidente pour l'autre action ou bien parce qu'on n'a pas besoin de l'exprimer deux fois *Les Boches vont nous attaquer. Vous verrez* (Romains,

Verdun 6) *tout à l'heure elle va peut-être s'y étendre, accablée par la chaleur, tandis que la sœur gardera seule des attitudes de visitieuse bien élevée* (Simenon, Fenêtre 70) *Tu vas peut-être me dire, et ce ne sera pas la première fois, que je me laisse dévorer* (Duh., Voyage 20) *Tu ne vas pas gâcher toute la vie pour un geste, toi. Tu te marieras avec ta belle jeune fille, tu auras une belle situation* (Anouilh, N. P. N. 114, ici nous avons le contraste entre l'extraordinaire, si on veut l'acte blâmable, et l'action «régulière») *Tu vas le savoir. Et tu sauras aussi pourquoi . . .* (Gir., Folle 132) *Elle va pleurer. Non, elle ne pleurera pas* (Simenon, Fenêtre 115) *Tu vas peut-être te mettre à genoux, lança Christine de sa voix la plus mince. — Et pourquoi ne me mettrai-je pas à genoux? s'écria l'enfant* (Duh., Voyage 27). Comme on vient de le voir par les derniers exemples il est naturel d'user de cette «variation» justement quand il s'agit du même verbe, comp. en outre *tu ne vas pas te fâcher si je te demande quelque chose? — Tu verras bien. — C'est que je voudrais ne pas te fâcher — Si tu gardes tes questions par devers toi, je me fâcherai bien davantage* (Gide, Faux-Monn. 347). Citons encore des cas comme *L'heure va venir où les bourreaux seront châtiés* (Parrot, 119) *Je ne vais rien dire qui vous fera honte ou de la peine* (Anouilh, N. P. N. 125).

L'ordre inverse: futur — *va* + inf. se trouve aussi, nous avons déjà cité *dès qu'il viendra, — car il va venir*. Comp. *un homme viendra tout à l'heure pour moi et cet homme, peut-être, me sauvera. J'ignore son nom, je ne sais d'où il viendra, mais je sens qu'il va venir* (Bloy, Mendiant 37) «Il sent qu'il va venir», c'est-à-dire que l'événement est déjà en marche. Voici quelques autres exemples montrant la même distribution des deux formes — pour des raisons variées *Je t'appellerai pour aider Julia à descendre. Je vais lui faire un peu de café* (Anouilh, N. P. N. 330) *on sera bien reçus quand on va rentrer* (Sartre, Mort 69) *Quand on l'appellera chez le juge, c'est cette histoire-là que tu vas raconter?* (P. resp. 64) *Ils nous prendront tout, dit-elle en pleurant, ils casseront tout, ils vont nous chasser* (Sursis 54) *Dans quel sol germera-t-elle? Et que va-t-elle devenir* (Plisnier, Héloïse 11).

Une triple alternance est possible *Elle va être heureuse. Elle n'aura pas besoin du souvenir d'un soir pour plus tard, elle va avoir droit à tous les soirs* (Anouilh, N. P. N. 257).

allais + inf.: L'imparfait d'*aller* peut, comme on sait déjà,

se combiner avec un infinitif tout en gardant le sens de verbe de mouvement *Qui vous a dit que j'allais le voir tous les soirs?* (Anouilh, N. P. N. 269) *ces femmes intrépides qui allaient autrefois ramasser en place de grève la tête de leur amant décapité* (Chevallier, Clochemerle 151), voir aussi p. 150. Mais comme *va*, *allait* peut perdre ce sens et devenir un simple auxiliaire temporel (ou presque un simple auxiliaire temporel), comp. *il allait falloir annoncer à ma mère la désastreuse nouvelle* (Duh., Conf. 18) *Il allait falloir prévoir un tiroir pour seringue à la table de Guizot* (Gir., Combat 193). Ce serait donc une sorte de futur du passé, si on veut le futur prochain du passé *Il n'avait pas d'avenir, si ce n'est que prochainement il allait épouser pour de vrai une cousine du Périgord* (Gir., Bella 100) *Maintenant, elle allait voir Madeleine* (Aveline, Vie 303) *A ce moment même, la nouvelle affreuse allait parvenir à la maison* (Duh., Voyage 213). Mais on sait avec quelles réserves il faut accepter le terme «futur prochain». Il faut remarquer p. ex. que la périphrase s'emploie plus volontiers que le conditionnel pour rendre la nuance objective de la notion «futur du passé» *Huysmans est bien trop peu perspicace pour que son admiration soit aussi féconde qu'allait être quelques années plus tard, le mépris amusé du clairvoyant Proust* (Europe, déc. 1949 p. 172), comp. Flydal 65–66, Gougenheim 109. Dans cet emploi *aller* fait donc concurrence à *devoir*. M. Gougenheim a montré que les deux verbes peuvent se trouver ensemble *Ce fut un peu la journée du Figaro. M. Estaunié allait faire l'éloge d'Alfred Capus: M. de Flers devait lui répondre* (Candide, 9 avril 1925). La nuance subjective est extrêmement fréquente aussi¹ *Il chercha quelles questions ... il allait pouvoir jeter* (Gide, Faux-Monn. 337) *elle lui expliquait pourquoi elle allait quitter la rue Carnot* (Maurois, Cercle 103) *Mais qui allait commander cette armée?* (Gaxotte 403) *Il l'a dit ce qu'il allait faire?* (Anouilh, N. P. N. 105) *j'ai vu que cela allait revenir* (112) *Je suis venue ici ... pour vous dire que j'allais me marier* (231). Il faut évidemment ranger ici les cas d'allure extraordinaire *Vous espérez donc que je n'allais pas me défendre?* (Anouilh, N. P. N. 278) *Qu'est-ce que tu as pu croire? Que j'allais me mettre à pleurer?* (369). Comp. les valeurs affectives dont M. Gougenheim donne des exemples pp. 83–84. La combi-

¹ Il y a peut-être un cas-limite dans *Nous ne pouvions certes pas nous douter à cette époque de ce qu'elle allait devenir!* (Anouilh, N. P. N. 70).

naison peut se trouver après le *si* conditionnel et avoir la même valeur modale qu'un imparfait simple *Et si tu allais croire que je leur ressemble?* (Anouilh, N. P. N. 227). De même après comme si *J'apostrophe les enfants comme si j'allais leur offrir un verre sur le comptoir* (Frapié, Maternelle 94) *Il vint l'écouter de tout près, comme si elle allait lâcher un écureuil* (Gir., Juliette 34).

allais + inf. sert surtout à exprimer l'action empêchée (emploi qui cadre très bien avec le sens de l'imparfait — et de la périphrase: «il se trouvait dans la situation de devoir (bientôt) — quand»: *Ils allaient répondre «oui», quand ils se souvinrent de Raoul* (Romains, Verdun 62) *Antoine allait répondre oui, mais la présence de Rachel l'en empêcha* (Martin du Gard, Thibault III 47) *Elle allait répliquer assez durement. Mais...* (Maurois, Cercle 264) *Maintenant que cela allait être si beau* (Anouilh, N. P. N. 113).

La combinaison se trouve dans les indications scéniques. On a peut-être encore le sens local dans *elle allait sortir, elle s'arrête* (Pagnol, Topaze I 2), mais pas dans *Roxane, qui allait refermer sa fenêtre, s'arrêtant* (Rost., Cyr. III 7 (117)) *Jason arrête d'un geste les hommes qui allaient bondir* (Anouilh, N. P. N. 402).

Il est possible de voir la succession *allait* + inf. — conditionnel *Pourtant grand'mère Herpain allait venir dîner de soir-là; elle appellerait Maman: «ma chère petite Germaine»; elle ferait l'éloge du dîner* (Maurois, Cercle 68) *il allait la lire devant deux mille personnes, parmi lesquelles il se rencontrerait peut-être deux ou trois vrais lettrés* (Chevallier, Clochemerle 77) *En 1905 les zelanti étaient persuadés... que ce gouvernement persécuteur allait être balayé et que Rome recueillerait, auprès du successeur, le prix d'une intransigeance qui aurait aidé à la victoire des conservateurs* (Europe, déc. 1949 p. 71).

L'ordre inverse se trouve aussi *Oui, elle l'écrirait, elle allait l'écrire tout de suite* (Simenon, Fenêtre 62).

B. La périphrase avec *venir de*.

Il serait exagéré de dire que le sens local de cette construction ait complètement disparu de nos jours *D'où viens-tu? De me promener, nourrice* (Anouilh, N. P. N. 138). Comp. Sandfeld, Inf. § 254. Mais généralement elle sert à indiquer un passé récent sans idée de mouvement spatial: L'infinitif peut être *venir le*

petit goût d'honnêteté qui vient de me venir (Camus, *Malentendu* I 8 (46)). Pour la légitimité de cette combinaison voir Gougenheim 127. Voici d'autres exemples de la périphrase *Tu viens de rentrer* (Anouilh, *N. P. N.* 47) *Elle ne se rend absolument pas compte de ce qu'elle vient de faire!* (248). Passé récent? Sans aucun doute. Mais ce n'est pas toujours un passé plus récent qu'un passé composé voisin. Il suffit pour s'en convaincre de remarquer les deux excellents exemples apportés par Damourette et Pichon V 275 *Ce que je viens de voir a déchiré mon cœur* (Nivelle de la Chaussée) *Monsieur W G, très touché de la sympathie que vous lui avez témoignée, dans le deuil cruel qui vient de le frapper, vous adresse ses sincères remerciements* (carte de remerciement pour avoir assisté à des obsèques, 23 mars 1935). Le passé composé (s'il n'est pas arrivé à prendre tout à fait la place du passé simple) a lui aussi des rapports avec le présent. Mais ce pourra être dans ce sens que l'événement, récent ou non, constitue un acquêt pour l'époque présente, que la situation actuelle est simplement le résultat de cette action passée. Les rapports entre le «fontal» (Dam.-Pich. V 270) et le présent sont encore plus étroits — et ce n'est pas toujours dû à des considérations chronologiques, on vient de le voir. Quand on vient de subir un malheur on s'est à peine ressaisi de l'impression qu'il vous fait. Quand on vient de faire quelque chose, on a à peine eu le temps de penser à autre chose. Subjectivement il s'agit d'un passé très récent: On le sent comme récent. D'autre part, la distinction, qui dans plusieurs cas est bien réelle, est un peu subtile, et il est possible qu'elle arrive à s'effacer, de sorte que notre forme finira par indiquer le passé récent sans plus, sans les nuances subjectives mentionnées plus haut, comp. «Dites «il a passé trois mois à la campagne» sans plus, et tout le monde comprendra «il vient de passer trois mois à la campagne»» (Foulet dans *Romania* LI 228). L'évolution peut se faire par des étapes qu'il est possible d'observer, p. ex. les cas de «afterthought» comme ceux cités par M. Flydal 105 *Un important conseil d'administration vient de se tenir le 5 courant à Boulogne-sur-Mer* (*L'Œuvre* 13/9 32), etc.

La périphrase s'emploie dans les indications scéniques *quelqu'un à qui on vient d'en dire «une bien bonne»* (Pagnol, *Topaze* II 8) à *un autre cavalier qui vient d'entrer* (Rost., *Cyr.* I 1 (4)).

Puisque la valeur modale du conditionnel implique souvent

que cette forme équivaut, pour la notion temporelle, à un présent, il n'est pas étonnant qu'on trouve viendrais de aussi bien que viens de *S'il s'agissait de battre des positions que nous viendrions nous-mêmes d'abandonner, on comprendrait qu'ils hésitent* (Romains, Verdun 60). Mais en ce qui concerne les temps vraiment non-présents c'est l'imparfait qui domine *La grosse Clotilde, qu'il venait de croiser dans le couloir, lui avait soufflé à l'oreille* (Martin du Gard, Thibault III 237) *Le Tokay qu'elle venait de déboucher était à côté d'elle* (Gir., Bella 70) *à travers mes cils, je t'ai bien vue; ta bouche était sèche, pâle, presque blanche; ton rimmel s'était défait; tu venais de pleurer* (Plisnier, Héloïse 59).

Sandfeld mentionne (Inf. § 254) que la langue familière et populaire se sert aussi de *sortir de* et de *arriver de* pour exprimer la même chose que *venir de*. Comp. Dauzat (Phonétique et grammair historiques de la langue française 277) «le peuple rajeunit la métaphore avec *sortir de*».

Il est bien vrai qu'une phrase comme *il ne fait que sortir* exprime aussi un passé prochain (Gougenheim 129 ss.). Il y a pourtant cette différence avec les constructions *aller + inf.* et *venir de + inf.* que ces verbes servent à former des périphrases temporelles surtout lorsqu'ils perdent leur sens propre; mais comment un verbe comme *faire* peut-il arriver à perdre le sien? Évidemment c'est *ne — que* qui compte. Il faut remarquer aussi que dans cet emploi *ne faire que (de)* ne se combine pas avec toutes sortes d'infinitifs; il s'agit presque toujours de mots comme *entrer, sortir, arriver, commencer*, voir Gougenheim 129 et Sandfeld, Inf. § 97.

Bibliographie.

(P. I. = La petite Illustration.)

- ABRY & AUDIC & CROUZET, (Histoire illustrée de la Littérature Française) (Didier)
- ALBALAT, Travail du style. (Armand Colin)
- ANOUILH, N(ouvelles) P(ièces) N(oires). (La table ronde)
- ARAGON, Chroniques (du Bel Canto). (Albert Skira)
- AUBRY, Brelan de femmes. (Fayard)
- Auc(assin) et Nic(olette). (Classiques français du Moyen Age, 1936)
- AUDOUX, Marie-Claire. (Le Livre de Demain)
- AYMÉ, Maison basse. (Gallimard)
- AVELINE, (La) Vie (de Philippe Denis I). (Émile-Paul)
- BARRAULT, Phèdre (de Jean Racine). Collection «Mises en scène». (Éd. du Seuil)
- BAUCHE, (Le langage populaire). (Payot 1946)
- BEAUNIER, Irène exigeante. (Flammarion)
- BECQUE, Les Corbeaux. (Stock)
- BEDEL, Philippine. (Gallimard)
- BENDA, Exercice (d'un enterré vif). (Trois Collines)
- BENJAMIN, (Le) Printemps (tragique). (Plon)
- BENOÎT, Le Désert de Gobi. (Michel)
- BERNARD, J.-J., Marie et le Vagabond. (Michel)
- BERNARD, TRISTAN, (Le petit) Café. (L. Billaudot)
- BERNSTEIN, Soif. (France-Illustration)
- BERR & VERNEUIL, Miss France. (P. I.)
- BIDOIS, G. & R. LE, (Syntaxe du français moderne.) (Auguste Picard)
- BISSELL, Prepositions (in French and English). (Richard R. Smith)
- BLATT, (Latinsk Syntaks i Hovedtræk.) (Gyldendal)
- BLOY, (Le) Mendiant (ingrat.) (Mercure de France)
- BOER, DE, (Syntaxe du français moderne.) (Leiden)
- BORY, (Cher) Aglaë. (Flammarion)
- BOURDET, Temps difficiles. (P. I.)
- BRIEUX, La Couvée. (Stock)
- BRISSON, P., Molière. (Gallimard)
- BROUSSON, Anatole France en pantoufles. (G. Crès et Cie)
- BRUNOT, (La) Pensée (et la Langue). (Masson et Cie, 1922)
- BRUNOT & BRUNEAU, Précis (de grammaire française). (1949)
- Bulletin d'information. (Stockholm)
- CAHUET, Sainte-Hélène. (P. I.)

- CAMUS, Caligula. (Gallimard) — Le Malentendu. (ibid.) — (Mythe de Sisyphé. (Gallimard)
- CASTRO, FERREIRA DE, A Curva. (Guimarães & C^a) — (A) Lã (e a neve). (Guimarães & C^a)
- CHEVALIER, Clochemerle. (Le Quadrige d'Apollon)
- CIC(ÉRON), (De) Off(iciis).
- COLETTE, Chéri. (Le Livre de Demain) — Fin de Chéri. (Le Livre de Demain)
- COLETTE & MARCHAND, La Vagabonde. (P. I.)
- COOLUS & RIVOIRE, Pardon, Madame. (P. I.)
- COURT(ELINE), Bou(bouroche).
- DAM(OURETTE) & PICH(ON), (Des mots à la pensée.) (Collection des linguistes contemporains)
- DANTE ALIGHIERI, Purg(atorio).
- DAUDET, A., Femmes d'artistes. (Alphonse Lemerre) — Lettres (de mon moulin). (Charpentier)
- DAUDET, L., Ciel de feu. (Flammarion)
- DAUZAT, Études de linguistique française. (Éditions d'Artrey) — (Le) Génie (de la langue française). (Paillot) — La Géographie linguistique (Flammarion 1922) — Phonétique et grammaire historiques de la langue française. (Larousse)
- DELEDDA, GRAZIA, (Il) Dio (dei viventi). (Treves)
- DES GRANGES, (Histoire illustrée de la littérature française. Onzième édition). (Paris 1928)
- DES GRANGES, (Les) Grands Écrivains (français). (Hatier, 15^e éd.)
- DEVAL, Age de Juliette. (P. I.) — Lundi huit heures. (P. I.) — Une tant belle fille. (P. I.) — Tovaritch. (P. I.)
- DUH(AMEL), Cécile (parmi nous). (Mercure de France) — (La) Conf(ession de minuit). (Le Livre de Demain) — D(eux) H(ommes). (Mercure de France) — Les Maîtres. (Mercure de France) — (Le) Not(aire du Havre). (Mercure de France) — Tel qu'en lui-même. (Mercure de France) — (Le) Voyage (de Patrice Périot). (Mercure de France)
- Esprit.
- Europe. (Revue mensuelle)
- FAUCHOIS, La Dame aux gants verts. (P. I.)
- FLYDAL, (*Aller et venir de suivis de l'infinifit comme expressions de rapports temporels.*) (Jacob Dybwad)
- FONSON & WICHELER, (Le) Mariage (de Mlle Beulemans). (Pion)
- FOULET, Petite syntaxe (de l'ancien français). (Classiques français du Moyen Age)
- F(rançais) M(oderne), Le
- FRANCE, (Les) Dieux (ont soif). (Calmann-Lévy) — Le livre de mon ami. (Calmann-Lévy) — (Le) Lys (rouge). (Calmann-Lévy) — (L')Orme (du mail). (Calmann-Lévy)
- France-Illustration.
- FRAPIÉ, La Maternelle. (Michel)

- GAXOTTE, (La Révolution française.) (Fayard)
- GÉRALDY, Do, mi, sol, do. (P. I.) — Duo. (P. I.) — Le Prélude. (Stock)
- GIDE, (Les) Faux-Monn(ayeurs). (Gallimard) — (La) Symphonie (pastorale). (Gallimard)
- GIR(AUDOUX), Amphitryon 38. (Grasset) — Bella. (Grasset 1926) — Combat (avec l'Ange). (Grasset) — (La) Folle (de Chaillot). (Grasset) — (La) Guerre (de Troie n'aura pas lieu). (Ides et Calendes) — Juliette (au pays des hommes). (Le livre moderne illustré) — Provinciales. (Grasset) — Sod(ome et Gomorrhe). (Ides et Calendes) — Suppl(ément au Voyage de Cook). (Ides et Calendes) — Suzanne (et le Pacifique). (Le livre moderne illustré) — Th(éâtre complet) XIV. (Ides et Calendes)
- GOUGENHEIM, (Études sur les) Périphrases verbales (de la langue française). (Les belles lettres)
- GREVISSE, (Le bon usage.) (Duculot 1946)
- GUILLAUME, Temps et verbe. Paris 1929.
- GUILLOUX, (Le) Pain (des rêves). (Gallimard)
- GUIRAUD, Une femme. (P. I.)
- HANCKEL, Die Aktionsarten im Französischen. (Diss., Berlin 1929)
- HERZOG, (Neufranzösische Dialekttexte.) (Leipzig 1906)
- Illustration, L'
- JESPERSEN, Philosophy of Grammar. (London — New York 1906)
- KESSEL & ISWOLSKY, Les rois aveugles. (Plon)
- LALOU, ÉTIENNE, Les bonnes actions. (Éd. du Seuil)
- LANG, Fragile. (P. I.)
- Larousse du XX^e siècle, Le
- Larousse, Grammaire.
- LEJEUNE, Cinna de Corneille. (Classiques Larousse)
- LENÔTRE, Nos Français. (Grasset)
- LERCH, Hauptprobleme (der französischen Sprache). (Georg Westermann) — Historische französische Syntax. (O. R. Reisland)
- LEROUX, (Le) Mystère (de la Chambre jaune). (Pierre Lafitte)
- LOMBARD, Les constructions nominales (dans le français moderne). (Almquist & Wiksell)
- LOUÿS, Aphrodite. (Henri Kaeser)
- LØSETH, Notes de syntaxe française. (Jacob Dybwad)
- MAETERLINCK, Pelléas et Mélisande. (Fasquelle)
- MARGUERITTE, V., (Nos) Égales. (Flammarion)
- MAROUZEAU, (Le) Latin — Dix causeries². (Henri Didier, Paris 1927) — Précis (de stylistique française). (Masson, Paris 1946)
- MARTIN DU GARD, Les Thibault. (Gallimard; I:1922; III & IV:1943)
- MARTINON, (Comment on parle en français.) (Larousse 1927)
- MAUP(ASSANT), Contes (choisis). (Michel) — Pierre (et Jean). (Ollendorff)
- MAURIAC, (Le) Baiser (au lépreux). (Grasset) — (Les) Chemins (de la mer). (Grasset) — (La) Fin (de la nuit). (Grasset) — Le romancier et ses personnages. (Corrèa) — Thérèse (Desqueyroux). (Grasset)
- MAUROIS, (Le) Cercle (de famille). (Grasset)

- MEILHAC & HALÉVY, Carmen. (Calmann-Lévy)
 Mémorial de France. (Sequana)
 Mercure (de France).
 MÉRÉ, Berlioz. (P. I.)
 MIOMANDRE, La jeune fille au jardin. (Le livre moderne illustré)
 MIRBEAU, (Les) Affaires (sont les affaires). (Fayard)
 MORAND, L'homme pressé. (Gallimard)
 MOUSSET, Quand le temps travaillait pour nous. (Grasset)
 Nouvelles Littéraires, Les.
 NYROP, Fransk Verslære. (Gyldendal)
 PAGNOL, Fanny. (P. I.) — La fille du puisatier. (Fasquel) — Topaze.
 (Fasquel)
 PAILLÉRON, (Le) Monde (ou l'on s'ennuie). (Calmann-Lévy)
 PARROT, (L')Intelligence en guerre. (La jeune Parque)
 PÉROCHON, Parcelle 32. (Plon)
 PHILIPPE, Ch.-L., (Charles) Blanchard. (Gallimard)
 PLISNIER, Héloïse. (Corrêa) — Mères. (Corrêa)
 PONT(OPPIDAN), (Pierre le Chanceux.) (Stock)
 RACINE, Andromaque. — Phèdre.
 RADIGUET, (Le) Bal (du comte d'Orgel). (Le livre moderne illustré) —
 (Le) Diable (au corps). (Grasset)
 R(evue de) Ph(ilologie) fr(ançaise).
 ROLLAND, Quinze ans (de combat). (Rieder)
 ROMAINS, Mort de quelqu'un. (Nouvelle revue française) — 6 oct(obre).
 (Flammarion) — Verdun. (Les hommes de bonne volonté XVI)
 (Flammarion)
 Romania.
 ROST(AND), E., Cyr(ano de Bergerac). (Charpentier & Fasquel)
 ROUSSEAU-BELLIER, (Le) Héros (inédit.). (Plon)
 Saint-Alexis, Vie de.
 SAINT-EXUPÉRY. Pilote (de guerre). (Gallimard) — Terre (des hommes). (Gallimard)
 SANDFELD, (L')Inf(initif). (Gyldendal & Droz) — (Les) Prop(ositions) sub(ordonnées). (Droz)
 SARTRE, (L')Age (de raison). (Gallimard) — (La) Mort (dans l'âme). (Gallimard) — (La) P(utain) resp(ectueuse). (Nagel) — Le Sursis. (Gallimard)
 SCHOSSIG, voir p. 9.
 SÉE, Le bel amour. (P. I.)
 SENSINE, (L')Emploi des temps en français. (Payot)
 SIMENON, Fauborg. (Gallimard) — (La) Fenêtre (des Rouet). (La jeune Parque)
 Studia Neophilologica.
 SUPERVIELLE, Bolivar. (P. I.)
 THIERRY, AUGUSTIN, (Récit des Temps Mérovingiens I.) (Garnier)
 TOBLER, V(ermischte) B(eiträge zur französischen Grammatik) (S. Hirtzel; I:1886; II:1894; III:1899)

- TOBLER & LOMMATZSCH, (Altfranzösisches Wörterbuch.) (Weidmann)
TRIOLET, ELSA, (L')Inspecteur (des ruines). (La Bibliothèque française)
TRUC, Léon X et son siècle. (Grasset)
VENDRYES, Le langage. (La renaissance du livre)
VERCORS, (Le) Silence (de la mer). (Trois collines)
VILDRAC, Madame Béliard. (P. I.)
VIRGILE, (L'Énéide)
WACKERNAGEL, Vorlesungen (über Syntax mit besonderer Berücksichtigung von Griechisch, Lateinisch und Deutsch). I. Basel 1920
WAGNER, R.-L., (Les) Phrases hypothétiques (commençant par « si » dans la langue française). (Droz)
WAINSTEIN, LIA, (L'expression du commandement dans le français actuel.) (Mémoires de la Société néophilologique de Helsinki XV, 1949)
WIESE, Altitalienisches Elementarbuch. (Heidelberg 1904)
YVON (dans Études romanes dédiées à Mario Roques et dans R. Ph. fr.)
Z(eitschrift für) R(omanische) Ph(ilologie).
-

Index.

- à ce moment* 19, 24, 33, 54, 94, 113, 162, 193, 212, 227.
à condition que 67, 85.
à la longue 113.
à partir de 113, 114, 163, 193–194.
à peine 5, 114, 122–123, 163, 213–214, 217, 219.
Absolues; constructions — avec *à peine* 5, 217.
achever 104, 149.
Acquêt 187–190, 194, 198, 199, 219, 242.
Affective; valeur — 80, 145, 204, 205, 237.
«Afterthought» 235, 242.
aimer 104.
ainsi 113.
«Aktionsart» 8–9, 25, 28, 143, 209, 224.
alors même que 86.
aller 20, 66, 104, 149–150, 192, 201, 231–241.
aller et venir 35, 126.
Allure extraordinaire 232, 240.
alors 113.
Alternance; — du futur et de la périphrase avec *aller* 238–239; — du passé simple et du passé composé 195; —s variées (imparfait-passé simple) 178, 181.
Alternants; imparfaits — 126; verbes, etc. — 35.
âme qui vive 17.
Analyse littéraire 22.
Ancien français 191–192, 199, 205, 216.
Antériorité 99, 101–102, 118, 126, 171, 183, 185, 196, 201, 210, 215, 216 note, 220, 221, 222, 223, 224, 226, 229, 230.
Antériorité-simultanéité 185, 186, 210, 225.
Anticipation 192, 237.
après que 214–215.
arrêter 88–89.
arriver de + inf. 243.
Aspect 8–9, 97, 99–100, 105, 108, 224.
Asyndète 126.
attendre 25.
Atténuation 61, 85, 91, 93–94, 141, 211, 212.
Attraction 160.
Avertissement 236.
avoir 104–105, 150–151.
n'avoir qu'à 151.
avoir vite fait 216, 218 note.
avoir vite fini 203 note.
au cas où 85, 210.
au moment où 121, 172–173.
aujourd'hui 189.
aussi longtemps que 66, 121, 122, 174.
aussitôt que 173, 213.
Belge 85.
bien que 67, 86.
bientôt 202.

boire 12.

Brachylogie 32, 129, 143, 164, 235.
brusquement 113, 161-162.

ça fait + indication de temps +
que 45.

car 178.

Causales; propositions — 72, 122,
 175, 196.

Cause 159, 171.

c'est combiné avec des temps va-
 riés 46-51, voir Présent.

c'est à peine si 40, 84-85.

c'était 49, 154.

ce fut 47-48.

ce matin 188.

ce sera 50, 61.

ce serait 50.

celui qui + le présent équivalent
 à un substantif d'agent en *-eur*
 15.

cependant 163.

certitude; avoir la — que 63.

cesser 105-106.

cette année 188.

cette nuit 188.

cette semaine 188.

Changement; — de personne 98; —
 de scène 98, 158, 159, 177, 221.

chanter 12.

Choix entre le passé simple et l'im-
 parfait 134.

Circonstanciennes; propositions —
 85.

Coïncidence 120.

comme 84, 122, 175.

comme si 49, 84, 139-141, 148, 154,
 226, 241.

commencer 106, 151.

Commentaire 129.

Comparaison; propositions rela-
 tives constituant une sorte de
 — 17, 186-187, 235-236.

Comparatives; propositions — 17,
 66.

Complétives; propositions — 13-

15, 63, 71, 116-117, 131-133,
 167, 195, 206.

Concession 58, 176.

Concessive; valeur — 65-66, 85.

Concessives; propositions — 86.

Concessives-conditionnelles; pro-
 positions — 85.

Concomitance 73, 119.

Concordance 6, 7, 13, 14, 15, 18, 49,
 50, 64, 71-72, 116, 131-133, 135,
 143, 168, 169, 172, 174, 175, 195.

Condition; façons d'exprimer une
 — 82, 210.

Conditionnel; *c'est* + — 50; cond.
 après un verbe au passé 64;
 cond. et futur 66.

68-94: introduction 68-71; cond.
 dans les subordonnées 71-73:
 complétives 71-72, style indirect
 libre 72, causales 72, interroga-
 tives 72, relatives 72, temporel-
 les 73; remplacé par *depuis* +
 inf. (ou par le futur) 74-77, par
 le passé simple 75, 76-77; cas
 de transition entre valeur tem-
 porelle et valeur modale 77-78;
 Irrealis 78 ss.; Irrealis et sens
 potentiel 78-81; la raison pour
 laquelle on emploie un «tense»
 passé pour exprimer des actions
 présentes ou futures 81-82; con-
 ditionnels successifs 82; cond.
 combiné avec un futur dans la
 principale 82; cond. dans la
 principale combiné avec un pré-
 sent ou une expression non-ver-
 bale 82; dans les relatives 82-85;
 après *comme* 84; après *comme si*
 84; après *si* 84-85; dans les
 autres conditionnelles 85; dans
 les circonstanciennes 85; dans les
 concessives-conditionnelles 85-
 86, *même que* 85-86, *quand*,
quand même, etc. 86; dans les
 concessives 86; rapports entre
 subjonctif et conditionnel 87-90;
 cond. après *ordonner*, etc. 88,

- arrêter*, etc. 88–89, *obtenir* 89; cond. dans les interrogations 90–91; rendant le même service que «il paraît que» 91; servant à atténuer 91–92; présent du subjonctif après le cond. 92; présent inclusif et cond. 92; cond. de *devoir* 92–93, *dire*, *jur*er, *manquer*, *pouvoir* 93, *savoir* 93–94, *vouloir*, *venir* de 94; avec à (*en*) *ce moment* 94. cond. après *c'était* 154; attraction du cond. 160; cond. et *al-lais* + inf. 240.
- Conditionnel passé** après *c'est* 50; après *quand* + passé simple 121 note; imparfait «au lieu du» cond. p. 141, 152, 155, 156; cond. p. après *c'était* 154.
- 206–212:** prétérît du futur du prétérît 206; *tant que* 206; relatives 206; complétives 206; style indirect libre 206; transposition du futur antérieur 206–207; nuances modales 207; cond. p. et plus-que-parfait du subjonctif 207–208; n'exprimant pas toujours Irrealis du passé 209; condition exprimée autrement que par une proposition conditionnelle 210; cond. p. après *si*, *au cas où*, *quand*, etc. 210; dans les relatives 210–211; dans les interrogations 211; rendant la nuance de «il paraît que» 211; servant à atténuer 211; combinaisons avec *depuis*, *il y a*, etc. 212; cond. p. de *vouloir* 211, *devoir*, *dire*, *falloir*, *pouvoir* 212; avec à *ce moment* 212.
- «Conditionnel passé deuxième forme» 10, 207, 225, 226.
- Conditionnel passé surcomposé 229–230.
- Conditionnelles; propositions — 30, 49, 66–67, 122–123, 136, 139, 176, 182, 196, 210, 225. *connaître* 106, 151.
- Consécutives; propositions — 122, 176.
- Contenu 160, 161; voir Observation.
- Contexte; rôle du — 78–79, 117, 138, 207, 223, 231 note.
- Contraste 220, 239.
- Convention 59.
- coûte que coûte* 17.
- Coutume, voir Habitude.
- crier* 161.
- croire* 106, 151.
- Danois 96, 232.
- dans ce moment* 11, 113, 128.
- Date 5, 7.
- de* 43–44, 149.
- de temps à autre* 114.
- de temps en temps* 163.
- Décidée; chose déjà — 28–29, 136.
- décider* 88–89.
- Déclaratifs; verbes — 112–113, 157, 159–161.
- décréter* 65, 88–89.
- déjà* 163, 194.
- demeurer* 106, 192.
- depuis* 36–41, 92, 146, 148, 194, 199, 212.
- depuis* + indication de temps + *que* 43, 149.
- depuis que* 41–43, 148–149, 221.
- dès* 114, 148, 164.
- dès que* 121, 173, 186, 213.
- descendre* 27.
- Description 129, 131, 153, 157, 158, 164, 170, 171, 172, 176, 177, 178, 218 note.
- Deux points 177, 197.
- devoir* 74–77, 86, 87, 93, 106, 142, 152–153, 192–193, 212, 231, 235 note, 240.
- Diachronie synchronique 78, 128.
- Dialectes 60, 90.
- Dilatation 27, 32, 36, 45, 99, 120, 146, 193.
- dire* 93, 160–161, 212.
- Discours direct et discours indirect 23, 135.

Discrétion; imparfait de — 143–144, 149, 151, 158, 159; plus-que-parfait de — 222.
 Distance 220.
divorcer 26.
du diable si 67, 84.
 Durables; actions — indiquées par *aller* + inf. 233.
durant 114, 119–120, 164, 194.
durant que 174.
 Duratif; sens — 97.
 Durée; indication de — 107, 111; imparfait indiquant — 127; imparfait correspondant à des — de temps différentes 131.
durer 106, 153, 233.

écrire 160, 161.
 Effet 179.
 Ellipse 139.
 Élimination 158.
 Empêchée; action — 149–150, 241.
en 114.
en attendant 114.
en ce moment 11, 19–20, 33, 54, 94, 113, 128, 162.
en même temps 114.
encore 164, 194.
entre temps 114.
 Espagnol 35.
espérer 63, 71, 153, 195, 204.
établir 88.
être 86, 106–108, 153–155, 193.
 Euphonie 51.
 -eur; substantifs d'agent en — 12.
 Évasion 145.
 Événualité 59.
 Exagération 16, 190.
exiger 88.
 Explication 129, 170.

faire; — 155; — *celui qui ne comprend pas* 17; *ne — que (de) sortir* 243.
faillir 108, 193.
falloir 78, 142, 155, 212, 231–232.

Familière; langue — 234.
 Film; récit d'un — 22.
finir 155.
 Fond de décor 129, 130, 160, 170.
 Front principal et front secondaire 174.
fumer 12.
Futur après *c'est* 50.
53–67: indiquant des actions futures 53; indiquant une action qui est postérieure à une action future exprimée par le présent 53; avec *maintenant*, etc. 53–54; avec *à (en) ce moment* 54; indiquant un degré intermédiaire entre le style indirect libre et le discours direct 54; rapport à un présent indiquant vérité éternelle, des faits imaginés, etc. 54–55; futur «virtuel» 55; fut. dans les indications scéniques 55–56; futurs successifs 56, simultanés 56; valeur modale 57–61: ordre 57, prière 57–58, concession 58, «éventualité» 58, conventions, menaces, promesses (volonté) 59; «futurum de conatu» 59–60; fut. imperfectif 60; rapports entre la volonté et le futur 60–61; volonté atténuée 61; fut. marquant une supposition 61; indiquant des actions passées 61–63; fut. dans les subordinées 63–67: complétives 63–65, interrogatives 65, relatives 65–66, comparatives 66, temporelles 66, conditionnelles 66–67, concessives 67. fut. remplaçant le conditionnel 74–76; choix entre fut. et conditionnel 80; le conditionnel combiné avec un fut. dans la principale 82; fut. + imparfait 182; fut. + passé composé 195, 197; fut. combiné avec le futur antérieur 202; rapports du fut. et de *aller* + inf. 234, 235–236, 238–239.

Futur antérieur mode 8; remplacé par le passé composé 190.

201-205: fut. ant. considéré comme le prétérit du futur 201, comme un futur 201-202; rapports entre le futur et le fut. ant. 202; fut. ant. dans des propositions indépendantes contenant *vite*, *bientôt*, etc. 202-203; deux futurs antérieurs combinés 203; toutes les actions non futures considérées comme appartenant au prétérit du futur 203-204; fut. ant. dans les phrases négatives 204; après *espérer* 204; caractère affectif du fut. ant. 204-205; fut. ant. exprimant une supposition 205.

fut. ant. transposé 206-207.

Futur antérieur surcomposé 229.

Futur du passé 150, 153, 163, 169, 240.

Futur du prétérit 71 ss.

Futur prochain 233; — et futur éloigné 238.

Futural; sens — du présent 28; — de l'imparfait 136.

Futures; actions — indiquées par le présent 25, 30, par l'imparfait 136, 137, 142, par le passé composé 190.

Futurité indiquée par autre chose que le temps futur 202 note.

«Futurum de conatu» 59.

Glissements entre le passé simple et le passé composé 102.

Gnomique; présent — 19.

habiter 108, 155.

Habitude 18, 100, 133, 150, 153, 158, 160, 162, 164, 165, 172, 173, 176, 186, 190, 196, 218.

hier 164, 188-189.

Historique; présent — 32-35, 140, 196, 197, 219, 234.

Hypocoristique; imparfait — 144-145.

il y a 51.

il y a + indication de temps + *que* 45, 92.

il n'y a que 51.

s'imaginer 108.

Imparfait: exprimant « present time » 6; après un verbe au passé 13, 15; forme non-marquée 14; dans le discours indirect et le discours indirect libre 23; *c'est* + — 48; valeur modale 49, potentielle 81; imp. et passé simple 96, 99, 118, 119 note; 120-121, 123; imp. après *dès que* 121.

125-183: le présent dans le passé 125; exprimant simultanéité 125

-126, antériorité, succession 126;

imparfaits alternants 126; exprimant « Vorstellung » 127; indiquant durée 127; l'imparfait est-il un passé? 127-128; imp. servant à indiquer une action qui serait du présent pour un observateur du passé 128-129;

description, fond de décor, etc. 129; passage à un front secondaire 129; commentaire, explication 129; imp. avec une indication de temps 130-131, imp. pittoresque 130; sans indication de temps 131; imp. descriptif avec indication temporelle limitative 131; imp. correspondant à des durées de temps différentes 131-133; concordance 131-132, vérités éternelles 132, syntaxe mécanique 133; imp. exprimant habitude 133-135: sens ingressif 134, choix entre deux conceptions 134, imp. après *quand* 135; discours indirect et style indirect libre 135; contenu d'une observation 135; rêves, visions 135; imp. fonctionnant comme futur

du prétérit 135–136; imperfectum de conatu 136; imp. indiquant des choses déjà décidées 136; conditionnelles introduites par *si* 136; valeur modale 136 ss., Irrealis 137 ss.; Potentialis 137 ss.; *si* + imp. — conditionnel 138; *même si* 138–139; conditionnelles isolées 139; *comme si* 139–141; après le présent historique 140, «future time» 140, avec le présent 140, dans les indications scéniques 140–141; imp. employé «au lieu du» conditionnel passé 141–143; indiquant des actions présentes 142, *devoir*, *pouvoir*, *falloir* 142–143; brachylogie 143; imparfait de discrétion 143–144; imp. hypocoristique 144–145; évasion de *l'ici?* 145; sens dilaté 146; imp. inclusif 146–149: *depuis* linéaire et ponctuel 146, indications scéniques 146, *depuis* avec le plus-que-parfait 146–147, *depuis* + imp. avec des négations 148, plus-que-parfait 148, *depuis* sans régime + imp. 148, *dès* 148, *depuis que* 148–149, *depuis* + indication de temps + *que* 149, *de* 149, *voilà* + indication de temps + *que* 149, *il y avait* + indication de temps + *que* 149; verbes 149–161: *achever* 149, *aller* 149–150, *avoir* 150–151, *commencer*, *connaître*, *croire* 151, *devoir* 152–153, *durer*, *espérer* 153, *être* 153–155, *faire*, *falloir*, *finir*, *habiter*, *manquer*, *mourir* 155, *occuper*, *oser*, *oublier*, *paraître*, *penser* 156, *pouvoir* 156–157, *précéder*, *régner*, *répéter*, *réserver* 157, *rester* 157–158, *savoir*, *se sentir*, *suivre*, *se taire*, *tourner*, *se trouver*, *valoir mieux* 158, *venir* 158–159, *vivre*, *vouloir* 159, verbes déclaratifs 159–161; mots et tours

spéciaux 161–167: *soudain*, etc. 161–162, *peu à peu*, *à ce moment* 162, *en ce moment* 162–163, *à partir de*, *à peine*, *cependant*, *déjà*, *de temps en temps* 163, *dès*, *durant*, *encore*, *hier*, *jadis* 164, *jamais* 164–165, *jusque* 165, *long-temps* 165–166, *maintenant*, *parfois*, *pendant*, *plus tard*, *puis*, *quelquefois*, *souvent*, *tout en -ant* 166, *toujours* 166–167, *un moment* 167; subordonnées 167–177: complétives 167–169, interrogatives 169, relatives 169–171, temporelles 172–175, causales 175, propositions de proportion 175, consécutives 176, conditionnelles 176–177; imp. après les deux points 177; après *mais* 177–178, après *car* 178; imp. combiné avec d'autres temps 178–183: passé simple 178–182, présent 182, futur 182, passé composé 182–183, plus-que-parfait 183.

imp. et passé composé 197–198; passé antérieur 215, plus-que-parfait 218, 219; *allais* + inf. 239–241, *venais de* + inf. 243.

Imparfait du subjonctif 51–52, 69, 87.

Impératif 66, 201, 233.

Impératif; caractère — du présent 29.

Imperfectif; aspect — 20 note, 60, 117, 123; verbes —s au passé simple 97.

Imperfectum de conatu 9, 25, 26, 136, 144.

Inclusif; présent — 36–46; imparfait — 146–149, voir Présent, Imparfait, *depuis*, etc.

Indirect; voir Discours, Style.

Infinitif; temps de l' — 5.

Ingressif; sens — 18, 30, 101, 104, 106, 110, 111, 134, 151.

Interrogations 90–91, 210.

Interrogatives; propositions — 18, 30, 65, 72, 117, 169.

Introduction 5–10: dates 5; «time» et «tense» 5–6; concordance 6; métaphores 6–7; dates, présent au lieu du futur 7; valeurs modales des temps 8; aspect 8–9; noms des formes 9–10.

Irrealis 77, 78 ss., 137–142, 207 ss., 209, 212, 225–227.

Italien 35, 105.

Itératif; sens — 66, 151.

jadis 114–115, 164.

jamais 102, 111, 115, 164–165, 180, 194, 204.

jouer 9, 26, 60.

jurer 59, 93.

jusqu'à 116, 194.

jusque 165.

Langue; — littéraire, parlée, etc. voir Littéraire, Parlée, etc.

Latin 35, 81, 121, 160, 192.

Limitants; mots — avec le plus-que-parfait 219.

Lieu; indication de — faisant fonction d'indication de temps 201–202.

Littéraire; langue — 115, 208–209.

Local; sens — de *aller* + inf. 231, 240; sens — de *venir de* + inf. 241.

Locutions figées 17–18.

longtemps 165.

lorsque 120–121, 172, 213.

maintenant 53, 166, 194.

mais 177–178.

mander 88.

manquer 93, 108, 155.

Marqué/non-marqué 14–15, 46.

Maxime 190.

Mécanique; syntaxe — 133.

même lorsque 86.

même que 85–86.

même si 85, 138.

Menace 59.

Métaphore 6, 128, 143, 232.

se mettre à 108.

Modale; valeur — 8, 49, 57, 70, 71, 77, 83–84, 86, 89, 135, 136–137, 207, 210, 211 note, 212 note, 225, 241, 242–243.

Momentanées; actions — 104–105, 215.

«Monologue intérieur» 23–24, 64.

mourir 27, 155.

naitre 190.

ne ... pas plus tôt que 173, 214.

ne ... plus 116, 237.

Négations 109, 111, 112, 148, 156, 236–237.

Négatives; phrases — 109, 204.

n'importe 17.

Nominal; style — 5, 22, 34.

Norvégien 232.

(*se noyer* 25–26.

Objectif; caractère — 34, 240.

Obligation; — logique et — matérielle 106, 152, 192.

Observation; contenu d' — 129, 135, 150, 157, 165, 169.

obtenir 89.

occuper 108, 156.

s'occuper de 108.

ordonner 64, 71, 84.

Ordre 19, 57–58, 232.

Ordre; — des événements 118, 126; — des mots 98, 118, 120, 121; — des propositions 99; — des verbes 77.

oser 108–109, 156.

oublier 136, 156.

paraître 109, 156.

Parallèles; actions — 173, 174.

parce que 175.

Parfait; prétérit et — 96.

parfois 166.

Parisien 69, 90.

Parlée; langue — 124, 187, 189, 190, 191, 192, 195, 209.
partir 28, 144.

Passé antérieur 197.

213-217: après *quand, lorsque*, etc. 213; avec *à peine — que*, etc. 213-214; passé simple et p. ant. 214; p. ant. avec *après que*: 214, 215; combiné avec un imparfait 215, avec un passé composé 215; exprimant antériorité par rapport à un plus-que-parfait 215; la deuxième action évoquée par des substantifs 215-216; p. ant. avec *vite, bientôt, en un instant*, etc. 216; constructions absolues (avec *à peine*) 217; passé surcomposé équivalant à un p. ant. 228.

Passé composé: *depuis* avec le p. c. 37-41, *depuis que* 42, *de* 44, *voici, voilà* + indication de temps + *que* 44, *il y a* + indication de temps + *que* 45, *ça fait* + indication de temps + *que* 45; *c'est* avec le p. c. 48; passé simple employé «au lieu du» p. c. 102, 111; *jamais* avec le p. c. 115; p. c. combiné avec le présent 123-124; remplaçant le passé simple dans la langue parlée 124.

184-200: p. c. indiquant un passé récent 184; opposé à un présent 185; indications scéniques 185-186; p. c. et présent 186; p. c. dans les relatives 186-187; passé simple et p. c. (acquêt) 187-188; *cette année, cette semaine, ce matin* 188; *hier* 188-189; *l'hiver passé, l'année passée* 189-190; *naître* 190; p. c. indiquant habitude, maxime, possibilité, etc. 190, actions futures 190; passés composés successifs 191; recul du passé simple dans la langue parlée 191-192; verbes

192-193: *aller, demeurer* 192, *devoir* 192-193, *être, faillir, pouvoir, précéder, rester, suivre, venir, vouloir* 193; mots et tours spéciaux 193-195: *à ce moment* 193, *à partir de* 193-194, *déjà, depuis, durant, encore, jamais, jusqu'à, maintenant, pendant, subordonnées* 195-196: complétives 195, relatives 195, temporelles 195-196, causales 196, conditionnelles 196; p. c. après les deux points 197; combiné avec d'autres temps 197-200: présent, futur, passé antérieur, plus-que-parfait 197, imparfait 197-198, passé simple 198-200.

passé antérieur avec un p. c. 215; plus-que-parfait combiné avec un p. c. 219; passé surcomposé combiné avec un p. c. 228; différence entre p. c. et passé surcomposé 229; p. c. indiquant un passé plus récent que *venir de* + inf. 242.

Passé du passé 213, 218.

Passé; connexion du — et du présent 188.

Passé; — prochain 243, — rapproché 156, 161, — récent 184, 241-242.

Passé simple: *voilà* + indication de temps + *que* 44; *c'est* + p. s. 47; *ce fut* + p. s. 47-48; p. s. pouvant remplacer un conditionnel 75, 76-77.

95-124: Introduction 95-97; p. s. servant à constater, de façon objective, des faits passés 97; verbes imperfectifs et perfectifs 97; p. s. avec une indication de temps précise 97; passés simples successifs et simultanés 98; changement de scène 98; p. s. postposé indiquant une action antérieure 99; succession de passés simples interrompue par un

imparfait «pittoresque» 99; valeur ponctuelle, raccourcissement (synthétisation) 99–100; p. s. indiquant une action progressive, des actions répétées, des actions habituelles 100; sens ingressif 101; p. s. employé «au lieu du» plus-que-parfait 101–102, «au lieu du» passé composé 102; dans les rêves (les visions) 103; verbes 104–113: *achever*, *aimer*, *aller* 104, *avoir* 104–105, *cesser* 105–106, *commencer*, *connaître*, *croire*, *demeurer*, *devoir*, *durer* 106, *être* 106–108, *faillir*, *falloir*, *habiter*, *s'imaginer*, *manquer*, *se mettre à*, *occuper*, *s'occuper de* 108, *oser* 108–109, *paraître*, *penser*, *pouvoir*, *précéder*, *préférer* 109, *prendre*, (*se*) *prolonger*, *répéter*, *rester*, *revenir de* 110, *savoir* 110–111, *sembler*, (*se*) *sentir*, *songer*, *suivre*, *survenir*, *se taire* 111, *vouloir* 111–112, verbes déclaratifs 112–113; indiquant manifestation par des signes extérieurs (*puis il me méprisait*) 113; mots et tours spéciaux 113–116: *soudain*, etc., à *ce moment*, *ainsi*, à *la longue*, *alors* 113, à *partir de* 113–114, à *peine*, *de temps à autre*, *dès*, *durant*, *en*, *en attendant*, *en même temps*, *entre temps*, *hier* 114, *jadis* 114–115, *jamais* 115, *jusqu'à*, *pendant*, *ne . . . plus*, *souvent*, *toujours*, *tout en*, *une fois* 116; subordinées 116–123: complétives 116–117, interrogatives 117, relatives 118–120, temporelles 120–122, *comme* 122, causales 122, consécutives 122, conditionnelles 122–123; p. s. combiné avec un autre temps 123–124, imparfait 123, présent 123–124; recul du p. s. dans la langue parlée 124.

Dan. Hist. Filol. Medd. 33, no. 3.

depuis + p. s. 147; *c'était* + p. s. 154–155; verbes déclaratifs 160; p. s. après les deux points 177; après *mais* 178; p. s. — imparfait 178–179; p. s. postposé exprimant effet 179; p. s. — imparfait — p. s. 181; *hier* + p. s. 189; p. s. et passé composé 189, 198–199; recul du p. s. 191; p. s. — passé antérieur 214; p. s. — passé composé — p. s. 200; plus-que-parfait et p. s. 221.

Passé surcomposé 228–229.

Passé; *aller* + inf. indiquant des actions appartenant au — 237–238.

Passé; «tense» — indiquant des actions présentes ou futures 81.

Passées; actions — indiquées à l'aide du futur 61–63; passé simple indiquant actions — sans qu'il soit question de postériorité par rapport à un autre fait 118.

Patois 85.

pendant 116, 166, 194.

pendant que 173–174.

penser 109, 156.

Perfectif; aspect — 108; verbes — à l'imparfait 130; actes —s 224.

Perfectum 102.

Périphrases 231–243:

avec *aller* 231–241: combinaisons avec *devoir*, *pouvoir*, *vouloir* 231, *falloir* 231–232, *suffire*, *aller* 232; allure extraordinaire 232; ordres ironiques 232–233; futur prochain 233; *aller* + inf. indiquant des actions qui ne s'effectuent pas du jour au lendemain 233; actions durables 233; futur et périphrase 234–236; avertissements 236; périphrase avec une négation 236–237; valeur affective 237; indications scéniques 237; *aller* + inf. indiquant des actions qui appartiennent au passé 237–238; péri-

phrases consécutives, périphrase suivie d'un futur 238–239; futur suivi de la périphrase 239; triple alternance 239; *allais* + inf. 239–240; périphrase et conditionnel 240; faisant concurrence à *devoir* + inf. 240; nuance subjective 240; allure extraordinaire 240; valeur affective 240; valeur modale après *si* conditionnel et après *comme si* 241; *allais* + inf. exprimant action empêchée 241; dans les indications scéniques 241; succession *allais* + inf. — conditionnel et l'inverse 241. avec *venir de* 241–243; sens local 241; indiquant un passé récent 241–242; dans les indications scéniques 242; valeur modale (*viendrais de* à côté de *viens de*) 243; *sortir de*, *arriver de* 243; *il ne fait que (de)* + inf. 243.

peu à peu 162.
peut-être 17.
 Photographies; titres sous les — 22.
 Pièces de théâtre 22, 124.
 Pittoresque; imparfait — 99, 130, 166, 172, 173.
plus tard 166.
Plus-que-parfait: *c'est* + — 49; le conditionnel se combinant avec un — dans la subordonnée 78; passé simple employé «au lieu du» — 101–102; plus-que-parfait de *avoir* 105; après des expressions comme *deux jours après* 130; après *depuis* 146–147, *comme si* 148, *depuis que* 148–149, *il y avait* + indication de temps + *que* 149; *c'était* + — 154; plus-que-parfait de *venir* 159; *déjà* + — 163; plus-que-parfait et passé composé 197, conditionnel passé 211, passé antérieur 215.

218–227: plus-que-parfait combiné avec un imparfait d'habitude 218; indiquant une situation 218; après *à peine* 219; mots «limitants» avec le — 219; plus-que-parfait dans les indications scéniques 219–220; marquant effet de contraste 220–221; juxtaposé à un passé simple 221; indiquant changement de scène 221; au commencement d'un récit 221; le moment passé par rapport auquel le — indique antériorité évoqué de façon assez vague ou sous-entendu 221–222; plus-que-parfaits juxtaposés (successifs et simultanés) 222–223; un autre passé indiquant antériorité par rapport à un plus-que-parfait 223; antériorité exprimée une seule fois 223–224; *tant que* reliant un plus-que-parfait et un imparfait 224, deux plus-que-parfaits 225; plus-que-parfait exprimant «Irrealis» du passé 225–227, «conditionnel passé deuxième forme» 225–226, plus-que-parfait après *comme si* 226, combiné avec *à ce moment* 272.

Plus-que-parfait du subjonctif 10, 50, 207, 216 note, 225–226.
 Plus-que-parfait surcomposé 230.
pouvoir 93, 109, 142, 156–157, 193, 212, 231.
 Politesse; conditionnel de — 92.
 Ponctuelle; valeur — du passé simple 99.
 Populaire; langue — 84, 85, 230, 234.
 Portugais 35, 105.
 Possibilité 190.
 Postériorité 66, 82, 171.
 Potentiel 30, 78, 79–80, 81, 182.
 Praesens; — de conatu 25; — tabulare 33.
précéder 119, 157, 193.

préférer 109.

prendre 110.

Présent au lieu du futur 7.

11-52: pr. avec *en* (*dans*) *ce moment* 11; «present time» 11-12; vérités éternelles 12-13; concordance 13-18: dans les complétives 13-15, dans les relatives 13-17, dans les comparatives 17, dans les interrogatives 18; pr. indiquant habitude, coutume 18-19: *quand* 18, sens ingressif 18, pr. gnomique 19, ordres 19, pr. avec *à ce moment* 19; pr. dans les indications scéniques 19-23: avec *à* (*en*) *ce moment* 19-20, de *aller* + inf. 20, «présent scénique» nouvelle catégorie? 21, réactions devant un tableau 21, titres-indications des tableaux 22, analyse littéraire 22, «la voix qui parle toujours» 22-23; pr. dans le discours direct et le discours indirect 23-24, «monologue intérieur» 23-24; «présentation» d'actions passées ou futures 24; pr. indiquant des actions futures 25-31: *attendre* 25; *je ne divorce plus!* 26; *mourir* 27; *vous descendez?* 27; chose déjà décidée 28-29; caractère subjectif du pr. (menace, promesse, etc.) 29; caractère impératif du pr. 29; questions pour savoir ce qui doit être fait 29-30; pr. indiquant des actions futures après *si* conditionnel 30, *si* interrogatif 30; pr. «futural» indiquant un fait passé 30-31; pr. indiquant des actions passées 31-52: *sortir*, *donner le bras à*, *envoyer*, *arriver* 31, *quitter*, *entrer* 32; pr. historique 32-35: *à* (*en*) *ce moment* 33, présent dramatique et «praesens tabulare» 33-34; présents successifs 34-35, *aller et venir* 35; pr. inclusif 34-36: *de-*

puis linéaire 36, ponctuel 36-37, sens de *depuis* + pr. 37, *depuis* combiné avec le passé composé 37-41, pr. et passé composé dans les phrases négatives 39-41, *depuis que* 41-43, *depuis* + indication de temps + *que* 43, de 43-44, *voici*, *voilà* + indication de temps + *que* 44-45, *il y a* + indication de temps + *que* 45, *ça fait* + indication de temps + *que* 45; pr. inclusif comprenant le présent et le futur 45-46; *c'est* suivi d'un autre temps que le présent 46-51: *c'est à peine si* 46, *c'est à* (*dans*) *ce moment* 47, *c'est alors*, etc. 47, *ce fut* + passé simple 47-48, *c'est* + passé composé 48, imparfait 48-49, plus-que-parfait 49, futur 50, conditionnel 50, conditionnel passé 50, temps variés 50, *devais*, *allais* + inf. 50-51; *il y a*, *il n'y a que* 51; pr. du subjonctif et imparfait du subjonctif 51-52. *faites ce que vous voulez* 65; pr. et passé simple 117, 118, 123; pr. et imparfait 126, 169; périphrase avec *aller* 234; pr. historique et imparfait 140, passé composé 196, 197.

Présent dans le passé 125.

Présent du subjonctif 51-52, 92.

«Present time» 5, 11-12, 211.

«Présentation» d'actions passées ou futures 24, 32.

Présentes; actions — indiquées par l'imparfait 142.

Prétérit; — suivi du futur 63; — et parfait 96; — du futur 201, 203; — du futur du prétérit 206.

Prière 57-58.

Probabilité 193.

Progressive; action — 100, 162.

Prohibitions 237.

(*se*) *prolonger* 110.

Promesse 59.

promettre 71.

Psychologique; raison — 132, 133.
puis 166.

puisque 122, 175.

quand 18, 86, 120–121, 135, 172,
201, 210, 213.

quand inversum 172.

quand même 86, 210.

que si 140.

Questions pour savoir ce qui doit
être fait 29–30.

Raccourcissement d'une action 99.

Rapidité de l'action 229.

Réalisation ou non d'une action
111–112, 156–157.

Récentes; actions — 190.

régner 157.

Relatives; propositions — 15–18,
65, 72, 82–83, 84, 118, 169, 170,
171, 179, 195, 198, 206, 210.

Répétées; actions — 100, 110.

répéter 110, 157.

réserver 157.

rester 110, 157–158, 193.

Résultat 105, 107.

«Résultatif»; imparfait — 151.

Rêves 103, 135.

revenir de 110.

savoir 93–94, 110–111, 158.

Scéniques; indications —: présent
19–23, 36, 38, 105, 169–170, 220;
futur 55–56; conditionnel 84, 90,
93, 94; imparfait 140, 146, 169–
170, 174; passé composé 185,
196; plus-que-parfait 219, 220,
226; *aller* + inf. 237, 241; *venir*
de + inf. 242.

sembler 111.

sentir 111, 158.

seulement 159.

si 65, 66–67, 84–85, 122–123, 136,
138, 176–177, 196, 203–204, 209,
210, 241.

s'il en fut 102, 123.

Simultanéité 73, 98–99, 119, 120,
125–126, 128–129, 169, 170, 171,
178, 185, 191, 196, 209, 222, 225,
226.

Situation 154, 161, 164, 170, 172,
218.

Solennel; style — 102, 110, 123.

songer 111, 161.

sortir 144.

sortir de + inf. 243.

soudain 113, 158, 161.

souvent 13, 116, 166, 194.

stipuler 88.

Style 228–229, 234; — indirect
libre 49, 54, 64, 72, 75, 90, 128,
135, 206, 218.

Subjectivité 29, 33, 72, 73, 81, 90,
94, 207 note, 211, 240.

Subjonctif 51–52, 64, 69, 83, 87–
90, voir Présent du —, etc.

Subordonnées; propositions —,
voir Complétives, Consécutives,
etc.

Succession 62, 73 note, 82, 98, 119,
120, 122, 126, 131, 191, 213, 222,
238.

suffire 232.

Suisse 229.

suivre 111, 119, 158, 193.

Supposition 61, 152, 157, 205, 207,
229.

Surcomposés; temps — 228–230:

passé surcomposé 228–229; futur
antérieur surcomposé 229; con-
ditionnel passé surcomposé 229–
230; plus-que-parfait surcom-
posé 230.

survenir 111.

Synthétisation 99, 105.

Tableau 21, 22, 170, 237.

se taire 111, 158.

tandis que 150, 174.

tant que 66, 121–122, 174, 202, 206,
224, 225.

Temporel; sens — 73, 83–84, 86,

206; rapport — 115, 117; notion temporelle 7.

Temporelles; propositions — 66, 73, 120, 129, 135, 172, 195–196, 201, 213.

Temps; indication de — 97, 107, 130–131, 133–134, 201.

Tentative; imparfait de — 9, 25, 26, 136, 144.

Terminologie 9, 127, 208.

Théâtre; pièces de — 22, 124.

«Time» et «tense» 5–6.

toujours 13, 102, 111, 116, 166–167, 195.

tourner 158.

tout à coup 113, 161–162.

tout en -ant 116, 166.

se trouver 158.

se tuer 60.

un moment 167.

une fois 116.

vaille que vaille 17.

valoir mieux 142 note, 158.

venir 94, 158–159, 193, 241–243.

Verbes; — alternants 35; — perfectifs et imperfectifs 8–9, 38.

Vérités éternelles 12–13, 131–132, 168–169, 186.

Vision 135.

vivre 156.

voici, voilà + indication de temps + *que* 44–45, 149.

Voix qui parle toujours 22–23, 145.

voler 12.

Volonté 59–61, 232.

«Vorstellung» 127.

vouloir 60, 94, 111–112, 159, 193, 211, 231.

Vraisemblance; degrés de — 80.

Additions.

P. 44: Pour l'exemple cité dans la note 1, M. Teynier commente ainsi le *du matin*: «qui est encore un «de ce matin»; «du» matin, le seul matin qui compte, celui d'aujourd'hui».

A propos du sens «voilà que je ne cesse de te demander un crayon depuis dix minutes» M. Teynier remarque: «Dans ce cas, je pense, il y aurait seulement un présent *Voilà dix minutes que je te demande un crayon*».

P. 57: M. Wagner dit à propos de l'exemple d'Anouilh, N. P. N. 363: «N'y a-t-il pas, dans cet exemple, autant d'ordre que de prière?».

P. 58: En ce qui concerne les différentes nuances exprimées par le futur il importe de citer cette remarque de M. Wagner: «Noter que toutes ces interprétations se déduisent de la mélodie de la phrase, et qu'elles tiennent à elle.»

P. 60: Voici le commentaire de M. Wagner de l'exemple *Oui, je veux m'en aller, et je m'en irai!*: «La valeur du futur se tire ici de sa juxtaposition avec *je veux* + inf. Par opposition à lui il pose catégoriquement dans l'avenir la réalisation du procès dont *je veux* + inf. pose simplement, modalement, comme un vouloir actuel.»

P. 64: Il semble que tous les Français ne soient pas de l'avis de MM. Le Bidois, comp. la remarque de M. Wagner: «Pourquoi? Je ne le sens pas!»

M. Teynier ajoute à notre explication du futur dans *Vous me l'avez dit un jour que je serai votre femme*: «En outre il y a détachement, et la proposition *que je serai* devient apposition à *l'* et non plus simplement complément de *avez dit*.»

P. 71: M. Wagner remarque que «dans les complétives la forme en *-rais* est ambiguë, car elle peut répondre soit à un futur soit à une forme en *-rais* du style direct — *Il m'a dit qu'il viendrait* = *Il m'a dit: je viendrai* ou bien: *je viendrais* (*bien, volontiers*)».

- P. 82: Pour les exemples de conditionnel combiné avec un futur (Gide, Symphonie 63, Gaxotte 370) M. Teynier remarque: «Malgré l'autorité, le premier cas au moins me paraît tout de même choquant — d'autant que le *par aventure* suffit bien, semble-t-il, à donner l'idée d'éventualité!»
- P. 86: Il faut noter que *même que* est populaire et vulgaire (M. Teynier).
- P. 88: Pour les constructions de *ordonner* M. Wagner dit: «Grevisse ne me semble pas à suivre sur ce point. En fait j'estime que c'est le mode subjonctif qui permet d'interpréter *ordonner* comme exprimant la volonté (subjective) du personnage qui ordonne. Quand il y a le conditionnel c'est la matérialité, le contenu de l'ordre qu'on explicite seulement.»
- P. 152: L'exemple d'Elsa Triolet, Inspecteur 243, ne semble pas à sa place ici. Nous croyons que M. Olesen a raison d'observer: «1) *aurait dû* n'équivaldrait pas 2) *devait* dans cette phrase: 1) jugement du locuteur. 2) ordre de la municipalité, par ex.»
- P. 189: Pour l'explication de *l'avez donnée* de l'exemple de Valéry nous citerons encore les remarques de M. Teynier: «il y sans doute aussi, dans ce cas précis, le désir d'éviter un *donnâtes*, non tant pour son manque d'harmonie que pour sa solennité déplacée.»
- P. 198: Voici l'avis de M. Teynier sur le p. c. *l'a foudroyé*: «Je pense que dans cet exemple d'*Europe* c'est uniquement une extension du passé composé de langue parlée, car la combinaison de *Au moment où* et du verbe *foudroyer* donne une idée de précision telle que seul un temps uniquement ponctuel peut en bonne logique être employé.»
- P. 199: Les problèmes discutés dans cette page sont de ceux pour lesquels il importe le plus de consulter l'opinion de Français compétents. Nous citerons d'abord le commentaire de M. Teynier de quelques-uns de nos exemples.
- Bloy, Mendant II 137—38: «Peut-être est-il aussi question de rythme.»
- Bloy, Mendant 89: «Dans la phrase de L. Bloy je vois, outre la raison grammaticale, une raison psychologique et stylistique: l'ironie de la phrase commande le passé simple, un peu solennel (faussement) *empruntâtes*.

«Avez emprunté» aurait été une diction trop normale et neutre; dans la fin de la phrase, le *sans doute* suffit à l'accentuation ironique, tandis que le *avez annexés* a une allure familière et «naturelle», de conversation ordinaire, sans insistance, qui est bien en rapport avec le début faussement et ironiquement humble de *Il serait évidemment excessif* et qui termine en feignant de trouver la chose tout à fait normale, mais une fois que l'anormal, le scandale, a été dûment constaté (empruntâtes, ironie)».

Triolet, Inspecteur 126: «C'est une opinion toute personnelle, mais je trouve cette phrase d'Elsa Triolet bien mal écrite. Le heurt du passé simple et du passé composé me choque, alors qu'il ne choque pas dans la phrase de Daudet, où le passé composé traduit bien la nuance de sentiment».

M. Wagner aborde des questions de principe: «Je pense que dans la plupart des cas (cf. E. Triolet, Inspecteur 126) ce qu'il faut marquer c'est la ressource très précieuse que l'on trouve dans la coexistence d'une forme de la langue écrite et d'une forme de la langue parlée.

«Si, dans certains exemples (tirés, p. ex. d'une narration historique continue) passé simple et passé composés se suivent dans une logique qui relève de leur valeur propre, leur opposition dans de tels cas n'est pas du tout de même ordre que chez E. Triolet ou chez A. Daudet (Lettres 150). On est dans un style, dans un état de langue déjà ancien où prétérit (passé simple) et passé composé se partagent avec l'impft. l'expression du passé dans un système cohérent.

«Avec Camus (L'Etranger) on est dans un autre système, celui du français parlé pur où seul le passé composé exprime conjointement avec l'impft. le passé.

«Un 3^e plan est déterminé par les exemples que vous citez p. 199: celui, purement littéraire, artistique, où l'on saute à pieds joints d'un système à un autre».

Det Kongelige Danske Videnskabernes Selskab
 Historisk-filologiske Meddelelser
 (Dan. Hist. Filol. Medd.)

Bind 27 (kr. 33.00) kr. ø.

1. CHRISTENSEN, ARTHUR: Essai sur la démonologie iranienne. 1941 6.00
2. WULFF, K.: Über das Verhältnis des Malayo-Polynesischen zum Indochinesischen. 1942..... 12.00
3. JØRGENSEN, HANS: A Grammar of the Classical Newārī. 1941.. 7.50
4. JESPERSEN, OTTO: Efficiency in Linguistic Change. 1941. Second Edition 1949..... 6.00
5. IVERSEN, ERIK: Two Inscriptions concerning Private Donations to Temples. 1941..... 3.00

Bind 28 (kr. 38.00)

1. PEDERSEN, HOLGER: Tocharisch vom Gesichtspunkt der indoeuropäischen Sprachvergleichung. 1941. Zweite Auflage 1949.. 25.00
2. HENDRIKSEN, HANS: Untersuchungen über die Bedeutung des Hethitischen für die Laryngaltheorie. 1941..... 6.00
3. ERICHSEN, W.: Demotische Orakelfragen. 1942..... 3.00
4. WULFF, K.: Acht Kapitel des Tao-tê-king. Herausgegeben von Victor Dantzer. 1942..... 12.00

Bind 29 (kr. 34.50)

1. HAMMERICH, L. L.: Clamor. Eine rechtsgeschichtliche Studie. 1941 12.00
2. SANDER-HANSEN, C. E.: Der Begriff des Todes bei den Ägyptern. 1942..... 2.50
3. BIRKET-SMITH, KAJ: The Origin of Maize Cultivation. 1943.... 4.50
4. CHRISTENSEN, ARTHUR: Le premier chapitre du Vendidad et l'histoire primitive des tribus iraniennes. 1943..... 6.50
5. HANSEN, AAGE: Stødet i Dansk. 1943..... 9.00

Bind 30 (kr. 39.50)

1. WESTRUP, C.W.: Recherches sur les formes antiques de mariage dans l'ancien droit romain. 1943..... 6.00
2. PEDERSEN, HOLGER: Zur Tocharischen Sprachgeschichte. 1944 3.00
3. BUSCHARDT, LEO: Vṛtra. Det rituelle Dæmondrab i den vediske Somakult. 1945..... 10.00
4. PEDERSEN, HOLGER: Lykisch und Hittitisch. 1945. Zweite Auflage 1949..... 8.00
5. JØRGENSEN, PETER: Über die Herkunft der Nordfriesen. 1946.. 16.00

Bind 31 (kr. 57.50)

1. BOCK, KARL N.: Mittelniederdeutsch und heutiges Plattdeutsch im ehemaligen Dänischen Herzogtum Schleswig. Studien zur Beleuchtung des Sprachwechsels in Angeln und Mittelschleswig. 1948..... 24.00

	kr. ø.
2. WESTRUP, C. W.: Notes sur la sponsio et le nexum dans l'ancien droit romain. Le nouveau fragment des Institutes de Gaius. 1947	2.00
3. HAMMERICH, L. L.: Laryngeal before Sonant. 1948.....	12.00
4. ERICHSEN, W.: Eine ägyptische Schulübung in demotischer Schrift. 1948	3.50
5. JOHANSEN, J. PRYTZ: Character and Structure of the Action in Maori. 1948	7.00
6. HATT, GUDMUND: Asiatic Influences in American Folklore. 1949 .	9.00

Bind 32

(uafsluttet/en cours de publication)

1. KABELL, AAGE: Don Pedro. 1949.....	8.00
2. NEUGEBAUER, O.: The Astronomical Treatise P. Ryl. 27. 1949...	3.00
3. LITTMANN, ENNO: Mohammed im Volksepos. Ein neuarabisches Heiligenlied aufgezeichnet, herausgegeben und übersetzt. 1950.	8.00
4. HAMMERICH, L. L., und JUNGBLUTH, G.: Der Ackermann aus Böhmen. I. Bibliographie; Philologische Einleitung; Kritischer Text mit Apparat; Glossar. 1951	15.00
5. PEDERSEN, HOLGER: Die gemeinindoeuropäischen und die vorindoeuropäischen Verschlusslaute. 1951.....	2.00
6. BECH, G.: Grundzüge der semantischen Entwicklungsgeschichte der hochdeutschen Modalverba. 1951.....	3.00
7. RUBOW, PAUL V.: Hamlet og Boghandlerne. 1952.....	1.00

Bind 33

(uafsluttet/en cours de publication)

1. BLINKENBERG, ANDREAS: Le problème de l'accord en français moderne. Essai d'une typologie. 1950	12.00
2. FRIIS, AAGE: Kong Oscar II's Forhold til Danmark, det nord-slesvigske Spørgsmaal og danske Venner. 1950.....	1.50
3. STEN, H.: Les temps du verbe fini (indicatif) en français moderne. 1952	20.00